ÉLÉMENS
D'HISTOIRE
MODERNE.
TOME PREMIER.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/elmensdhistoir01mill

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

Par M. l'abbé MILLOT, des académies de Lyon & de Nanci.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME PREMIER.

A PARIS,

Chez DURAND, neveu, Libraire, rue Galande.

M. DCC. LXXVII.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

PRÉFACE.

LE plan de cet Ouvrage eſt expoſé dans la préface & l'introduction de l'hiſtoire ancienne. Ce que je dois ajouter ici regarde ſurtout l'hiſtoire moderne, beaucoup plus difficile à traiter ſous un point de vue général.

J'ai travaillé, non pour des enfans encore incapables de réflexions ſuivies, mais pour la jeuneſſe déjà inſtruite par les premières études, & pour les perſonnes du monde qui veulent, ou acquérir les principales no-

tions hiſtoriques, ou ſe les re
tracer avec fruit ſans une tro
longue étude. Je me ſuis propoſ
néanmoins d'être utile aux en
fans même : on peut aiſémen
leur choiſir les morceaux les plu
convenables, leur éclaircir le
difficultés qu'ils y trouveront, &
ſuppléer le peu de connoiſſance
préliminaires que demande cett
lecture.

En matière de ſciences exac
tes, des élémens doivent tou
définir, tout démontrer, fair
naître immédiatement toutes le
idées les unes des autres, en
chaîner les principes & les con
ſéquences dans un ordre égale

ment précis & lumineux. Encore eſt-il rare que les eſprits médiocrement exercés les apprennent ſans ſecours.

L'hiſtoire, ſurtout l'hiſtoire générale, ſe refuſe à cette méthode. C'eſt un nombre infini de faits, la plupart iſolés, confondus dans l'abîme des ſiècles & dans l'immenſité de l'univers; plus ou moins intéreſſans à notre égard, ſelon nos goûts & nos rapports perſonnels; tels enfin, que chaque nation (pour ne pas dire, chaque cité ou chaque province) fournit aux bibliothéques une collection énorme de faits qui lui ſont particuliers. Comment tirer

de ce chaos, comment arranger avec ordre, préciſion, clarté, juſteſſe, élégance, la matière d'un ouvrage propre à donner les connoiſſances eſſentielles, & à rendre l'étude moins pénible qu'agréable?

Si j'ai approché du but, c'eſt tout le ſuccès que je pouvois eſpérer de ce long travail, dont les défauts diminueront peut-être dans la ſuite. Le titre d'*Élémens* n'eſt point ſuſceptible ici du ſens rigoureux qu'on y attache en d'autres genres. Je l'ai préféré comme le plus conforme à mon objet, ſans m'aſſujettir aux entraves d'une contrainte

inutilement ſcrupuleuſe. La briéveté m'a paru ſurtout néceſſaire ; & ſouvent il ſuffit d'indiquer les faits, pour former la liaiſon des idées. En un mot, je ne devois écrire ni une sèche chronologie hériſſée de noms & de dates, ni une froide compilation de notices triviales & ennuieuſes : je devois ébaucher le grand tableau des choſes humaines, & n'y préſenter que ce qu'il falloit abſolument de détails, pour fixer l'attention ſur les faits les plus importans à retenir. C'eſt ici le germe des connoiſſances que développeront les hiſtoires particulières.

Dans les ouvrages de cette nature, une bonne narration n'eſt pas facile; mais une bonne méthode l'eſt encore moins. La meilleure, autant que j'en puis juger, ſeroit celle qui, en excitant davantage la curioſité de l'eſprit, dirigeroit le mieux les opérations de la mémoire. Mais de quelque manière qu'on procède, le point capital eſt de rapprocher les objets analogues, de marquer l'enchaînement des cauſes & des effets, d'obſerver le principe des diverſes révolutions, de ſuivre la marche de l'intelligence humaine, & de diſtribuer les matières dans certaines bornes, où

elles puiſſent être aperçues diſtinctement. Les époques, telles qu'on les emploie pour l'ordinaire, me paroiſſent fort inſuffiſantes. Malgré mes ſoins à en perfectionner l'uſage, je ne me flatte pas de l'avoir porté au point d'utilité dont il paroît ſuſceptible.

Raiſonnons ſur l'hiſtoire, pour en tirer des idées juſtes & des conſéquences pratiques ſur tout ce qui intéreſſe la ſociété. Voilà ſans doute l'eſſentiel dans une carrière d'inſtruction, où l'on ſe propoſe de ne point ſéparer les lumières & les ſentimens. Tout doit conduire à des

réflexions ou à des maximes ; tout doit éclairer l'esprit ou former le cœur.

La sagesse seroit naturelle aux hommes, & n'exigeroit presque ni étude ni efforts, si elle avoit communément régné parmi eux. Telle est au contraire la foiblesse ou la dépravation humaine, que l'histoire des peuples offre continuellement un spectacle de folies & de désordres, & qu'elle nous instruit par les égaremens & les malheurs de nos ancêtres, beaucoup plus que par des exemples dignes de notre imitation.

Aussi les vices des anciens gouvernemens sont-ils devenus une

des meilleures leçons de politique ; de même que les écarts de l'ancien clergé, une des meilleures leçons de discipline & de morale.

Je ne dissimulerai donc aucun des excès qui ont eu des suites pernicieuses ; pas même ceux qu'on reproche si durement au pontificat, au sacerdoce, & aux religieux. Je suis obligé de faire voir que, dans les siècles d'ignorance & de superstition, ces excès ont été la source d'une grande partie des maux de l'humanité. Les livres saints ne peignent-ils pas de pareils désordres avec les plus vives couleurs ? La

loi divine ne condamne-t-elle pas jusqu'aux imperfections de ses ministres? Un des triomphes de l'église est d'avoir subsisté au milieu des abus & des scandales. En vain l'impie ose les imputer à la religion même: le chrétien y trouve un motif de plus d'adorer la providence.

D'ailleurs, si l'abus du ministère sacerdotal a souvent produit de grands maux, que de biens n'ont pas produit en même-temps sa vigilance sur les mœurs, ses exhortations à la vertu, l'horreur qu'il inspiroit pour le crime, les consolations & les secours qu'il donnoit aux malheureux?

Le mal eſt connu par des effets éclatans ; le bien eſt obſcur par une continuité uniforme. Le premier occupe malheureuſement l'hiſtoire ; le ſecond ſuit le cours habituel de la ſociété.

Enfin ce mal eſt venu de l'erreur, encore plus que des paſſions. Il peut tourner en quelque ſorte aujourd'hui à la gloire des miniſtres de l'autel ; puiſque les uns le confeſſent avec candeur, que les autres l'évitent avec ſoin, & que la plupart, connoiſſant mieux les devoirs de la ſociété civile & chrétienne, ſe montrent plus dignes de la confiance ou de l'eſtime publique.

La perfection eſt une belle chimère ici-bas. Mais tout gouvernement devoit ſe rectifier, & ſe rectifiera toujours davantage, par un examen réfléchi des anciennes fautes. Dans les fonctions de toute eſpèce, eccléſiaſtiques, politiques & civiles, les chutes d'autrui enſeignent l'art de ſe conduire ſagement.

Ceux qui altèrent ou affectent de déguiſer les faits hiſtoriques à cet égard, ſeront toujours ſoupçonnés d'un orgueil & d'un eſprit d'intérêt, d'autant plus mal entendus, que la vérité perce depuis long-temps les nuages, & que rien ne lui donne

tant d'éclat que les vains manéges de l'imprudence pour l'obscurcir. Essentiellement amie de la religion, des lois, du bon ordre, elle ne tend qu'à inspirer les vertus & les devoirs. On ne peut, sans la dénaturer, la rendre favorable à la licence. Quiconque s'écarte, en écrivant, des principes fondamentaux du chrétien & du citoyen, est aveugle ou menteur; & l'histoire déposera contre lui.

Puisse-t-elle former par tout des pasteurs dignes d'être cités pour modèles; des magistrats, vrais organes de la justice; des guerriers, généreux défenseurs

de l'état ; des sujets fideles à leur prince & zélés pour leur patrie ; des princes attentifs à mériter l'amour & le zèle de leurs sujets ; des écrivains capables d'éclairer les nations ; des hommes enfin, dans chaque condition particulière, heureux par la sagesse, & utiles à la société par le travail !

Si cet ouvrage excite ou entretient dans quelques lecteurs le goût de la vérité & de la vertu, le succès aura couronné mes efforts. S'il fournit à qui que ce soit un juste motif de plainte, rien n'aura été plus contraire à mes intentions. Je me reprocherois la satire, autant que je rougirois de la flatterie.

TABLE CHRONOLOGIQUE

De quelques faits principaux de l'Hiſtoire moderne, juſques au quinzième ſiècle.

Cette table m'a paru néceſſaire, 1°. parce qu'ayant continué l'hiſtoire de l'empire romain juſqu'aux conquêtes des Arabes, j'ai rapporté d'avance pluſieurs faits conſidérables, poſtérieurs à l'époque de Clovis; 2°. parce que les premiers ſiècles de l'hiſtoire moderne offrent un mélange ſi confus, qu'il eſt impoſſible d'obſerver dans la narration un certain ordre, où le rapport des temps ſoit ſuffiſamment marqué. Je me borne aux choſes les plus eſſentielles.

Clovis défait les Romains près de 486.

Soiſſons, & s'empare de ce qui leur reſtoit dans la Gaule. C'eſt alors proprement que commence la monarchie françoiſe. Les FRANCS étoient déjà établis à Tournai & aux environs; mais on ne ſait preſque rien de leurs premiers rois. Le nouveau conquérant ſe fit chrétien, en 496, après la bataille de TOLBIAC ſur les Allemands.

507. ALARIC, roi des VISIGOTHS, vaincu à Vouillé par Clovis. Le vainqueur ſe rend maître de ce royaume, dont Toulouſe étoit la capitale; mais Théodoric, roi des Oſtrogoths, lui en reprend une partie par ſes généraux.

511. Mort de CLOVIS. La monarchie partagée entre ſes quatre fils. Ces partages furent long-temps funeſtes. Les guerres civiles ſe ſuccédèrent preſque ſans interruption.

526. Mort de THÉODORIC le Grand. Il avoit gouverné l'Italie en grand roi, tandis que les empereurs Ro-

mains se rendoient méprisables. L'empereur JUSTIN mourut l'année suivante, & eut pour successeur le célèbre JUSTINIEN, dont la réputation a surpassé le mérite.

Conquête de l'Afrique sur les VANDALES, par BÉLISAIRE. Ce général de JUSTINIEN auroit pu relever l'empire, si les fondemens en avoient été moins ruineux. Il ne servoit qu'une cour dépravée & ingrate. 533.

Fin du royaume des BOURGUIGNONS. Les rois François partagèrent cette conquête, qui augmenta considérablement la monarchie. 534.

Expédition de BÉLISAIRE en Italie. Il força dans Ravenne VITIGÈS, roi des Ostrogoths, & parut avoir rendu l'Italie à l'empire, en 540; mais l'empire ne pouvoit la garder long-temps. TOTILA, marchant sur les traces de THÉODORIC, obligea bientôt les Romains à se retirer. 537.

553. L'eunuque NARSÈS, envoyé par Justinien avec une bonne armée, défait TOTILA. L'Italie est enlevée aux Goths, que d'autres barbares remplaceront peu d'années après.

568. Sous JUSTIN II, successeur de Justinien, ALBOIN établit en Italie le royaume des LOMBARDS. L'empire n'y conserve que l'EXARCAT de Ravenne.

575. Commencement des guerres civiles excitées en France par les reines FRÉDÉGONDE & BRUNEHAUT. Jamais on ne vit plus d'horreurs. C'étoit moins le fruit de l'ambition de ces deux femmes, que de l'atrocité des mœurs générales, & des idées superstitieuses qui corrompoient l'influence de la religion.

590. Saint GRÉGOIRE, surnommé le Grand. Ce pontificat est célèbre, soit par les vertus du pontife, soit parce qu'il eut beaucoup de crédit dans

sans

les cours. Il envoya les premiers missionnaires dans la Grande Bretagne, que les Saxons & les Anglois avoient subjugée depuis environ un siècle.

PHOCAS détrône l'empereur MAURICE. Révolution remarquable par des circonstances affreuses. HÉRACLIUS, qui détrôna Phocas en 610, vainquit les Perses ; mais il augmenta les maux de l'empire par un mauvais gouvernement, & par de nouvelles dissentions théologiques. 602.

L'HÉGIRE des Mahométans, ou fuite de MAHOMET. Ce redoutable imposteur, obligé de s'enfuir de la Mecque, ne laissa pas de soumettre bientôt à sa religion & à sa puissance les Arabes ou Sarasins, dont il fit un peuple également fanatique & conquérant. Les CALIFS, ses successeurs, rois pontifes, subjuguèrent en très-peu de temps la Syrie, la Perse & l'Afrique. 622.

CONSTANTINOPLE assiégée par 672.

les SARASINS. On voit la capitale de l'empire déjà menacée Le feu grégeois, inventé par l'ingénieur Callinique, la sauva ; mais les provinces succomboient de toutes parts.

681. WAMBA, roi d'Espagne, détrôné par un concile de Tolède, sous prétexte de pénitence. Les évêques dominoient en Espagne ; ils faisoient les lois : ils donnèrent l'exemple d'une entreprise inouie contre le souverain.

711. Conquête de l'ESPAGNE par les SARASINS d'Afrique, appelés MAURES. Un héros du sang royal des Visigoths, PÉLAGE, se retire dans les montagnes des ASTURIES & y fonda un petit royaume chrétien d'où sortiront de redoutables ennemis des conquérans.

714. Mort de PEPIN-HÉRISTEL. Il avoit régné glorieusement en France avec le titre de maire du palais car les rois FAINÉANS étoient sans

sans pouvoir, & les maires avoient toute l'autorité. CHARLES-MARTEL, qui succéda à Pepin, son père, le surpassa encore par ses exploits.

L'empereur LÉON L'ISAURIEN veut détruire le culte des images. Cette nouvelle hérésie des ICONOCLASTES excita les troubles les plus funestes: elle souleva les papes & les peuples contre l'empire. 725.

CHARLES-MARTEL défait près de Tours les SARASINS. De l'Espagne, ils s'étoient jetés sur la France. Ils l'auroient peut-être soumise à l'alcoran, si le héros François ne les eût taillés en pièces. Leurs guerres civiles contribuèrent ensuite au salut des états chrétiens. 732.

PEPIN, fils de Charles-Martel, détrône la race de Clovis ou les MÉROVINGIENS. Ce fut en partie l'effet de la politique du pape ZACHARIE. Les papes vouloient se soustraire à l'empire de Constantinople, & se délivrer de l'inquié- 752.

tude que leur causoient les rois Lombards : ils comptoient sur la France. Pepin passa deux fois en Italie, & força AÏSTULF, roi des Lombards, à céder des places au saint-siége.

768. Mort de Pepin, qui laisse la couronne à ses deux fils, CHARLEMAGNE & CARLOMAN. Le premier régna seul en 771. Ses expéditions, ses lois, son gouvernement, forment une époque des plus mémorables de l'histoire.

774. Fin du royaume des LOMBARDS. Le pape ADRIEN avoit appelé Charlemagne contre le roi DIDIER, qui fut pris dans Pavie, sa capitale. Ce royaume fut incorporé à la monarchie françoise.

778. ABDÉRAME ou ALMANZOR, prince Arabe, enlève l'Espagne aux Califs, & la gouverne glorieusement en qualité de roi.

794. CONCILE DE FRANCFORT, cé-

lèbre par la condamnation du second concile de Nicée, où le culte des images avoit été rétabli, en 787, sous l'Impératrice Irène. Charlemagne fit mal à propos le théologien dans cette affaire, où l'on ne comprit pas même le sens du décret de Nicée.

Le pape Léon III couronne Charlemagne EMPEREUR. On crut rétablir l'empire d'occident ; il n'en restoit aucun vestige. La puissance temporelle des papes, dont Pepin avoit jeté les fondemens, se trouva plus solidement établie. NICÉPHORE ayant détrôné Irène, s'accommoda avec Charlemagne. Les limites des deux empires furent réglées. 800.

HAROUN-AL-RASCHID, calif qui cultivoit & faisoit fleurir les sciences, cède Jérusalem à Charlemagne, par estime pour lui. Une des révolutions les plus remarquables dans l'esprit humain, c'est l'ignorance profonde où tombe l'Europe, tandis que les Arabes s'éclairent. 807.

814. Mort de CHARLEMAGNE. Son empire embrassoit la France, l'Allemagne, l'Italie, la Catalogne, &c. Son fils, LOUIS LE DÉBONNAIRE fut le jouet des factions, & n'y opposa qu'une dévotion pusillanime.

820. Premières incursions des NORMANDS ou DANOIS. Ces pirates, sortis des bords de la mer Baltique, devoient être long-temps un des fléaux de l'Europe, & y produire de grandes révolutions.

827. EGBERT, roi de Wessex, qui s'étoit formé à la cour de Charlemagne, réunit sous sa domination en Angleterre, les sept petits royaumes Anglo-Saxons, qu'on appelle l'HEPTARCHIE.

830. L'empereur LOUIS, détrôné par ses fils rebelles, ou plutôt par des évêques qui le soumirent à la pénitence publique pour lui ôter la couronne. Il fut rétabli, mais n'apprit point à régner.

Après la mort de Louis, ſes trois fils, LOTHAIRE, LOUIS LE GERMANIQUE, & CHARLES LE CHAUVE, partagent la monarchie. Nouvelle ſource de guerres civiles. 840.

Les NORMANDS pénètrent juſqu'auprès de Paris. Leurs incurſions devinrent ſans ceſſe plus terribles. Le roi Charles le Chauve les renvoyoit avec de l'argent ; c'eſt-à dire, leur donnoit envie de revenir, & étoit incapable de leur réſiſter. L'Angleterre étoit dévaſtée comme la France. 845.

Divorce de LOTHAIRE, roi de Lorraine. Ce fut le ſujet de ſa fameuſe diſpute avec le pape NICOLAS I, qui donna l'exemple des plus violentes meſures contre les têtes couronnées. Les querelles avec Rome deviendront plus fréquentes de jour en jour ; & les papes l'emporteront ſur les Rois. — Nicolas excommunia le patriarche PHOTIUS. Origine du ſchiſme des Grecs. 860.

871. Règne du grand ALFRED en Angleterre. C'eſt le prodige de ſon ſiècle avec CHARLEMAGNE.

877. Mort de CHARLES LE CHAUVE, devenu empereur. On peut regarder ſon règne comme l'époque du GOUVERNEMENT FÉODAL, qui perpétua long-temps l'anarchie & les violences.

885. Siége de Paris par les NORMANDS. La ville ſe défendit deux ans. CHARLES LE GROS fit une paix honteuſe avec les barbares. CHARLES LE SIMPLE fut contraint de leur céder, en 912, le pays qu'on appelle de leur nom la Normandie. ROLLON, leur chef, y régna glorieuſement avec le titre de duc.

910. Réforme de CLUNI. C'eſt alors que les moines avec des mœurs reſpectables devinrent très-puiſſans, parce que le clergé étoit très-corrompu, & les peuples très-ſtupides.

CONRAD, duc de Franconie, élu roi par les Allemands. Ainſi la maiſon de France perd l'Allemagne. Charles le Simple, à qui cette couronne devoit revenir, n'étoit qu'un fantôme de roi. Les ſeigneurs François le dépouilloient ſans peine : il mourut en priſon. (929). 912.

RAMIRE II, roi de Léon & des Aſturies, défait les Maures à Simencas ; bataille fameuſe. Les Maures d'Eſpagne étoient diviſés par des guerres civiles, dont les chrétiens profitèrent, quoique peu unis entre eux. Les progrès de ces derniers étoient lents ; mais leur courage ſe fortifioit avec l'eſpérance. 938.

OTTON LE GRAND, couronné roi d'Italie, & empereur l'année ſuivante. Il étoit fils de HENRI L'OISELEUR, duc de Saxe, qu'on avoit élu roi d'Allemagne. JEAN XII appela Otton en Italie contre Bérenger, qui tyranniſoit ce pays. L'empire fut donné aux Alle- 961,

mands, à peu-près de la même façon qu'il avoit été donné aux François. Mais bientôt le pape révolta Rome; l'empereur la subjugua. Sous les Ottons le clergé devint très-puissant en Allemagne, & l'hérédité des fiefs s'y établit.

Depuis quelque temps, les pontifes participoient à la dépravation des mœurs, & l'augmentoient par leur exemple. L'ignorance, la superstition, les scandales & les crimes étoient à leur comble. C'est néanmoins dans ce siècle que le christianisme s'établit en Danemarck, en Suéde, en Pologne, en Russie, en Hongrie, &c.

987. HUGUES CAPET parvient à la couronne de France, & la race des CARLOVINGIENS est détrônée. Cette race, comme la première, étoit tombée dans le mépris par la foiblesse des princes. La maison régnante aujourd'hui descend de Hugues Capet, dont l'aïeul & le grand-oncle avoient déjà eu le titre de rois.

ROBERT, fils de Hugues Capet, excommunié par Grégoire V. Cette excommunication le força de quitter sa femme. 998.

Les DANOIS sous CANUTE, roi de Danemarck, subjuguent l'Angleterre. Canute y régna en grand prince. Son père SWEYN, avoit commencé la révolution. 1017.

Des aventuriers de Normandie fondent en Italie la ville d'Averse. Ces gentilshommes NORMANDS, animés de l'ancien esprit de leur nation, sont les fondateurs du royaume des DEUX-SICILES, fruit de leur ambition & de leur courage. 1029.

PAIX DE DIEU, publiée par les évêques sous Henri I, roi de France. Cette institution bisarre prouve l'excès des désordres & des calamités, & l'impuissance d'y mettre remède. 1033.

Mort de SANCHE, roi de Navarre, surnommé le Grand, parce qu'il 1035.

avoit fait des conquêtes sur les Maures. Il partagea ses états entre ses quatre fils. Voilà quatre petits royaumes chrétiens en Espagne : LÉON, NAVARRE, CASTILLE, ARAGON. Source de guerres civiles.

1054. SCHISME DES GRECS, consommé par le patriarche CÉRULARIUS, que le pape LÉON IX ne ménagea point. La cour de Constantinople étoit un théâtre de crimes. La fameuse impératrice Zoé vivoit alors.

1058. Les NORMANDS établis en Italie enlèvent la SICILE aux Sarasins. Cette famille de héros ne cessoit de s'agrandir.

1066. Conquête de l'ANGLETERRE par GUILLAUME, duc de Normandie. Il subjugua entièrement la nation par une cruelle politique.

1073. HILDEBRAND, pape, sous le nom de GRÉGOIRE VII. Nul pontificat n'est plus célèbre par les entreprises contre les couronnes. On voit un

ſyſtême de monarchie univerſelle formé par ce pontife, qui travailla moins efficacement à réformer les mœurs du clergé, qu'à ébranler la conſtitution des états.

L'empereur HENRI IV (de la maiſon de Franconie) excommunié & dépoſé par Grégoire VII. Alors commence la guerre du ſacerdoce avec l'empire, dont les circonſtances font horreur. Le pape étoit ſoutenu par les Normands, devenus vaſſaux du ſaint ſiége, & par la fameuſe Comteſſe MATHILDE, qui lui fit donation de ſes états. Il mourut en 1085. Ses ſucceſſeurs ſuivirent ſes traces. 1076.

LE CID prend Tolède ſur les Maures. Les chrétiens d'Eſpagne faiſoient toujours du progrès. Le royaume de PORTUGAL commença en 1132. 1085.

CROISADE prêchée par URBAIN II, au concile de Clermont, où il excommunia le roi de France, Phi- 1095.

lippe I. Les croisades font connoître parfaitement l'esprit qui régnoit alors. Celle-ci se termina par la prise de Jérusalem, en 1099 ; conquête très-peu solide.

1105. HENRI IV, détrôné par son fils HENRI V, que PASCAL II avoit poussé à la révolte. C'étoit la suite de la querelle de Grégoire VII. Le nouvel empereur la continua cependant. Pascal rompit en 1112 un accord qu'il avoit fait pour les investitures ; & la guerre se ralluma.

1115. Guerre de LOUIS LE GROS, roi de France, avec HENRI I, roi d'Angleterre & duc de Normandie. C'est le commencement des guerres si longues entre ces deux couronnes. Elles étoient inévitables, dès que le roi d'Angleterre possédoit un grand fief en France.

1122. Fin de la guerre des INVESTITURES, par un accommodement singulier entre Calixte II & Henri V. Mais

la coutume de soulever les sujets par l'excommunication des souverains, troubleta long-temps l'Europe.

Schisme d'ANACLET, qui disputoit la papauté à INNOCENT II. Le célèbre saint BERNARD fit reconnoître Innocent. Il y eut des guerres à ce sujet. Innocent prisonnier de ROGER, roi de SICILE, lui confirma ce titre de roi, qu'Anaclet lui avoit donné. 1130.

ABÉLARD, condamné à Sens. BÉRENGER l'avoit été en France & à Rome, vers le milieu du siècle précédent. Nous le remarquons, comme l'époque de la fausse DIALECTIQUE, d'où sont nées tant d'erreurs & tant de disputes funestes. Les études se ranimoient; & l'on n'en connoissoit pas de meilleures. ARNAUD DE BRESCIA dogmatisoit par fanatisme. Adrien IV le poursuivit: il fut brûlé en 1155. Ainsi recommencent les hérésies, qui deviendront plus dangereuses à 1140.

mesure que les disputes s'enflammeront.

1146. Seconde CROISADE, prêchée par saint Bernard. LOUIS LE JEUNE & CONRAD III, premier empereur de la maison de Souabe, passèrent en Asie avec de grandes armées. Défaits par les Turcs, l'un après l'autre, ils revinrent en 1149.

1156. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE, empereur. Il s'efforça plusieurs fois en vain de dompter l'esprit de liberté & de révolte, qui se répandoit dans la Lombardie. En 1176, les Milanois défirent l'empereur. C'est le temps où le peuple sortoit par-tout de la servitude, en achetant des AFFRANCHISSEMENS. Le gouvernement MUNICIPAL s'établissoit dans les villes; les bourgeois acquéroient du sentiment & de l'industrie. VENISE, déjà puissante par le commerce, soutint Adrien IV contre l'empereur Frédéric.

1164. Commencement de la querelle de

HENRI II, roi d'Angleterre, avec THOMAS BECKET, (Saint Thomas de Cantorbery) au sujet des immunités ecclésiastiques. Henri étoit le roi le plus-puissant de l'Europe; il possédoit plusieurs provinces de France: cette querelle le rendit malheureux.

Troisième CROISADE contre SALADIN, qui venoit de prendre Jérusalem. FRÉDÉRIC BARBEROUSSE mourut dans cette expédition. PHILIPPE-AUGUSTE, & RICHARD, roi d'Angleterre, y eurent peu de succès. Tout se réduisit à la prise d'ACRE. Richard, à son retour en 1192, fut retenu prisonnier par l'empereur Henri VI. Philippe-Auguste, qui l'avoit devancé, profita de son absence pour lui faire tout le mal qu'il put. 1188.

L'empereur HENRI VI, maître de la SICILE, dont il avoit épousé l'héritière. C'est la principale source de la haine des papes pour la maison de 1196.

Souabe, qu'ils ne vouloient pas souffrir en Italie.

1198. Commencement du pontificat d'INNOCENT III, qui, à certains égards, surpassa Grégoire VII. Il débuta par mettre la France en interdit, pour un divorce du roi.

1202. PHILIPPE-AUGUSTE confisque les provinces que JEAN, roi d'Angleterre, possédoit en France. Cette confiscation fut exécutée par les armes. Jean étoit aussi lâche que violent.

1204. CONSTANTINOPLE prise dans la quatrième CROISADE. Baudouin, comte de Flandre, en étoit le chef, & fut empereur. Les croisés avoient toujours eu des vues sur cette ville, en paroissant ne s'armer que contre les infidelles. VENISE eut beaucoup de part à cette expédition; elle y gagna la Morée & Candie.

1208. Croisade contre les ALBIGEOIS. Le comte de Toulouse, Raimond, fut

la victime de cette atrocité. L'INQUISITION prit alors naissance, pour mettre le comble aux barbaries.

Innocent III, brouillé avec JEAN, roi d'ANGLETERRE, donne ce royaume à Philippe-Auguste. Jean se fit vassal du pape, qui changea alors de dispositions. Les seigneurs Anglois, révoltés, obligent leur roi en 1215, à signer la GRANDE-CHARTE. 1212.

Commencement des ORDRES MENDIANS. Cet établissement d'Innocent III influa beaucoup dans les affaires de l'église — Les UNIVERSITÉS s'établissoient. On défendoit de lire la métaphysique d'ARISTOTE. L'étude du DROIT ROMAIN préparoit une révolution politique. 1215.

Mort de PHILIPPE-AUGUSTE. Sa politique avoit augmenté le pouvoir de sa couronne. 1223.

1227. GRÉGOIRE IX excommunie FRÉDÉRIC II. Cet empereur fut sans cesse exposé aux entreprises de la cour de Rome, qui vouloit la ruine de la maison de Souabe. Il acquit Jérusalem par un traité avec le sultan d'Egypte, & fut cependant excommunié de nouveau.

GENGHIZ-KAN, qui venoit de mourir, avoit établi en Asie, & dans une grande partie de la Chine, la domination des Tartares MOGOLS.

1236. Saint FERDINAND, roi de Castille, enlève CORDOUE aux Maures. Il leur prit ensuite Séville. JACQUES I, roi d'Aragon, leur enleva aussi Valence. Ces deux princes furent législateurs. Le règne d'ALPHONSE LE SAGE, roi de Castille, en 1252, n'est pas moins célèbre. Les sciences commencèrent à naître en Espagne. — Le royaume de Navarre avoit passé, en 1234, au comte de Champagne.

Concile général de Lyon, où FRÉDÉRIC est déposé par INNOCENT IV. Grégoire IX, quelques années auparavant, avoit offert l'empire à saint LOUIS pour son frère; & le vertueux roi l'avoit refusé. L'empereur se soutint par son courage: il mourut en 1250. Les querelles avec Rome, depuis Henri IV, anéantissoient la dignité impériale. 1245.

Croisade de saint LOUIS. Malgré sa vertu héroïque, il fut prisonnier en Egypte, & il ne put rien faire en Palestine. 1248.

Fin du CALIFAT. Depuis longtemps les Califs n'avoient presque plus qu'un grand titre sans pouvoir. Un petit-fils de Genghiz Kan s'empara de leur capitale. 1258.

Les Latins perdent CONSTANTINOPLE, que MICHEL PALÉOLOGUE leur enlève. Cet empire se réduisoit presque à la ville seule. 1261.

HENRI III, roi d'Angleterre, dépouillé 1264

par les seigneurs. Saint Louis avoit été choisi pour arbitre entre ce roi & les rebelles; mais le comte de Leicester éluda sa sentence. On trouve ici l'époque de la chambre des COMMUNES.

1266. CHARLES D'ANJOU détrône CONRADIN, roi de NAPLES & de SICILE. Conradin étoit petit-fils de Frédéric II; & Clément IV avoit donné son royaume au prince François, qui le fit décapiter.

1270. Mort de saint Louis en Afrique, où la dévotion des croisades l'avoit entraîné.

1273. RODOLPHE DE HABSBOURG, empereur. C'est l'origine de la grandeur de la maison d'AUTRICHE. Il dépouilla le roi de Bohême, Ottocar, & donna l'Autriche à un de ses fils.

1282. VÊPRES SICILIENNES. Tous les François furent massacrés en Si-

cile. PIERRE III, roi d'ARAGON, s'empara de ce royaume, qui fut séparé de celui de NAPLES.

EDOUARD I, roi d'Angleterre, reçoit l'hommage de l'ECOSSE. Ce fut l'effet de la violence jointe à une politique ambitieuse. PHILIPPE LE BEL confisqua & prit la Guienne sur ce prince. 1293.

Pontificat de BONIFACE VIII. Ce fut un émule d'Innocent III. Ses disputes avec PHILIPPE LE BEL font époque. 1294.

OTHMAN établit l'empire des TURCS, qui s'accrut rapidement sous ses successeurs. La maison OTHOMANE descend de lui. 1300.

ETATS GÉNÉRAUX en France, où les COMMUNES sont pour la première fois convoquées. L'assemblée nationale se déclara contre les prétentions énormes du pape, qui avoit 1302.

excommunié le roi & vouloit le dépoſer.

1306. ROBERT BRUCE délivre l'Ecosse du joug de l'Angleterre.

1308. Commencement de la république des SUISSES. La maiſon d'Autriche les opprimoit. Trois cantons donnèrent l'exemple d'une liberté, qui a été le prix d'une valeur héroïque.

1309. CLÉMENT V tranſère le ſaint ſiége à AVIGNON, où régnèrent ſept papes François.

1314. Mort de PHILIPPE LE BEL. Il affermit le trône; mais il commit beaucoup d'injuſtices. Le PARLEMENT fut fixé à Paris ſous ce règne.

1321. LE DANTE meurt. Après lui PÉTRARQUE & BOCACE perfectionnèrent la langue italienne. Les autres peuples n'avoient point de goût.

L'empereur LOUIS DE BAVIÈRE, excommunié par JEAN XXII. Cette grande querelle renouvela les anciens ſcandales. 1323.

EDOUARD II détrôné en Angleterre. Le fameux EDOUARD III, ſon fils, lui ſuccède. 1326.

PHILIPPE DE VALOIS, roi de France. Edouard III étoit plus proche parent du dernier roi, mais par les femmes. La loi SALIQUE triompha heureuſement. Les deux compétiteurs furent bientôt en guerre. L'Anglois gagna la bataille navale de l'ECLUSE en 1340, la bataille de CRECI en 1346; il prit enſuite Calais. 1328.

Bataille de POITIERS, où Jean, roi de France, eſt priſonnier des Anglois. La France, & Paris ſurtout devinrent un théâtre d'affreux déſordres. 1356.

La même année, l'empereur CHARLES

IV établit sept ELECTEURS par sa *bulle d'or*.

1368. PIERRE LE CRUEL, roi de Castille, détrôné par Henri de TRANSTAMARE, son frère naturel.

1370. CHARLES V (le Sage) chasse de France les Anglois, par le moyen de ses généraux, surtout de DU GUESCLIN. — Ce siècle est l'époque la plus brillante de la CHEVALERIE.

1379. Grand SCHISME D'OCCIDENT, après la mort de Grégoire XI. Ce furent quarante années de maux publics pour la religion & pour les peuples.

1380. JEANNE, reine de NAPLES, déposée par Urbain VI. Elle donna son royaume au duc d'Anjou, qui ne put s'y établir. Durazzo s'en étoit emparé.

La même année, mourut CHARLES V, un des plus grands rois qu'ait

qu'ait eu la France. Jamais elle ne fut auſſi malheureuſe que ſous le long règne de CHARLES VI, ſon fils.

JAGELLON ou ULADISLAS V, roi de POLOGNE. Il unit à cette couronne le grand duché de Lithuanie, & d'autres états qui lui appartenoient. 1386.

BAJAZET I, fils d'Amurath, ſultan des Turcs, aſſiége CONSTANTINOPLE. On traita, & il ſe retira. Mais ce terrible ennemi des chrétiens auroit enſuite anéanti l'empire grec, ſi on ne lui avoit ſuſcité un rival tel que TAMERLAN, qui le vainquit en 1402. 1390.

Bataille de NICOPOLIS, où SIGISMOND, roi de Hongrie, eſt défait par les Turcs. C'eſt le même Sigiſmond qui fut empereur en 1410, & qui fit aſſembler le fameux concile de Conſtance, où finit le grand ſchiſme. 1396.

1399. RICHARD II, détrôné en Angleterre par HENRI IV, dont le fils, Henri V, devint si redoutable à la France, par les guerres qu'il lui suscita.

Fin de la Table Chronologique.

COMME les principales puiſſances qui figurent dans l'hiſtoire générale des premiers ſiècles, & qui forment preſque tout le ſyſtême politique de l'Europe, ſont les papes, les rois de France, les empereurs d'Allemagne & les rois d'Angleterre, les tables chronologiques ſuivantes peuvent avoir une utilité particulière.

Les chiffres marquent l'année de la mort.

PAPES

LES PLUS CÉLÈBRES

Depuis GRÉGOIRE *II, juſques au grand ſchiſme.*

GRÉGOIRE II, appela en Italie Charles-Martel. 731

GRÉGOIRE III ſuivit le même plan de politique. 741

ZACHARIE décida que Pepin devoit être roi. 752

ETIENNE III obtint de Pepin la donation de l'Exarcat. 757

PAUL I, brouillé avec Didier, roi des Lombards. 767

ETIENNE IV appela Charlemagne contre les Lombards. 772

ADRIEN I reçut pompeusement ce prince à Rome, le ménagea toujours, & fut comblé de ses bienfaits. 795

LÉON III le couronna empereur. 816

ETIENNE V n'attendit point que Louis le Débonnaire confirmât son élection. 817

PASCAL I imita cette entreprise. Tous deux firent des excuses. 824

. . . . . .

GRÉGOIRE IV se joignit aux enfans rebelles de Louis. 844

SERGIUS II brava l'empereur Lothaire. 847

LÉON IV défendit Rome contre les Sarasins. 855

BENOIT III, élu malgré l'empereur. 858

NICOLAS I, très-entreprenant. Il s'érigea en juge du roi Lothaire, & de tous les évêques; il excommunia Photius, patriarche de Constantinople. 865

ADRIEN II prit parti contre Charles le Chauve 872

JEAN VIII prétendit donner l'empire à ce prince: il contribua à faire Boton roi de Provence. 882

ETIENNE VI couronna empereur le duc de Spolète. 891

. . . . . .

SERGIUS III déshonora le saint-siége, & eut malheureusement quelques imitateurs. 912

. . . . . .

JEAN X couronna empereur Bérenger. 928

. . . . . .

JEAN XII, pape à dix-huit ans. Il appela en Italie Otton le Grand,

& le couronna empereur; il se révolta ensuite. 963

LÉON VIII remplaça Jean XII, déposé. 965.

Plusieurs papes & antipapes: tout étoit désordre à Rome.

JEAN XV appela Otton III contre Crescentius; & se fit craindre de Hugues Capet. 996

GRÉGOIRE V couronna Otton III, & triompha d'un antipape, après avoir été chassé par Crescentius. Il cassa le mariage du roi Robert, & l'excommunia. 999

SILVESTRE II, c'est le fameux Gerbert, qui avoit invectivé contre Jean XV. 1003

. . . . . .

BENOÎT IX, scandaleux & chassé, déposé ensuite avec deux autres par les soins de l'empereur Henri III. 1048

LÉON IX. Il fit la guerre aux Normands qui s'établissoient en Italie:

il attaqua le patriarche Cérularius, & le ſchiſme des Grecs fut conſommé. 1054

. . . . . .

NICOLAS II, gouverné par Hildebrand, mépriſa les droits de l'empire. Il donna l'inveſtiture aux Normands, de ce qu'ils pourroient conquérir. 1061.

ALEXANDRE II, élu par le moyen d'Hildebrand, ſans l'aveu de la cour impériale. Il favoriſa Guillaume le Conquérant dans ſon entrepriſe contre l'Angleterre. 1073.

GRÉGOIRE VII, (Hildebrand) zélé pour la réformation du clergé; ennemi déclaré des couronnes. 1085.

VICTOR III ſuivit la querelle des inveſtitures. 1087.

URBAIN II prêcha la croiſade en France, après avoir excommunié le roi Philippe I. 1099

PASCAL II acheva la ruine de l'em-

pereur Henri IV, en excitant son fils à la révolte. 1118.

GÉLASE II. L'empereur Henri V lui opposa l'antipape Bourdin. 1119.

CALIXTE II excommunia de nouveau l'empereur. 1124

HONORIUS II excommunia Conrad, compétiteur de Lothaire pour l'empire. 1130.

INNOCENT II, en guerre avec Anaclet, qui disputoit la papauté. Il mit la France en interdit, parce que Louis le Jeune refusoit de reconnoître un évêque sacré à Rome. 1143

. . . . . .

EUGÈNE III, fugitif, réfugié en France. Il remua l'Europe pour une croisade, par le moyen de saint Bernard. 1153

ADRIEN IV donna l'Irlande à Henri II par une bulle; il obligea l'empereur Frédéric I de lui tenir l'étrier. 1159

ALEXANDRE III, chassé par l'antipape Victor, soutint saint Thomas de Cantorbery contre Henri II. Il déposa l'empereur, qui eut encore des querelles avec LUCIUS III & URBAIN III. 1181.

. . . . . .

GRÉGOIRE VIII suscita la croisade contre Saladin. 1187.

CLÉMENT III, de même. 1191.

CÉLESTIN III envoya un légat en Espagne casser le mariage d'Alphonse IX, roi de Léon. 1198.

INNOCENT III, terrible aux puissances; auteur de la croisade des Albigeois & de l'inquisition; plus maître à Rome qu'aucun pape. 1216.

HONORIUS III exigea de Frédéric II, que le royaume des deux-Siciles ne pût être uni à l'empire. 1227.

GRÉGOIRE IX persécuta Frédéric, & offrit l'empire à saint Louis. 1241.

INNOCENT IV, ennemi mortel de Frédéric, qu'il dépoſa dans le concile de Lyon. Il fit prêcher enſuite une croiſade contre l'empereur Conrad IV. 1254

ALEXANDRE IV, en guerre avec Mainfroi, pour le royaume de Naples. 1261.

URBAIN IV donna ce royaume. 1264.

CLÉMENT IV, auteur de la révolution, qui fit périr Conradin, roi de Naples. 1268.

GRÉGOIRE X confirma l'élection de Rodolphe de Habsbourg à l'empire, & l'excommunia enſuite. 1276.

. . . . . .

NICOLAS III, un des auteurs du complot contre Charles d'Anjou, roi de Naples. 1280.

MARTIN IV, favorable à Charles d'Anjou, donna le royaume du roi d'Aragon, Pierre III. 1285.

. . . . . .

CÉLESTIN V, dont le ſucceſſeur,

Caïétan, l'engagea à se démettre, en 1294, & le fit mourir en prison.

BONIFACE VIII (Caïétan). Il voulut détrôner Philippe le Bel, & imposer la loi aux couronnes. 1303.

BENOÎT XI leva l'excommunication de Philippe. 1304.

CLÉMENT V, dévoué à Philippe le Bel; destructeur des Templiers; fixé à Avignon. 1314.

JEAN XXII, célèbre par ses exactions, & par sa querelle avec l'empereur Louis de Bavière. Il acquit Bologne & trompa les Bolonois. 1334.

BENOÎT XII poursuivit la querelle avec Louis de Bavière. 1342.

CLÉMENT VI ordonna d'élire un autre empereur. Il profita des malheurs de Jeanne, reine de Naples, pour acheter Avignon. 1352.

INNOCENT VI. L'Angleterre, révoltée des taxes de la cour ponti-

ficale, lui refusa le tribut auquel s'étoit soumis le roi Jean. 1362.

URBAIN V, alla à Rome, & revint à Avignon. 1370.

GRÉGOIRE XI s'établit à Rome, & s'en repentit. 1378.

Grand schisme d'Occident.

ROIS DE FRANCE,

Depuis PEPIN, *jusqu'à* CHARLES VI.

JE commence cette liste à la seconde race, parce que dans la première, après Clovis, on ne voit que partages & confusion.

PEPIN LE BREF, grand Prince. 768.

CHARLEMAGNE, empereur ; le prodige de son siècle. 814.

LOUIS I (le Débonnaire), empereur, foible & malheureux. 840.

CHARLES II (le Chauve), empereur, ambitieux sans mérite. 877.

LOUIS II (le Begue) dépouillé en partie par les seigneurs. 879.

LOUIS III & CARLOMAN, dépouillés de même. 884.

CHARLES le Gros, empereur, incapable de régner. 888.

EUDES (grand-oncle de Hugues Capet), préféré à Charles le Simple. 898.

CHARLES III (le Simple) sans pouvoir, détrôné en 922.

RAOUL, par élection; il prodigua les fiefs. 936.

LOUIS IV (d'Outremer) battu par ses vassaux. 954.

LOTHAIRE, presque sans domaine. 986.

LOUIS V (le Fainéant). 987.

Fin de la seconde race.

RACE

DES CAPÉTIENS.

HUGUES CAPET, prince habile. 996.

ROBERT, bon & foible. 1031.

HENRI I, aussi foible. 1060.

PHILIPPE I, mépriſé, parce qu'il n'eut aucune part aux grands événemens de ſon règne. 1108.

LOUIS VI (le Gros) acquit de l'autorité. 1137.

LOUIS VII (le Jeune), imprudent, malheureux par ſa croiſade & par ſon divorce. 1180.

PHILIPPE II (Auguſte), ambitieux, politique & puiſſant. 1223.

LOUIS VIII, croiſé contre les Albigeois. 1226.

LOUIS IX (Saint), admirable en pluſieurs choſes. 1270.

PHILIPPE III (le Hardi), prince médiocre. 1285.

PHILIPPE IV (le Bel). Son règne doit être étudié. 1314.

LOUIS X (Hutin) très-dur. 1316.

PHILIPPE V (le Long) manqua de temps. 1322.

CHARLES IV (le Bel). 1328.

PHILIPPE VI (de Valois), malheureux contre les Anglois. 1350.

JEAN. Il penſa perdre la France. 1364.

CHARLES V (le Sage) reſtaurateur du royaume. 1380.

CHARLES VI. 1422.

EMPEREURS D'ALLEMAGNE,

Jusqu'à WENCESLAS.

LA maison de France perdit l'empire, & le royaume d'Allemagne, à la mort de l'empereur Louis IV, en 912. Les Allemands élurent pour roi CONRAD, duc de Franconie, qui eut pour successeur

HENRI I, (l'Oiseleur), duc de SAXE. 936.

OTTON I (le Grand), fils de Henri, couronné par Jean XII; imitateur de Charlemagne. 973.

OTTON II, fils d'Otton I. 983.

OTTON III, fils du précédent. 1001.

HENRI II, de la même maison. 1024.

CONRAD II, de FRANCONIE. 1039.

HENRI III, fils du précédent. 1056.

HENRI IV, fils de Henri III. 1106.

HENRI V, fils de Henri IV. 1125.
LOTHAIRE, de Suplenbourg. 1137.
CONRAD III, de SOUABE. 1152.
FRÉDÉRIC I (Barberousse), neveu de Conrad. 1190.
HENRI VI, fils de Frédéric. 1197.
PHILIPPE, même maison. 1208.
OTTON IV, de Brunswick. 1212.
FRÉDÉRIC II, fils de Henri VI. 1250.
GUILLAUME, de Hollande. 1256.
RODOLPHE, de HABSBOURG. 1291.
ADOLPHE, de Nassau. 1298.
ALBERT I, d'Autriche. 1310.
HENRI VII, de Luxembourg. 1313.
LOUIS V, de Bavière. 1343.
CHARLES IV de Moravie. 1378.
WENCESLAS, fils de Charles IV. 1400.

ROIS D'ANGLETERRE,

Depuis la conquête des Normands, jusqu'à Henri V.

GUILLAUME I (le Conquérant). 1087.

GUILLAUME II (le Roux), méchant roi. 1110.

HENRI I, usurpateur habile. 1135.

ETIENNE, autre usurpateur, moins heureux. 1154.

HENRI II (Plantagenet), très-puissant, mais malheureux par la dispute sur les immunités ecclésiastiques. 1189.

RICHARD I, guerrier sans prudence. 1199.

JEAN (Sans-terre), dépouillé par Philippe-Auguste; assujetti par les seigneurs; vassal volontaire du pape. 1216.

HENRI III, dévot foible, jouet des seigneurs. 1272.

EDOUARD I, politique & entreprenant, vainqueur de l'Ecosse. 1307.

EDOUARD II, esclave de ses favoris; détrôné par sa femme & par son fils. 1327.

EDOUARD III. Règne glorieux, funeste à la France. 1377.

RICHARD II, dépose & assassiné. 1399.

HENRI IV, usurpateur, avec du mérite, père de Henri V, qui se fit couronner roi de France. 1413.

Fin des Tables Chronologiques.

OBSERVATIONS PRÉLIMINAIRES.

Sur l'établiſſement des Barbares dans l'empire romain.

PARMI tant de révolutions ſanglantes qui ont changé la face du monde, il n'en eſt aucune plus digne de fixer les regards de la politique, & même de la philoſophie, que celle qui a renverſé l'empire romain, & élevé ſur ſes ruines les monarchies de l'Europe. La gloire, la grandeur, les forces, les lumières de cet empire fameux, tout périt en peu de temps. Des barbares inconnus ou mépriſés détruiſent l'ouvrage des ſiècles, l'ouvrage d'une infinité de héros & de génies immortels. Ils triomphent de Rome, s'em-

La ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions.

parent de ſes provinces, en font des états indépendans, y établiſſent leurs lois & leurs préjugés avec leur puiſſance. Les cauſes & les effets d'un événement ſi mémorable fourniroient matière à pluſieurs volumes: je vais les réunir en un ſeul tableau, me bornant à quelques réflexions utiles, & ne cherchant dans l'hiſtoire que ce qui peut éclairer la raiſon & inſpirer la ſageſſe.

Cette révolution s'explique par les cauſes morales.

Le nom romain nous en impoſe. Peu s'en faut que nous ne gémiſſions ſur les ruines de l'empire, que nous n'abhorrions ſes deſtructeurs comme des monſtres également vils & déteſtables. Mais le coloſſe qui écraſoit les nations & qui s'étoit formé de leurs débris, doit-il donc nous intéreſſer davantage que les peuples dont le ſang coule dans nos veines? Les Honorius, les Arcadius, & les héritiers de leur lâcheté & de leur ſtupide impru-

lence, ſont-ils plus dignes de notre vénération que les Alaric, les Ataulfe, les Clovis, les Odoacre, les Théodoric, les Totila, les Alboin, les Autharic, &c? Le joug des empereurs valoit-il mieux que celui des nouveaux fondateurs de monarchies? Enfin ne doit-on pas regarder les victoires & l'établiſſement fixe des barbares comme une ſuite des cauſes morales, dont l'influence produit tôt ou tard l'élévation & la chute des empires? Nous en jugerons par l'hiſtoire. Retournons un moment ſur nos pas; rappelons-nous quelques idées importantes, éparſes dans la première partie de cet ouvrage: elles ſont le germe des conſéquences qui nous reſtent à développer.

Comment les Romains avoient acquis leur empire.

C'eſt à ſes mœurs, autant qu'à ſa politique & à ſes armes, que Rome étoit redevable de ſa fortune. La nobleſſe des ſentimens, l'amour de la liberté & de la patrie, la paſſion de la

gloire, la constance invincible dans les travaux, le mépris des dangers & de la mort, l'obéissance aux lois, & surtout la discipline militaire, avoient étendu & cimenté ses conquêtes. Ses injustices mêmes étoient revêtues d'une certaine majesté brillante, & le *peuple roi* faisoit respecter sa tyrannie.

Comment & à quel point ils se corrompirent.

Les richesses produisirent à Rome ce qu'elles ont produit par-tout : le luxe corrompit les mœurs, & l'ambition des grands acheta les suffrages de la multitude; la liberté s'éteignit dans le sang des citoyens; les guerres civiles ne se calmèrent que par la domination d'un maître; l'intérêt fit des courtisans, & la force des esclaves; les légions devinrent les instrumens du despotisme, & se crurent en droit de disposer de la souveraineté; les prétoriens, toujours vendus au plus offrant, se jouèrent de la vie des princes comme des lois de la république; en un mot,

sous

ſous la forme de l'ancien gouvernement, on vit régner le crime & les abus les plus monſtrueux. Un ſénat avili, des magiſtrats ſans autorité ou ſans honneur, des troupes ſans frein, un peuple lâche, opprimé & inſolent, s'abandonnèrent à tous les déſordres. L'air de la cour auroit ſuffi pour infecter la nation: la débauche, la ſcélérateſſe, & preſque tous les vices, étoient ordinairement ſur le trône.

Quelques grands hommes, parvenus au rang ſuprême, retracèrent l'image des vertus antiques. Rome ſembla renaître: mais telle que ces malades qu'on a tirés des bords du tombeau, ſans extirper le principe de mort attaché à leur ſubſtance, ſa rechute fut affreuſe dès que les ſources de la corruption ſe rouvrirent.

Quelques grands empereurs ne remédierent au mal qu'en paſſant.

Les armées, qui créoient des princes pour en extorquer d'immenſes largeſſes, & qui les maſſacroient pour ex-

Licence affreuſe des ſoldats.

torquer les mêmes ſommes de leurs ſucceſſeurs, en vinrent à ce point de licence, où le nom de diſcipline eſt un ſignal de révolte. Ce n'étoient plus les ſoldats, c'étoient les oppreſſeurs de la patrie; ce n'étoient plus des citoyens armés pour la défenſe commune, c'étoient des brigands effrénés & inſatiables de rapines. Encore avoit-on enrôlé parmi eux un grand nombre de ces barbares, dont les compatriotes & les frères venoient fondre ſur les provinces. Les ennemis trouvoient juſques dans les légions des hommes empreſſés à les recevoir.

Vices & misère du peuple.

Tandis qu'une milice dangereuſe gardoit ou ruinoit les frontières, le peuple dans les capitales, loin de la guerre qu'il ne connoiſſoit plus, ignoroit preſque également le travail, ſi néceſſaire au maintien des mœurs. Indigent & oiſif, il vivoit des diſtributions, des prodigalités, qu'une mau-

vaiſe politique avoit établies pour capter ſa bienveillance. Il exigeoit *du pain & des jeux*, non comme le ſalaire ou le ſoulagement de ſes ſueurs, mais plutôt comme le fruit & l'aliment de ſes vices; prêt à ſe révolter quand les beſoins de l'état empêchoient de lui payer ce tribut. L'Italie, changée en jardin par un faſte aſiatique, refuſoit de nourrir ſes habitans. Qu'un malheur fît manquer les flottes d'Afrique & de Sicile, malheur fréquent au milieu des troubles & des guerres : le peuple ne reſpiroit que ſéditions. Qu'un ennemi parût aux portes de la ville : le peuple ne ſavoit ni obéir ni combattre. Rome n'avoit plus de Romains.

État déplorable de l'occident, après la fondation de Conſtantinople.

Quand Conſtantin eut fondé ſa nouvelle capitale, & que, par un orgueil imprudent, il y eut attiré preſque toutes les richeſſes de l'état, l'occident épuiſé tomba dans une eſpèce d'anéantiſſement. On aſſure néanmoins qu'au

tems de la prise de Rome par Alaric, le revenu de plusieurs familles montoit au-delà de quatre millions de notre monnoie, & que les familles du second ordre avoient au moins un million de rente. En rabattant même beaucoup de ce calcul, c'est une preuve évidente que le petit nombre dévoroit la substance de la nation; qu'un luxe abominable multiplioit sans cesse les crimes, agravoit sans cesse la misère; & que les provinces étoient la proie des courtisans, des magistrats & des financiers?

Brigandages publics.

En effet, l'histoire ne présente qu'un tableau de concussions & de brigandages. Le fameux impôt du chrysargire, établi sur les choses les moins susceptibles de taxe, sur la mendicité même en quelque sorte, flétrit la mémoire de Constantin. Plusieurs lois, en particulier celles des imbécilles enfans de Théodose, parurent mettre un

frein à l'injuſtice. Mais les lois n'étoient plus que des paroles mépriſées : jamais l'injuſtice ne fut plus criante ni plus impunie. Les miniſtres, les femmes, les eunuques, les valets de cour, ſacrifioient tout à leurs paſſions, ſous le nom ſacré de la puiſſance impériale : ce nom n'annonçoit que tyrannie.

Qu'on réfléchiſſe ſeulement ſur deux points d'hiſtoire inconteſtables. Dans un eſpace de cinquante ans, après Alexandre Sévère, plus de cinquante céſars ou auguſtes ſont proclamés, ſont égorgés par les gens de guerre, auſſi prompts à la révolte & au meurtre qu'indifférens pour la gloire & pour l'état. D'un autre côté, l'infâme trahiſon devient une des principales reſſources du gouvernement. On envoie des aſſaſſins contre les princes étrangers dont on craint les armes : on les attire même dans le piège par les dehors de l'amitié, & l'hoſpitalité eſt homicide ;

Révolutions continueiles.

Trahiſons employées contre les barbares.

l'hoſpitalité, autrefois ſi ſainte parmi les Romains! l'hoſpitalité, que les barbares exerçoient avec une franchiſe généreuſe! Le règne de Valens fournit deux exemples de rois ainſi maſſacrés au ſortir de table. Étrange manière d'arrêter les entrepriſes de ces peuples conquérans, tandis qu'on n'avoit pas honte de leur payer des tributs, & d'acheter la paix en leur faiſant deſirer la guerre!

Plus de vertu ni d'honneur.

Faut-il donc s'étonner que la vertu & l'honneur diſparoiſſant à la cour, dans les armées, dans les emplois, un peuple malheureux & avili ne conſervât que le nom ſeul de Romain; que ce nom, devenu commun à tous les ſujets de l'empire, ne réveillât dans aucun les ſentimens de l'ancienne Rome; que les eſprits, autrefois ſi ardens pour les intérêts publics, ne s'enflammaſſent que pour des factions de cochers & pour des querelles de théologie; enfin, que

les haines de religion, achevant d'éteindre le patriotisme, devinssent une des principales causes de la ruine qui se préparoit ?

Le christianisme étoit heureusement monté sur le trône. Par lui la vérité devoit bannir les erreurs, & la vertu triompher des passions; par lui une charité universelle devoit unir les hommes en dieu, dont la bonté même & la miséricorde sans bornes leur étoient proposées pour modèle. Mais cette religion ne les rendoit point impeccables. Ils pouvoient, en s'éloignant de ses maximes, la faire servir de prétexte aux excès les plus pernicieux. Si les chrétiens devenoient persécuteurs, après avoir signalé leur foi sous le glaive des persécutions, une guerre intestine alloit déchirer le corps politique, & ouvrir de toutes parts les brèches par où les ennemis du dehors pénétreroient dans son sein. C'est ce qui arriva.

Haines de religion, après l'établissement du christianisme.

Violences contre les païens.

Conſtantin n'avoit point entrepris de forcer les conſciences des idolâtres, quelque penchant qu'il eût au deſpotiſme. Comment auroit-il imaginé que les Romains fléchiroient le genou devant la croix, à moins que la perſuaſion ne leur en fît adorer intérieurement le myſtère ? C'étoit beaucoup que le vrai dieu eût des autels, & que l'évangile fût prêché dans le Capitole. Quelques empereurs ſuivirent ce ſyſtême de modération. Mais le zèle impatient, auquel la paſſion peut ſe mêler avec tant d'adreſſe, ſe prévalut enfin de la faveur. On inſulta publiquement les dieux de Rome, on briſa leurs ſtatues, on vexa leurs partiſans. Des lois pénales foudroyèrent bientôt l'ancien culte ; la peine de mort fut prononcée contre des ſacrifices auparavant preſcrits par les lois ; le ſénat vit abattre l'autel de la Victoire, cet autel ſi cher à la nation ; & quoique le nombre des païens fût

encore très-considérable, quoique l'empire n'eût point assez de force contre un déluge d'ennemis, le gouvernement exclut des emplois & de la milice quiconque ne suivoit pas la religion du prince, c'est-à-dire, coupa, en quelque sorte, les têtes & les bras dont il falloit tirer du secours.

De-là les reproches, les injures, les haines mutuelles, si propres à exciter le fanatisme. De-là les factions pour ou contre les nouveaux augustes, selon qu'on se les figuroit ou favorables ou contraires au parti dont on étoit zélateur. De là ce mécontentement des païens porté à un tel excès, que l'invasion de Radagaise en Italie, à la tête de deux cent mille Goths (l'an 405), fut pour eux un sujet de joie éclatante, comme si les dieux étoient venus en personne venger leurs autels. En un mot, les païens accusoient le christianisme de tous les désastres de l'em-

De-là les discordes & le fanatisme.

pire; les chrétiens assuroient que les restes du paganisme attiroient les fléaux du ciel; les uns & les autres, moins occupés du salut commun que de leurs querelles religieuses.

Les chrétiens eux-mêmes divisés entre eux.

Pour comble d'infortune, des haines encore plus funestes divisoient cruellement les disciples de Jésus-Christ. Cet esprit contentieux que saint Paul avoit réprouvé, devint presque l'esprit général. Les sectes pullulèrent, se combattirent. Chacune vanta ses apôtres; chacune donna ses sophismes pour des oracles divins; chacune se prétendit dépositaire de la foi, & s'efforça d'entraîner la multitude sous ses drapeaux. La discorde régna dans l'église. Les évêques anathématisèrent les évêques; les violences accompagnèrent les argumens, & la folie des princes attisa un feu qui causoit tant de ravages. Ils firent les théologiens; ils voulurent commander aux opinions, ils punirent ceux

Empereurs théologiens & persécuteurs.

qu'ils ne pouvoient pas convaincre. Les lois contre les idolâtres enveloppèrent bientôt les hérétiques. Mais ce qu'un empereur proscrivoit comme hérésie, étoit dogme pour un autre empereur : ainsi la persécution irritoit tour à tour les divers partis, sans jamais produire de bien ; puisque même en poursuivant l'hérésie, elle rendoit la catholicité moins triomphante qu'odieuse.

Le clergé prenant trop d'empire.

Qu'arriva-t-il ? le clergé déjà puissant à la cour, & encore plus parmi le peuple, commença dès lors à perdre le respect que la religion inspire pour l'autorité souveraine. J'en supprime les exemples trop connus. Nous appellerions aujourd'hui libelles séditieux quelques écrits de personnages illustres, dont les fanatiques citent les noms avec audace, en se déchaînant contre les puissances ; mais dont ils oublient les vertus, pour s'autoriser de leurs fautes. L'animosité d'un grand nombre de pas-

Acharnement des sectes.

teurs embrâſant la fougue populaire, on méconnut & prince & patrie, & lois & devoirs; on fut arien, donatiſte, priſcillianiſte, neſtorien, eutychien, monothélite, &c. On ceſſa d'être citoyen; ou plutôt on fut l'ennemi mortel des citoyens, dont on condamnoit les opinions. Au lieu que les anciens Romains terminoient toutes leurs diſputes ſur les droits les plus précieux, dès qu'un ſignal de guerre leur annonçoit les dangers de la république; cette rage inouie de s'acharner les uns contre les autres, ſur des matières où il falloit s'en rapporter au jugement de l'égliſe, ne ſe rallentit jamais au milieu des plus terribles déſaſtres. Autant de ſectes, autant de partis dans l'état, dont les haines réciproques conſpiroient à en ſapper les fondemens. C'eſt probablement ce qui avoit inſpiré à Julien la fureur d'abolir le chriſtianiſme. Aveugle ſur un objet ſi eſſentiel, il ne penſoit

qu'à l'abus qu'on faisoit du dogme, sans voir que la morale chrétienne condamnoit expressément cet abus, & que les meilleurs citoyens devoient se former à l'école de l'évangile, puisqu'on y apprenoit la pratique de tous les devoirs.

Mauvaises lois de Théodose & de ses fils.

Les vices du gouvernement fortifièrent de jour en jour ces principes de destruction. Théodose lui-même manqua de sagesse. Il permit les voies de fait aux catholiques, contre les hétérodoxes qui s'assembleroient dans des maisons particulières. Il déclara les manichéens dignes de mort : on se crut en droit de les tuer comme des proscrits ; & l'empereur enfin fut obligé de défendre, sous peine de mort, les meurtres occasionnés par sa loi. Ses deux fils Arcadius & Honorius hâtèrent par leur superstition, par la méchanceté de leurs favoris, les ravages du torrent qui menaçoit depuis long-temps l'empire ébranlé.

Les barbares, bien supérieurs aux Romains de ce temps-là.

Sans doute, ils méritoient le nom de barbares, ces peuples du nord armés contre les Romains. Ne respirant que combats & rapines, ils cherchoient un climat plus doux, des terres plus fertiles que leurs forêts & leurs montagnes; le droit de l'épée faisoit leur titre, & ils l'exerçoient sans remords comme le droit de la nature. Mais que ces barbares, dont je suis bien éloigné de vouloir faire le panégyrique, étoient redoutables & supérieurs aux nations policées qu'ils attaquoient! Avec des mœurs simples & dures, ils ignoroient jusqu'au nom de la mollesse; tout suffisoit à leur extrême frugalité; leurs corps endurcis par les travaux sembloient inaccessibles à la douleur; la guerre étoit, pour ainsi dire, leur élément: ils se faisoient un jeu des périls, & affrontoient la mort avec les signes de l'alégresse; libres & ennemis de la contrainte, ils n'en étoient pas moins

attachés à leurs chefs, parce qu'ils choisissoient les plus dignes de leur commander. Une valeur féroce, quoi qu'on en dise, n'étoit point leur unique vertu. Nous avons la peinture des mœurs germaniques tracée par un historien philosophe : nous y voyons la sainteté du mariage, une généreuse hospitalité, la haine des vices corrupteurs, plusieurs traits respectables de sagesse, auxquels il ne manque, pour faire un peuple solidement vertueux, que la culture de la raison qui conduit aux vrais principes de la vie sociale. L'histoire ne dépose-t-elle pas que les Huns mêmes, ces brigands sauvages, gardoient inviolablement leur parole ? Ajoutons que les Francs, les Goths, & plusieurs autres barbares, tantôt en combattant les Romains, tantôt en leur vendant leurs services, avoient acquis des idées & des connoissances; & que leur mépris pour un peuple dont ils exigeoient

des tributs, démontre assez qu'ils avoient sur lui les avantages qui assurent les conquêtes. Leurs princes conquérans furent de grands hommes ; ces grands hommes, avec des forces terribles, attaquèrent de foibles ennemis : le courage & la politique des vainqueurs, les vices & les fautes des vaincus, expliquent la révolution.

Les Vandales sous Genséric.

On frémit à la lecture des barbaries que commirent dans la Gaule, & ensuite au-delà des Pyrénées, les Vandales, les Alains & les Suéves, premiers conquérans de l'Espagne. Cependant, à peine maîtres du pays, on les voit adoucir leur férocité, cultiver la terre, dissiper les alarmes des habitans, & ramener, par leur réputation de justice & de clémence, ceux que la terreur avoit mis en fuite. Quelques années après, on voit Genséric, roi des Vandales, préférant à l'Espagne une conquête plus utile, enlever l'Afrique

aux Romains autant par sa prudence que par sa valeur; créer tout d'un coup une marine formidable, lui qui n'avoit pas un vaisseau; se maintenir en grand politique, négocier & combattre avec le même succès; en un mot, triompher de l'empire jusqu'à la mort, par les moyens que Rome employa si heureusement dans les premiers siècles.

Alaric & les Visigoths.

Alaric, roi des Visigoths, se montre encore plus admirable en Italie. Les perfidies multipliées de la cour d'Honorius l'irritent, sans pouvoir le rendre ni perfide ni cruel. Il réclame la foi des traités; il se venge en héros conduit par l'honneur. Deux fois il a épargné Rome: forcé enfin de la prendre (en 410), il n'oublie rien pour diminuer les horreurs de la vengeance; il ordonne de respecter les femmes, les églises, de ménager le sang des vaincus; il sauve la vie à une foule de Romains. Après sa mort, Ataulfe, son successeur, hé-

ritier de ſes nobles ſentimens, ami de la paix, va s'établir au-delà des Alpes vers les Pyrénées, & mérite la main de Placidie par ſes vertus. La modération ſeule d'Ataulfe étoit un gage de la puiſſance des Viſigoths.

Attila, grand homme à pluſieurs egards.

Ce fier Attila, qui pénètre enſuite au cœur de l'empire d'occident, après avoir fait trembler Théodoſe II dans Conſtantinople; Attila, dont ce prince avoit voulu ſe défaire par un meurtre, & qui lui avoit pardonné, en lui reprochant d'être un eſclave perfide; Attila, qui, enrichi de dépouilles, avoit reçu les ambaſſadeurs romains avec une fière ſimplicité, prenant un repas frugal ſur de la vaiſſelle de bois, & les faiſant ſervir en vaiſſelle d'or; Attila, qui ſe laiſſa fléchir par un ſaint pontife au moment de ſaccager Rome; également habile, brave & puiſſant, devenu la terreur du fameux Aétius, par lequel il avoit été une fois vaincu; Attila,

lis-je, auroit détrôné sans peine Valentinien III, s'il n'eût mieux aimé l'avoir, comme Théodose, pour son tributaire.

La conquête de l'Italie étoit réservée au chef des Hérules, Odoacre; digne d'y fonder un royaume, puisqu'il y ramena la paix, la sécurité, le bonheur, inconnus depuis long-temps sous les empereurs romains. Un nouveau conquérant vient le dépouiller; mais heureusement pour les peuples, c'est Théodoric, prince au-dessus de tout éloge par la sagesse du gouvernement, par l'amour du bien public, par les vues d'une prudence consommée, par le choix de ses ministres, de ses généraux, par tout ce qui rend un souverain cher à ses sujets, & respectable à ses ennemis. Les Trajan, les Antonins, devoient donc renaître dans un Ostrogoth, tandis que leurs successeurs étoient l'opprobre de l'empire, & le jouet des

Odoacre & Théodoric, conquérans de l'Italie.

barbares ! La nation gothique devoit donc effacer la gloire du nom romain, après avoir cent fois ravagé les provinces de l'empire ! Ainſi les peuples ſe forment, s'élèvent, fleuriſſent, dégénèrent, tombent, diſparoiſſent ſucceſſivement ; & toutes ces viciſſitudes ont leurs cauſes, que l'étude réfléchie de l'hiſtoire peut découvrir.

Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Juſtin.

Un ſeul trait peint quelquefois les hommes. Odoacre & Théodoric, ariens, protégèrent équitablement les catholiques. *Nous n'avons*, diſoit le dernier, *aucun empire ſur la religion, parce qu'on ne peut forcer la croyance.* L'empereur Juſtin, au contraire, fulminoit de nouveaux édits contre les hétérodoxes, ſans voir qu'en affoibliſſant beaucoup l'empire, il fourniſſoit au roi d'Italie une raiſon de traiter les catholiques avec la même rigueur. Théodoric indigné l'en menaça, & peu s'en fallut que les Italiens ne perdiſſent un des

plus grands avantages que la sagesse de ce prince leur procuroit. Tant il importe au bien de la religion de ne pas irriter ses adversaires.

Clovis & les Francs.

Les Francs, moins éclairés que les Goths, étoient, sans doute, plus barbares. Mais Clovis réunissoit dans sa personne toutes les qualités propres à étendre & à cimenter les conquêtes. Héros politique, il sut faire servir à ses desseins la religion ainsi que les armes. Et pourquoi la Gaule embrassa-t'elle son joug avec ardeur, sinon parce qu'il le rendit aussi désirable que celui des Romains étoit odieux? Des barbares désirés, reçus comme les vengeurs des nations soumises par leurs armes! Rien ne prouve mieux l'horreur qu'inspire la tyrannie.

Révolution passagère sous Justinien.

L'empire se relève en apparence sous Justinien. Les Vandales, amollis & corrompus au sein du luxe, succombent & sont chassés d'Afrique; les Goths,

quoiqu'ils aient pour prince un autre Théodoric dans Totila, sont vaincus & chassés d'Italie. Cette révolution passagère fut uniquement l'ouvrage de deux grands hommes, qui eurent besoin, on peut le dire, de triompher des vices du gouvernement, avant de triompher des barbares. Bélisaire, sans troupes, sans argent, étoit même réduit à errer en fugitif devant Totila. Et si Narsès eût été moins courtisan, s'il n'eût profité de sa faveur pour se ménager tous les moyens de réussir, Totila n'auroit point eu de vainqueur.

Fautes énormes de cet empereur.

Quand on voit Justinien payer des pensions immenses aux Perses, aux Huns, aux Turcs, aux Abares, &c.; s'épuiser par un nombre prodigieux de vains édifices; ruiner ses provinces par des impôts accablans; employer Bélisaire dans les besoins, sans lui donner de secours, & le disgracier après les plus grands services; se déclarer par-

tisan d'une des factions du cirque, & armer par cette honteuse imprudence la rage sanguinaire des factions; s'ériger en docteur de l'église, ou plutôt en juge de la foi, au milieu des calamités de la guerre; dépeupler des pays entiers en persécutant les hétérodoxes, & tomber ensuite dans l'hérésie pour persécuter les catholiques; entasser dans le code & le digeste une infinité de lois, qui lui survécurent à peine; & changer lui même perpétuellement ces lois par des *novelles* minutieuses & vénales; quand on examine, dis-je, ses actions & ses monumens; on se défie, avec justice, des éloges que lui ont prodigués les jurisconsultes; on prévoit avec certitude que son règne sera suivi de fatales révolutions.

Les Lombards établis en Italie.

Elles commencent déjà sous Justin II, son successeur. Les Italiens, qui, par zèle de la catholicité, s'étoient dérachés des rois ostrogoths, dont les lois équi-

tables reſpectoient leurs dogmes & leurs fortunes, s'en étoient repentis d'abord ſous le poids d'un gouvernement plus dur. Les intrigues de la cour de Conſtantinople contre Narsès leur procurèrent le changement qu'ils déſiroient. Alboin parut à la tête des Lombards, s'empara aiſément de preſque toute l'Italie, y fit aimer ſa domination pleine de bonté & de juſtice. Il eut de ſages ſucceſſeurs qui régnèrent par les lois. Cette belle contrée gagna toujours, en paſſant de l'empire des auguſtes ſous celui des barbares, ſi témérairement mépriſés.

Héraclius ſe conduit mal en orient.

Il ne reſte qu'à jeter un coup-d'œil ſur l'orient, pour être pleinement convaincu du principe des révolutions inévitables que j'examine. Tandis que l'empereur Héraclius flétrit l'éclat de ſes victoires ſur les Perſes, en ſe livrant à un ſtupide repos, dont il ſe réveille ſeulement pour les rêveries du monothéliſme;

monothéliſme ; tandis que par ſon *ecthèſe* il prétend régler le dogme, & provoque les théologiens à de nouvelles diſputes ; Mahomet réunit les Arabes ſous ſes lois, en fait un peuple de héros, & manie ſi adroitement les reſſorts du fanatiſme, que ſes ſujets, humblement ſoumis à l'abſurdité de ſes oracles, ſont des guerriers invincibles contre leurs voiſins. Avec une poignée de muſulmans, il porte le premier coup à l'empire, il écraſe une armée nombreuſe d'Héraclius. Abubéker & Omar, ſes deux premiers ſucceſſeurs, pauvres, vertueux, prudens, intrépides, volent de conquêtes en conquêtes. La Méſopotamie, la Syrie, la Paleſtine, l'Égypte, l'Afrique, outre le grand royaume des Perſes, ſubiſſent en peu d'années la loi des Arabes. Exemple unique, où la ſupériorité de conduite n'éclate pas moins que la ſupériorité de valeur.

Mahomet & les Arabes.

Leur conduite par rapport aux chrétiens.

Ces guerriers, quelquefois représentés comme des monstres insatiables de sang, offroient toujours l'alternative, ou de leur payer tribut, ou d'embrasser leur religion. En prenant le second parti, on étoit sûr de partager leurs avantages; en prenant le premier, on étoit sûr d'un traitement modéré. Qu'est-ce que la politique lâche & cruelle des empereurs pouvoit opposer à de pareils moyens d'agrandissement, soutenus par tout ce qui donne la victoire? Si les musulmans n'avoient pas éprouvé à leur tour le poison des richesses & de la grandeur, & la manie de l'esprit de secte, le monde connu auroit été totalement englouti, peut-être, dans leur empire.

Tous les barbares devoient vaincre les Romains.

Corruption & foiblesse, d'une part; de l'autre, bravoure, vigueur, activité & politique: ce sont les causes les plus sensibles de l'établissement des barbares sur les ruines des Romains.

Les détails en ce genre ne finiroient point. Les fautes des princes, les crimes de la cour, les trahisons des généraux, les séditions du peuple, les traits de noirceur, de lâcheté & de bassesse, sont innombrables. Sans doute, les barbares étoient moins indignes de régner; puisque depuis le Tage jusqu'à l'Euphrate, tous les peuples respirèrent, quand la puissance romaine cessa de les accabler de son poids.

Mais quelque nécessaire que fût cette révolution, on doit regarder comm un malheur qu'elle ait été faite par des barbares. Observons-en les effets relativement aux lois, au gouvernement, aux mœurs, à l'esprit humain & à la religion. Nous trouverons de quoi gémir sur l'humanité, qui rarement sort d'un abîme sans retomber dans un autre.

Tristes effets de la révolution.

Les lois romaines, quoique mélangées d'abus, surtout depuis Constantin,

Les lois romaines tombent.

étoient en général les meilleures que la raiſon eût produites. Le grand Théodoric les adopta ; & ſon génie, ſecondé par Caſſiodore, ſaiſit ce moyen de rendre ſa domination plus douce & plus reſpectable en Italie. Mais ſon exemple fut très-peu ſuivi. Chindaſuinthe, l'un des rois viſigoths d'Eſpagne, proſcrivit ces lois comme trop hériſſées de difficultés, comme trop ſubtiles pour la prompte déciſion des affaires. Les autres peuples jugèrent vraiſemblablement de même en les rejetant ; & il faut avouer que la ſimplicité des lois germaniques convenoit mieux à des hommes ſimples, ignorans, à des guerriers également incapables d'application & de contrainte.

Abus des lois barbares.

Les lois barbares régnèrent donc preſque par-tout ; les déſordres régnèrent avec elles. Douces en apparence, puiſqu'elles épargnoient la vie des malfaiteurs, elles manquoient le but de la

législation en ne réprimant point assez le crime. Permettre de racheter le meurtre à prix d'argent ; n'est-ce pas dire au riche qu'il peut impunément se souiller de meurtres ? La preuve du duel, établie pour décider les procès, ne réduisoit-elle pas tout au droit du plus fort ? Les absurdes épreuves du fer, de l'eau, de la croix, ne changeoient-elles pas la justice en tours de force & d'adresse ? On trouve ces énormes abus jusques dans les lois lombardes, si pleines d'ailleurs d'équité & de sagesse, qu'elles se maintinrent en Italie après l'expulsion du peuple qui les y avoit apportées. Tel est l'empire de la coutume sur la raison même.

Si les conquérans n'adoptèrent pas les lois des vaincus, ils eurent assez de prudence pour leur en laisser l'usage. Le Romain en Italie, en Gaule, en Espagne, fut d'abord jugé par les lois romaines. Mais, outre qu'il devoit

Mélange dangereux de ces deux espèces de lois.

avec le temps devenir Lombard, François, Visigoth, par le mélange des peuples, ce contraste de lois occasionna nécessairement de nouveaux désordres, dès que l'autorité perdit de vue les premiers principes. La législation, loin de se perfectionner, se montra de jour en jour plus mauvaise & plus ténébreuse. Ce qui doit faire le bonheur de la société contribua donc aussi à son malheur.

Gouvernement des barbares, beau en apparence.

Il faut convenir néanmoins que la forme du gouvernement des barbares intéresse le cœur humain. Au lieu de ce despotisme qu'exerçoient les empereurs, on voit ici la liberté assise à l'ombre du trône. Les assemblées nationales balancent avec le prince les droits de la nation. Les lois auxquelles tous doivent se soumettre, sont l'ouvrage de tous, ou paroissent munies du consentement de tous. Jamais les barbares ne regardèrent les rois que comme des généraux

ou comme les chefs du gouvernement. Auſſi la couronne, parmi eux, ne fut-elle jamais tellement héréditaire, qu'un père pût la tranſmettre de droit à un fils incapable de la porter.

Ne nous laiſſons point éblouir par des apparences trompeuſes. Cette forme de gouvernement qui paroît la plus digne de la nature, qui ſeroit excellente chez un peuple ſage, devint une ſource de convulſions & d'anarchie. Je ſupprime les exemples nombreux de grands rois aſſaſſinés, de méchans rois élevés par la brigue ou la violence : je m'attache au fond des choſes. Le peuple, même chez les Lombards, dont on vante la ſageſſe, étoit compté pour rien dans les aſſemblées générales. Toute l'hiſtoire ne prouve que trop à quel point d'aviliſſement fut réduite cette partie de la ſociété, qui nourrit l'autre par ſon travail ; qui met des bornes ſi étroites à ſes deſirs ; & qui, malgré la politeſſe de

Inconvéniens qui en réſultent.

Aviliſſement du peuple.

nos mœurs, eſt encore ſi miſérable dans preſque toute l'Europe. C'étoit aux grands, aux magiſtrats guerriers, qu'appartenoit effectivement, ſinon le droit, du moins le pouvoir de régler avec le prince les affaires de l'état. Leur dureté naturelle, leur mépris pour l'agriculture, pour le commerce & les arts, tout leur faiſoit négliger & fouler des hommes qu'ils diſtinguoient à peine de leurs eſclaves.

Indépendance des grands.

Et combien ces grands, ces membres du conſeil public étoient-ils jaloux de leur pouvoir, empreſſés à ſaiſir les occaſions de l'étendre! Partageant la légiſlation, diſpoſant quelquefois de la couronne, quels moyens n'avoient-ils pas de parvenir au but où tendent les ames ambitieuſes? Les rois leur conféroient des bénéfices, connus depuis

Les fiefs.

ſous le nom de fiefs. Ces terres détachées du domaine royal, pour y rentrer au gré du ſouverain, étoient comme la

ſolde du ſervice militaire, & en impoſoient l'obligation. Mais par la nature même de la choſe, ne devoit-il pas arriver que l'uſufruitier voulût devenir poſſeſſeur; qu'il s'accoutumât à regarder d'un œil de propriété la terre dont il aimoit la jouiſſance; qu'il tâchât d'en faire l'héritage de ſa famille, & qu'ayant la force en main, il pût ſe flatter d'y reuſſir?

Gouvernement féodal.

Ainſi le germe du gouvernement féodal étoit enveloppé dans la conſtitution des nouvelles monarchies. Il ſe développa inſenſiblement, & jeta ſous terre beaucoup de racines inconnues, avant de produire ce mélange monſtrueux de royauté ſans pouvoir, & de vaſſelage ſans ſoumiſſion, mélange d'où ſont ſortis les plus grands maux de l'Europe.

Anarchie féodale.

Quoique la juriſprudence des fiefs tire ſon origine des Lombards, Giannoné obſerve avec raiſon qu'on connoiſ-

ſoit avant eux les fiefs, même en Italie. Les peuples germaniques en établirent par-tout l'uſage, lié à leur ſyſtême de gouvernement. Par tout on auroit eu beſoin de génies ſupérieurs pour en prévenir les abus; par-tout la foibleſſe & l'impéritie des princes ſuſcitèrent une foule innombrable d'uſurpateurs, qui furent les tyrans & des ſujets & des princes. Le gouvernement féodal devint un fléau univerſel, digne des mœurs qui caractériſoient les deſtructeurs de l'empire.

Mœurs barbares.

Si les Romains, avec tant de goût & tant de luxe, conſervèrent toujours une rouille de barbarie: témoin leur paſſion pour des ſpectacles ſanguinaires, & la fureur dont les factions du cirque étoient animées; ſi les mœurs s'endurcirent davantage, lorſqu'on eut admis des barbares dans la milice & les emplois, dans le corps des citoyens; la domination des barbares eux-mêmes

ne pouvoit manquer de rendre la barbarie générale & permanente. Théodoric & quelques grands hommes en suspendirent les effets, sans pouvoir en détruire le principe. L'Italie en fut moins infectée d'abord, parce que les peuples y étoient mieux policés: mais le caractère des conquérans s'imprima enfin sur toutes les conquêtes; & ce qu'ils empruntèrent de bon des vaincus, augmenta peut-être le mal en dégénérant.

Pourquoi l'ancienne Rome avoit été vertueuse.

Dans l'ancienne Rome, la vertu républicaine, trop vantée sans doute, puisqu'elle s'allioit avec l'ambition & l'injustice, subsista long-temps, soit par une pauvreté honorable, soit par les travaux innocens de l'agriculture, soit par l'influence des lois empruntées de la Grèce, qui produisirent un double bien, culture des mœurs & réforme des abus.

Tout devoit

Chez les nouveaux peuples, tout fo-

empirer chez les nouveaux peuples.

menta au contraire la barbarie; elle tenoit à leurs lois, à leur gouvernement, à leurs coutumes. Comme ils mépriſoient les arts, & n'attachoient de mérite qu'aux armes, en acquérant tout-à-coup de vaſtes domaines, ils contractèrent des vices, ſans dépouiller la férocité de leur nature. Ils faiſoient trop peu de cas des Romains, pour ſe former à leur exemple; & ce qu'on appeloit Romains n'étoit guère alors dans les provinces qu'un ramas d'hommes abrutis, peu dignes de leur ſervir de modèles. Les combats, les violences, les brigandages ſe perpétuèrent. L'épée fut la meſure de l'honneur, la règle du juſte & de l'injuſte. Moins le gouvernement étoit capable de réprimer la licence, qu'il autoriſa ſouvent par ſes excès, plus elle donna l'eſſor à la fougue du génie national. Les François, qu'Agathias peint comme très doux & très-policés pour des barbares, quelles

Leurs excès.

atrocités ne souillent pas leur histoire ? Que d'horreurs après Clovis, sans parler de celles de son règne ? Et ne suffit-il pas de nommer Frédégonde & Brunehaut, ces deux furies qui s'abreuvèrent du sang des peuples, pour assouvir leur ambition & leur vengeance ? Des femmes si sanguinaires ne faisoient que suivre le torrent des mœurs, avec le penchant des passions. Charlemagne, le prodige de son siècle, entreprit une réforme dont le projet seul mérite l'immortalité. Mais à quoi servirent ses efforts ? A laisser des monumens d'un zèle admirable & impuissant. Ce grand prince, comme le czar Pierre, auroit créé une nouvelle nation, si, comme lui, il en avoit trouvé le modèle. Ne trouvant que barbarie par tout, il laissa l'Europe barbare.

Charlemagne tenta en vain de les réformer.

Comment les peuples seroient-ils devenus humains, justes, sociables, au milieu des ténèbres profondes où étoit

L'ignorance fomenta la barbarie.

enſevelie la raiſon ? Depuis long-temps l'ignorance, répandue ſur l'empire d'occident, ayant éteint preſque toutes les lumières de Rome, y avoit ſubſtitué des erreurs funeſtes ou ridicules. Le mauvais goût, indice ordinaire de l'eſprit faux, dominoit dans les ouvrages. Les lettres n'étoient plus cultivées avec ſoin : car les périls & les calamités publiques abſorboient l'ame. L'éloquence conſiſtoit en futiles déclamations ; la philoſophie s'étoit perdue dans les abîmes d'une théologie ſophiſtique ; la guerre declarée, ſoit entre les deux religions, ſoit entre les orthodoxes & les ſectaires, avoit détourné les eſprits des vérités naturelles, dont l'oubli eſt toujours pernicieux à la religion même ; les principes de la politique & de la morale s'étoient prodigieuſement altérés : on en trouve la preuve juſques dans les lois.

Cette ignorance des barbares, en

comparaiſon de celle des Romains, eſt la nuit comparée au crépuſcule. Avec eux devoit donc s'établir le règne de l'ignorance, comme celui de la barbarie. Le peu de lumières qui reſtoit aux vaincus, ne pouvoit éclairer des ennemis du ſavoir & de la réflexion : les vaincus ne pouvoient que ſe plier aux préjugés des vainqueurs.

race devoit augmenter.

On a vu cependant les Tartares, après leur conquête de la Chine, ſubjugués en quelque manière par la raiſon & par les principes des Chinois. Cette différence étonne, mais elle peut s'expliquer. L'empire chinois ayant pour baſe des maximes uniformes, conſacrées immuablement, enracinées dans les cœurs d'un peuple innombrable ; l'autorité ſouveraine tirant ſa force de ces maximes, & les lettrés étant les dépoſitaires des lois, les ſoutiens de l'opinion, les mobiles du gouvernement ; les Tartares ſe trouvoient forcés, ou à changer

Ce n'étoit pas comme à la Chine, où les Tartares ſe ſont éclairés.

un si beau pays en désert par le massacre, & à perdre les fruits de leur conquête; ou a devenir Chinois pour posséder tranquillement la Chine. Au contraire, les provinces, démembrées successivement de l'empire romain, reçurent sans peine le joug des barbares: elles n'avoient pas même alors une supériorité de raison, qui pût en imposer à leur esprit. Tout étoit déjà plus ou moins barbare; tout devoit le devenir davantage de jour en jour.

Funestes effets de l'ignorance.

Je ne m'arrête point à dépeindre l'ignorance affreuse où l'Europe fut ensevelie. Nous en rougissons pour nos ancêtres, nous déplorons l'abrutissement de l'esprit humain. S'il est encore des hommes injustes qui osent calomnier la science, parce qu'on en abuse quelquefois; qu'ils comparent du moins à cet abus les maux infinis de l'antique barbarie: tant de préjugés destructeurs de l'ordre civil, du droit des gens, de

l'humanité, de la décence, de la vertu; tant d'erreurs honteusement établies comme des vérités certaines, & tant de vérités tyranniquement proscrites comme des erreurs; tant de combats opiniâtres pour de frivoles opinions; tant de citoyens sacrifiés, tant d'états bouleversés par l'influence de faux principes. S'ils dissimulent ces maux, ils sont coupables d'imposture; s'ils les méconnoissent, l'histoire parle & la vérité triomphe.

Le plus grand de tous fut, sans doute, d'altérer une religion divine, qui mieux connue auroit prévenu & corrigé tous les désordres. En examinant la conduite des barbares, malgré tout leur zèle pour le christianisme, on cherche parmi eux des chrétiens. Leur dévotion, également aveugle & cruelle, voit sans cesse des miracles de saints, & rarement les caractères distinctifs de la sainteté; elle se nourrit de fables, sans

Superstition aveugle.

connoître les préceptes de l'évangile ; elle se permet la débauche, les rapines, le meurtre, croyant acheter le ciel par des pratiques bizarres, ou par de somptueuses fondations; au nom de dieu, pour sa gloire & par ses ordres prétendus, elle fait en conscience tout le mal que peut inspirer le fanatisme, & viole toutes les vertus bienfaisantes qu'ordonne la religion. De pareils chrétiens ont été quelquefois préconisés par des faiseurs de chroniques, ignorans comme eux: c'est que les largesses prodiguées aux églises & aux monastères rachetoient tous les crimes, à la faveur de l'opinion commune.

Pouvoir excessif du clergé.

Une suite de cette démence, & l'un des principaux effets de l'établissement des barbares, ce fut l'énorme pouvoir qui rendit bientôt le clergé maître des peuples & des souverains. Les empereurs, en l'appelant à la cour, & en mêlant la theologie aux affaires poli-

tiques, avoient excité par leur imprudence les entrepriſes d'un corps ſi reſpectable, ſi utile, ſi ſaint dans les premiers ſiècles; mais que l'abus de ſon auguſte miniſtère pouvoit rendre un jour dangereux. Le mal s'accrut avec une rapidité ſans exemple.

En Eſpagne, les évêques diſpoſent de la couronne.

Moins les barbares avoient de lumières, plus ils étoient ſuperſtitieux, plus auſſi ils ſe livrèrent aveuglément aux paſteurs des ames, trop peu éclairés eux-mêmes pour diſcerner le véritable eſprit du chriſtianiſme, & trop ſujets aux foibleſſes de l'humanité pour ſe tenir dans les bornes de leurs fonctions. Dès le commencement de la monarchie eſpagnole des Viſigoths, les évêques partagent avec les ſeigneurs le droit d'élire à la couronne, ils ſont abſolus dans leurs diocèſes, ils réglent dans les conciles les affaires du gouvernement; chargés de la commiſſion eſſentielle de refondre & de rédiger les lois, ils la

rempliſſent au gré de leur intérêt & de leurs préjugés. « Nous devons au code » des Viſigoths, dit le célèbre Monteſ- » quieu, toutes les maximes, tous les » principes & toutes les vues de l'inqui- » ſition d'aujourd'hui; & les moines » n'ont fait que copier contre les Juifs » des lois faites autrefois par des évê- » ques ». (*Eſprit des lois*, *l.* 28. *c.* 1.).

En France ils font auſſi la loi.

Clovis, redevable en partie aux prélats de la ſoumiſſion des peuples, fut prodigue à leur égard de tout ce qui pouvoit les rendre puiſſans. Ses ſucceſſeurs le furent encore davantage, parce qu'ils étoient moins politiques. Sous la première race des rois de France, le clergé parvint à un point de grandeur, où il ne lui manquoit plus que l'occaſion pour détrôner & pour créer les monarques, comme un concile de Tolède l'avoir fait à la fin du ſeptième ſiècle, ſous le règne de l'infortuné Vamba. Pepin éprouva combien la faveur

des évêques étoit utile à l'ambition. Louis le Débonnaire, Charles le Chauve, & d'autres princes, éprouvèrent combien leur inimitié étoit redoutable à la couronne.

Les lois ecclésiastiques confondues avec les lois civiles.

Les assemblées mixtes, si fréquentes sous Charlemagne, tantôt appelées conciles, tantôt parlemens, quelque éloge qu'elles méritent d'ailleurs, étoient propres à augmenter un abus déjà commun sous les empereurs romains. En mêlant les lois ecclésiastiques avec les lois civiles, elles confondirent des choses trop disparates, & préparèrent la confusion entière des deux puissances. Si un prince, tel que Charlemagne, pouvoit sans risque admettre le clergé aux soins de la législation; n'étoit il pas à craindre pour des rois foibles & ignorans, que le clergé ne voulût être effectivement législateur? Il le devint, puisque plusieurs de ses ordonnances, sur des objets concernant l'ordre civil, eurent

souvent plus de force que les lois mêmes de l'état. Soyons justes ; nous l'imputerons plutôt à l'ignorance des laïques qu'à l'ambition des prêtres.

Autres abus. Tout s'abîme enfin pour un temps dans le plus horrible chaos. Les évêques & les abbés, métamorphosés en seigneurs, prennent les armes avec les mœurs militaires ; tiennent des conciles, après avoir commandé des troupes ; & portent dans l'exercice de la puissance spirituelle le génie de la domination temporelle. Les censures ecclésiastiques, destinées à convertir les pécheurs, deviennent un instrument formidable pour défendre des terres, pour soutenir des priviléges & quelquefois d'injustes prétentions. Les clercs, conservant seuls une teinture grossière des lettres, qui se borne presque à savoir lire & écrire, s'érigent par ce moyen un tribunal suprême, où ils jugent les affaires sur des maximes in-

connues à l'antiquité. Les mariages, les teſtamens, les contrats, les intérêts de famille, les intérêts de cour, l'état des vivans, l'état des morts, tout ſert à leur crédit & à leur fortune. Reprocher à la religion ces abus, eſt une impiété abſurde; car la religion, dégagée enfin de ſes entraves, a fourni des preuves pour les condamner, & des moyens pour les réformer. J'ajoute une remarque certaine: les miniſtres de l'autel, malgré leurs vices & leurs uſurpations, exerçoient encore une autorité ſalutaire, ſans laquelle il n'y auroit eu probablement aucune eſpèce de frein pour le crime.

Entrepriſes des papes.

Doit-on s'étonner maintenant que les papes, devenus princes par les bienfaits des rois de France, aient bientôt confondu les droits ſacrés de leur ſiége avec les chimères de l'ambition? qu'ils ſe ſoient comportés ſouvent, moins en ſouverains pontifes, qu'en ſouverains

maîtres des états chrétiens? & que les évêques, les peuples & les monarques aient tant de fois succombé sous le despotisme de la nouvelle cour romaine? Dans un temps où, pour être admis au sacerdoce, il suffisoit, en plusieurs pays, d'entendre l'oraison dominicale, on n'alloit pas lire dans l'évangile que le royaume de Jesus-Christ n'est point de ce monde; on n'auroit pas su en conclure que les successeurs de saint Pierre n'avoient point hérité de lui l'empire du monde; on se gardoit bien de chercher dans les monumens ecclésiastiques les anciennes règles, dont on ne soupçonnoit pas même l'existence; on croyoit les papes au-dessus de l'humanité; on en faisoit presque des dieux: malheureusement ils étoient hommes.

Comment l'Europe sortira enfin de la barbarie.

Telles furent les suites les plus remarquables de la révolution qui détruisit l'empire romain. Elles vinrent sans doute en partie de l'aviliſſement où

où cet empire languissoit avant sa chute. Mais les mœurs & l'ignorance des barbares firent autant de mal que la superstition & les vices des peuples subjugués. Il est donc dans l'ordre inconcevable des choses humaines, que la barbarie & la politesse, la folie & la raison, la stupidité & la science, les maux & les biens, circulent d'une contrée à l'autre, & se remplacent mutuellement dans une même contrée ? Auroit-on pu croire que les premiers rayons de lumière, dont l'Europe seroit éclairée au sein d'une ignorance universelle, lui viendroient de ces Arabes, qui avoient brûlé la bibliothèque d'Alexandrie, parce que toutes les vérités, selon eux, étoient contenues dans l'alcoran ? Auroit-on pu croire que l'Italie, déchirée en lambeaux, accablée de chaînes, enseigneroit la première aux Européens l'art d'écrire & de penser ? Auroit-on pu croire que la France &

l'Angleterre, après des siècles d'abrutissement, surpasseroient les écoles d'Athènes, non-seulement en matière scientifique, mais quelquefois en matière de goût ? Auroit-on pu croire que l'Allemagne, la Suisse, les pays glacés du nord, produiroient tout-à-coup des phénomènes de littérature & de science ? que des corps littéraires, avec la seule autorité de la raison, que des particuliers concentrés dans leur cabinet, serviroient de législateurs à l'esprit humain ? qu'ils éclaireroient les gouvernemens, les peuples même ? & qu'une infinité d'erreurs, devenues le fléau de la société, se dissiperoient comme une vapeur légère devant le soleil ? Révolutions aussi étonnantes que toutes les autres.

Auparavant elle éprouvera tous les malheurs.

Ce tableau nous dispense de plusieurs détails qui chargeroient trop un livre élémentaire. Les tristes objets qu'il présente font déplorer le sort des peuples.

L'Europe, si malheureuse sous l'empire romain, le sera long-tems sous la domination des barbares. Il faudra plusieurs siècles pour que la raison ramène l'ordre & l'humanité. Mais enfin les ténèbres se dissiperont; la culture des talens polira les mœurs, produira les vertus sociales; &, malgré les vices de la nature & les défauts des gouvernemens, les peuples parviendront à un état de lumière, où l'on puisse espérer que tout se perfectionnant, les maux diminuant avec le nombre des crimes, le bien général & le bien particulier augmentant par une influence réciproque, les lois & les mœurs se prêtant un secours mutuel, l'Europe, gouvernée avec sagesse, jouira de tous les avantages qui doivent adoucir les peines inséparables de la vie.

Il eſt important de bien connoître les mœurs & les principes des barbares, qui ont fondé tant de monarchies modernes. A la fin de nos premières époques, on trouvera pluſieurs obſervations ſur cet objet; mais le morceau que j'ajoute ici, m'a paru très-propre à inſtruire les lecteurs, dont l'attention ſe porte aux idées générales: il peut ſervir de modèle, ainſi que l'introduction de l'Hiſtoire de Charles-quint, par Robertſon, *pour former un excellent réſultat des faits particuliers. J'ai traduit ce morceau d'un ouvrage anglois, intitulé:* Eſſai ſur l'hiſtoire de la ſociété civile, par *M. Ferguſon*, profeſſeur de philoſophie morale en l'univerſité d'Edinbourg. *L. 2. c. 3.*

Des Nations groſſières, ſous l'influence de la propriété & de l'intérêt.

. . . . . A L'OCCIDENT de l'Europe; en Amérique, du midi au nord,

avec peu d'exceptions ; sous la zone torride, &, en général, dans les pays les plus chauds, le genre humain s'est adonné à quelque espèce d'agriculture, & a eu de l'inclination pour quelque établissement. A l'orient & au nord de l'Asie, il a dépendu entièrement de ses troupeaux, & a, sans cesse, changé de lieu pour avoir des pâturages. Les arts, qui supposent l'établissement, ont été pratiqués & cultivés en différentes manières par les habitans de l'Europe : ceux qui conviennent à des migrations perpétuelles, ont subsisté presque toujours les mêmes, parmi les Scythes & les Tartares. La tente dressée sur un chariot, le cheval employé à tout objet de travail & de guerre, pour la laiterie & pour la boucherie, ont toujours fait les richesses & l'équipage de ce peuple errant.

Mais de quelque façon que subsistent les nations grossières, il y a certains

points en quoi elles se ressemblent beaucoup, sous les premières impressions de la propriété. Homère a vécu avec un peuple qui étoit encore dans cet état, ou s'est trouvé engagé à peindre son caractère. Tacite a exposé le même sujet dans un traité particulier. Et si le genre humain mérite d'être considéré sous ce point de vue, nous avons certainement un grand avantage pour rassembler les traits du tableau. Les plus habiles mains l'ont déjà tracé: leurs ouvrages nous présentent réuni, ce qui n'est que parsemé dans les relations des historiens, ou ce que l'on peut observer sur les mœurs actuelles des hommes, encore existans dans le même état.

En passant de l'état de sauvage à celui-ci, le genre humain conserve en grande partie son caractère primitif. Il hait toujours le travail, se livre à la guerre, admire la bravoure; &, selon

les termes de Tacite, il eſt plus prodigue de ſon ſang que de ſes ſueurs. Il recherche des ornemens bizarres dans ſa parure; il tâche de remplir par des divertiſſemens périlleux & des jeux de haſard, les intervalles de loiſir d'une vie dévouée à la violence. Toute occupation ſervile eſt deſtinée aux femmes & aux eſclaves. Mais l'individu ayant déjà ſon intérêt particulier, les liens de la ſociété doivent devenir moins forts, & les déſordres domeſtiques, plus fréquens. Dès que les membres de chaque communauté ſont diſtingués par une propriété inégale, il exiſte un principe de ſubordination palpable & permanente..... Les particuliers s'engagent dans les querelles de la rivalité & de la vengeance. Ils s'uniſſent ſous des chefs, que diſtinguent leur fortune & l'éclat de leur origine. Ils joignent le deſir du butin à la paſſion de la gloire; & s'imaginant que tout ce qui s'ac-

quiert par la force appartient légitimement au vainqueur, ils deviennent chaſſeurs d'hommes, & décident toutes les conteſtations avec l'épée. . . . .

Dans toutes les nations barbares de l'Europe, de l'Aſie & de l'Afrique, le même eſprit a régné ſans exception. Les antiquités de la Grèce & de l'Italie, les fables de tous les anciens poëtes, contiennent des exemples de ſon empire. Cet eſprit pouſſa d'abord nos ancêtres à fondre ſur les provinces romaines; & enſuite, peut-être plus que leur vénération pour la croix, les entraîna au Levant, pour partager avec les Tartares les dépouilles des Saraſins.

A en juger par notre dernier chapitre, (ſur les ſauvages), on croiroit que le genre humain, dans ſon état le plus ſimple, eſt à la veille d'établir des républiques. L'amour de l'égalité, la coutume de s'aſſembler en conſeils publics, le zèle pour la tribu dont on eſt

membre, ſont des qualités qui le rendent propre à cette eſpèce de gouvernement, & il ſemble n'avoir que peu de pas à faire pour y parvenir. Il ne reſte qu'à déterminer le nombre des membres du conſeil, & qu'à régler la forme de ſes aſſemblées: il ne reſte qu'à donner une autorité permanente pour réprimer les déſordres, & qu'à faire un petit nombre de réglemens en faveur de cette juſtice, déjà connue, déjà ſi bien obſervée par inclination.

Mais ces pas ſont beaucoup plus difficiles, qu'on ne le penſe au premier coup-d'œil. La réſolution de choiſir entre ſes égaux un magiſtrat, & de ſoumettre ſes actions au jugement d'autrui, eſt bien loin de la penſée des hommes ſimples. Nulle éloquence peut-être n'auroit la force de les engager à cette démarche, ni de leur en faire ſentir l'utilité.

Avant d'admettre ce changement eſ-

sentiel, il faut que les hommes soient accoutumés à une distinction de rangs; avant de sentir que la subordination est une matière de choix, il faut que le sort les conduise à une inégalité de conditions. En désirant la propriété, ils ne veulent qu'assurer leur subsistance; mais les braves qui les mènent à la guerre, ont une plus grande part aux dépouilles. Les plus éminens souhaitent de rendre leurs honneurs héréditaires; & la multitude, qui admire le père, est disposée à étendre son respect sur le fils.

Les possessions descendent: le lustre d'une famille s'accroît avec les années. Hercule, après avoir été peut-être un grand guerrier, devint un dieu pour la postérité, & le pouvoir suprême, la royauté fut le partage de sa race. Quand les distinctions de la fortune sont unies à celles de la naissance, le chef de la tribu a une prééminence dans les fêtes, comme dans les expéditions. Ses par-

tisans ont des places subordonnées; & au lieu de se regarder comme parties de la tribu, ils se rangent comme compagnons du chef, & empruntent leurs titres de son nom. Ils trouvent un nouvel objet d'affection publique, en défendant sa personne & soutenant sa dignité; ils prennent sur leur subsistance, pour lui former un état; & ils briguent, comme l'honneur le plus distingué, d'être admis au festin dont ils ont fait eux-mêmes les frais.

De même que le premier état de l'humanité paroît tendre à la démocratie, celui-ci paroît renfermer les principes du gouvernement monarchique. Mais il n'approche point encore de cet établissement appelé depuis *monarchie*. La distinction entre le chef & sa suite, entre le prince & le sujet, n'est qu'imparfaitement marquée : leurs vues & leurs occupations ne sont pas différentes; leurs esprits n'ont pas une cul-

ture inégale ; ils mangent du même plat ; ils dorment enſemble ſur la terre ; les enfans du roi, ainſi que ceux du ſujet, gardent les troupeaux : un berger de porcs étoit le premier conſeiller à la cour d'Ulyſſe.

Le chef, aſſez diſtingué dans ſa tribu pour exciter l'admiration, s'attire le reſpect, & non l'envie ; on le regarde comme le nœud commun de l'union, & non comme un maître commun. Il eſt le plus expoſé aux périls ; il a le plus de part aux inquiétudes. Sa gloire conſiſte dans le nombre de ſes compagnons, dans la ſupériorité de ſon courage & de ſa grandeur d'ame : la gloire de ſes compagnons, dans leur zèle à répandre leur ſang pour ſon ſervice.

La pratique fréquente de la guerre tend à reſſerrer les liens de l'union ; & la pratique même du brigandage porte les hommes à des épreuves de courage & d'attachement mutuel. Ce qui me-

naçoit de détruire toute bonne disposition dans le cœur humain, ce qui semblait bannir la justice des sociétés humaines, est réellement propre à unir l'espèce en tribus & en associations, ennemies, à la vérité, & formidables les unes pour les autres, mais fidèles, désintéressées & généreuses dans leur société domestique. Les dangers qui mettent souvent à l'épreuve la fidélité & la valeur, excitent l'amour de ces vertus, en font un objet d'admiration, & rendent chers ceux qui les possèdent.

Animé par de grandes passions, l'amour de la gloire & le desir de la victoire; aiguillonné par les menaces d'un ennemi, ou par la vengeance; suspendu entre la ruine & la conquête; le barbare consacre à la paresse tous les momens de relâche. Il ne peut s'abaisser aux poursuites de l'industrie & au travail mécanique. De même que l'animal de proie est dormeur, le guer-

rier ou le chasseur dort, tandis que les femmes & les esclaves travaillent pour son repas. Mais montrez-lui une proie dans le lointain ; il est hardi, impétueux, adroit & rapace. Nulle barrière ne peut arrêter sa violence, nulle fatigue, amortir son activité.

Même dans cet état, le genre humain est hospitalier & généreux pour les étrangers..... On poursuit des tribus, des peuples : on laisse passer tranquillement, ou l'on traite avec magnificence le voyageur solitaire, qui ne peut fournir matière qu'à la réputation de générosité.

Quoique distingués en petits cantons sous différens chefs, & séparés presque tous par la haine & la jalousie, ces peuples s'unissent en grands corps, quand il faut soutenir des guerres, & repousser des ennemis puissans. Comme les Grecs dans leur expédition de Troie, ils suivent quelque chef illustre, & com-

posent de plusieurs tribus isolées une espèce de royaume. Mais ces unions ne sont qu'occasionnelles, &, tant qu'elles durent, ressemblent même à une république plutôt qu'à une monarchie. Les chefs inférieurs maintiennent leur importance. Ils s'introduisent, avec un air d'égalité, dans le conseil de leur commandant, comme le peuple de leur tribu s'introduit communément dans le leur. Et par quel motif, des hommes qui vivent ensemble avec la plus grande familiarité, & parmi lesquels il n'y a que des distinctions de rang si obscures, pourroient ils renoncer à leurs sentimens personnels, & avoir une obéissance implicite pour un chef hors d'état de les effrayer & de les corrompre?

Il a fallu se servir de la force militaire pour extorquer, ou des moyens bas de corruption, pour acheter l'engagement que le Tartare contracte avec son prince, en promettant « d'aller où

» il lui ordonnera, de venir quand il
» l'appellera, de tuer quiconque il lui
» désignera, & de considérer à l'avenir
» la voix du prince comme une épée ».

Tels sont les termes où le cœur indocile d'un barbare a été réduit, en conséquence d'un despotisme établi par lui-même. Les hommes, dans cet état de grossièreté, ont éprouvé l'esclavage politique en Europe, ainsi qu'en Asie. Dès que l'intérêt domine dans toutes les ames, le souverain, avec ses partisans, ne peut en éviter l'infection: la force qu'on a mise entre ses mains, il l'emploie à se faire une propriété de son peuple. « Les Suinons, dit Tacite, » font cas des richesses; aussi sont-ils » désarmés & dans l'esclavage..... ».

Lorsque les peuples grossiers échappent à ce fléau, ils ont besoin de guerres étrangères pour maintenir la paix domestique: s'il ne paroît aucun ennemi au-dehors, ils occupent leur loisir de

querelles particulières : ils emploient dans leurs dissentions le courage qui, en temps de guerre, est employé à la défense de la patrie.

« Il y a, dit César, des divisions » parmi les Gaulois, non seulement » dans chaque nation, & chaque district » ou village, mais presque dans chaque » maison : chacun doit recourir à un » patron pour le protéger ». En pareilles circonstances, non seulement les querelles des tribus, mais celles des familles, & même les différends & les prétentions des individus sont décidés par la force. Si la superstition n'aide pas le souverain, il tâche inutilement d'exercer sa juridiction incertaine, & de soumettre les hommes à l'autorité des lois. Un peuple accoutumé à ne posséder que par violence, & méprisant la fortune sans la réputation de courage, ne reçoit d'autre arbitre que l'épée. Scipion offrant son arbitrage pour terminer

le différend de deux Eſpagnols, au ſujet d'une ſucceſſion qu'ils diſputoient : » Nous avons déjà refuſé, dirent-ils, » une offre ſemblable de nos proches ; » nous ne ſoumettons point nos affaires » au jugement des hommes ; & même » parmi les dieux, nous n'en appelons » qu'à Mars.

On ſait que les nations d'Europe ont porté cet uſage juſqu'à un excès de formalité, inconnu dans tout le reſte du monde. Le juge civil ou criminel ne faiſoit, dans pluſieurs cas, qu'aſſigner le champ clos, & laiſſoit les parties décider leur cauſe par le duel. On croyoit que le vainqueur avoit pour lui une ſentence du ciel ; & ſi quelquefois on ne ſuivoit pas cette forme étrange de procédure, on y ſubſtituoit d'autres appels au ſort, beaucoup plus bizarres, avec la perſuaſion que les dieux y déclaroient auſſi leur jugement.

Ces peuples féroces aimoient le

combat, même comme un exercice & un jeu. Faute de véritable querelle, les amis se défioient mutuellement à des essais de leur dextérité, où souvent l'un des deux perdoit la vie. Quand Scipion célébra les funérailles de son père & de son oncle, les Espagnols vinrent se battre deux à deux, pour augmenter la solennité par le spectacle de leurs duels.

Dans cet état de barbarie sans lois, où les effets de la vraie religion auroient été si désirables & si salutaires, il n'est point rare que la superstition dispute l'ascendant, même au respect pour la valeur; & une classe d'hommes, tels que les druides parmi les anciens Gaulois & Bretons, trouvent dans la confiance que l'on a en leurs sortilèges, un moyen de s'assurer le pouvoir. Leur baguette magique entre en concurrence avec l'épée. Elle donne à quelques peuples, comme les druides, les pre-

miers élémens du gouvernement civil; ou, comme le Lama parmi les Tartares, elle fait goûter à d'autres les premiers essais du despotisme & de la servitude.

Nous concevons difficilement, en général, comment le genre humain peut subsister sous des coutumes & des mœurs, si différentes des nôtres; & nous exagérons volontiers la misère des temps barbares, en imaginant ce que nous souffririons nous-mêmes, dans un état auquel nous ne sommes point accoutumés. Mais chaque siècle a ses consolations, ainsi que ses maux. Dans l'intervalle des offenses passagères, le commerce amical des hommes, au milieu de la grossièreté même, est plein d'affection & de douceurs. La personne & la propriété des individus, en ces tems barbares, sont en sureté; parce que chacun a son ami, comme son ennemi; parce que si l'un est dis-

posé à nuire, l'autre l'est à défendre; & que l'admiration de la bravoure, qui tend quelquefois à consacrer la violence, inspire aussi certaines maximes d'honneur & de générosité, qui tendent à prévenir les injures.

Les hommes supportent les défauts de leur politique, aussi bien que les incommodités & les peines dans leur manière de vivre. Les alarmes, les fatigues de la guerre, deviennent un amusement nécessaire à ceux qui en ont l'habitude, & dont les passions fortes ne seroient point émues par des objets moins frappans. Parmi les courtisans d'Attila, les vieillards pleuroient au récit des actions héroïques, dont ils n'étoient plus capables eux-mêmes; & parmi les Celtes, quand l'âge mettoit un guerrier hors d'état de continuer ses travaux, c'étoit la coutume, pour abréger les langueurs d'une vie inutile & oiseuse, qu'il priât ses amis de le tuer.

Avec cette férocité, les nations groſſières de l'occident furent ſubjuguées par la politique & par la ſcience militaire des Romains. Le point d'honneur, que les barbares d'Europe adoptèrent comme individus, les expoſoit à un déſavantage particulier, en leur inſpirant de l'averſion, même dans leurs guerres nationales, pour les attaques de ſurpriſe & pour les fruits du ſtratagême. D'ailleurs, quoique braves & intrépides ſéparément, s'ils ſe trouvoient raſſemblés en grands corps, ils étoient comme les autres peuples groſſiers, voués à la ſuperſtition, & ſujets aux terreurs paniques..... Conſidérant volontiers chaque événement comme un jugement des dieux, ils n'avoient jamais un ſyſtême uniforme de prudence, pour tirer le meilleur parti de leurs forces, pour réparer leurs déſaſtres, & pour augmenter leurs avantages *.

* M. Ferguſon parle des barbares vaincus

Gouvernés par l'affection & la paſſion, ces divers barbares étoient généreux, fideles, lorſqu'ils avoient formé un engagement; implacables, méchans, cruels, quand ils avoient conçu de la haine. Livrés à la débauche, & à l'excès des boiſſons ſpiritueuſes, ils délibéroient, au ſein de l'ivreſſe, ſur les affaires d'état; & dans ces momens dangereux, ils projetoient une entrepriſe militaire, ou terminoient leurs diſſentions domeſtiques avec le poignard & l'épée.

Dans la guerre, ils préféroient la mort à la captivité. Les Romains victorieux, prenant une ville d'aſſaut, ou forçant un camp, ont trouvé des mères qui tuoient leurs enfans pour les garantir de l'eſclavage, & des pères, qui, après avoir poignardé leur fa-

---

par les Romains. La politique ſe forma avec les établiſſemens.

mille, alloient se percer du même poignard.

Toutes ces particularités montrent une vigueur d'ame, propre à faire respecter jusqu'au désordre, & à mettre les hommes en état, si leur situation est heureuse, de jeter les fondemens de la liberté domestique, ainsi que de défendre contre les ennemis étrangers leur liberté & leur indépendance nationales.

ÉLÉMENS D'HISTOIRE GÉNÉRALE.

SECONDE PARTIE.

HISTOIRE MODERNE.

L'HISTOIRE de l'Europe remplira presque tout cet ouvrage, & nous n'y ferons entrer que ce qu'il est nécessaire de savoir pour se diriger soi-même dans l'étude particulière des nations. Quelques coups d'œil, jetés de tems en tems sur les autres parties du monde, donneront les idées générales

Dessein de cette partie de l'histoire générale.

qui doivent fixer le jugement sur l'état de l'univers. Parcourons rapidement les premiers siécles ; car il suffit presque d'observer l'origine des choses dans les ténèbres de la barbarie. Saisissons le fil des principaux événemens, sans nous asservir à l'ordre chronologique, d'où naîtroit la confusion plutôt que la clarté. Il importe de connoître, non la date précise des faits, mais leur rapport avec le genre humain, avec le bonheur ou le malheur de la société. L'ordre des choses est préférable sans doute à celui des tems ; & dans l'immensité des choses, il faut se borner à celles dont nous pouvons tirer des lumières. Vérité, utilité, c'est où se dirige notre étude.

Dans la première partie de cet ouvrage, nous avons suivi l'histoire de l'empire romain, jusqu'au temps de Mahomet ; nous avons vu les conquêtes, les premiers établissemens des

barbares, ſurtout des Oſtrogoths en Italie, & les révolutions qu'ils eſſuyèrent ſous Juſtinien. Ces objets ont un rapport particulier avec l'ancienne Rome. Nous remonterons ici au-delà du terme où nous étions parvenus, mais ſans répétition, uniquement parce que l'ordre des matières ſemble l'exiger.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE.

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

Espace d'environ trois siècles, à commencer à l'an 486.

CHAPITRE PREMIER.

Monarchie françoise, jusqu'au tems où les maires du palais dominent.

Idée générale des barbares qui avoient détruit l'empire.

CETTE multitude de peuples barbares, sortis de la Germanie, & établis sur les ruines de l'empire d'occident, avoit apporté par-tout le même fond de caractère, la même barbarie & à-peu-près les mêmes coutumes. Ils ignoroient les arts pacifiques, ils ne respiroient que la guerre, ils n'avoient que des lois pleines d'abus. Leurs rois

n'étoient proprement que des généraux ; leurs magistrats, que des guerriers ignorans ; leurs assemblées nationales, qu'un corps de soldats avides & fougueux. A moins d'être gouvernés par de grands hommes, toujours rares même chez les nations policées, ils devoient donc, après leur conquête, demeurer d'autant plus long-tems injustes & féroces, que dans les provinces conquises ils trouvoient moins d'exemples d'humanité, de justice, moins de principes & moins de mœurs. Si les Romains n'eussent pas étrangement dégénéré, ou ils auroient vaincu, ou ils auroient civilisé leurs vainqueurs.

Leurs établissemens dans la Gaule.

Les Visigoths s'étoient emparés de l'Espagne & d'une grande partie de la Gaule. Les Bourguignons occupoient de vastes provinces entre la Saône, le Rhône & les Alpes ; les Francs ou François, déjà maîtres de Tournai & des rives de l'Escaut, s'étoient étendus jusqu'à la Somme qui arrose la Picardie ; les Armoriques, entre la Seine, la Loire & l'Océan, formoient une espèce de république

An. de J. C. 486. indépendante. Il ne restoit aux Romains que la Gaule belgique, où leur général Siagrius affectoit la royauté; lorsque Clovis, fils du roi Childéric, âgé de dix-neuf ans, défit Siagrius près de Soissons, chassa les Romains, & affermit par cette victoire les fondemens de la monarchie françoise.

Clovis, vainqueur des Romains.

Sa politique pour gagner les Gaulois.

Son ambition, égale à sa valeur, lui inspira bientôt le dessein de s'agrandir de tous côtés: la politique le servit autant que les armes. Les Gaulois détestoient la domination romaine, & étoient fort attachés au christianisme: il les gagna en les ménageant, en respectant leur religion, en favorisant leurs évêques. Son mariage avec Clotilde, nièce de Gondebaud, roi de Bourgogne, leur fit espérer qu'il abjureroit l'idolâtrie pour la foi chrétienne. Les exhortations de cette pieuse princesse l'y disposèrent peu-à-peu. Il n'alléguoit plus que l'attachement des François à leur culte. Mais ayant vaincu les Allemands à Tolbiac, près de Cologne, & attribuant sa victoire au dieu de Clotilde, qu'il avoit invoqué dans ce combat périlleux; il se

Il épouse Clotilde.

496. Il se fait chrétien après la bataille de Tolbiac.

fit baptiſer par ſaint Remi, évêque de Reims. La plupart ſuivirent ſon exemple. Un chef heureux & prudent perſuadoit ſans peine ces eſprits groſſiers. Il montra dès-lors beaucoup de zèle pour la vraie religion, qui devint fort utile à ſes projets. Les Armoriques ſe ſoumirent volontairement à ſa couronne. La qualité de catholique le rendit cher au reſte des Gaulois, parce que les Bourguignons & les Viſigoths étoient ariens. Du reſte, on peut juger du chriſtianiſme & de la catholicité des Francs par leur profonde ignorance. Tout ſe réduiſoit preſque ou à des mots ſans idées, ou à des ſuperſtitions ſans vertus. Nous n'en verrons que trop de preuves.

Guerre inutile contre Gondebaud, roi de Bourgogne.

Gondebaud, meurtrier de ſes frères, uſurpateur de leurs états, fourniſſoit des prétextes de guerre à l'ambitieux conquérant. Clovis entreprend de le détrôner, de concert avec le grand Théodoric, roi d'Italie, ſon beau-frère. Sans attendre les Oſtrogoths, il dépouille en effet le roi bourguignon. Il cède une partie de la conquête à Théodoric, ſuivant les conventions

faites entre eux. Mais se repentant d'avoir ainsi augmenté la puissance d'un voisin plus dangereux que Gondebaud, il le détermine à remettre ce dernier en possession de son royaume. Tout fut rendu. Une politique plus prévoyante n'auroit pas entrepris la guerre pour n'en tirer aucun fruit.

Clovis attaque, sous prétexte de religion, le roi des Visigoths.

Résolu d'envahir l'état d'Alaric, roi des Visigoths, qui possédoit les provinces entre le Rhône & la Loire, Clovis fut donner des couleurs de religion au dessein que l'ambition lui inspiroit. A l'entendre, c'étoit une chose affreuse que des ariens régnassent dans la Gaule. Les évêques du pays le favorisèrent, quoiqu'Alaric ne fût point persécuteur; & l'on peut observer déjà que chez les peuples barbares, comme à Rome & à Constantinople, le clergé eut grande part aux révolutions politiques. La bataille de Vouillé près de Poitiers, en 507, couronna les vœux des partisans de Clovis. Il tua le roi Visigoth, il s'empara de plusieurs provinces.

Gondebaud, son allié dans cette expédition, assiégeoit la ville d'Arles.

Une armée de Théodoric vint au secours ; car ce grand prince ne pouvoit s'endormir sur les périls dont sa nation étoit menacée. Clovis & Gondebaud réunis furent vaincus, & Théodoric resta maître de la Provence, de la province narbonnoise & d'une partie de l'Aquitaine. L'Europe n'avoit point de roi aussi puissant & aussi sage. Je l'ai fait connoître ailleurs ; je ne dois pas me répéter. (*Voyez l'Hist. Rom*).

Théodoric sauve une partie de ce royaume.

On voit Clovis déshonorer la fin de son règne par des perfidies & des cruautés atroces, envers ses propres parens qu'il dépouille : on le voit fonder en même-tems des églises & des monastères ; persuadé, sans doute, que les lois divines, comme celles des barbares, remettoient à prix d'argent tous les crimes. Il mourut en 511, après un Concile d'Orléans, où il avoit envoyé lui-même les articles sur lesquels on devoit régler la discipline.

Cruautés & fin de Clovis en 511.

Un des principaux réglemens fut, qu'aucun laïque, excepté les descendans des clercs, n'entreroit dans le clergé sans l'ordre du roi ou la per-

Réglement sur l'admission des clercs.

miſſion du juge. Conſtantin avoit pris de même des précautions, pour que le clergé ne ſe remplît pas d'hommes néceſſaires au ſervice de l'état. Les priviléges de la cléricature en attiroient un trop grand nombre: la loi fut mal obſervée.

Quatre fils de Clovis partagent ſa ſucceſſion.

Quatre fils de Clovis, Thierri, Clodomir, Childebert & Clotaire, partagent entre eux ſa ſucceſſion; & la monarchie ſe diviſe malheureuſement en quatre royaumes: royaumes d'Auſtraſie ou de Metz, d'Orléans, de Paris & de Soiſſons. Des guerres civiles devoient être infailliblement le fruit de ce partage. Les frères devinrent ennemis, quand ils eurent des intérêts différens. Les barbaries les plus affreuſes ſont alors des événemens ordinaires. Sigiſmond, fils de Gondebaud, eſt maſſacré, avec ſa femme & ſes enfans, par ordre de Clodomir, & c'eſt ainſi que finit une guerre entre ces deux princes.

Barbaries qu'ils commettent.

Après la mort de Clodomir, deux de ſes fils ſont poignardés par leur oncle Clotaire, uni avec Childebert pour ravir leur héritage. L'hiſtoire de ces tems là, pleine d'atrocités & de per-

fidies, ou de fables ridicules, n'intéresse qu'autant qu'elle offre le tableau des anciennes mœurs.

Théodebert, fils & successeur de Thierri, roi d'Austrasie, se distingue par de grandes qualités & de vastes entreprises. Il se rend respectable à ses oncles, dont l'ambition auroit voulu le dépouiller. Il s'unit ensuite à eux, dans la vue de conquérir le royaume de Bourgogne, fondé depuis environ cent ans. Cette importante conquête fut suivie d'une ambassade de l'empereur Justinien, qui invitoit les rois de France à une ligue contre les Ostrogoths. Amalasonte, digne fille de Théodoric, les avoit sagement gouvernés, sous le nom d'Athalaric, son fils. Théodat, successeur de ce dernier, avoit été détrôné, comme un lâche, pendant l'expédition de Bélisaire en Italie. (Les barbares ôtoient la couronne, ainsi qu'ils la donnoient, & vouloient surtout des rois vaillans). Vitigès, élu à la place de Théodat, négocie avec les François, déjà alliés de l'empereur. Ils accepte sans scrupule, & ses offres & son argent. Théo-

Théodebert, célebre roi d'Austrasie.

Conquête du royaume de Bourgogne, en 534.

Les François, alliés perfides des Romains & des Ostrogoths.

debert conduit une grande armée au-delà des Alpes ; attaque tour à tour les Ostrogoths & les Romains ; il les taille en pièces, & revient dans ses états. Tel étoit la bonne foi de ces guerriers, avides de brigandages, & se croyant tout permis, pourvu que le succès couronnât leurs injustices.

Autre expédition en Italie.

Plusieurs années après, une armée de Théodebert conquit la Vénétie & une partie de la Ligurie, tandis que Totila, en 547, relevoit la puissance des Ostrogoths. Cette conquête fut inutile ; le prince françois mourut, sans avoir le tems de la cimenter. Sous des rois tels que lui, la monarchie de Clovis auroit pu engloutir les états voisins.

562.

Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre.

L'expérience n'instruit point des hommes qui ne savent pas réfléchir. Tant de malheurs qu'avoit occasionnés le partage du royaume, se renouvelèrent par un semblable partage, après la mort de Clotaire, successeur unique de ses frères & de ses neveux. Caribert, Gontran, Sigebert & Chilpéric, ses fils, tirèrent au sort les quatre états. Quoique le royaume de

Paris fût échu à Caribert, on convint que tous auroient des droits sur cette ville, dont Clovis avoit fait sa capitale; & qu'aucun ne pourroit y entrer sans le consentement des trois autres. Un traité si bizarre étoit une semence de guerres civiles. Tout concourut au malheur de la nation.

Brunehaut & Frédegonde, rivales furieuses.

Deux femmes, plus dignes du nom de furies que du nom de reines, Brunehaut & Frédégonde, déchirèrent la France par leur ambition sanguinaire. Brunehaut, princesse d'Espagne, avoit épousé Sigebert, roi d'Austrasie. Frédégonde, d'abord concubine de Chilpéric, roi de Soissons, l'avoit engagé à un divorce pour devenir son épouse. La haine mutuelle de ces deux princesses, l'empire qu'elles prenoient sur leurs maris, produisirent une infinité de crimes, aussi funestes aux peuples qu'à la famille royale. Sigebert, assiégeant Chilpéric dans Tournai, est assassiné par les satellites de Frédégonde. Cruelle marâtre, elle immole ensuite les enfans du premier lit de son époux. Brunehaut de son côté, respirant la vengeance, arme les princes, souffle le feu

des guerres civiles. Elle tombe enfin entre les mains de Clotaire, fils de Frédégonde, qui la condamne à d'affreux supplices, comme coupable de la mort de dix rois ou enfans de rois. Saint Grégoire, pape, donne des éloges à Brunehaut : elle se montroit zélée & libérale pour l'église.

Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du tems.

Gontran, roi d'Orléans & de Bourgogne, (mort en 593,) avoit passé d'un parti à l'autre, au gré du caprice & des conjonctures : prince pieux sans lumières, prodigue en fondations, soumis aveuglément aux évêques ; doux avec foiblesse quand il falloit de la fermeté ; violent & cruel quand il falloit de la douceur ; trop célèbre dans nos anciennes annales, parce que les écrivains jugeoient de tout, même de la vertu, suivant les préjugés de leur siècle. Ce prince si doux avoit juré de faire mourir ses médecins, s'ils ne guérissoient pas la reine, dangereusement malade. La reine mourut : les médecins furent mis à mort. On cite plusieurs autres exemples de cette nature ; mais la dévotion de Gontran couvroit tout.

Clotaire II, fils de Chilpéric & de Frédégonde, régna seul après le massacre d'une multitude de princes. Il rétablit la tranquillité ; il gagna le cœur de ses sujets ; il s'attacha les grands, dont il augmentoit le pouvoir ; il laissa le gouvernement de l'Austrasie & de la Bourgogne aux maires du palais, semblables dès lors à des vicerois qui, acquérant tous les jours de l'autorité, se frayoient de loin une route au trône. Ces officiers, juges dans le palais, devenus ministres des princes & arbitres du gouvernement, devoient bientôt agir en souverains, dès que des rois foibles & imbécilles seroient incapables de les réduire au devoir.

613. Clotaire II règne seul.

Maires du palais.

Les vices de Dagobert, fils de Clotaire ; les impôts dont il accabla son peuple, soit pour fournir à ses débauches, soit pour les expier, selon la coutume, par de pieuses profusions, affoiblirent la puissance royale en l'avilissant. Ses deux fils, Sigebert II & Clovis II, ne furent que fonder de nouveaux couvens, & s'occuper de minuties. Les maires firent tout. Après

Leur puissances'accroit sous Dagobert & ses successeurs.

la mort de ces princes, Grimoald, maire d'Auſtraſie, oſa mettre ſon propre fils ſur le trône. L'uſurpateur fut chaſſé, mais l'exemple de l'uſurpation annonçoit de nouvelles entrepriſes. Et quelles barrières pouvoit y oppoſer un nom de roi, qui n'étoit qu'un nom ?

L'Auſtraſie, tyranniſée par le maire Ebroin, ne veut plus de roi.

Sans conſulter les ſeigneurs, le maire Ebroin avoit mis ſur le trône d'Auſtraſie Thierri III, un des fils de Clovis II. Les Auſtraſiens raſèrent ce prince & le confinèrent dans un cloître. On le rétablit après la mort de ſon frère Childéric, aſſaſſiné. Cependant l'Auſtraſie, qu'Ebroin tyranniſoit, ſe révolta & voulut avoir des ducs ou gouverneurs indépendans. Pepin Hériſtel, digne de la confiance publique, y exerça le pouvoir ſuprême. Thierri, qui régnoit ſeul en France, l'ayant irrité, tomba entre ſes mains victorieuſes. Maître de tout le royaume, ſous le titre de maire, Pepin gouverna vingt-ſept ans, avec autant de prudence que de courage. Les rois n'étoient plus que des fantômes décorés, qu'on montroit quelquefois au peuple.

Le duc Pepin la gouverne, & devient maître de la monarchie.

Le surnom de *fainéans* exprime leur foiblesse & leur stupide inertie. En rétablissant les anciennes assemblées de la nation, dont le despotisme des maires avoit interrompu l'usage; surtout en tournant la vivacité fougueuse des François contre des ennemis étrangers, qu'il battit toujours, Pepin jouit tranquillement d'un pouvoir, jusqu'alors inoui dans la monarchie.

714. Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

Après la mort de ce grand homme, l'autorité passa entre les mains de sa veuve Plectrude, dont le petit fils, encore enfant, étoit maire; car Pepin avoit voulu rendre héréditaire pour sa famille une charge qui tenoit lieu de la royauté. Charles-Martel, son fils, né d'une concubine, fut arrêté, comme suspect au nouveau gouvernement. La nation se lassa bientôt d'obéir à une femme: on élut un maire nommé Rainfroi. Charles s'étoit évadé; les Austrasiens l'avoient reçu comme un libérateur. Rainfroi, voulant soumettre l'Austrasie, éprouva plusieurs fois avec le roi Chilpéric II, l'invincible supériorité de ce héros. A l'exemple de son père, Charles-

Martel s'empara de toute l'autorité ; & il en étoit digne. Un gouvernement ſage & vigoureux, des victoires continuelles, en un mot, la gloire & la proſpérité de l'état, furent ſes titres les plus reſpectables. Sans lui la France auroit été aſſervie aux muſulmans, déjà maîtres de l'Eſpagne.

CHAPITRE II.

L'Eſpagne envahie par les Saraſins. — Charles-Martel les défait en France.

L'HISTOIRE d'Eſpagne attire ici notre attention. Depuis que les Viſigoths avoient fondé leur monarchie dans cette province romaine, déjà conquiſe par les Vandales; le clergé y étoit en général plus abſolu que les princes, qui par conſéquent méritent peu d'être nommés. Preſque toutes les cauſes paſſoient au tribunal des évêques: ils décidoient ſouvent dans leurs conciles les grandes affaires de l'état. Avec les ſeigneurs, parmi leſquels ils tenoient le premier rang, ils diſpoſoient même de la couronne, plutôt élective qu'héréditaire. Ce royaume étoit un théâtre de révolutions & de crimes. Le nombre des rois aſſaſſinés fait horreur. Les barbares, après leur établiſſement, contractoient de nouveaux vices, & leur férocité en devenoit plus meurtrière. Quels cri-

État du royaume des Viſigoths en Eſpagne.

Le clergé y domine.

Révolutions fréquentes.

mes l'intérêt seul ne devoit-il pas leur inspirer ? Indiquons seulement les principaux règnes, où se trouvent quelques faits mémorables.

Principaux règnes.

Leuvigilde. Leuvigilde, mort en 585, est célèbre, soit par des victoires sur les Suèves, dont il conquit les états ; soit par ses violences contre son fils Herménégilde, qu'il poursuivit jusqu'à la mort, parce qu'il avoit embrassé la religion catholique. Recared, son autre fils & son successeur, abjura cependant l'arianisme, & les ariens furent persécutés à leur tour. Cet esprit de persécution régna en Espagne plus qu'ailleurs.

Recared.

Sisebut. Sisebut, en 612, obligea les Juifs, sous peine de mort, à recevoir le baptême : prince sage à d'autres égards, dont la valeur enleva aux empereurs d'orient ce qu'ils possédoient encore sur les côtes de la méditerranée.

Chintila. Chintila bannit tous les Juifs, & un concile déclara qu'aucun prince ne pourroit monter sur le trône, sans avoir juré l'observation des lois faites contre ce peuple malheureux : l'inquisition semble déjà naître. Sous

Récésuinthe. Récésuinthe, l'élection des rois est

réſervée par un concile aux évêques & aux palatins : (ces palatins étoient les principaux officiers de la couronne). On voit ici le corps de la nation perdre un de ſes droits les plus précieux. Vamba, vainqueur des Sarafins, qui venoient attaquer l'Eſpagne, empoiſonné par l'ambitieux Ervige, eſt exclu du trône en 682 ; parce que, dans la foibleſſe où le réduiſit une maladie, on l'avoit revêtu d'un habit de pénitent. Cette entrepriſe odieuſe fut la première qui annonçoit de loin celles du clergé. Un concile aſſura le trône à Ervige. Un autre concile, tenu ſous ſon règne, défendit aux rois d'épouſer la veuve d'un roi, comme un crime digne de l'enfer. Tant il y avoit peu de ſens & de juſtice dans la légiſlation. Les cruautés, les déſordres de Vitiza, qui permit aux clercs de ſe marier, & aux laïques d'entretenir autant de concubines qu'ils voudroient, excitoient une guerre civile en 710. Rodéric ou Rodrigue détrôna ce prince, & fut bientôt détrôné par un peuple auquel rien ne réſiſtoit, & qui menaçoit le monde entier.

Vamba.

Ervige.

Vitiza.

Rodéric.

Progrès du mahométiſme.

Nous avons parlé, à la fin de l'hiſtoire romaine, de l'établiſſement du mahométiſme, religion qui excitoit aux conquêtes par le fanatiſme, & fortifioit le fanatiſme par les conquêtes. Mahomet, ſon fondateur, étoit mort en 633. Bientôt après, l'empire des Arabes ou Saraſins embraſſoit déjà des contrées immenſes, ſoit en Aſie, ſoit en Afrique. L'alcoran, ſoutenu de leurs armes, ſembloit devoir ſubjuguer tous les peuples.

Les Saraſins ou Maures envahiſſent l'Eſpagne.

On dit que le comte Julien, furieux de ce que Rodéric avoit déshonoré ſa fille, les invita lui-même à envahir le royaume d'Eſpagne. Les anciens monumens ne confirment point ce fait: il ne ſeroit qu'un exemple de plus des révolutions occaſionnées par les vices des princes. Les Saraſins, alors maîtres de la Mauritanie, (d'où ils ont tiré le nom de Maures,) fondirent ſur l'Eſpagne. Ils gagnèrent en 712 la bataille déciſive de Xérès, dans l'Andalouſie, après laquelle diſparut pour toujours le roi viſigoth. Muza, qui commandoit en Afrique, comme vicerοi du calif Valid, vint auſſi-tôt

Bataille de Xérès en 712.

finir la conquête. Selon la prudente politique de sa secte, il offrit aux habitans de leur laisser leur religion & leurs lois, se contentant du même tribut qu'ils payoient à leurs souverains. La plupart des villes le reçurent sans résistance : il brûla & saccagea les autres. Oppas, archevêque de Séville, oncle des enfans de Vitiza, ne rougit point de combattre pour les musulmans, & de sacrifier la patrie, la religion, à sa haine pour Rodéric. Mais Pélage, héros du sang royal, s'étant retiré dans les montagnes des Asturies & de Burgos, suivi d'une foule de chrétiens, y fonda un petit royaume, où il se maintint par sa valeur. Alphonse, son gendre, monta ensuite sur le trône ; & profita, pour reculer les frontières, des guerres civiles qui ne tardèrent point à diviser les conquérans.

Trahison d'Oppas.

Pélage réfugié dans les Asturies.

Cependant leur ambition ne pouvoit se contenir dans les bornes des Pyrénées. Ils attaquèrent, d'abord sans succès, Eudes, duc d'Aquitaine, issu de la famille de Clovis. Abdérame, nouvel émir ou gouverneur

732. Charles Martel défait les Maures, qui vouloient conquérir la France.

d'Eſpagne, fit une ſeconde irruption avec des forces ſupérieures, & pénétra juſqu'à Sens. Repouſſé par l'évêque Ebbon, il fondit ſur l'Aquitaine, battit le duc, s'avança vers le centre du royaume. Charles-Martel devoit arrêter ce torrent. Une ſanglante bataille, qu'il livra entre Poitiers & Tours, fit le ſalut de la France. Abdérame fut tué. On fait monter la perte des Saraſins à plus de trois cent mille hommes; mais les exagérations de cette eſpèce méritent peu de place dans l'hiſtoire. Les ennemis, malgré leur défaite, demeurèrent quelques années en Languedoc & en Provence, d'où le héros françois les chaſſa enfin.

L'Eſpagne fut d'abord malheureuſe ſous leur empire.

Sous la domination des Maures, l'Eſpagne fut malheureuſe au commencement. Les émirs, dépendant des vicerois d'afrique, qui les laiſſoient peu de tems en place, s'empreſſoient à épuiſer les provinces, plutôt qu'à y faire fleurir la juſtice & le bon ordre. Les guerres civiles s'allumèrent. Non-ſeulement les califs, dont la cour étoit à Damas, ne pouvoient

voient de si loin appaiser les troubles; mais les discordes qu'excitoit le califat même, devenoient favorables aux entreprises des factieux. Cette grande dignité, royale & sacerdotale tout à la fois, passa en 750 de la famille des Ommiades dans celle des Abassides. La révolution fut sanglante; & en produisit une autre, vraiment avantageuse à l'Espagne, qu'elle délivra de ses oppresseurs.

Révolution du califat.

Le prince Abdérame, qu'on nomme aussi Almanzor, échappé au massacre des Ommiades, vint fonder dans ce pays un royaume indépendant. Proclamé roi après une victoire, il soumit toutes les provinces, excepté ce que Pélage & Alphonse avoient conquis ou conservé. Il établit sa résidence à Cordoue, & en fit le séjour des arts, de la magnificence & des plaisirs. Sans persécuter les chrétiens, il fut malheureusement presque anéantir le christianisme: soit en les privant d'évêques, soit en réservant les graces & les dignités pour les sectateurs de Mahomet, soit en unissant par des mariages les uns avec les autres. Nul

Royaume des Maures en Espagne, fondé par Abderame ou Almanzor.

Ce prince règne glorieusement.

prince en Europe ne l'égaloit par la politique, comme nul peuple n'égaloit les Arabes dans ce qui honore l'esprit humain. Autrefois ennemis de la raison & des sciences, ils avoient appris à les cultiver, ils réussissoient en plusieurs genres, tandis qu'une ignorance barbare dégradoit les autres peuples. Ce n'est pas ici le lieu de s'étendre sur cet objet.

Nous avons un peu anticipé sur l'ordre des tems, pour ne pas confondre les matières : toute autre méthode brouilleroit les idées & accableroit la mémoire.

Charles-Martel ne remplit pas le trône vacant.

Après la défaite des Sarasins, Charles-Martel, aussi habile dans le gouvernement qu'invincible à la tête des armées, plus roi avec le simple titre de maire qu'aucun souverain de l'Europe ; ne cessa point d'augmenter la gloire du nom françois. Le trône ayant vaqué en 737 par la mort de Thierri IV, il régna en qualité de duc, sans daigner faire un roi, & sans affecter un titre qui n'eût rien ajouté à sa puissance. Il avoit rendu l'Aquitaine à Harald, fils d'Eudes, en se

réservant à lui même & à ses enfans les droits de souveraineté. Il se préparoit à passer en Italie, où le pape Grégoire III l'appeloit par des vues politiques, & offroit de le reconnoître consul de Rome. Mais il mourut, en 741, avant l'exécution de ce projet. Il avoit désigné pour son successeur dans l'Austrasie Carloman, l'un de ses fils; & son autre fils, Pepin le Bref, dans la Neustrie ou la France occidentale & dans la Bourgogne. La mémoire de Charles fut flétrie par des auteurs ecclésiastiques, qui ne purent pardonner à ce grand homme d'avoir accordé aux seigneurs l'usufruit de plusieurs terres de l'église, pour les mettre en état de remplir les obligations du service militaire. Comment oublioient ils que ses armes avoient préservé du joug mahométan & l'église & le royaume? Nous examinerons bientôt le motif de leur animosité.

Il meurt en 741, après avoir partagé la monarchie à ses deux fils.

Sa mémoire flétrie par les ecclésiastiques.

Carloman se fit moine, après avoir signalé son courage en Germanie; & sa retraite rendit son frère tout-puissant. Pepin aspiroit à la couronne,

Carloman se fait moine, & laisse tout à son frère Pepin.

quoiqu'il eût fait proclamer un Childéric II, qui n'eſt pas même nommé dans les annales du tems. Le pape, ayant beſoin de lui contre l'empereur grec, & contre les Lombards, ſervit adroitement ſon ambition. Voici le moment de jeter un coup-d'œil ſur l'Italie, Rome, Conſtantinople. Leur ſituation actuelle eſt l'origine des plus grands événemens.

CHAPITRE III.

État du royaume des Lombards, & de l'empire de Conſtantinople. — Intrigues des papes. — Pepin détrône la race de Clovis.

ON a vu Alboin, ſous Juſtin II, fonder le royaume des Lombards en Italie, peu de tems après que les généraux de Juſtinien y eurent détruit la domination gothique. Cette nouvelle puiſſance s'agrandit par les armes, & s'affermit par la ſageſſe de pluſieurs princes. Autharic, troiſième roi, fit le bonheur de ſes peuples, que dix années d'anarchie avoient cruellement agités. Les inſinuations de ſa femme Théodelinde, princeſſe bavaroiſe, le convertirent au chriſtianiſme. Il fut arien, comme preſque tous les barbares convertis; les Lombards le furent de même; mais les catholiques jouiſſoient d'une entière liberté: le grand Théodoric ſembloit régner encore. Il eſt ſurprenant que

État du royaume des Lombards, depuis Alboin.

Autharic ſe fait chrétien, & gouverne ſagement.

le pape saint Grégoire dise néanmoins que dieu a fait mourir le scélérat Autharic (*nefandissimus*), en punition de ce qu'il avoit défendu de baptiser dans la religion catholique les enfans lombards. N'auroit-on pas pu, au contraire, le louer de ce qu'il laissoit les catholiques suivre paisiblement leur religion? Mais le zèle, surtout dans les siécles d'ignorance, donne à certains objets une couleur que l'impartialité n'y trouve point.

Agilulf veut conquérir Rome.

Agilulf, successeur d'Autharic, prince courageux, entreprit la conquête de Rome. Les négociations & les présens de Grégoire sauvèrent la ville. Théodelinde avoit épousé Agilulf. Elle étoit en liaison avec le pape.

Sa femme le rend catholique.

Elle inspira au roi ses sentimens de catholicité, qu'elle n'avoit pu inspirer à son premier époux. Dans presque toute l'Europe, on voit des reines changer la religion dominante, & servir d'apôtres dans les cours. Leur sexe les rendoit plus susceptibles des vives impressions de la foi chrétienne, & plus propres à la communiquer par le sentiment.

Rothar surpassa la gloire de ses prédécesseurs, en donnant aux Lombards des lois écrites, faites dans une assemblée générale en 643. Il professoit l'arianisme ; mais avec tant de modération, que la plupart des villes eurent deux évêques, l'un arien, l'autre catholique. On ne voyoit point ailleurs de pareille tolérance.

Rothar, législateur de son royaume.

Sous Luitprand, dont le règne commença en 712, la nation étoit soumise aux dogmes de l'église romaine. La sagesse de ce prince paroît surtout dans une de ses lois, où il blâme la *ridicule coutume des duels, par lesquels, au gré du caprice des hommes, on veut forcer Dieu de manifester la vérité :* ajoutant qu'il en tolère l'abus, *parce que les Lombards y sont trop attachés.* Le duel décidoit presque toutes les causes parmi les barbares.

Luitprand.

Sa loi sur le duel.

Actif, prudent & courageux, Luitprand vouloit s'agrandir, en travaillant au bonheur de ses sujets. La foiblesse de l'empire de Constantinople, & les funestes démarches de la cour, lui en fournissoient l'occasion. Les idées superstitieuses des Grecs in-

L'empire grec s'affoiblissoit tous les jours, quoique les Sarasins se fussent soumis au tribut.

fluoient toujours dans les affaires publiques. Conſtantinople avoit été pluſieurs fois aſſiégée par les Saraſins. Leurs flottes ayant été conſumées par le feu grégeois, qui brûloit dans l'eau, (invention de l'ingénieur Callinique :) ils s'étoient vus réduits, ſous le règne de Conſtantin-Pogonat, à conclure une trève de trente ans, pendant laquelle ils devoient payer un tribut. Le ſixième concile général, tenu en 680, ſembloit devoir éteindre les querelles de religion, en condamnant le monothéliſme. Double avantage pour les Grecs, s'ils avoient ſu en profiter. Mais rien ne guériſſoit la nation de ſes préjugés & de ſon entêtement. Un parti voulut couronner les deux frères de Conſtantin-Pogonat, parce qu'*il falloit trois empereurs, comme il y avoit trois perſonnes dans la Trinité.* On raiſonnoit, on agiſſoit d'une manière inconcevable. Ce ridicule eſprit domina ſous Juſtinien II, qui eut l'imprudence de rompre la trève avec les Saraſins; ſous Philippe-Bardane, qui ranima le monothéliſme, & condamna le ſixième concile; ſous Anaſtaſe II

La ſuperſtition aveugloit les princes & les peuples.

& Théodose III, qui se firent moines l'un & l'autre; enfin, sous Léon l'Isaurien, qui par une hérésie nouvelle, alluma de nouvelles dissentions, plus funestes à l'empire que les précédentes.

Hérésie des iconoclastes, sous Léon l'Isaurien.

Léon, en 727, proscrivit le culte des images, culte saint & utile en soi, dont néanmoins l'aveugle crédulité du peuple abusoit grossièrement, & que cette crédulité même ne pouvoit manquer de défendre avec enthousiasme. Au lieu d'éclairer le peuple sur les abus, on lui enleva les objets de sa vénération, de sa confiance. On effaça les peintures, on brisa les statues, après avoir défendu inutilement de les honorer. Il y eut par-tout des séditions & des révoltes. Le vulgaire attachoit la religion à ces objets sensibles, en leur supposant toujours quelque vertu miraculeuse. La plupart des prêtres, surtout les moines, intéressés à leur conservation, se livroient à un zèle aussi violent que contagieux. Constantin Copronyme, fils de Léon, surpassa les excès de son père, & trouva une résistance invincible, que la per-

Elle excite des séditions.

ſécution changea en fureur. Les iconoclaſtes (*briſe-images*) furent un objet d'horreur pour la multitude. Les ariens, en attaquant la divinité de Jéſus-Chriſt, n'avoient pas été plus odieux aux catholiques.

Les moines excitoient à la révolte.

» Ce qui rendoit la querelle ſur les » images ſi vive, dit Monteſquieu, » c'eſt qu'elle étoit liée à des choſes » bien tendres : il étoit queſtion de la » puiſſance ; & les moines l'ayant » uſurpée, ils ne pouvoient l'aug- » menter ou la ſoutenir qu'en ajoutant » ſans ceſſe au culte extérieur, dont » ils faiſoient eux-mêmes partie. Voilà » pourquoi les guerres contre les ima- » ges furent toujours des guerres con- » tre eux, & que quand ils eurent » gagné ce point, leur pouvoir n'eut » plus de bornes. » (*Grand. & décad. des Romains, chap. 22.*) Il eſt vrai que les moines d'orient, ſéditieux & fanatiques en général, ſoufflèrent le feu de la rebellion : il eſt évident que leur faux zèle étoit excité par l'intérêt plus que par tout autre motif; mais par quelle démence les empereurs fourniſſoient ils toujours des matières pour l'incendie ?

Les Italiens ne furent pas les moins ardens à défendre les images : ils se revoltèrent ouvertement contre les édits. Rome, Naples, & les autres villes qui dépendoient de l'empire, commencèrent à ne voir dans leur souverain que la qualité d'hérétique abominable. Ravenne, capitale de l'exarcat, devint un théâtre de troubles, de soulèvemens. Luitprand sut profiter des conjonctures. Il assiégea cette ville ; il s'en rendit maître en 728 : il prit beaucoup d'autres places, & fut sur le point de subjuguer le reste de l'Italie. Les anathêmes dont on frappoit les iconoclastes, disposoient le peuple à secouer le joug de Constantinople. La Pentapole, voisine de Ravenne, dans laquelle étoient comprises les villes de Pésaro, Rimini, Fano, Ancone & Uniéna, avoit déclaré que la cause du pape étoit celle de la province ; que l'exarque & ses adhérens étant excommuniés, elle vouloit se choisir des gouverneurs catholiques. Enfin on paroissoit déjà résolu de créer un chef, c'est-à-dire un empereur.

En Italie, la fermentation étoit aussi grande.

Luitprand s'empare de Ravenne, & de plusieurs autres villes.

Les papes, déjà très-puissans à Rome;

Quoique Rome fût gouvernée par des ducs, qui dépendoient des exarques de Ravenne, les papes y avoient alors la principale autorité. Ils en étoient redevables, moins à leurs grandes richesses, qu'au respect que la religion inspiroit pour leur siége, & à la confiance qu'on avoit en leur personne. Saint Grégoire avoit négocié & traité avec les princes dans plusieurs affaires d'état. Ses successeurs partagèrent leurs soins entre les objets de l'épiscopat & ceux de la politique. Pouvoit-il en être autrement, dès que les fonctions spirituelles se joignoient à des intérêts profanes? Également intéressés à s'affranchir de la domination des empereurs, & à résister aux entreprises des rois d'Italie, les papes cherchèrent tous les moyens de remplir ce double objet. Ils employèrent l'adresse & la religion: ils y gagnèrent une monarchie. De tous les ouvrages humains, c'est ici peut-être le plus digne d'une curiosité attentive, soit par sa nature, ou par ses progrès, ou par ses suites prodigieuses.

& occupés d'objets politiques.

Grégoire II, craignant surtout un voisin tel que Luitprand, se déclara pour l'empereur Léon, & réclama le secours des Vénitiens. Cette république, née en quelque sorte de la terreur qu'avoit répandu Attila, étoit devenue considérable, à force de courage & d'industrie. Les Lombards furent chassés de Ravenne. Mais Léon n'en parut pas moins animé contre le pontife ni contre les images. Ses violences déterminèrent les Romains à la révolte; & ils ne reconnurent plus d'autre chef que le pape. Toujours ennemi des Lombards, Grégoire II s'efforça d'armer contre eux Charles-Martel, qui étoit leur allié. La négociation ne réussit point. Grégoire III la renoua en faisant des offres plus avantageuses, & gagna enfin le héros. Mais la mort de Charles suspendit l'exécution de l'entreprise. Luitprand céda aux instances du nouveau pape, Zacharie. Il lui rendit même quatre villes du duché de Rome, dont il s'étoit emparé. Il finit en paix, l'an 744, un règne aussi long que glorieux.

Grégoire II fait chasser de Ravenne les Lombards.

Grégoire III & Zacharie suivent ses vues.

Fin de Luitprand.

Ratchis, son successeur, se fait moine, après une entrevue avec le pape.

Ratchis, son successeur, assiégeant Pérouse, se laissa encore désarmer par le pontife. Telle étoit l'influence de la dignité pontificale, que ce prince, après une entrevue avec Zacharie, non-seulement leva le siége, mais se livra tout entier aux impressions religieuses, jusqu'à prendre l'habit de moine. Cependant la situation de Zacharie, entre les Grecs & les Lombards, étoit toujours inquiétante & périlleuse. Il pensoit donc, comme ses prédécesseurs, à se ménager l'appui de la France, & à suppléer par la politique aux ressources que la force ne procuroit point. Les ressorts de la religion fortifioient ses espérances.

750. Décision de Zacharie en faveur de Pepin, qui veut être roi.

Dans ces conjonctures, l'ambitieux Pepin, qui, sans doute, connoissoit les desirs du pape, lui propose un cas de conscience, qu'on ne s'étoit pas encore avisé de soumettre au jugement de Rome. Il s'agissoit de décider, lequel devoit porter le titre de roi, ou un prince incapable du gouvernement, ou un ministre dépositaire de l'autorité royale, qu'il exerçoit avec honneur. Zacharie décide en fa-

veur du ſujet contre le roi légitime. Le clergé favoriſoit Pepin, parce que Pepin lui reſtituoit une partie des terres dont Charles-Martel l'avoit dépouillé; les ſeigneurs le reſpectoient, parce qu'il étoit puiſſant & habile; la nation mépriſoit des rois fainéans & obſcurs, qu'elle connnoiſſoit à peine de nom. Ainſi le jugement du pape ne laiſſa aucun ſcrupule. On raſa le roi Childéric, c'eſt-à-dire, on le dégrada. Il fut enfermé dans un monaſtère avec ſon fils. Pepin fut élevé ſur le trône; & le fameux miſſionnaire des Germains, ſaint Boniface, évêque de Mayence, un de ſes plus utiles partiſans, le ſacra ſolennellement à Soiſſons.

Pepin détrône Childéric.

Cette cérémonie du ſacre, empruntée des Juifs, inconnue juſqu'alors à la nation françoiſe, parut imprimer au roi un caractère divin. Mais comme l'ignorance abuſe de tout, les évêques s'imagineront bientôt conférer la royauté en ſacrant les princes, & cette opinion aura des ſuites dangereuſes. Depuis long-tems les empereurs ſe faiſoient couronner par les pa-

Cérémonie du ſacre, dont on abuſera un jour.

triarches de Constantinople : les papes couronneront de même les empereurs d'occident. On supposera que le couronnement & le sacre sont nécessaires à la puissance souveraine, & d'une pieuse cérémonie, le clergé se fera un droit sur les couronnes. Il est bon de prévoir les choses dès l'origine.

752. Négociation hardie d'Etienne III avec Pepin.

Enfin le succès répondit à la politique des papes : le nouveau roi de France paya leur faveur avec usure. Aïstulf ou Astolphe, successeur de Ratchis, s'empare de Ravenne, de tout l'exarcat, de la Pentapole, & menace le duché de Rome. Zacharie ne vivoit plus. Etienne III * demande en vain du secours à Constantin-Copronyme, uniquement occupé de la guerre contre les images. Cet empereur le charge de négocier avec Aïstulf ; ou, s'il est intraitable, de

* Zacharie avoit eu pour successeur un autre Etienne, qui mourut trois jours après l'élection, n'étant pas encore consacré. Quelques auteurs ne le comptent point au nombre des papes, & donnent à celui-ci le nom d'Etienne II.

s'adreſſer au roi des François. Etienne part, arrive en France, ſacre de nouveau Pepin, le déclare, lui & ſes fils patrices de rome ; titre auquel on attache la ſouveraineté. Il obtient en récompenſe une donation de l'exarcat & de la Pentapole, pour l'égliſe romaine. » Voilà de ces faits, dit un » auteur eſtimable, dont il ſe trouve » peu d'exemples dans l'hiſtoire. Un » ambaſſadeur, chargé de négocier » avec un prince étranger la conſer- » vation d'une partie des états de ſon » maître, fait deux lots de cette por- » tion d'états, & vend l'un à ce prince » étranger, à condition que ce prince » lui donnera l'autre quand il en ſera le » maître. » (*Abrégé de l'Hiſt. d'Italie.*) Mais la première faute, on doit l'avouer, étoit du côté de l'empereur, qui abandonnoit les Romains.

Lettre artificieuſe du pape, pour l'engager à la guerre contre les Lombards.

Pepin ſe hâte de franchir les Alpes. Aïſtulf demande la paix, l'obtient, la viole après le départ des François, & aſſiége Rome. Alors Etienne écrit à ſon protecteur cette fameuſe lettre, au nom de ſaint Pierre, où il confond adroitement toutes les idées,

le sacré avec le profane, les biens de l'église avec la nature de l'église, l'intérêt des ames avec la fortune des pasteurs; & où, pour prix d'une guerre politique, il promet le bonheur de ce monde & le bonheur éternel, non sans menace de damnation, en cas qu'on lui refuse des secours. Langage artificieux, qui ne devint que trop commun. Donner à l'église, c'étoit donner à dieu ou à saint Pierre; disputer quelque chose à l'église, c'étoit attaquer dieu, attaquer saint Pierre. La crédulité & la superstition prêtèrent tant de force à de semblables sophismes, qu'il en résulta un bouleversement énorme dans l'ordre naturel de la société.

755. Pepin donne au pape plusieurs villes, dont Aïstulf s'étoit emparé.

On revit bientôt Pepin en Italie. L'empereur offrit de lui payer les frais de la guerre, pourvu que les dernières conquêtes des Lombards fussent restituées à l'empire. Mais il répondit qu'il avoit fait à saint Pierre une donation de ces provinces, & que pour tout l'or du monde il ne la révoqueroit point. Aïstulf, assiégé dans Pavie, sa capitale, souscrit aux condi-

tions qu'on lui impose. Pepin met le pape en possession de Ravenne, Classé, Césarée, Rimini, Fano, Pésaro, Césène, Sinigaglia, Comacchio, Urbin, Forli, &c. conservant la souveraineté sur cet état, en qualité de patrice des Romains. Naples gouvernée par un duc, Gaëte, presque toute la Calabre, le pays des Brutiens, & quelques villes maritimes, demeurèrent sous la domination de l'empereur. Le siége de Rome profita ainsi, à ses dépens, de la querelle des images.

Il conserve la souveraineté comme patrice.

Après une suite continuelle de victoires; après avoir soumis au tribut les Saxons & les Esclavons, & le duc de Bavière au serment de fidélité; après avoir réuni l'Aquitaine à la couronne; également respecté au dedans & au dehors, Pepin mourut en 768, la dix-septième année de son règne. Jamais il n'avoit affecté un pouvoir trop absolu. Il portoit les principales affaires aux assemblées de la nation, dont il étoit l'oracle par sa prudence. Du consentement des seigneurs, il avoit partagé l'état entre ses deux fils,

Mort de Pepin en 768.

Charles & Carloman. Le premier va faire une grande époque dans l'hiſtoire. Arrêtons-nous encore quelques inſtans à conſidérer la ſituation de l'Europe.

CHAPITRE IV.

Observations générales.

I.

Les anciens Gaulois, les Germains, les Bretons, les Scandinaves, qu'on suppose avec vraisemblance d'une origine celtique, avoient entre eux beaucoup de conformité par le fond du gouvernement, des mœurs, des opinions. Cette conformité paroît sensible dans tous les états que fondèrent les barbares, en démembrant le vaste empire des Romains. La liberté & la guerre faisoient leurs passions dominantes. Persuadés que la force donne tous les droits, que la victoire est une preuve certaine de la justice, autant ils ambitionnoient de vaincre & de dépouiller leurs ennemis, c'est-à-dire, ceux qu'ils attaquoient, autant ils évitoient de se soumettre à la volonté absolue d'un seul homme. Ils se maintenoient libres, jusques dans la sou-

Tous les barbares, établis dans l'empire d'occident, se ressembloient

Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire.

mission. Leur gouvernement primitif fut une espèce de démocratie militaire, sous un général qui avoit ordinairement le titre de roi. Cette dignité ne pouvoit être héréditaire : on ne pensoit qu'au présent, on vouloit un chef capable de conduire l'armée & d'inspirer l'obéissance. Si on ne le trouvoit pas tel, on lui arrachoit bientôt le pouvoir dont on l'avoit revêtu. Lorsqu'un guerrier se distinguoit par des qualités éminentes, plusieurs autres s'attachoient à lui : un engagement mutuel les obligeoit à combattre les uns pour les autres. Chacun se faisoit un devoir de mourir pour son chef : c'étoit lâcheté que de lui survivre. Ces associations semblent avoir été le premier germe du gouvernement féodal.

Leurs rois ; leurs chefs.

Assemblées de la nation.

Toutes les grandes affaires se décidoient dans les assemblées de la nation. Là, ces guerriers sous les armes, sentant leurs forces, abhorrant la contrainte, ne se rendoient qu'à la persuasion intime de l'utilité des choses qu'on leur proposoit, ou du moins ne cédoient jamais à l'autorité que par

un consentement libre. L'assemblée nationale s'appela en France, d'abord le *champ de mars*, parce qu'elle se tenoit en pleine campagne au mois de mars ; ensuite le *champ de mai*, parce que l'usage de la cavalerie étant devenu commun, Pepin renvoya cette assemblée à un tems de fourages. On en tenoit une autre moins considérable en automne. Les peuplades devinrent des nations : les assemblées devoient prendre une forme différente.

Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie.

Quand les barbares eurent des établissemens fixes, la démocratie se changea bientôt en aristocratie militaire. Les grands, avec des domaines & des richesses, eurent toutes sortes de moyens pour réduire les petits à la dépendance. Ils se réservèrent à eux-mêmes le pouvoir dont la nation en corps avoit joui. Le peuple fut négligé, mépriſé : le roi & les seigneurs disposèrent de l'état ; & l'inégalité de fortune amena un nouvel ordre de choses. Cependant sous les deux premières races, en France, le peuple ou les hommes libres participèrent toujours, du moins par le droit,

Puiſſance législative dans le peuple.

à la puiſſance législative : les lois ſe faiſoient *du conſentement du peuple*, ſuivant l'expreſſion des capitulaires. Mais il paroît fort vraiſemblable que ce conſentement devint une pure formalité. Les maires du palais auroient-ils oſé, auroient-ils pu ſupprimer les aſſemblées nationales, ſi l'ancienne conſtitution n'eût pas ſouffert des atteintes eſſentielles?

Comment la puiſſance royale s'augmenta, ſurtout en France.

Comme toute autorité tend à s'agrandir, celle des rois, ſurtout dans la monarchie françoiſe, gagna promptement du terrain. Ce fut un effet de la conquête & des circonſtances. D'un côté, les peuples vaincus, accoutumés au joug des empereurs, exercés par le chriſtianiſme à une obéiſſance continuelle, avoient des principes très-favorables à l'autorité des princes. Leur mélange avec les conquérans devoit influer ſur les opinions de ceux-ci, d'autant plus que la même religion leur devint commune ; & que les évêques, tous romains, avoient beaucoup d'empire ſur les eſprits & ſur les cœurs. De l'autre côté, les rois, poſſédant de vaſtes domaines, en donnoient à titre de

de *bénéfice* aux seigneurs qu'ils vou- Bénéfices.
loient s'attacher, & les retiroient quand ils le jugeoient à propos. Ainsi les grands ressorts du cœur humain, l'espérance & la crainte, concouroient aux vues de leur politique. On vit des rois, tels que Chilpéric I, exercer même une sorte de despotisme violent. D'ailleurs les François laissèrent toujours la couronne dans la famille de Clovis, quoiqu'ils ne connussent point un ordre rigoureux de succession, en faveur des aînés, ou des plus proches héritiers. Quel avantage pour les princes de cette maison! Si les Mérovingiens (on donne ce nom à la première race) avoient soutenu leur dignité par le mérite; s'il y avoit eu parmi eux des Pepin, des Charles-Martel, ils seroient devenus sans doute de puissans monarques, au lieu de tomber sous la dépendance des maires. Entre des mains sages & vigoureuses, l'autorité s'accroît pour le bien commun. Trois générations de grands hommes élevèrent l'empire de Charlemagne; au lieu que par l'ineptie des fainéans, s'écrouloit le grand édifice que Clovis avoit fondé. Succession à la couronne.

Les lois des barbares trop douces Pourquoi.

Les lois portent l'empreinte du génie des peuples. Elles sont plus douces à proportion qu'ils sont plus libres : car une extrême liberté ne se soumet point à un joug qui la révolte. Trahison & lâcheté, c'étoient les seuls crimes ordinairement impardonnables. Au défaut de vindicte publique pour le meurtre, chacun se vengeoit lui-même, vengeoit ses proches, ou composoit avec le meurtrier. Ces peuples septentrionaux, toujours en guerre, prenoient un intérêt particulier à la conservation des individus. Il ne faut donc pas s'étonner qu'ils aient établi des peines pécuniaires, au lieu de peines capitales.

Le duel, au défaut de preuves judiciaires. Pourquoi.

Il ne faut pas s'étonner non plus qu'ils ordonnassent le duel, pour suppléer aux preuves judiciaires. C'étoit le fruit de l'opinion reçue, que la victoire prouve la justice ; c'étoit dans leur système & dans leur langage le *jugement de Dieu ;* c'étoit pour des barbares le plus court moyen de terminer les différends ; c'étoit un aliment de cette vertu guerrière, qu'ils regardoient comme la première des vertus ;

ce fut auſſi quelquefois un préſervatif contre l'abus du ſerment. Gondebaud, roi de Bourgogne, qui autoriſa principalement le duel, en donne cette raiſon dans ſa loi : *afin que nos ſujets ne faſſent plus de ſerment ſur des faits obſcurs, & ne ſe parjurent point ſur des faits certains.* « Ainſi, dit Mon» teſquieu, tandis que les eccléſiaſ» tiques déclaroient impie la loi qui » permettoit le combat, la loi des » Bourguignons regardoit comme ſa» crilége celle qui établiſſoit le ſer» ment. » Remarque vraie en un ſens, fauſſe dans ſa généralité ; car les Bourguignons admettoient quelquefois le ſerment des enfans mêmes. Mais enfin la folie des combats judiciaires n'en étoit pas moins liée aux principes des nations germaniques.

Gondebaud l'oppoſe à l'abus du ſerment.

Ce que nous venons d'obſerver ſur le duel, eſt applicable aux épreuves extravagantes par leſquelles on pouvoit ſe purger des crimes en juſtice. L'opinion les avoit établies, l'opinion les ſoutint long-tems. Dès les premiers âges, on attachoit aux élémens une vertu miraculeuſe, en les ſuppoſant

Abſurdité des épreuves judiciaires ; fondée ſur l'opinion.

animés par quelque intelligence qui en dirigeoit toujours l'action, & qui devoit nécessairement les faire servir au triomphe de l'équité. On se persuada que le feu ne brûleroit point l'innocent, que l'eau rejetteroit le coupable. L'innocent devoit donc sans risque manier un fer rouge, ou tremper ses mains dans l'eau bouillante : le criminel devoit surnager dans une cuve d'eau, où il seroit plongé pieds & mains liés. Telles étoient les principales épreuves, qui se nommoient *ordéal* en quelques pays.

Après l'établissement du christianisme, la superstition les maintint encore.

Le christianisme ne put les détruire, parce que les barbares le plioient à leurs préjugés, plutôt que de soumettre leurs préjugés à ses principes. La superstition ne manqua pas de chercher des textes dans nos livres saints, pour autoriser une pratique contraire au bon sens. Elle crut en trouver ; & les épreuves devinrent des cérémonies religieuses, que le clergé eut intérêt à soutenir : sans parler des autres avantages qu'il en retiroit, elles le rendoient évidemment l'arbitre de beaucoup de causes capitales.

La croix, l'eau-bénite, l'euchariſtie même devinrent auſſi des épreuves. Des prêtres & des moines, quelquefois des laïques, accuſés de crimes, ſe purgeoient en prenant la communion, & des conciles autorisèrent un tel abus.

On étoit jugé par ſes pairs.

Un point eſſentiel du droit public, dans les commencemens, étoit qu'on fût jugé par ſes *pairs*, ou ſes égaux. En France, il y eut des *centaines*, ſubdiviſées en *dixaines*; c'eſt-à-dire, des eſpèces de diſtricts, compoſés au moins de cent familles, & comprenant d'autres diſtricts moins nombreux. Les chefs, *centeniers*, *dixainiers*, jugeoient les petites cauſes. Le *comte* étoit dans chaque province le vrai juge. Il prenoit pour aſſeſſeurs des échevins (*ſcabini*), élus parmi le peuple, & tirés communément des meilleures familles. Le roi ſe réſervoit le jugement des évêques, des abbés, des grands. La *pairie* proprement dite, cette dignité attachée aux grands fiefs de la nation françoiſe, ne prit naiſſance que lorſque les fiefs furent héréditaires.

Ordre de juridiction.

II.

La religion devoit s'altérer parmi les barbares.

Sans doute, la religion chrétienne auroit-changé les barbares en d'autres hommes, si elle n'eût été bientôt infectée de superstitions, également absurdes & pernicieuses. Sa morale bienfaisante, divine, se trouva comme enveloppée d'une rouille grossière, qui la faisoit disparoître. C'étoit encore un effet inévitable des circonstances. Autrefois les druides avoient un empire absolu sur les Gaulois; les prêtres germains n'avoient pas moins d'autorité. En changeant de culte, ces peuples n'en furent que plus soumis au sacerdoce. Malheureusement le clergé n'avoit alors ni assez de lumières pour les bien conduire, ni assez de vertu pour ne pas abuser de son pouvoir. Comment auroit-il résisté, sans un miracle, au torrent des mœurs publiques; surtout lorsque les barbares entrèrent dans l'épiscopat, & y portèrent leurs vices avec leur ignorance? Alors tout devoit dégénérer. De grands abus altéroient déjà la pureté du chris-

tianisme : ils s'accrurent de jour en jour, & en produisirent de plus grands.

On croyoit se sauver en enrichissant l'église.

Les empereurs chrétiens avoient enrichi l'église, lui avoient prodigué les priviléges, les immunités ; & ces avantages séduisans n'avoient pas peu contribué au relâchement de la discipline, & aux désordres, plus ou moins sensibles, qui altéroient l'esprit du saint ministère. Sous la domination des barbares, le mal s'accrut avec une rapidité prodigieuse. Comme ils étoient persuadés que tous les crimes se rachetoient à prix d'argent, & qu'en donnant à l'église, on gagnoit le ciel, plus ils se livroient à leurs brutales passions, plus ils se montroient prodigues pour cette espèce de bonnes œuvres. » On croyoit en quelque sorte, dit » M. l'abbé de Mably, que l'avarice » étoit le premier attribut de dieu, » & que les saints faisoient un com- » merce de leur crédit & de leur pro- » tection. De-là le bon mot de Clo- » vis, que *saint Martin ne servoit pas* » *mal ses amis, mais qu'il se faisoit* » *payer trop cher de ses peines.* » (Ob-

Plaintes de Clovis & de Chilpéric à ce sujet.

ſerv. ſur l'Hiſt. de France, c. 4.) Ce mot de Clovis rend ſa piété un peu ſuſpecte. On trouve dans l'hiſtoire les plaintes de Chilpéric, ſon petit-fils, qui diſoit ſouvent : *Notre fiſc eſt pauvre ; nos richeſſes ont paſſé aux égliſes ; les évêques ſont les rois.* Quoique Chilpéric ſoit peint comme un impie, ſes plaintes avoient quelque fondement.

Pouvoir exceſſif des évêques.

En effet, les prélats étant devenus des ſeigneurs par l'acquiſition des terres, & ajoutant le pouvoir de la fortune au crédit que leur procuroit la religion, furent ſouvent les arbitres des états. Ils diſpoſoient du trône, ils régloient la légiſlation en Eſpagne, en France & ailleurs. Ils rédigèrent auſſi les lois, & ne ceſsèrent d'étendre leurs prérogatives. On avoit beſoin de les conſulter, puiſque le clergé ſeul ſavoit quelque choſe : leurs conſeils étoient des jugemens : ils parloient d'ordinaire au nom de dieu ; & ils étoient hommes.

Diſcordes du clergé & des laïques ; effets qui en réſultent.

Comme l'intérêt des laïques ne s'accordoit point avec le leur, cette oppoſition fit naître de nouveaux déſordres.

Le clergé employa l'artifice contre des adversaires puissans ; on inventa des fables pour les effrayer & les soumettre ; on consacra les armes spirituelles à la défense des biens temporels ; on changea le doux langage de la charité en anathèmes épouvantables, & la religion sembla ne respirer que la terreur. Les conciles même s'occupèrent souvent moins de la discipline, que des droits lucratifs qu'on vouloit établir ou conserver. On joignit à ces moyens le secours du glaive. Des prélats, guerriers par goût & par habitude, combattirent pour leurs domaines, quelquefois pour usurper ceux d'autrui, quelquefois pour résister au souverain. L'histoire offre mille exemples de pareils scandales. Les violences des laïques en étoient, sans doute, la première cause, mais l'inimitié seule des deux ordres démontre qu'il y avoit d'étranges abus, profondément enracinés.

Les évêques deviennent redoutables aux rois mêmes.

Dès qu'une classe nombreuse de citoyens est exempte des charges communes, est affranchie des jugemens ordinaires ; qu'elle commande à l'opi-

nion ; qu'elle suppose ses priviléges de droit divin, & que l'ignorance jointe à la superstition lui est favorable : elle peut tout entreprendre, si une fois elle se gouverne par l'ambition & l'intérêt. Les évêques parvinrent à un tel degré de puissance, que l'impérieux & cruel Chilpéric, accusant Prétextat de Rouen de conspiration contre sa vie, se jeta aux pieds des autres évêques pour les conjurer de le punir. Cette autorité des prélats servit, en plusieurs circonstances, de frein au crime. Alors elle étoit véritablement utile ; mais comme, selon le cours des choses humaines, l'intérêt en devoit corrompre l'exercice, elle fut souvent très-dangereuse.

Dangereuse multiplication des moines en orient.

Les fondations monastiques, trop multipliées, influèrent beaucoup sur le sort des peuples. De tems immémorial, l'orient avoit vu un grand nombre d'hommes se vouer à une vie solitaire & contemplative. La chaleur du climat, la vivacité de l'imagination en inspiroient aisément le goût. Parmi les Juifs, les Thérapeutes & les Esséniens en avoient donné l'exemple aux

chrétiens. Ceux-ci le suivirent avec d'autant plus d'ardeur, que la religion les détachoit davantage des choses terrestres. L'Egypte surtout se peupla de moines. On en comptoit, au quatrième siècle, jusqu'à dix mille, & vingt mille religieuses, dans la seule ville d'Oxyrinque en Thébaïde, où il y avoit plus de monastères que de maisons. Cependant très-peu de personnes sont appelées par la providence à un état, si contraire à l'ordre naturel de la société, & qui exige des vertus si supérieures aux forces humaines. Le relâchement & le désordre devoient donc s'introduire dans les cloîtres. Une infinité de moines vagabonds, fanatiques & séditieux, inondèrent l'orient, y troublèrent la paix de l'église, y ébranlèrent le trône. L'empereur Valens ordonna par une loi, en 376, qu'ils serviroient dans les armées, n'imaginant que ce moyen de les réduire à l'obéissance. De pareilles lois tombent sans exécution, & le mal augmente par le remède. La règle de saint Basile établit une édifiante régularité, mais qui eut pour limites les murs

Règle de saint Basile.

de quelques monastères. Elle n'empêcha point que dans les dissentions théologiques, les moines, déjà maîtres de l'épiscopat, ne jouassent le premier rôle.

Les moines s'établissent en occident. Saint Benoît.

On connoissoit déjà des moines en occident, où ils avoient commencé à s'établir, lorsque saint Benoît fonda son ordre en Italie, au commencement du sixième siècle. Le célèbre Cassiodore, âgé de soixante & dix ans, quitta la cour pour embrasser la nouvelle règle. Totila, ce grand prince, la rendit plus respectable en honorant le fondateur. Les vertus de l'ordre naissant, où la ferveur se soutenoit par le travail des mains, attirèrent des milliers de prosélytes. Les princes & les seigneurs prirent la dévotion du cloître, comme la meilleure voie de salut; & cette dévotion se répandit de toutes parts avec la chaleur de l'enthousiasme.

Fondations de monastères

Fonder à grands frais des monastères, & dans les villes & dans les campagnes; les enrichir par des offrandes, par des donations: ce fut un des principaux actes du christianisme des bar-

bares. Les moines acquirent une partie considérable des terres : ils en défrichèrent plusieurs ; & c'étoit du moins un avantage pour le pays qu'ils habitoient. Mais en devenant trop riches & trop nombreux, ils perdirent insensiblement de vue la sainteté de leur institut : ils devinrent avides, vains, ambitieux, guerriers, seigneurs, comme le clergé séculier ; ils contractèrent les vices du siècle ; & les scandales sortirent de l'asyle même de l'austérité religieuse. La paresse, la misère, les calamités publiques, ou une dévotion momentanée, ou le caprice des parens, faisoient la vocation de la plupart de ceux qui se consacroient au cloître. Pouvoient-ils dépouiller leur caractère en changeant d'habit ? L'état perdoit donc beaucoup de sujets, & gagnoit peu de bons exemples. On fut toujours ébloui des commencemens : jamais on ne voulut prévoir les suites, quoique l'expérience du passé annonçât évidemment l'avenir. Le préjugé & l'habitude gouvernent les peuples.

Les vices y pénètrent : pourquoi.

Les moines étoient d'abord soumis

Exemptions

monastiques, avantageuses aux papes.

aux évêques. Ils obtinrent bientôt des exemptions contraires au droit commun. On en demandoit aux papes: la reine Brunehaut, par exemple, en demanda elle-même à saint Grégoire, pour des monastères qu'elle avoit fondés. Les papes trouvoient un double avantage en les accordant, celui d'étendre leur autorité sur l'épiscopat, & celui de s'attacher plus étroitement les corps monastiques. De-là naquirent plusieurs inconvéniens, une altération notable dans la discipline, une opposition d'intérêts entre les évêques & les moines, un dévouement extrême de ceux-ci à la cour pontificale Ils étoient les missionnaires des pontifes. Ils prêchoient, avec la religion, l'obéissance entière à leurs ordres; moins ils tenoient à l'ordre civil & politique, plus ils travailloient à étendre cette puissance étrangère, dont ils recevoient tant de prérogatives & de faveurs. C'est ainsi que l'Angleterre, comme nous le verrons ailleurs, & que d'autres pays tombèrent dans une sorte d'esclavage. Rome en eût été surprise elle-même, si elle eût

comparé les anciennes règles avec son nouveau gouvernement.

Chefs de la hiérarchie, plus éclairés ordinairement & plus sages que le reste des évêques, les papes avoient été consultés souvent dans les affaires importantes & difficiles. Ils s'étoient peu-à peu accoutumés à envoyer des ordres, parce qu'on respectoit leurs avis. Ils voulurent ensuite avoir des vicaires qui commandassent par-tout en leur nom; & non seulement la liberté des églises, mais la puissance politique, reçurent de fréquentes atteintes, avant que d'être opprimées. Pepin & Carloman faisant la guerre en Allemagne, le prêtre Sergius, que le pape Zacharie avoit envoyé au duc de Bavière, leur ordonna de sa part, & au nom de saint Pierre, de se retirer, comme il auroit ordonné l'observation de quelque loi de l'église. Ils combattirent cependant, & furent vainqueurs. *Si saint Pierre*, dit Pepin à Sergius, *avoit jugé notre cause injuste, il ne nous auroit pas secourus.* Qu'on rapproche de ce trait les intrigues pour mettre Pepin sur le trône, pour chas-

Accroissemens de l'autorité pontificale.

Ordres qu'ils donnent sur ce qui ne les regarde point.

ſer d'Italie les rois lombards, pour ſecouer le joug des empereurs : on verra de loin juſqu'où les papes devoient porter leurs entrepriſes, lorſque leur domination auroit été plus ſolidement affermie.

La connoiſſance des abus en fait de religion, eſt eſſentielle.

Je m'arrête malgré moi à ces objets déſagréables, dont la connoiſſance eſt malheureuſement néceſſaire. L'influence prodigieuſe du ſacerdoce, dans les affaires publiques, devint la ſource des principaux événemens. Deux claſſes, diviſées d'intérêts, diviſent les royaumes : leur rivalité, tantôt ſourde, tantôt éclatante, produira long tems des troubles, qu'augmenteront encore les partis oppoſés dans chaque claſſe. Un pontife étranger aſſujettira les couronnes mêmes par des préjugés de religion, tandis que la religion, défigurée & méconnue, ſervira de prétexte à mille cabales inteſtines. Enfin les maux de l'égliſe feront eſſentiellement liés à ceux de l'état, juſqu'à ce que la véritable ſcience diſſipe les ténebres de pluſieurs ſiècles.

Ce qui augmenta l'ignorance.

Preſque tous les prêtres des fauſſes religions, nous l'avons vu dans l'hiſ-

toire ancienne, avoient concentré la science au sein de leur ordre : car c'étoit le moyen de soutenir & d'étendre leur autorité. Ils vouloient qu'on ne fût que ce qu'ils jugeoient à propos d'enseigner eux-mêmes ; ils faisoient un mystère des choses les plus importantes ; en un mot, ils tenoient la vérité captive. Les druides gaulois, dans cette vue, réprouvoient sévérement l'écriture, & s'étoient mis en possession de prononcer leurs oracles, sans qu'il fût possible de les soumettre au moindre examen. Par un malheur trop naturel, le clergé suivit chez les barbares une politique si pernicieuse. Il entretint leur superbe mépris pour les lettres. Ce mépris étant devenu commun aux évêques, en général imbus des mœurs de la nation, on n'écrivit presque plus que dans les cloîtres. On y copia divers ouvrages des anciens : ce qui nous en a conservé plusieurs, dont la perte auroit été irréparable. Mais on s'y occupa plus à composer de mauvaises chroniques & des légendes fabuleuses : ce qui a prodi-

Mauvaise politique du clergé.

Voyez l'Hist. des Celtes.

gieusement altéré l'histoire, la religion, & les principes & les droits de la société.

Aveugle crédulité des hommes.

Une superstition grossière forgea tous les jours aux hommes de nouvelles chaînes. Les faux miracles, les fausses reliques, les faux actes, les fraudes prétendues pieuses se multiplièrent à l'infini. Il ne faut que jeter un coup d'œil sur les historiens du tems, pour être effrayé du stupide aveuglement des peuples. Bede & Grégoire de Tours adoptent plusieurs absurdités, comme des faits certains. Saint Grégoire, ce pape si digne d'éloges par ses vertus, méprisoit & haïssoit la bonne littérature, qui forme l'esprit & le jugement: ses propres ouvrages prouvent qu'il auroit eu besoin de critique.

Fausses idées de religion qu'on leur donnoit.

Les questions minutieuses que lui faisoit le moine Augustin, apôtre de l'Angleterre, & les réponses du pontife à ces questions, suffiroient pour faire sentir combien de fausses idées se mêloient alors à l'enseignement & aux pratiques du vrai culte. La cor-

reſpondance de Boniface, le miſſionnaire des Germains, avec le pape Zacharie, rend ce point encore plus ſenſible. Zacharie lui marque dans une lettre, qu'il eſt ordonné aux chrétiens de s'abſtenir de la chair des geais, des corneilles, des cigognes, des lièvres, &c. Il dit dans une autre lettre: « Vous me demandez combien » il faut garder le lard avant de le » manger. Les pères n'ont rien preſ- » crit là-deſſus. Mon avis eſt cepen- » dant qu'on ne devroit le manger que » ſéché à la fumée ou cuit au feu. » Mais ſi on veut le manger cru, il » ſera bon d'attendre que les fêtes de » pâques ſoient paſſées. » Que devient la religion, dont l'eſſence eſt d'adorer dieu *en eſprit & en vérité*, ſuivant l'oracle de Jéſus Chriſt; que devient-elle, lorſqu'on l'attache à des minuties mépriſables, & même à des pratiques pernicieuſes?

Sans études, ſans art, ſans commerce, ſans politique, ſans principes, preſque tous les Européens ne pouvoient que devenir plus barbares & Les maux devoient augmenter.

plus malheureux, à moins qu'une révolution singulière ne forçât, pour ainsi dire, la nature. Charlemagne fera de grands efforts, aura de grands succès: après lui tout retombera dans le chaos.

SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE,

OU

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASION DES NORMANDS.

Depuis la fin du huitième siècle, jusqu'au milieu du dixième.

CHAPITRE PREMIER.

Guerres de Charlemagne.

Commencemens du règne de Charlemagne.

LA monarchie françoise étoit partagée entre les deux fils de Pepin, Charles, appelé depuis Charlemagne, & Carloman. Ils se brouillèrent; & leur mésintelligence auroit eu des suites funestes, si la mort de Carloman en 771 n'avoit mis fin aux disputes. Le génie vaste & ambitieux de Charles, se trouvant en liberté, à la tête d'un

Mort de son frere.

puissant empire, forma bientôt des projets capables d'immortaliser son nom. Un règne de quarante-six ans, fécond en victoires, en institutions politiques, en événemens singuliers, va nous offrir, au milieu de la barbarie, des spectacles dignes de nous occuper.

Haine mutuelle des papes & des rois Lombards.

Il restoit toujours en Italie un levain de troubles, entretenu par la haine mutuelle des papes & des Lombards. Les ducs de Spolète & de Bénévent avoient refusé de reconnoître Didier, successeur d'Aïstulf. Ce prince, qui attribuoit leur révolte aux intrigues pontificales, avoit ravagé ce qu'on appeloit le *patrimoine de saint Pierre*. Il s'étoit ensuite accommodé avec le pape Paul I, dont la politique suivoit les traces de ses prédécesseurs. On conserve des lettres de Paul à Pepin, dans lesquelles il traite ce héros politique de nouveau Moyse, les François de nation sainte, & les Lombards d'ennemis de l'église & de la foi, quoique attachés comme les autres à la doctrine catholique. L'intérêt dictoit les éloges & les reproches.

Paul I & Didier.

Après la mort de Paul I, Constantin, fils du duc de Népi, ayant été mis à main armée sur le saint siége, Didier avoit étouffé un schisme scandaleux, en favorisant l'élection d'Etienne IV. (772.) Celui-ci n'en recourut pas moins à la France, pour le forcer à la restitution de quelques biens de l'église. Etienne porta plus loin son ingratitude. Le projet d'un double mariage de Charlemagne & de Carloman, avec deux filles du roi d'Italie, lui causoit de vives alarmes: il s'efforça de le rompre. Non-seulement il insista sur ce que les deux princes étoient déjà mariés, mais il leur peignit les Lombards comme une nation digne de mépris & d'horreur, *de laquelle nous savons certainement*, dit-il, *que sont venus les lépreux*. Une imputation si outrageante n'empêcha point Charlemagne d'épouser la fille de Didier. Peu après, il la répudia; vraisemblablement avec le dessein de conquérir le royaume du père.

Ingratitude d'Etienne IV envers Didier.

772.

Charlemagne épouse la fille de ce roi, & la répudie.

Didier, outré de cet affront, donne asyle à la veuve de Carloman, & à

Il détruit le royaume des Lombards,

au gré d'Adrien I.

ſes deux fils, que Charlemagne avoit privés des droits de leur naiſſance : il s'efforce enſuite de mettre dans ſes intérêts le pape Adrien I. Ne pouvant y réuſſir, il attaque les terres de l'égliſe. Alors Charlemagne, dont Adrien connoiſſoit les diſpoſitions, paſſe rapidement les Alpes; prend Vérone, où les fils & la veuve de Carloman étoient renfermés ; s'empare de Pavie après un long ſiége, en 774; & détruit la monarchie des Lombards, qui ſubſiſtoit depuis deux cent ſix ans. Didier mourut dans un monaſtère. L'hiſtoire n'apprend pas quel fut le ſort des neveux de Charlemagne. L'ignoreroit-on, s'il avoit été un ſujet d'éloges pour le vainqueur?

774.

Son voyage à Rome pendant le ſiege de Pavie.

Pendant le ſiége de Pavie, il étoit allé à Rome. Tout le clergé marcha au-devant de lui, avec les bannières; Adrien le reçut pompeuſement dans l'égliſe de Saint-Pierre ; le peuple chanta, *béni ſoit celui qui vient au nom du ſeigneur.* La donation de Pepin fut confirmée, ſelon les hiſtoriens. Cependant ni l'original ni aucune copie d'un acte ſi important n'ont paru depuis

puis. De-là les doutes de certains critiques.

Quelque généreux qu'ait été Charlemagne envers le saint-siége, il ne négligea point ses intérêts propres. Au titre de roi des Lombards, il ajouta, comme patrice des Romains, les droits de souveraineté dans Rome, & dans les états accordés aux papes. On dit qu'Adrien lui accorda le droit d'ordonner & de confirmer l'élection des pontifes; mais les rois ostrogoths & les exarques avoient usé de ce droit, comme appartenant aux souverains de Rome. A en juger par une monnoie d'Adrien, il paroît avoir eu la souveraineté dans Rome même : quand, & comment? cela ne peut s'éclaircir. Il ne négligea rien, sans doute, pour obtenir de nouvelles concessions. D'un autre côté, tout donne lieu de croire que Charles ne se dépouilla point de ses conquêtes.

Ses droits & ceux du pape.

Nous ne suivrons pas ce héros dans les expéditions qui signalent presque chaque année de son règne. La guerre se faisoit alors sans système, sans suite d'opérations. Il n'y avoit ni troupes

Idée générale des guerres d'alors simples expéditions.

réglées, ni fonds pour les subsistances. Tout seigneur menoit ses soldats, & ne devoit servir qu'un certain nombre de jours. On étoit contraint d'ordinaire de finir après la campagne : on congédioit les troupes ; on revenoit l'année suivante en cas de besoin. Aussi la guerre contre les Saxons dura t elle trente ans, malgré des victoires continuelles. Contentons-nous de remarquer les faits mémorables.

Expédition d'Espagne contre Abdérame.

Abdérame ou Almanzor, ce prince arabe dont j'ai parlé, régnoit glorieusement en Espagne. Les petits trois chrétiens des Asturies avoient sagement demandé la paix. Mais les gouverneurs de Saragosse & d'Aragon se révoltent, appellent Charlemagne, le reconnoissent pour leur souverain. Il passe les Pyrénées en 778 : il soumet tout le pays jusqu'à l'Ebre ; ou plutôt il y est reçu par les seigneurs, avec lesquels il avoit des intelligences. Au retour de cette expédition, le duc de Gascogne défait son arrière garde à Roncevaux. Là, périt le fameux Roland que les romanciers ont tant célébré, & qu'on suppose neveu de

Charles. Les idées de chevalerie n'étoient pas encore telles qu'on se l'imagine d'après leurs fables.

En 788, mourut Abdérame; & sa mort, suivie de guerres civiles entre ses enfans, procura aux chrétiens d'Espagne l'occasion de se relever. La grandeur de ce monarque respire encore dans une superbe mosquée, devenue la cathédrale de Cordoue: édifice de six cent pieds de long sur deux cent cinquante de large; soutenu par trois cent soixante-cinq colonnes d'albâtre, de jaspe, de marbre noir. Nul autre peuple que les Arabes n'auroit pu concevoir ou exécuter de pareils ouvrages.

Mort d'Abdérame.

Mosquée de Cordoue subsistante.

Depuis long-tems les Saxons étoient en guerre avec la France. Ils conservoient toute la férocité des mœurs germaniques, & l'amour de la liberté enflammoit encore leur courage. Soumis au tribut par Pepin, qui de plus les avoit forcés à recevoir des missionnaires; ils ne pouvoient supporter ni le tribut, ni une religion pacifique, si contraire aux passions humaines. Ces barbares ayant tué quelques mission-

Guerre de trente ans avec les Saxons.

naires, l'abbé de Fulde, dans une assemblée de Worms en 772, excita le roi à prendre les armes contre eux. Ils furent souvent battus, & toujours rebelles. Le célèbre Witikind, leur général, ne cessoit de réveiller dans leur ame l'ardeur des combats & l'amour de l'indépendance. En 782, il remporta une victoire complette sur les François.

Massacre que fait Charlemagne.

Charlemagne se vengea cruellement par le massacre de Verden, où quatre mille cinq cent des principaux Saxons eurent la tête tranchée. Après de sanglantes défaites, Witikind se soumit, & embrassa le christianisme. Quoique fidèle à ses engagemens, il ne put jamais lui-même inspirer à ses compatriotes une docilité salutaire. Autant de soumissions de leur part, autant de révoltes. Ils furent enfin subjugués après trente ans de guerre, parce qu'on transplanta plusieurs milliers de familles en Flandre & ailleurs. Les plus courageux portèrent dans la Scandinavie leur haine implacable pour le joug & la religion du François.

Witikind soumis.

Violences pour l'établissement du

Le conquérant regardoit avec raison le christianisme comme le meilleur

moyen de dompter un peuple féroce. Mais il ignoroit que la force ne fait pas des chrétiens. Ses capitulaires pour les Saxons semblent presque aussi barbares que leurs mœurs. Il les oblige, sous peine de mort, à recevoir le baptême; il leur impose la dixme ecclésiastique, à laquelle les François même refusoient de se soumettre : il condamne au dernier supplice les infracteurs de l'abstinence du carême; en un mot, il substitue la violence à la persuasion. Ces premières lois saxonnes révoltent l'humanité. Cependant le peuple s'y accoutuma enfin, & les fit confirmer par l'empereur Conrad II. Des tribunaux sanguinaires, appelés *cour Vehmique*, *justice Westphalienne*, exercèrent longtemps une horrible inquisition, plutôt qu'une véritable justice. Sans forme de procédure, ils condamnoient sur le témoignage de vils délateurs. Ils n'ont été abolis qu'aux seizième siécle. Ce phénomène paroît inexplicable, si l'on ne suppose que la superstition avoit en quelque sorte changé la nature.

christianisme en Saxe.

Durée des lois saxonnes, quoique barbares.

Tout ce qui osa remuer en Allemagne succomba sous les armes du

L'Allemagne soumise à la France.

héros françois. Taſſillon, duc de Bavière, qu'on avoit forcé de recevoir l'inveſtiture, s'étant révolté de nouveau, fut dépouillé de ſon état. Les Eſclavons de Poméranie furent ſubjugués. Les Huns ou Abares, établis en Hongrie, furent chaſſés au-delà du Raab. Charlemagne n'avoit qu'à paroître pour diſſiper ſes ennemis. Nous le verrons encore plus grand parmi ſes ſujets.

CHAPITRE II.

Concile de Francfort & affaires ecclésiastiques. — Charlemagne empereur. — Fin de son régne.

AU milieu de tant de guerres, Charlemagne s'occupoit du gouvernement, des lois, des mœurs, des lettres, de la religion. Il tenoit de fréquentes assemblées nationales, pour régler les affaires de l'état & de l'église. Il examinoit tout, présidoit à tout, avec un zèle infatigable. Le concile de Francfort, où le culte des images fut condamné, offre à l'histoire une matière intéressante, qui fera connoître & les préjugés du siécle, & l'autorité du souverain, & les inconvéniens d'une théologie contentieuse, & les remèdes au mal qu'elle peut produire.

Charlemagne étendoit ses soins à tout.

Le premier objet de ce concile étoit de condamner la doctrine de Félix Urgel & d'Elipand de Tolède, évêques espagnols, qui, pour réfuter l'impu-

794. Fameux concile de Francfort.

tation de polythéisme, faite aux chrétiens par les juifs & les musulmans, soutenoient que Jésus-Christ étoit fils de dieu seulement par adoption, & détruisoient la trinité en paroissant la défendre. Trois cents évêques, avec deux légats du pape, se rendirent aux ordres du roi. Francfort devint une autre Nicée, où le dogme de l'église devoit triompher de l'hérésie.

Le roi y déploie son autorité.

Assis sur un trône, Charles ouvrit l'assemblée, & il proposa la condamnation. Dans une lettre adressée aux églises d'Espagne, il s'exprima en ces termes remarquables: *Vous me conjuriez de juger par moi-même; je l'ai fait; j'ai assisté comme auditeur & comme arbitre à l'assemblée des évêques; nous avons vu, &, par la grace de dieu, nous avons arrêté ce qu'il faut croire.* Ni Constantin, ni les autres empereurs, trop jaloux de trancher les matières théologiques, n'avoient pris un ton plus imposant. Charles, loin d'en être blâmé, fut toujours comblé d'éloges. Son autorité & ses bienfaits couvrirent, sans doute, tous les défauts de sa conduite.

Il montra encore plus de hauteur dans la queſtion des images. Léon IV, fils de Conſtantin-Copronyme, imitant la perſécution de ſon père, avoit exilé ſa propre femme Irène, parce qu'elle cachoit des images ſous le chevet de ſon lit. Cette princeſſe, dévote & ambitieuſe, parvint enſuite au gouvernement ſous ſon fils, Conſtantin-Porphyrogénète, empereur enfant, auquel on l'aſſocia. Elle vouloit rétablir un culte qu'elle aimoit par goût & par politique. Taraiſe, ſecrétaire d'état, élu patriarche de Conſtantinople, fut l'inſtrument de ſes deſſeins. Le ſecond concile de Nicée, en 787, décida qu'on doit rendre aux images l'*adoration* d'honneur, non la véritable *latrie*, qui n'eſt due qu'à la nature divine. Des pièces fauſſes, des faits apocryphes, cités dans les actes de ce concile, prouvent bien l'ignorance des Grecs; mais ſelon la remarque de grands théologiens, n'infirment pas le jugement appuyé ſur des pièces vraies.

Irène rétablit le culte des images.

Déciſion du concile de Nicée.

Malheureuſement la traduction des actes, que le pape Adrien envoya en France, étoit ſi défectueuſe, qu'on y

Charles fait rejeter ce concile avec mépris.

liſoit : *Je reçois & j'honore les images, ſuivant l'adoration que je rends à la trinité.* Il n'en falloit pas tant pour effaroucher les François, déjà prévenus & contre les Grecs & contre leur culte; car on ne rendoit aucun honneur aux images dans la monarchie. Charles fit compoſer par des évêques, & publia ſous ſon nom les *livres Carolins*, dont voici le titre : *Contre le concile qui a été tenu ſecrètement & arrogamment en Grèce, pour faire adorer les images.* Ce titre ſeul donne quelque idée d'une rapſodie pleine d'injures & de ſophiſmes. Enfin, le concile de Francfort rejeta celui de Nicée avec le dernier mépris; & le roi envoya au pape ſes livres Carolins, ſi propres à échauffer la querelle.

Livres Carolins.

Chez un peuple de ſophiſtes, tel que les orientaux, acharné aux controverſes de théologie, une affaire ſi délicate auroit eu infailliblement des ſuites fort dangereuſes. Elle n'en eut point, parce que le clergé national penſoit comme le prince, & que d'ailleurs la prudence d'Adrien ſavoit ſe plier aux conjonctures. Sa réponſe à

Prudence & politique du pape Adrien.

Charlemagne eſt meſurée avec circonſpection : il y ſoutient la doctrine de Nicée, ſans condamner celle de France ; s'il a reçu le concile des Grecs, c'eſt dans la crainte, dit-il, qu'ils ne retournaſſent à l'erreur : il parle en général de projets qu'il forme *pour l'exaltation de l'égliſe romaine & de la puiſſance royale*. Ces projets apparemment étoient ceux qu'on verra exécutés par ſon ſucceſſeur. Les papes haïſſoient l'empire de Conſtantinople ; ils éprouvoient combien la protection de la France leur étoit utile : un empereur françois, qui leur ſeroit redevable de ſa dignité, devoit s'intéreſſer davantage à *l'exaltation de l'égliſe romaine*. Le tems approche où Charlemagne recevra ce titre.

Ses projets en faveur de Charles, pour le ſaint-ſiége.

Il vouloit qu'Adrien excommuniât l'empereur grec ; perſuadé ſans doute que l'excommunication avanceroit ſes deſſeins. Le pape ne pouvoit plus le faire à l'occaſion des images ; mais il promit (choſe étonnante) de déclarer hérétiques Conſtantin & Irène, s'ils refuſoient la reſtitution de certaines terres de l'égliſe. L'intérêt temporel va donc régler l'uſage des armes ſpiri-

Il promet d'excommunier ſans autre raiſon que le temporel.

tuelles ! Quels orages se forment de loin contre les princes !

Léon III fugitif auprès de Charles.

Léon III, successeur d'Adrien, en 796, se hâta d'envoyer à Charlemagne l'étendard de Rome, & le pria de députer quelqu'un pour recevoir le serment de fidélité des Romains : preuve sensible de ses droits de souveraineté dans Rome, toujours reconnus. Trois ans après, deux hommes considérables du clergé, parens du dernier pontife, ennemis de Léon, non-seulement se portèrent pour accusateurs contre lui, mais l'attaquèrent en pleine rue, l'accablèrent de coups, l'enfermèrent demi-mort dans une prison monastique Il s'échappe ; il va trouver Charlemagne, qui le renvoie comblé d'honneur, & se dispose à le suivre en Italie.

800. Ce prince juge le pape à Rome.

Ce prince, arrivé à Rome, eut pendant six jours des conférences secrètes avec le pape ; après quoi il convoqua les évêques & les seigneurs, pour examiner les accusations dont on le chargeoit. Les prélats s'écrièrent : *Le siége apostolique ne peut être jugé par personne.* Ce n'étoit pas le sentiment de Symmaque, lorsqu'il demanda lui-

même, sous Théodoric, à être jugé par un concile. Léon parla néanmoins en accusé; dit que le roi étoit venu *connoître la cause*; & se purgea par le serment.

Le jour de noël, Charlemagne va entendre la messe dans l'église de Saint-Pierre. Tout-à-coup, au milieu des cérémonies ecclésiastiques, le pape lui met sur la tête la couronne impériale; le peuple s'écrie de toutes parts: *Vie & victoire à Charles, Auguste, couronné de la main de dieu, grand & pacifique empereur des Romains.* Ce prince, si l'on peut en croire Eginhard son secrétaire, ne s'attendoit à rien de pareil: il témoigna sa surprise & même sa douleur. Mais, pour peu qu'on réfléchisse sur l'ambition de Charlemagne, sur sa politique & celle du pape, sur leurs entretiens secrets, sur les circonstances de l'événement, on se défiera beaucoup de pareilles démonstrations. Du reste, quel droit les Romains, le pape en particulier, avoient-ils de proclamer un empereur? quel droit ce titre, ainsi conféré, pouvoit-il donner au prince françois? aucun,

Léon le couronne empereur.

Second empire d'occident, sur quoi fondé

peut-être, à en juger par l'état de Rome & de l'occident. Mais les mots, bien ou mal entendus, fixent les opinions. On crut donc que l'empire, dont il ne restoit plus de traces, étoit rétabli; & Charlemagne agit en successeur des Augustes.

Irène détrônée par Nicéphore.

Irène, qui avoit détrôné & fait mourir son fils Constantin pour régner seule, lui proposa de l'épouser, dans la crainte de perdre ce qu'elle avoit en Italie. Le mariage étoit conclu, quand le patrice Nicéphore conspira contre Irène, l'exila dans un monastère, monta sur le trône. Redoutant aussi la puissance de Charlemagne, il lui envoya des ambassadeurs On régla les limites des deux empires. Par un nouveau traité, en 311, la Calabre, la Sicile, la côte maritime de Naples, la Dalmatie, Venise, demeurèrent sous la domination des Grecs. Il y a des preuves de la dépendance où étoit encore Venise. Mais elle aspiroit à une entière liberté, la méritoit, & se la procura bientôt.

Traité avec l'empereur d'orient.

Venise encore dépendante.

Charlemagne en liaison

La renommée de Charles s'étendoit jusques dans l'Asie. Il entretenoit cor-

respondance avec le fameux Haroun-al-Raschid, vingt-cinquième calif, l'un de ceux qui contribua le plus à éclairer & à polir les Arabes. Selon Eginhard, l'amitié du roi de France lui paroissoit préférable à celle de tous les autres princes. Une preuve du cas qu'il en faisoit, c'est qu'il lui céda la seigneurie de Jérusalem, ville où la dévotion attiroit déjà beaucoup de chrétiens. Parmi des présens curieux qu'il lui envoya, les François admirèrent surtout une horloge sonnante, la première qu'on ait vue dans le royaume. Quelque effort que fît Charlemagne pour éclairer la nation, les savans de sa cour n'étoient pas même comparables au calif. Les Arabes pouvoient alors servir de maîtres à toute l'Europe, plongée dans les ténèbres de la barbarie. Disons un mot de ce phénomène si étonnant.

avec Haroun-al-Raschid.

Les Abassides, étant remontés sur le trône, avoient transféré le siége de l'empire musulman, de Damas à Caffa, & ensuite à Bagdad sur les bords du Tigre. C'est là que le calif Almanzor attira les sciences & les arts. Les Grecs

Les califs faisoient fleurir les sciences & les arts.

en avoient donné l'idée & communiqué le goût à leurs barbares vainqueurs : espèce de triomphe réservé aux peuples polis, dans leur avilissement même; triomphe consolant, si quelque chose peut consoler de la servitude, après la ruine d'une glorieuse liberté! Mahadi, successeur d'Almanzor, cultiva ces semences précieuses. Al-Raschid, successeur de Mahadi, augmenta leur fécondité par ses travaux & ses lumières. Sous Almamon, Motassem, Watik, elles fleurirent encore davantage; jusqu'à ce qu'enfin les discordes & les guerres civiles enlevèrent aux Arabes, comme à tant d'autres nations, les fruits du génie attachés pour l'ordinaire au bonheur & à la tranquillité politiques. On trouve dans tous les empires les mêmes révolutions produites par les mêmes causes ; & rien ne mérite plus d'être observé, lorsqu'on étudie sagement l'histoire.

Partage de la monarchie françoise.

Une des causes de la chute des états fut toujours le partage entre plusieurs princes. La coutume en étoit établie. Charlemagne la suivit en 806, par son testament, qu'il fit signer aux évêques

& aux seigneurs : il l'envoya ensuite à Rome pour avoir la signature du pape. Ce testament porte qu'en cas de dispute entre ses trois fils, on aura recours au jugement de la croix, afin de connoître la volonté de Dieu. (C'étoit une des épreuves judiciaires la plus ridicule : celui qui tenoit le plus long-tems ses bras en croix, gagnoit sa cause.) En 813, Louis, roi d'Aquitaine, restant seul des trois frères, Charles se l'associa à l'empire, & lui ordonna de prendre la couronne sur l'autel : comme pour faire entendre qu'il ne la tenoit que de dieu.

Louis associé à l'empire.

CHAPITRE III.

Observations sur Charlemagne. — État de l'Angleterre, jusqu'à la fin de l'Heptarchie.

814. Fin de Charlemagne.

LA gloire de l'empire françois parut s'ensevelir avec Charlemagne. Il mourut à Aix la-Chapelle, sa résidence ordinaire, âgé de soixante & onze ans.

Étendue de son empire.

Il possédoit toute la France, toute l'Allemagne, une partie de la Hongrie, les Pays-bas, le comté de Barcelone en Espagne, & le continent de l'Italie jusqu'à Bénévent. Pour soutenir une si vaste puissance, il falloit un génie tel que le sien.

Ses grandes qualités.

Ce héros fut le prodige de son siécle par ses talens, ses exploits, ses grandes vues; par son incroyable activité; par la sagesse de son gouvernement; par ses vertus mêmes, quoiqu'on puisse y observer plusieurs taches. Il portoit son attention sur une infinité de détails, en même-tems qu'il méditoit & exécutoit les plus vastes en-

treprises. Sa maison étoit un modèle d'économie, & sa personne un modèle de simplicité & de véritable grandeur. Il établit l'excellent usage d'envoyer dans les provinces des commissaires, pour examiner la conduite des ducs qui les gouvernoient, des comtes qui y rendoient la justice; pour recevoir les plaintes, réprimer les vexations, maintenir le bon ordre. Ces *envoyés royaux* faisoient leur visite tous les trois mois. On en vit souvent à Rome, où les pontifes respectoient leur autorité.

Envoyés royaux, qu'il établit.

Le clergé ayant seul quelques connoissances, il n'est pas surprenant que Charlemagne, ami du savoir ainsi que de la religion, l'ait toujours comblé de faveurs. Il employa les évêques dans toutes les affaires; il les associa aux comtes pour l'administration de la justice; il fit avec eux & avec les seigneurs ces capitulaires trop nombreux, dans lesquels se trouvent des abus mêlés à de bonnes lois. Il prescrivit la dixme, en compensation des terres qu'on retenoit à l'église, impôt qui excita long-tems des murmures.

Ce qu'il fit en faveur du clergé.

Mais d'un autre côté, il ordonna que les évêques ceſſaſſent de porter les armes; qu'ils s'appliquaſſent à l'étude & au miniſtère de paſteurs: en un mot, il s'efforça de remettre en vigueur la diſcipline eccléſiaſtique; & s'il ne put en venir à bout, c'eſt la plus forte preuve que le mal étoit incurable. La ſoumiſſion du clergé à ſes ordres n'eſt pas une moindre preuve de ſon talent pour régner.

Il ſe piquoit trop de théologie

Nous avons vu juſqu'où ce prince portoit ſon autorité dans les matières de religion, ſans que les évêques ni les papes lui fiſſent la moindre réſiſtance. On en voit un nouvel exemple dans la fameuſe diſpute ſur la troiſième perſonne de la trinité. Le ſymbole de Nicée diſoit que le ſaint Eſprit *procède du père*. Depuis le ſeptième ſiécle, les Eſpagnols & les François ajoutoient, *& du fils* (*filioque*). C'étoit un ſcandale horrible aux yeux des Grecs; c'étoit une nouveauté blâmable, aux yeux de l'égliſe romaine, qui déſaprouvoit auſſi l'uſage de chanter le ſymbole. Le roi convoqua, en 809, le concile d'Aix-la-Chapelle,

Affaire du *filioque*, ajouté au ſymbole.

pour confirmer l'addition. Il la soutint en docteur, dans une lettre dogmatique, tissue de textes compilés, qu'il envoya au pape Léon III. Léon ne décida rien, justifia seulement l'usage de Rome, & conseilla de faire tomber peu à peu celui de France. Sans la condescendance du pontife, le *filioque* auroit peut-être occasionné un schisme entre les Italiens & les François, comme entre les Grecs & les Latins. Par bonheur, le clergé & les moines d'occident ne se livroient point alors à l'esprit de controverse : dans un autre tems, ces démarches du souverain auroient pu devenir un signal de dissentions civiles.

Léon III prévient un schisme par sa prudence.

Si Charlemagne se piquoit de théologie, à l'exemple des empereurs de Constantinople, du moins son génie n'étoit pas resserré dans un cercle de vaines subtilités : il tendoit au grand & à l'utile en tout genre. Il créa une marine, pour s'opposer aux incursions des Normands, pirates terribles, qui insultoient déjà le royaume, & qui le ravageront après lui. Il entre-

Projets & établissemens de Charlemagne

prit de joindre l'océan à la mer noire, par un canal de communication entre le Rhin & le Danube. Quel avantage n'en auroit on pas tiré pour le commerce ? mais l'exécution exigeoit des connoiſſances ſupérieures à la capacité de tous les François.

Ecoles ; ce qu'on y apprenoit.

Le prince raſſembla autour de lui des gens de lettres, & forma dans ſon palais une eſpèce d'académie, dont il étoit membre. Il établit des écoles dans les cathédrales & les monaſtères. On y enſeignoit la grammaire, l'arithmétique, le chant de l'égliſe, pas autre choſe : encore étoit-ce beaucoup, puiſque des conciles avoient ſeulement exigé que les prêtres puſſent comprendre l'Oraiſon dominicale.

Largeſſes pour l'égliſe.

Je paſſe ſous ſilence les largeſſes dont Charlemagne combla les égliſes, ſurtout celle de Rome, où Eginhard eſt étonné qu'il n'ait fait que *quatre voyages de dévotion :* tel fut l'eſprit dominant de pluſieurs ſiécles. Les tréſors des Huns & des Lombards fourniſſoient aux beſoins publics, & à ce goût de pieuſes prodigalités. Il paroît ſingulier que reprochant aux eccléſ-

siastiques l'amour des richesses, Charles ait continué de les enrichir. Trois grosses abbayes furent la récompense d'Alcuin, savant anglois, qu'il avoit attiré en France, dont il admiroit le mérite, & dont les ouvrages ne peuvent plus trouver de lecteur. On reprochoit au puissant abbé d'avoir vingt mille esclaves. Le peuple étant serf, ses trois abbayes pouvant contenir vingt mille sujets; le reproche n'étoit pas sans fondement: il nous donne du moins quelque idée de l'opulence ecclésiastique.

L'abbé Alcuin, savant enrichi.

La patrie d'Alcuin commence à mériter une place dans l'histoire. Depuis que les Romains avoient abandonné la Grande-Bretagne, pour défendre le reste de l'empire contre les barbares; elle étoit devenue la proie des Saxons, qui, appelés au secours des Bretons contre les Pictes & les Ecossois, avoient fini par les subjuguer. Les Saxons avec les Angles ou Anglois, (originairement le même peuple,) fondèrent vers le milieu du cinquième siécle les sept petits royau-

Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons.

Comment le christianisme s'y établit.

mes qu'on nomme Heptarchie *. Le christianisme fut introduit dans celui de Kent par la reine Berthe, fille de Caribert, roi de Paris, & femme du roi Ethelbert. C'est alors que Grégoire le Grand envoya le moine Augustin, pour prêcher la foi à ces barbares. Une reine de Northumberland & une reine de Mercie imitèrent le zèle de Berthe. La vraie religion pénétra par-tout. On retourna de tems en tems aux idoles, parce que le peuple mal instruit, presque sans principes, suivoit les caprices des princes. Les idoles disparurent enfin pour toujours. Si l'Angleterre fut extrêmement assujettie au siége de Rome, c'est que les moines missionnaires, ou leurs successeurs, en firent un des principaux devoirs de religion.

Le roi Offa va chercher l'absolution à Rome.

Offa, le plus célèbre des rois de Mercie, monta sur le trône en 755, après avoir assassiné le roi d'Estan-

* Royaumes de Kent, de Sussex, d'Essex, de Wessex, de Mercie, d'Estanglie & de Northumberland.

glie,

glie, & envahi ſes états. Il alla chercher l'abſolution à Rome ; il la reçut du pape Adrien I. Il établit le *denier de ſaint Pierre*, eſpèce de taxe d'un denier par maiſon, (environ trois livres d'aujourd'hui,) que les papes exigèrent depuis comme un tribut. En un mot, il effaça le ſouvenir de ſes crimes par de ſomptueuſes fondations, qu'un état pauvre ne pouvoit guère ſoutenir. Ce prince étoit lié avec Charlemagne, & lui envoya le fameux Alcuin, révéré comme un prodige de ſcience, parce qu'à peine on ſavoit lire.

Denier de ſaint Pierre.

L'Heptarchie finit en 827. Egbert, roi de Weſſex, ſeul reſte des anciennes familles royales, la réunit en un ſeul royaume. Perſécuté dans ſa jeuneſſe, il avoit trouvé à la cour de Charlemagne un aſyle & des leçons. Il y avoit dépouillé la férocité ſaxonne, pour prendre des mœurs plus douces & plus polies : car l'hiſtorien Malmesbury dépeint les François comme le modèle des peuples d'occident, quoique les François eux-mêmes fuſſent encore bien près de l'ancienne barbarie. La ſageſſe & la valeur d'Egbert ſauvèrent le

Egbert réunit les ſept royaumes de l'Heptarchie.

Incurſions des Danois.

royaume, attaqué par les Danois. Ces pirates devenoient tous les jours plus redoutables. On les verra bientôt établis, soit en Angleterre, soit en France. Une partie des Saxons, fuyant les cruautés religieuses & politiques de Charlemagne, s'étoient réfugiés parmi eux, & leur avoient inspiré le desir de la vengeance, avec la haine du christianisme. Revenons à la monarchie françoise, qui sera long-tems, dans l'histoire de l'Europe, une espèce de centre commun, où doivent se réunir les rayons tirés de la circonférence.

CHAPITRE IV.

Régne foible & malheureux de Louis le Débonnaire. — Partage de son royaume.

814. Foiblesse & dévotion de Louis.

Sous le fils de Charlemagne, Louis surnommé le Débonnaire, tout annonce une prochaine décadence. La dévotion pusillanime du prince, la foiblesse de son caractère, la petitesse de son génie, devoient succomber sous le fardeau d'un si vaste empire. Il donna sa confiance à un moine pieux, mais qui n'étoit propre qu'à gouverner de bons moines. Il se rendit odieux au clergé par des projets de réforme, sans prévoir que ce corps puissant n'auroit pas pour lui la même soumission que pour son père. Enfin il pensa beaucoup à se sanctifier, & peu à régner: comme si la sainteté ne consistoit pas à remplir ses premiers devoirs; comme si les pratiques du cloître suppléoient aux fonctions du trône!

817. Une des grandes fautes de Louis fut de partager la monarchie à ses enfans, & d'affoiblir encore par-là une autorité, déjà si foible par l'ineptie du gouvernement. Il donna l'Aquitaine à Pepin, la Bavière à Louis, & il s'associa pour l'empire Lothaire, l'aîné des trois princes. Bernard, roi d'Italie, petit-fils de Charlemagne, est indigné d'un tel partage. En cette qualité de roi d'Italie, & comme fils d'un aîné de l'empereur, il s'attribue des droits incompatibles avec l'association de Lothaire. Ses flatteurs le poussent à la révolte. Il lève des troupes contre son oncle, au mépris de la dignité impériale, à laquelle sa couronne étoit soumise. Ses troupes l'abandonnent. On l'arrête prisonnier; on le juge, on le condamne à mort. Louis commua la peine, & lui fit crever les yeux. Le jeune prince mourut trois jours après. Pour prévenir de nouveaux troubles, on enferma dans un cloître trois fils naturels de Charlemagne, qui avoit eu plusieurs concubines ou femmes du second ordre.

Ce prince partage imprudemment la monarchie.

Révolte de Bernard, roi d'Italie.

Sa punition.

Après ces rigueurs, cruellement agité de remords, se reprochant d'être le meurtrier de son neveu & le tyran de ses frères, entretenu dans ses scrupules par des moines & des prélats, ou imprudens, ou ambitieux; il s'accusa lui-même dans une assemblée générale, & pria les évêques de l'admettre à la pénitence publique. On parut édifié de cette démarche; mais on apprit combien il seroit facile de subjuguer un esprit foible, dont la dévotion mal entendue humilioit la majesté du trône. Louis s'humilie mal à propos.

829.

L'ambition de Judith de Bavière, seconde femme de l'empereur, fit éclore toutes les semences de révolte. Son fils Charles (depuis roi, sous le nom de Charles-le-Chauve) sembloit exclu de la succession par le partage réglé entre les enfans du premier lit. Pour lui assurer un état, elle engage Louis à faire un nouveau partage. Elle obtient le consentement de Lothaire, plus intéressé que tout autre à s'y opposer, & qui ne tarda point à se repentir de sa complaisance. Les trois princes forment un parti redou- L'impératrice Judith trouble la famille royale.

L'abbé Vala, chef des factieux.

table. Un moine de haute naiſſance, autrefois en crédit à la cour de Charlemagne, diſgracié & mécontent, mais reſpecté comme un ſaint; Vala, dis-je, abbé de Corbie, ſe met à la tête des factieux, & entraîne par ſon exemple & ſes diſcours un grand nombre de prélats. On invente des prodiges pour animer le peuple crédule. On déclame contre le gouvernement, contre l'impératrice en particulier; on l'accuſe d'un commerce adultère avec le comte Bernard, miniſtre ferme & déteſté.

Louis eſt preſque détrôné.

Enfin Louis tremble, s'humilie; ſa femme eſt reléguée dans un cloître; il ſe voit preſque forcé lui-même de prendre le froc: car on vouloit l'y réduire; & il ne conſerve la couronne que par les intrigues d'un moine, qui ſeme la diſcorde entre les princes. Les moines devenoient en occident ce qu'ils étoient depuis pluſieurs ſiècles en orient.

Il s'étoit ſoumis à la cenſure des évêques.

Avant que la rebellion éclatât, Louis avoit aſſemblé quatre conciles, & avoit ſoumis à leur cenſure ſa conduite, celle de ſes enfans, tous les abus, par conſéquent toute l'adminiſtration. Dans les actes du concile de Paris, les ſeuls

qui subsistent, on lui donne des avis outrés en faveur de la dignité épiscopale; on met dans la bouche de Constantin ces étranges paroles, adressées aux évêques : *Dieu vous a donné le pouvoir de nous juger, mais vous ne pouvez être jugés par les hommes. Dieu vous a établis sur nous comme des dieux, & il ne convient pas que l'homme juge des dieux. Cela n'appartient qu'à celui dont il est écrit : Dieu s'est assis dans la synagogue des dieux, & il les juge.* Voilà peut-être la meilleure explication des entreprises du clergé contre les couronnes. En partant de tels principes, jusqu'où ne devoit pas se porter l'audace, dès que les princes n'auroient ni prudence ni vigueur?

Etrange discours sur la dignité épiscopale.

Tant de preuves de foiblesse, suivies encore d'un pardon général, n'étoient propres qu'à augmenter l'insolence des séditieux. Louis veut maintenant agir en maître; nouveau moyen de soulever les sujets. Il rappelle Judith, qui, délivrée du voile monastique, rapporte à la cour son ambition aigrie par une soif de vengeance. Il exile Vala, dont le châtiment doit irriter le

Fautes multipliées, source de révolte.

fanatiſme de ſes admirateurs. Il déclare Lothaire déchu de l'empire ; il déshérite, en faveur du jeune Charles, le roi d'Aquitaine coupable d'une ſeconde révolte ; & par là il s'expoſe à la haine irréconciliable de ſes fils dénaturés. Il ſe rend odieux même au comte Bernard, ſon miniſtre, en ſe livrant aux conſeils d'un moine, & le miniſtre devient ſon ennemi.

832. Grégoire IV ſe joint aux princes rebelles.

Bientôt la guerre civile eſt allumée. Lothaire, Pepin & Louis raſſemblent leurs troupes en Alſace, contre un père qu'ils mépriſent & qu'ils regardent comme un oppreſſeur. Le pape Grégoire IV ſe joint à eux, ſous prétexte de pacifier les eſprits. Mais le bruit ſe répand qu'il vient excommunier l'empereur. Des évêques fidèles lui reprochent de trahir ſon ſouverain ; le menacent de lui rendre excommunication pour excommunication, de le dépoſer même, s'il perſiſte dans le parti des rebelles. Agobard de Lyon, le plus célèbre des prélats françois, ſuit des principes tout différens. Mandé à la cour, il refuſe d'obéir au prince, & ſoutient qu'on doit obéir au pape.

Agobard pour le pape.

La source de ces égaremens étoit dans les fausses décrétales, fabriquées du tems de Charlemagne, pour étendre sans mesure l'autorité des pontifes. Jamais imposture n'a eu des suites plus contagieuses. Ces prétendus décrets, attribués aux papes des quatre premiers siècles, quoique évidemment contraires à la discipline des premiers siècles, ont passé pour lois inviolables de l'église, ont infecté la législation de tous les états, & conserveroient encore leur influence, si la critique moderne n'en avoit démontré la fausseté. Une compilation de textes, tirés en partie d'une source si corrompue, ouvrage de Vala & du moine Ratbert, son disciple, persuada à Grégoire qu'il avoit droit de tout juger, & qu'il étoit au-dessus de tout jugement. Aussi sa réponse aux évêques royalistes respire-t-elle une hauteur inouie jusques alors.

Fausses décrétales, dont on abusoit.

Cependant l'empereur marche avec des troupes. Il se plaint qu'on abuse contre lui de l'autorité pontificale. L'artificieux Lothaire lui envoie le pape, comme pour négocier l'accommodement. On ignore ce qui se passa

Louis est trahi, & se livre aux rebelles qui le déposent.

entre eux ; mais on sait que Louis fut tout à-coup abandonné, que la désertion fut générale, & qu'alors il se livra entre les mains des rebelles. Une assemblée tumultuaire le déposa, & conféra l'empire à son fils. Le pape reprit alors le chemin de Rome.

833. Les évêques se servent de la pénitence pour l'exclure du trône.

Pour affermir cette révolution, pour enchaîner à jamais le malheureux empereur, voici l'étrange moyen que fournirent les prélats. Un pénitent, disoient-ils, doit être exclu de toute fonction civile : un roi pénitent sera donc incapable de régner : soumettre Louis à la pénitence publique, sera donc lui fermer le retour au trône. Ebbon, qu'il avoit élevé de la condition d'esclave au siége de Reims, fut le principal instrument de cet infâme complot. Après avoir invectivé contre son maître dans une assemblée générale, il le fit condamner à la pénitence publique pour toute sa vie.

Circonstances ignominieuses de cette cérémonie.

On va dire au prince dévot qu'ayant perdu sa dignité, il ne doit penser qu'à son salut. Loin de témoigner de l'indignation, il respecte encore ces perfides, indignes du saint ministère.

Il étoit prisonnier dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Les prélats s'y rendent pour la fatale cérémonie. Étendu sur un cilice, il s'avoue coupable. Cet aveu ne suffit point. On lui donne par écrit sa confession; on le force de s'accuser, entre autres crimes, d'avoir fait marcher des troupes pendant le carême, d'avoir convoqué une assemblée pour le jeudi saint, d'avoir pris les armes contre ses enfans: car la superstition pouvoit alors transformer en crimes les choses les moins condamnables, & les plus nécessaires. S'étant ainsi confessé de tout ce que l'on vouloit, il quitte son baudrier, ses habits royaux; il prend le sac de pénitent; il est enfermé dans une cellule. Agobard lui-même, dont la vertu s'égaroit alors, écrivit pour justifier ces horreurs: le préjugé justifie tout.

834. Lothaire fugitif; l'empereur rétabli.

Mais le cri de la nature, la voix de la justice firent plus d'impression sur les ames. Lothaire fut abhorré; ses deux frères s'unirent contre lui. Il traîna son père à Aix-la-chapelle, le ramena ensuite à Paris; & contraint

de se sauver, il le laissa à Saint Denis, où les seigneurs vinrent aussitôt lui rendre hommage, comme au légitime souverain. Louis n'osa se donner pour tel, qu'après avoir reçu l'absolution.

Il reconnoît devoir la couronne aux évêques, & à saint Denis.

Il écrivit à l'abbé Hilduin, qu'il avoit repris le baudrier *par l'autorité & le jugement des évêques*; attribuant cette grace aux mérites de saint Denis; invitant le moine à composer l'histoire de son protecteur. Hilduin composa en effet une vie de ce premier évêque de Paris, ou plutôt un roman, qui le confond avec Denis l'Aréopagite, & qui le peint, après le martyre, ramassant sa tête coupée qu'il porte ensuite dans ses mains. Ces fables furent long-tems respectées, faute de lumières.

Vie fabuleuse du saint.

Procès des évêques les plus coupables.

Un concile de Thionville, auquel Louis porta sa plainte contre les évêques les plus coupables, (on ne croyoit pas qu'ils pussent être jugés autrement) cita trois fois Agobard de Lyon, & le déposa sur un troisième refus de comparoître. Ebbon, qui étoit prisonnier, évita la honte d'une procédure,

en faisant une confession secrète, & en se démettant lui-même de l'épiscopat. Tout fut bientôt oublié. L'empereur rétablit Agobard ; ne montra que du respect pour Grégoire IV ; reçut des avis du concile de Thionville, où fut inculqué de nouveau le prétendu discours de Constantin, que j'ai rapporté. Docile aux vues de cette assemblée, il obligea Pepin de restituer des biens ecclésiastiques, qu'on réclamoit. Enfin il s'occupa de dévotions, tandis que les Normands faisoient leurs courses ordinaires dans les provinces, & que les désordres ruinoient l'état.

Louis toujours foible.

Les mêmes fautes se renouvelant, produisoient toujours les mêmes malheurs. Pepin mourut : l'impératrice Judith fit dépouiller ses enfans de la succession, en faveur du prince Charles, à qui elle venoit de procurer la Neustrie. Lothaire, déjà remis en possession du royaume d'Italie, eut part à la dépouille de Pepin, & jura de soutenir à ce prix l'enfant de Judith. Le roi de Bavière, choqué d'un partage dont il se voyoit exclu, prit encore les armes contre son père : le plus indul-

Nouvelles fautes, suivies d'une révolte.

gent des pères, le plus doux des princes, étoit toujours attaqué comme un tyran, parce que les vices de la foiblesse peuvent révolter comme les coups de la tyrannie.

840. Mort de Louis le Débonnaire.

En allant combattre ce fils rebelle, l'empereur dévoré de chagrin, effrayé d'une éclipse de soleil qu'il prit pour un préfage de mort, tomba malade près de Mayence, & expira dans la vingt-huitième année de son régne. Il avoit de l'érudition, les vertus d'un particulier & celles d'un moine : il ne fut jamais être roi.

Rétablissement des élections canoniques.

Dès le commencement, il avoit rétabli la liberté des élections canoniques, dont le clergé étoit fort jaloux, mais difficiles à concilier avec l'intérêt de la couronne. Outre les brigues & les scandales qu'elles avoient souvent occasionnés, tout rendoit les évêques & les abbés trop puissans dans une monarchie, pour que l'on s'en rapportât sur le choix au caprice des électeurs. Aussi les rois de la première race nommoient-ils eux-mêmes, ou désignoient ils les sujets qu'il falloit élire. Louis le Débonnaire n'éprouva que

Convenoient-elles à la sureté de la couronne ?

trop combien la sureté du prince dépendoit alors de la soumission du clergé. Le luxe, l'orgueil, l'esprit de domination, les goûts profanes des seigneurs ecclésiastiques, les préjugés de ceux dont les mœurs étoient irréprochables, devinrent d'autant plus funestes, que parlant au nom de dieu, ils savoient presque toujours se faire obéir.

Donations à l'église, au préjudice des enfans.

Un capitulaire de 816 déclara nulles les donations faites à l'église, au préjudice des enfans & des proches parens du donateur. Cet abus, déjà condamné par Charlemagne, augmenta cependant de jour en jour.

Les papes profitèrent de la foiblesse de l'empereur.

Les papes, si habiles à profiter de toutes les occasions, sentirent l'avantage qu'ils pouvoient prendre sur un prince scrupuleux & pusillanime. Etienne V, élu en 816, n'attendit pas que son élection fût confirmée : il envoya faire des excuses pour la forme ; il vint sacrer l'empereur, qui se prosterna trois fois à ses pieds, au lieu qu'Adrien s'étoit prosterné devant Charlemagne. Quel pouvoit être le motif du voyage d'Etienne ? vraisemblablement il regarda la cérémonie du couronnement

comme un titre pour nommer à l'empire; & ce fut un droit que s'arrogea la cour romaine. Paſcal I ſuivit l'exemple d'Etienne V: il prit poſſeſſion du pontificat ſans l'agrément de l'empereur; il en fit de même des excuſes.

Cependant il exerçoit la ſouveraineté à Rome.

On voit cependant Louis & Lothaire exercer dans Rome la ſouveraineté, y envoyer leurs officiers rendre la juſtice. On voit les papes leur faire prêter ſerment de fidélité par le peuple. Mais cette clauſe du ſerment, *ſauf la fidélité promiſe au ſeigneur Apoſtolique* (au pape), décèle des vues politiques, dont le ſuccès doit naître des circonſtances. Eugène II & Valentin furent conſacrés en préſence des commiſſaires. Grégoire IV voulut attendre la confirmation de l'empereur, & ne lui en fut pas moins infidèle enſuite.

Les Saraſins en Sicile, &c.

Sous ce dernier pontificat, les Saraſins ayant ſubjugué la Sicile, infeſtèrent la mer de Toſcane. L'Italie étoit menacée de leurs armes. Grégoire, dans la crainte qu'ils ne ſe rendiſſent maîtres du Tibre, & ne vinſſent attaquer Rome, fit rebâtir & fortifier Oſtie. Saraſins au

midi, Normands au nord, périls de toutes parts; au dedans, misère, confusion, discordes, crimes affreux & guerres civiles: tel est le fond de l'histoire pour un long espace de tems. Les malheurs de la France méritent surtout notre attention.

CHAPITRE V.

Troubles & guerres civiles sous Charles le Chauve.

841. Enfans de Louis le Débonnaire, brouillés.

UN mauvais fils ne deviendra point un bon frère; car les sentimens de la nature étant une fois étouffés, les passions maîtresses du cœur ne respectent aucun devoir. Il faut donc s'attendre à voir les enfans de Louis le Débonnaire armés les uns contre les autres. L'empereur Lothaire, oubliant d'abord ses sermens en faveur de Charles le Chauve, entreprit de le dépouiller; il forma en même-tems des projets contre le roi de Bavière. Ces deux cadets, unis par un intérêt commun, défirent leur aîné à Fontenai en Bourgogne. Peu de batailles ont été aussi sanglantes: la haine fraternelle y déploya toutes ses fureurs.

Bataille de Fontenai.

Le clergé donne les états de Lothaire à ses frères.

Il ne manquoit à Louis & à Charles que de s'assurer les états d'un frère vaincu & fugitif. C'est au clergé qu'ils

s'adreſſent, avec une confiance d'autant mieux fondée, que Lothaire, pour avoir des troupes, avoit promis aux Saxons la liberté d'abjurer le chriſtianiſme, ou, ſi l'on veut adoucir les termes, la liberté de conſcience. Pluſieurs évêques aſſemblés à Aix la-Chapelle, après l'examen de la mauvaiſe conduite de l'empereur, demandent aux deux princes, s'ils veulent ſuivre ſon exemple, ou gouverner conformément à la loi de dieu. Leur réponſe eſt facile à deviner. *Recevez donc ce royaume par l'autorité divine*, ajoutent les prélats; *nous vous y exhortons, nous vous le commandons.* Le commandement auroit eu ſon plein effet, ſi Lothaire l'avoit reſpecté comme ſes frères.

Nouveau partage entre eux.

Mais ce prince étoit encore redoutable. Par un nouveau traité de partage, on lui laiſſa l'empire avec l'Italie, & les pays ſitués entre le Rhône & les Alpes, la Meuſe & le Rhin. Charles conſerva la Neuſtrie & l'Aquitaine; Louis, ſurnommé le Germanique, eut toutes les provinces au-delà du Rhin, & quelques villes en-deçà.

La monarchie menacée de toutes parts.

La fin de la guerre civile ne fut qu'un malheur de moins. Les incursions des Normands, dont je parlerai ailleurs ; les entreprises des Sarasins, qui faisoient trembler l'Italie ; l'indépendance des seigneurs, accoutumés depuis le dernier régne à mépriser le prince & les lois ; le mécontentement du clergé, en butte aux entreprises des seigneurs : tout présageoit de fatales révolutions, tout inspiroit des alarmes.

Fameuse assemblée de Mersen.

Dans une assemblée de Mersen sur la Meuse, les trois monarques, occupés en commun de leurs intérêts, convinrent que les enfans hériteroient de la couronne des pères, pourvu qu'ils eussent pour leurs oncles le respect convenable. Cette précaution, quoique insuffisante, pouvoit empêcher des guerres civiles. Mais d'autres réglemens de Mersen portèrent atteinte à l'autorité royale, qui avoit besoin d'être étayée. On convint que les vassaux ne seroient plus obligés de suivre le roi que dans les guerres générales, en cas d'invasions étrangères. On convint que tout homme libre pourroit choisir, entre le roi & ses vassaux, qui il voudroit pour seigneur.

Réglemens funestes à l'autorité royale.

Le premier article augmenta l'indépendance des vaſſaux, le ſecond augmenta leurs forces; car une infinité de ſujets aimèrent mieux dépendre immédiatement d'un grand, dont ils eſpéroient la protection, que du ſouverain dont ils eſpéroient moins de ſecours.

855. Mort de Lothaire; partage entre ſes trois fils.

Peu d'années après, Lothaire mourut en habit de moine : dévotion commode, par laquelle de méchans princes croyoient devenir ſaints à l'article de la mort. Il avoit partagé ſes états entre ſes fils, & en vertu du traité de Merſen, ſes dernières volontés s'accomplirent. Louis eut donc l'Italie, avec le titre d'empereur; Lothaire II, les provinces entre le Rhône, la Saône, la Meuſe, l'Eſcaut & le Rhin : on les appela de ſon nom le royaume de Lorraine, (*Lotharingia.*) Charles eut le royaume de Provence, entre le Rhône, la Méditerranée & les Alpes. Ces partages continuels mettoient en lambeaux la monarchie de Charlemagne : ce n'étoit pas encore le plus grand mal.

Charles le Chauve, ſans prudence dans les périls.

Le déſordre & la terreur ſe répandent par-tout, principalement dans les états de Charles le Chauve, prince

auſſi foible que ſon père, & auſſi remuant que ſa mère. Les Normands portent le fer & le feu au ſein du royaume, juſqu'à Rouen, juſqu'aux portes de Paris. Le jeune Pepin, fils du dernier roi d'Aquitaine, taſé par force, rebelle par vengeance, eſt uni avec les pirates. Noménoë, duc de Bretagne, uſurpe le titre de roi. Loin de prendre de ſages meſures, Charles tient alors des conciles, ſe mêle dans une diſpute de moines & d'évêques ſur la prédeſtination, fomente les diſcordes inteſtines, & ſemble abandonner l'état aux ennemis. Le clergé s'agite contre les ſeigneurs, qui le dépouillent. Il réclame ſes biens, les *biens de Dieu*, le *patrimoine des pauvres*, tellement expoſés au brigandage, que des femmes du monde poſſédoient même des abbayes d'hommes. Il menace, il excommunie, & voit avec horreur qu'on le mépriſe. D'un autre côté, les ſeigneurs déclament contre le clergé; le dépeignent comme l'auteur des troubles & l'ennemi de la couronne. Ils viennent à bout, dans une aſſemblée générale d'Epernai, où les évêques ne ſont

Diſſentions entre le clergé & les ſeigneurs.

Triomphe des derniers à Epernai.

point admis, de réduire les canons des derniers conciles à un petit nombre de réglemens, qui n'ont de rapport qu'à la discipline ecclésiastique. En cette occasion le roi fit deux fautes essentielles: il favorisa les seigneurs, ennemis de la royauté; il irrita les évêques, capables de détrôner un prince foible avec les armes de la religion.

858. Louis le Germanique, appelé contre son frère.

Comme on éprouvoit tous les jours des maux sans remède, l'esprit de révolte devint presque universel. Quelques factieux vont inviter Louis le Germanique à envahir le royaume de son frère. Il arrive, à la tête de ses troupes; il reçoit l'hommage de la plupart des seigneurs. Vénilon, archevêque de Sens, l'un des principaux conjurés, s'empresse le plus à favoriser son entreprise. Charles le Chauve étoit perdu, si les évêques des provinces de Rouen & de Reims, n'eussent refusé de suivre cet exemple. Le célèbre Hincmar écrivit en leur nom une lettre à l'usurpateur, pleine de reproches, où cependant on découvre moins de courage que de politique. *Quand nous aurons vu*, disent les prélats, *si dieu*

Lettre remarquable qu'Hincmar lui écrit.

a réſolu de ſauver l'égliſe par votre moyen, & de mettre le royaume ſous votre domination, nous tâcherons de faire ſous votre ſage gouvernement ce que nous jugerons le plus convenable; car dieu peut donner une bonne fin à ce qui a mal commencé.

On chaſſe Louis; & les évêques françois lui envoient leurs ordres.

Quoique ces paroles n'annoncent pas une fidélité à toute épreuve, les prélats des deux provinces firent beaucoup pour le roi, en ne ſe déclarant point contre lui. Il gagna du tems, aſſembla une armée, & chaſſa le Germanique. Alors une députation du clergé de France alla porter à ce dernier des ordres terribles, comme ſi leur juridiction avoit pu s'étendre ſur l'Allemagne.

Sa réponſe foible.

Sommé par eux de ſe ſoumettre à la pénitence, & aux conditions les plus dures, Louis ſe contenta de répondre qu'il ne pouvoit prendre ſon parti qu'après avoir conſulté les évêques de ſon royaume. Ainſi la foibleſſe paroît juſques dans ſa réſiſtance.

Procès de Vénilon de Sens.

Une ſingularité non moins étonnante, c'eſt la conduite de Charles le Chauve à l'égard du traître Vénilon. Il aſſemble pour le juger un concile à Savonnières

Savonnières près de Toul. Il y présente requête contre lui. Il dit dans sa requête : *Je ne devois pas être déposé, ou du moins je devois auparavant être jugé par les évêques qui m'ont donné l'autorité royale ; j'ai toujours été soumis à leur correction, & suis prêt encore à m'y soumettre.* Vénilon échappa au jugement, en faisant sa paix avec le prince ; & les évêques du concile s'obligèrent par un canon à demeurer unis, *pour corriger les rois, les grands & le peuple.*

Requête du roi Charles.

Tous les monumens démontrent que le clergé se croyoit en droit de disposer de la couronne ; qu'il fondoit ce droit sur le sacre des souverains ; qu'il faisoit remonter jusqu'à Clovis cette cérémonie du sacre, instituée en faveur de Pepin ; qu'il employoit des fictions & des sophismes pour se rendre indépendant ; qu'il refusoit le serment de fidélité, *parce que des mains sacrées ne pouvoient sans abomination se soumettre à des mains impures ;* que des prétentions si insoutenables s'enracinoient par l'habitude. Un premier pas en amenoit un autre ; un abus faisoit un droit ; une

Les évêques se croyoient maîtres de disposer de la couronne.

Comment leurs prétentions se fortifioient.

équivoque paroiſſoit une loi divine. L'ignorance autoriſoit tout. Et que ne devoit-on pas conclure des honteuſes paroles de ce prince, qui reconnoît dans un concile que des évêques peuvent le dépoſer ? Il faut convenir que les excès du clergé furent en grande partie la faute des laïques, également aveugles & vicieux. Nos hiſtoires eccléſiaſtiques ne diſſimulent aucun des faits que je rapporte : c'eſt un grand témoignage en faveur du clergé même, quand il condamne ce que l'opinion ſembloit conſacrer autrefois. (Voyez *Fleury* & l'*Hiſt. de l'Egl. Gallicane.*)

CHAPITRE VI.

Entreprises des papes. — Divorce de Lothaire & ses suites. — Fin de Charles le Chauve.

SI les évêques réussissoient à établir leur système d'indépendance, c'étoit un préjugé bien favorable à celui de la cour de Rome. Sergius II, successeur de Grégoire IV en 844, avoit pris possession du siége sans l'agrément de Lothaire, alors empereur. Lothaire indigné envoya son fils Louis, avec des troupes & des prélats. Le pape ayant introduit ce prince à la porte de saint-Pierre : *Je vous permets d'entrer, si vous venez de bonnes intentions*, lui dit-il, *mais, je ne le souffrirai point.* Il fit même fermer les portes de Rome, à l'occasion de quelques violences des François. On se plaignit. Sergius fut cité dans un concile, y comparut, se justifia. Léon IV, célèbre par le courage avec lequel il défendit Rome

Les papes, devenus plus indépendans.

Trait de Sergius II.

contre les Saraſins, & Benoît III, élu malgré l'empereur, furent en paix avec les couronnes. Mais Nicolas I, plus hardi qu'aucun de ſes prédéceſſeurs, ſe rendit le juge des rois comme des évêques, & réaliſa la chimère des fauſſes décrétales.

Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes.

Les principes conſignés dans ſes lettres, & conſacrés par ſa conduite, ſont, que l'autorité du ſaint-ſiége approuve ou rejette tous les écrits, (d'où il s'enſuivroit que tout ce que les papes ont écrit ou approuvé eſt vrai, que tout ce qu'ils ont rejeté eſt faux : cela iroit prodigieuſement loin.) Qu'on peut appeler au pape de toutes les cauſes eccléſiaſtiques, & qu'il peut envoyer par-tout des légats, aſſembler par tout des conciles pour les juger ; (c'étoit s'ériger dans tous les pays un tribunal ſupérieur à tout autre.) Que même hors du cas d'appel, on doit s'en rapporter à ſon jugement : (Il ſeroit donc proprement le ſeul juge dans l'univers) Que les canons doivent l'emporter ſur les lois, quand les lois ſont contraires aux canons : (ce qui affoibliroit beaucoup la puiſſance légiſlative.) Qu'on

doit être soumis aux princes, pourvu qu'ils se comportent bien, & qu'ils gouvernent bien leurs sujets: *Autrement*, dit-il, *on doit les tenir pour des tyrans, plutôt que pour des rois, & leur résister, au lieu de leur obéir en favorisant leurs vices.* Le vrai sens de cette maxime, telle qu'on l'a souvent pratiquée, est qu'un mauvais prince, surtout un prince désobéissant à l'église, perd ses droits à la couronne. Cependant saint Pierre ordonnoit d'obéir au roi *comme étant au-dessus de tout*; & il parloit de Néron. Mais depuis saint Pierre tout étoit prodigieusement changé.

852. Lothaire répudie sa femme & épouse sa concubine.

Il se présente au pape une grande occasion d'exercer en France l'autorité qu'il s'attribuoit. Lothaire, roi de Lorraine, répudie sa femme Teutberge, faussement accusée d'inceste. Elle s'étoit d'abord justifiée par l'épreuve de l'eau bouillante. Elle fut ensuite convaincue par son propre aveu, si un aveu involontaire, effet de la violence & de la crainte, peut servir de conviction. Un concile d'Aix-la-Chapelle autorise Lothaire à épouser Valdrade, sa concubine. Il respiroit uniquement pour ce

mariage : un amour criminel l'avoit entraîné au précipice. Le ſcandale étoit énorme. Nicolas ſaiſit l'affaire, & entreprend de forcer le prince à reprendre ſa première épouſe. Ce pontife devoit ſans doute l'avertir, l'exhorter en père commun des fidèles. Mais pouvoit-il le juger & le contraindre ?

Idée du mariage ; coutume du divorce.

Juſqu'alors le mariage avoit été enviſagé, moins comme ſacrement, (quoique l'égliſe le conſidérât ſous ce rapport,) que comme le plus eſſentiel des contrats civils. Les empereurs chrétiens en avoient réglé les conditions ; les lois romaines, qui permettoient le divorce, s'étoient maintenues long tems après Conſtantin ; le double divorce de Charlemagne n'avoit point eu de ſuites fâcheuſes ; les conciles de Verberie & de Compiégne, au milieu du huitième ſiécle, avoient même publié des canons favorables au divorce. Telle étoit la force des mœurs & des coutumes, contre la vraie doctrine de l'indiſſolubilité du mariage. L'entrepriſe du pape étoit donc d'autant plus extraordinaire, qu'un jugement eccléſiaſtique coloroit la faute du

roi, & que le pape alors protégeoit Baudouin, Comte de Flandre, raviſſeur d'une fille de Charles le Chauve.

Nicolas veut juger le roi de Lorraine, &c.

Cependant Nicolas ordonne aux évêques de tenir à Metz un Concile, avec ſes légats, d'y citer Lothaire & de le juger. Le concile ayant confirmé le divorce, contre l'attente du pontife, il dépoſe les évêques de Trèves & de Cologne, qu'on avoit chargés de lui en préſenter les actes. Ces prélats vont porter leurs plaintes à l'empereur Louis. Auſſitôt l'empereur ſe rend à Rome, déploie toute ſon autorité, ſemble réſolu de réprimer la puiſſance pontificale. Mais il tombe malade : une crainte ſuperſtitieuſe le ſaiſit ; & il ſe retire, après avoir approuvé la conduite de Nicolas. Celui-ci en devient plus impérieux. Inutilement Lothaire s'humilie, juſqu'à promettre de venir ſe juſtifier en perſonne. Le pape veut que Valdrade ſoit chaſſée auparavant. Enfin un légat menace le roi d'une prompte excommunication, s'il perſiſte dans la déſobéiſſance. Ce prince intimidé ſe ſoumet, rappelle Teutberge, conſent même que le légat

Il eſt inflexible, malgré toutes ſortes de ſoumiſſions.

emmène Valdrade à Rome ; espèce de triomphe trop peu décent. Valdrade s'échappe en chemin, & reprend bientôt sa place de reine & de maîtresse L'infortunée Teutberge, sous le poids de la persécution, demande elle-même la permission de se séparer de Lothaire, protestant que son mariage est nul, que celui de Valdrade est légitime. Rien ne peut fléchir Nicolas.

Ses entreprises sur d'autres objets.

Il venoit de remporter une victoire sur le clergé de France, en rétablissant Rothade de Soissons, déposé par un concile provincial. Il recevoit l'appel de tous les ecclésiastiques mécontens de leurs évêques. Il accoutumoit ainsi les peuples à reconnoître un tribunal suprême ; hors de leur patrie, & par conséquent une domination étrangère. Il donnoit des ordres pour la succession du roi de Provence, que Charles le Chauve disputoit à l'empereur Louis, frère du mort. *Qu'on n'empêche pas l'empereur*, écrivoit-il, *de gouverner les royaumes qu'il tient d'une succession confirmée par le saint-siége, & par la couronne que le souverain pontife a mise sur sa tête.* Quand les évêques de Trè-

ves & de Cologne lui reprochèrent, dans une invective, de se faire *empereur de tout le monde*, cette expression trop dure étoit-elle sans fondement? On peut regarder Nicolas I comme le précurseur de Grégoire VII; & dans les mêmes circonstances, il eût vraisemblablement commis les mêmes excès. Il mourut en 867.

On lui reproche de se faire empereur de l'univers.

Ses principes avoient si fort prévalu, qu'Adrien II, plus modéré, désirant la paix, crut faire beaucoup en permettant au roi de Lorraine de venir à Rome, ou pour se justifier, ou pour recevoir la pénitence. Charles le Chauve & Louis le Germanique, attendoient avec impatience l'excommunication de leur neveu, persuadés qu'ils auroient droit alors de lui enlever ses états. Ainsi l'aveugle ambition des princes favorisoit des entreprises, dont ils devoient sentir pour eux-mêmes le danger. Lothaire partit, employa tous les moyens imaginables de fléchir le pape. Il reçut de sa main la communion, après avoir juré qu'il n'avoit eu avec Valdrade aucun commerce criminel, depuis la défense de Nicolas,

869. Lothaire va se justifier à Rome.

Il est absous.

& qu'il n'en auroit aucun dans la suite. Revenant de Rome, il mourut à Plaisance. On ne douta point que ce ne fût une punition divine de son parjure; & cet accident rendit l'épreuve de l'eucharistie plus imposante.

Sa mort.

Adrien II menace le roi de France comme usurpateur.

L'empereur Louis II, frère de Lothaire, devoit légitimement lui succéder. Mais occupé contre les Sarasins, qui étoient maîtres de Bari & de Tarente, qui ravageoient l'Italie, il ne pouvoit soutenir ses droits par les armes. Adrien voulut y suppléer en menaçant d'excommunication les usurpateurs. *Les armes que Dieu nous met en main*, écrivit-il, *sont préparées pour sa défense*. Charles le Chauve ne laisse pas d'envahir la succession. Les seigneurs, surtout les évêques du royaume de Lorraine, se soumettent volontairement à lui. Son frère le Germanique partage une si belle dépouille.

Fameuse lettre d'Hincmar au pape.

C'est alors que le fameux Hincmar de Reims adressa au pape des remontrances vigoureuses, où, lui rappelant le souvenir du respect & de la soumission des anciens pontifes à l'égard des princes, il lui fait entendre que sa di-

gnité ne lui donne aucun droit sur le gouvernement des états ; qu'il ne peut être tout ensemble évêque & roi ; que c'est aux peuples à choisir leurs souverains ; que les anathêmes mal appliqués n'ont aucun effet sur les ames ; que des hommes *francs* ne se laisseront point asservir par un évêque de Rome, &c.

Entreprise d'Adrien contre Charles le Chauve.

Adrien, loin de se rendre à ces raisons, fait éclater sa colère, & contre le roi & contre Hincmar. Il prend le parti de Carloman, fils de Charles le Chauve, diacre, abbé de plusieurs monastères, devenu rebelle & chef de brigands. Il ordonne au roi de le rétablir dans ses biens & ses honneurs ; il défend aux sujets, sous peine de damnation, de porter les armes contre lui ; il se déclare avec la même animosité en faveur de l'évêque de Laon, neveu d'Hincmar, ennemi du souverain & de son oncle. Mais ensuite le pape change de ton au gré des conjonctures. Voyant l'inutilité de ses menaces, & voulant s'attacher le roi de France, parce que l'empereur alloit mourir, il écrit à Charles une lettre.

Il finit par le flatter publiquement.

pleine d'éloges : il admire sa piété & sa sagesse ; il lui promet de ne reconnoître que lui pour empereur, quand on l'en voudroit détourner par des boisseaux d'or. C'est la dernière lettre d'Adrien II, aussi entreprenant que Nicolas, mais plus souple & plus politique.

875. Jean VIII donne l'empire à ce prince.

Son successeur, Jean VIII, exécuta son projet en faveur de Charles. L'empereur mourut, sans laisser d'enfans mâles. Louis le Germanique étoit menacé d'une mort prochaine ; & ses trois fils devoient affoiblir son royaume en le partageant. Charles le Chauve, n'ayant qu'un fils, paroissoit plus capable de protéger la cour de Rome : titre certain de préférence. Il passa les Alpes avec une armée ; il reçut la couronne impériale, comme un présent du pontife. Dans une assemblée de Pavie, les évêques, les abbés & les seigneurs italiens le reconnurent en ces termes : *Puisque la bonté divine, par les mérites des saints apôtres, & par leur vicaire le seigneur Jean, vous a élevé à l'empire, selon le jugement du saint Esprit, nous vous élisons unanimement pour notre*

Comment les Italiens le reconnoissent.

protecteur & seigneur. Ces formules sont très-remarquables, par les conséquences qu'il est facile d'en tirer.

Il tâche d'établir un vicaire du pape en France.

Charles avoit prodigué ses trésors, & comme acheté l'empire. Il rapporta un ordre du pape, qui créoit l'archevêque de Sens vicaire du saint siége, avec pouvoir d'assembler des conciles & de régler les affaires. Il s'efforça de le faire exécuter dans un concile de Ponthyon; mais il ne put obtenir de l'assemblée que cette réponse : *Nous obéirons au pape selon les règles, comme nos prédécesseurs ont obéi aux siens.* Hincmar de Reims & les autres évêques savoient du moins défendre quelquefois la liberté de leurs églises. Un vicaire du pape seroit bientôt devenu leur maître.

Charles veut dépouiller les fils de son frère Louis le Germanique.

Après la mort de Louis le Germanique, Charles le Chauve, toujours ambitieux & imprudent, voulut s'emparer d'une partie de la succession, & n'y gagna que la honte d'être battu. Ses trois neveux, Carloman, Louis & Charles, conservèrent leur héritage. Le premier avoit la Bavière, le second la Saxe, & le troisième la Souabe.

877. Le pape l'appelle contre les Sarasins.

Tandis que tout se démembre & s'affoiblit, les Sarasins continuent leurs courses : ils saccagent Comachio. Le pape Jean réclame le secours de l'empereur, & l'invite à se souvenir de la main qui lui a donné l'empire, *de peur*, ajoute-t-il, *que si vous nous mettez au désespoir, nous ne changions peut-être de sentiment.* Cette menace assez claire eut son effet. Quoique la France fût inondée de Normands, quoique Charles ne pût leur résister, il entreprit de combattre les Sarasins. A peine arrivé en Italie, il reçut la nouvelle que Carloman, son neveu, s'avançoit pour lui enlever la couronne impériale. Trahi par les seigneurs, il s'enfuit, tomba malade, & mourut dans une chaumière, âgé de cinquante-quatre ans.

Mort de Charles en Italie.

Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.

Un capitulaire de la dernière année de son régne permet aux seigneurs de transmettre leurs emplois à leurs fils ou à leurs parens. C'est une des principales sources du gouvernement féodal, qui s'établit sur les ruines de la royauté. Mais, depuis la mort de Charlemagne, tout conduisoit à l'anarchie. Je traiterai

ce sujet dans les observations générales à la fin de la troisième époque. J'ajouterai seulement ici que, la nation étant divisée, les seigneurs laïques formant un parti, les ecclésiastiques un autre; sans que le peuple eût d'influence, & sans que l'autorité royale pût balancer les forces contraires; il étoit impossible que les convulsions intestines ne déchirassent tout le royaume.

CHAPITRE VII.

Incurſions des Normands en France & en Angleterre. — Régne d'Alfred le Grand.

Idée générale des Normands.

JUSQU'ICI nous n'avons fait qu'indiquer les entrepriſes des Normands, dont les pirateries infeſtoient l'Europe, & annonçoient de nouvelles révolutions. Il importe de ſe former une idée de leur caractère & de leurs expéditions ſanglantes. On appela Normands (*hommes du nord*) les peuples de l'ancienne Scandinavie, aujourd'hui la Suéde & la Norwége, auxquelles il faut joindre le Danemarck. C'eſt delà que tiroient leur origine pluſieurs des nations germaniques établies dans l'empire romain. Ces peuplades conſervoient les mœurs des premiers Celtes, les mêmes que celles des Scythes, mœurs ſimples, dures, féroces, qui en firent toujours de redoutables conquérans. Leur religion étoit digne de

Leur religion féroce.

ces mœurs. Ils adoroient Odin, le dieu suprême que les Saxons nommoient Woden. Ils le dépeignoient comme le *dieu terrible, l'auteur de la dévastation, le père du carnage, l'incendiaire*, &c. On lui immoloit des victimes humaines; on croyoit que ses récompenses étoient pour ceux qui tuoient le plus de guerriers dans les combats; on aspiroit au bonheur de s'enivrer de bière dans son palais. Les crânes des ennemis qu'on auroit tués, étoient les coupes précieuses qui devoient servir à ces festins éternels.

Ce qu'ils espéroient dans l'autre vie.

Comment des nations innombrables ont-elles pu transformer le père de la nature, l'être infiniment bon, en un tyran sanguinaire & destructeur? c'est que les hommes, quand ils sont plongés dans l'ignorance, se forgent une divinité de leur goût: ils lui prêtent leurs passions. Si quelqu'un raisonnoit parmi ces barbares, ne pouvant admettre des monstres pour divinité, n'ayant pas l'idée d'un esprit pur & infini, il se précipitoit dans l'athéisme. On voit un guerrier dire à Olaüs, roi chrétien de Suède, au onzième siècle:

Athéisme de ceux qui raisonnoient.

Mes compagnons & moi, nous n'avons de confiance qu'en nos forces : c'eſt notre ſeule religion ; c'eſt à notre avis tout ce qu'il faut.

Leurs principes ; leurs émigrations.

Le grand principe des Celtes, des Scandinaves en particulier, étoit que la force fait le droit, & que la victoire prouve la juſtice. Ils rapportoient tout à la guerre ; ils ne reſpiroient que les combats ; ils couroient d'une entrepriſe à l'autre, pour amaſſer du butin. De-là ces fréquentes émigrations, attribuées fauſſement à une population extrême ; (car le pays étoit preſque ſans art & ſans culture,) émigrations qui ne venoient que de leur audacieuſe rapacité, & qui dépeuploient néceſſairement ces terres ſauvages.

Leur courage commun aux femmes.

Les fatigues, les bleſſures, les armes, ſervoient en quelque ſorte de jeux à l'enfance & à la jeuneſſe. Il fut même défendu de prononcer le nom de la peur dans les plus terribles dangers.

Mépris de la mort.

Les femmes, ainſi que les hommes, mépriſoient la mort. Non-ſeulement ils ſavoient mourir avec intrépidité, mais ils affectoient ſouvent de le faire avec des ſignes de joie. L'é-

ducation, les préjugés, les mœurs, l'exemple, l'habitude de souffrir, tout domptoit en eux la nature. Il ne leur manquoit que la discipline militaire, pour être surs d'asservir les nations policées. Par elle seule, Marius avoit triomphé des Cimbres, voisins de la Scandinavie. Mais au tems dont nous parlons, il n'y avoit plus de Romains.

Irruptions des Normands, depuis Charlemagne.

Charlemagne prévint les irruptions des Normands, en établissant une marine, qui gardoit les embouchures des fleuves. Sous Louis le Débonnaire, ils jetèrent l'alarme en France. Ils firent d'affreux ravages sous Charles le Chauve. Leurs flottes, composées de barques légères, bravoient les tempêtes de l'océan, pénétroient par tout. On les voyoit fondre sur les côtes, dans l'intérieur des provinces, sans que rien pût les arrêter. Le gouvernement ne savoit prendre aucune précaution, & les peuples délaissés n'avoient que de la terreur. De tous côtés, le carnage & l'incendie marquoient les pas de ces brigands. Avec leur butin, ils enlevoient les enfans, dont ils faisoient ensuite des pirates : ce qui

Leurs ravages.

ſuppléoit à la population. A peine retirés, ils revenoient avec de nouvelles forces. Enfin ils pillèrent deux fois Rouen, ils ſurprirent & brûlèrent Paris en 845 ; ils mirent à feu & à ſang l'Aquitaine & d'autres provinces, & réduiſirent le roi aux dernières extrémités.

Paix achetée par Charles le Chauve

Retranché à Saint-Denis, lorſque ſa capitale étoit en proie aux barbares, Charles ne penſoit guère comme le peuple qu'à ſauver les reliques. Au lieu de combattre, il acheta, ou crut acheter la paix, pour une ſomme de ſept mille livres peſant d'argent. C'étoit donner aux ennemis le moyen, & leur inſpirer l'envie de recommencer bientôt la guerre. Les ſermens ne leur coûtoient rien à violer. Les prodiges, que les moines ont racontés depuis, les touchoient peu. Un capitaine normand pilla l'égliſe de Saint Germain : il fut, ſelon les chroniques monacales, renverſé d'une manière miraculeuſe, en s'écriant que le ſaint le meurtriſſoit de coups. Cependant on pilla toujours, & principalement les égliſes.

Pour comble d'infamie, Charles le Chauve, allant au secours du pape la dernière année de son règne, publia un capitulaire pour régler les contributions qu'on payeroit aux Normands. Ce tribut étoit d'un sou par chaque maison de seigneur; les hommes libres, les serfs étoient taxés à proportion; les évêques avoient ordre de faire contribuer leurs prêtres. C'est ainsi que le roi & la nation savoient se défendre. Les Sarasins d'Espagne firent mieux: ils forcèrent les pirates qui les attaquoient, à se retirer.

Contributions ordonnées pour les Normands.

Si l'Angleterre sentit le même fléau, du moins elle trouva son salut dans un grand prince. Sous Ethelwolf, successeur d'Egbert, les Danois firent beaucoup de ravages, parce que le roi négligeoit les soins du gouvernement pour des pratiques de dévotion. Trois de ses fils régnèrent avec aussi peu de gloire. Alfred, leur cadet, monta heureusement sur le trône en 871; homme admirable dans le siècle des horreurs. Toujours armé contre les Danois, il avoit remporté sur eux plusieurs victoires. Mais comme de

L'Angleterre étoit aussi dévastée.

Alfred monte sur le trône en 871.

nouveaux essaims de pirates venoient sans cesse joindre les premiers, ses troupes découragées l'abandonnèrent. Il fut contraint de se déguiser en paysan; il vécut quelques mois chez un berger; il se retrancha ensuite au fond d'un marais, faisant des courses sur l'ennemi, & attendant l'occasion de le vaincre.

Ses malheurs

Comment il défait les Danois.

Enfin il apprend qu'un seigneur anglois a battu les Danois dans une rencontre. A cette nouvelle, il sort de son asyle, contrefait le joueur de harpe, entre avec sécurité dans leur camp, les amuse, les trompe, examine tout, reconnoît leur indiscipline & leur aveugle confiance, forme son plan d'attaque & se retire pour l'exécuter. Bientôt il fait avertir & rassemble ses meilleurs sujets, qui le croyoient mort. On accourt se ranger sous ses étendards. Ayant défait les ennemis, il pense à en faire des sujets: il leur permet de s'établir dans le Northumberland & l'Estanglie, pays dépeuplé, à condition qu'ils embrasseront le christianisme. Cette douce politique paroît la meilleure que permissent les circonstances.

Il leur permet de s'établir dans des provinces dépeuplées.

L'agriculture & la religion pouvoient adoucir les mœurs des pirates; ils pouvoient devenir les défenseurs d'un état où ils se trouveroient fixés; ils devoient chérir & respecter un roi bienfaisant, dont ils connoissoient la valeur & les ressources. Toutes les conditions furent acceptées, & l'Angleterre enfin respira.

Sagesse de son gouvernement.

L'essentiel étoit de prévenir de nouveaux désastres. Alfred en chercha les moyens & les mit en œuvre. Les places réparées, une milice régulière répandue dans les provinces; une marine considérable formée en très-peu de tems; les Anglois exercés à la navigation, qu'ils avoient négligée jusqu'alors; un gouvernement plein d'équité & de sagesse, veillant sur tous les besoins publics: tels furent les premiers fruits de la paix. C'étoient les gages de la sureté & de la victoire. Une terrible irruption des Danois, en 895, renouvela les maux de la France, mais ne fut qu'un orage passager pour l'Angleterre: Alfred dissipa bientôt les ennemis.

Ses institu-

Il consacra le reste de son régne à

tions pour la justice & le bon ordre.

des travaux politiques, dignes de son génie & de sa grande ame. Il perfectionna les lois, rendit lui-même la justice & la fit rendre par-tout. Il établit les *jurés* pour l'examen des crimes: c'est sur le rapport de ces jurés, *pairs* de l'accusé, que les juges prononcent la sentence. Il divisa le royaume en comtés, les comtés en *centènes*, *décènes*, ou en petits districts; de manière que l'ordre, l'harmonie, la subordination se maintenoient aisément. La liberté publique résultoit de l'empire des lois sur chaque particulier. Alfred vouloit que les Anglois fussent libres en obéissant aux lois; il régnoit par elles, en leur obéissant lui-même.

Il excite à l'étude & donne l'exemple.

La science, qui éclaire la raison pour former les mœurs, lui parut un des moyens les plus propres à rendre heureux ses sujets. Il attira les savans, il établit des écoles; il fonda la célèbre université d'Oxford, & récompensa toujours le mérite. Il donnoit l'exemple de l'étude, & écrivoit sur la morale. Les arts, l'agriculture, le commerce, rien n'échappa au zèle actif qui l'animoit. Il répandit toutes les semences

mences du bonheur & de la vertu. Trop d'obſtacles malheureuſement les empêchoient de prendre racine : elles furent preſque étouffées ſous les régnes ſuivans. Ce roi ſi digne d'admiration, & peut être ſupérieur à Charlemagne par ſon mérite, mourut en 901, dans la cinquante-troiſième année de ſon âge. Sa mort.

CHAPITRE VIII.

Décadence totale de l'empire françois.

Louis le Bègue, comme soumis à ses sujets.

LE continent de l'Europe n'offre que calamités, désordres & anarchie. On voit Louis le Bègue, fils de Charles le Chauve, acheter en quelque sorte la couronne, aux conditions que les évêques & les seigneurs osent lui imposer. Il n'est reconnu qu'après avoir promis aux premiers, que le clergé jouiroit des biens & des priviléges dont il jouissoit sous Louis le Débonnaire. Hincmar de Reims avoit exigé de Charles le Chauve une promesse de même nature. Les souverains se trouvoient réduits à traiter avec des sujets, trop peu zélés pour la nation.

878. Jean VIII vient commander en France, quoique fugitif.

Jean VIII vient tenir un concile à Troies en Champagne, pour excommunier Lambert, duc de Spolète, & Adalbert, duc de Toscane, qui attaquoient l'état ecclésiastique, Un ca-

non de ce concile porte : *Que les puiſſances du monde n'auront jamais la hardieſſe de s'aſſeoir devant les évêques, s'ils ne l'ordonnent.* Le pape fugitif fait en France des lois générales, affecte de maîtriſer les ſouverains, couronne le roi, & demande des troupes ſous peine de la vengeance divine. Il ſuffit d'indiquer ces traits, pour qu'on juge de l'état d'une monarchie.

A Louis le Bègue ſuccédèrent en 879 Louis III & Carloman, ſes deux fils, nés d'une première femme qu'il avoit répudiée. Le duc Boſon, beau-père de Carloman, leur procura la couronne. Ils partagèrent, & vécurent unis. Mais la monarchie n'en fut pas moins démembrée par les ſujets. Un concile de Mante en Dauphiné donna *par l'inſpiration divine*, ſelon ſes termes, le royaume d'Arles ou de Provence, à ce duc Boſon, ſeigneur ambitieux, adroit, dont les intrigues avoient gagné le pape & le clergé : ils trahirent ſans peine la maiſon de Charlemagne. L'Italie étoit au pouvoir de Carloman, roi de Bavière, qui ſe fit encore céder une partie de la Lor-

Un concile fait Boſon roi de Provence.

Démembrement.

raine. Déjà les seigneurs possédoient la plupart des terres ; & un roi de France n'avoit presque rien.

884. L'empereur Charles le Gros, élu roi de France.

Les deux fils de Louis le Bègue étant morts ainsi dépouillés, leur frère Charles, depuis surnommé le Simple, devoit être leur successeur par le droit de la naissance. Mais comme il n'avoit que cinq ans ; & qu'il falloit un roi capable de résister aux ennemis, on élut Charles le Gros, fils de Louis le Germanique, déjà empereur, & héritier de ses deux frères. Il réunit alors sur sa tête tout l'empire françois, excepté le royaume de l'usurpateur Boson. C'en étoit trop pour une tête sans génie & sans courage Charles s'étoit déshonoré en achetant la retraite des Normands, dont l'Allemagne éprouvoit aussi la fureur. Après leur avoir cédé la Frise, & leur avoit promis un tribut, il les irrita par une perfidie, en même-tems qu'il leur paroissoit méprisable par sa lâcheté. Plus furieux que jamais, ils se jetèrent sur la France : ils pénétrèrent jusqu'à Pontoise, brûlèrent cette ville, & assiégèrent ensuite Paris.

Sa lâcheté & sa perfidie imitent les Normands.

Ce siége est célèbre dans notre histoire. De part & d'autre, on fit des prodiges. Eudes, comte de Paris, que nous verrons sur le trône, son frère Robert, l'évêque Goslin, & ensuite l'évêque Anschéric, l'abbé Eble, neveu de Goslin, signalèrent surtout leur patriotisme & leur vaillance. Les assiégés se défendoient depuis plus d'un an, & Charles le Gros ne paroissoit point. 886. Fameux siége de Paris.

Appelé au secours de sa capitale, il arrive enfin avec une armée nombreuse. Presque sûr de la victoire, il n'ose combattre: il préfère une honteuse négociation; il s'engage de payer aux ennemis une grosse somme d'argent pour prix de la paix; & il leur permet d'aller attendre le payement en Bourgogne, c'est-à-dire, de continuer leurs ravages. Charles renvoie les ennemis a force d'argent.

Les Normands avoient fait une écurie du monastère de Saint-Germain; ils avoient exigé des moines quatorze cents marcs d'argent pour se racheter de l'incendie. Les moines attribuèrent ensuite au saint la délivrance de Paris. Eglise de Saint-Germain pillée.

Tous les peuples de la domination

888. françoiſe, indignés de l'infâme conduite de l'empereur, ne reſpiroient que la révolte. Les Allemands ſe ſoulèvent les premiers. Charles s'étoit attiré parmi eux la haine des ſeigneurs, en voulant abolir l'hérédité des fiefs; & la haine des prélats, en faiſant le procès à Luitward, évêque de Verceil, ſon premier miniſtre, accuſé d'un commerce criminel avec l'impératrice. Luitward excite les mécontens. L'empereur eſt dépoſé dans une diète, il eſt réduit à vivre des libéralités de l'évêque de Mayence. On lui donne pour ſucceſſeur Arnoul, bâtard de Carloman, roi de Bavière. L'Italie ſe ſoumet à Bérenger, duc de Frioul, & à Gui, duc de Spolète, tous deux de la maiſon de France par leurs mères: tous deux amis auparavant, ils devinrent des rivaux armés pour déchirer l'Italie. Le comte Eudes qui avoit ſauvé Paris, & dont le père, Robert le Fort, duc de France, avoit été de même un héros, Eudes eſt élu roi; mais il ſemble n'accepter la couronne qu'en qualité de tuteur de Charles le Simple. Ces grands hommes

Révoltes contre Charles.

En Allemagne.

En Italie.

En France.

Eudes élu roi.

sont les ancêtres de Hugues Capet, en qui commencera la troisième race.

De nouveaux démembremens, outre les usurpations continuelles des seigneurs, affoiblirent la France, malgré le courage & les talens du fameux Eudes. Un parti s'étant élevé en faveur de l'héritier légitime, Eudes lui céda une portion du royaume. Le comte Raoul ou Rodolphe s'établit roi de la Bourgogne Transjurane, où étoient compris le Bugei, la Savoie, Genève & une partie de la Suisse. On appeloit Bourgogne Cisjurane (relativement au mont Jura), le royaume d'Arles, qu'un concile assura au fils de Boson, comme un concile l'avoit donné au père. L'histoire deviendroit un chaos, si elle embrassoit les détails de ce que la violence & l'artifice produisirent par-tout dans l'anarchie. On ne voyoit que fiefs arrachés à la couronne.

Il partage avec Charles le Simple.

Royaume de Bourgogne-Transjurane.

Eudes mourut en 898, sans avoir pu remédier aux plaies de l'état. Charles le Simple, trop digne de son surnom, ne pouvoit que les augmenter par sa foiblesse. Les seigneurs, aspi-

902. Charles le Simple cède aux Normands.

pirant tous à l'indépendance, s'acharnèrent les uns contre les autres. Les Normands profitèrent de l'occasion pour s'établir. Rollon, un de leurs plus illustres chefs, après avoir porté la terreur en Angleterre, vient s'emparer de Rouen, & en fait une place d'armes. Il se rend si redoutable, que le roi lui envoie offrir sa fille en mariage, avec le pays maritime que les pirates dévastoient. Un évêque chargé de la négociation, demande seulement que le Normand se fasse chrétien; & pour l'y engager, il le prêche sur l'enfer & le paradis. L'intérêt décide Rollon. Après avoir consulté ses soldats, que la religion touchoit peu, il promet de conclure, pourvu qu'on lui cède encore la Bretagne, jusqu'à ce que l'autre province soit cultivée. On y consent: il rend hommage à la couronne, moins en vassal qu'en conquérant.

Rollon, duc de Normandie.

Ce guerrier méritoit bien de fonder un état. La Normandie, qui prit son nom des pirates, devint heureuse & florissante sous ses lois. Il dompta la férocité de ses Normands; il fit suc-

Il fait le bonheur de ses sujets.

céder l'agriculture au brigandage ; en un mot, il réprima entièrement le vol parmi des barbares accoutumés à vivre de rapines. Tant les lois ont de pouvoir, quand l'agriculture inspire le goût de la société ! C'est ainsi que les destructeurs de l'empire romain avoient d'abord cimenté leur puissance.

Révolte contre le roi Charles.

L'imbécille Charles, gouverné par Haganon, ministre odieux, fut le jouet des seigneurs, comme le jouet des Normands. Robert, frère du roi Eudes, forma une conspiration. Au lieu de rassembler des forces, Charles eut recours à un concile, & fit excommunier d'avance ceux qui se révolteroient. La révolte, quelque tems suspendue, éclata en 922. On contraignit Charles de congédier son ministre ; on promit, à cette condition, de lui obéir encore un an. Mais au bout de sept mois, l'archevêque de Reims, qui lui avoit donné asyle dans son diocèse, le trahit & couronna Robert. Celui-ci fut tué dans une bataille. Hugues le Grand ou l'Abbé, son fils, pouvoit prendre la couronne. Il aima mieux la mettre sur la tête du duc de Bourgogne,

Il est dépouillé de ses états & détrôné.

Raoul. Ce fut en prodiguant ses domaines, que le nouveau roi s'attacha les grands.

929. Il meurt en prison.

Herbert, Comte de Vermandois, avoit attiré Charles le Simple, sous prétexte de le défendre. Il le retint prisonnier. Il lui rendit la liberté, mais pour le trahir encore, au prix du comté de Laon que Raoul lui abandonna. Charles mourut en prison la même année.

Révolutions en Italie.

Sous son règne déplorable, la maison de France perdit l'Allemagne avec l'empire. Le pape Etienne VI avoit couronné empereur Gui, duc de Spolète, ennemi de Bérenger, & ensuite Lambert, fils de ce duc ambitieux. Le pape Formose avoit couronné Arnoul, bâtard de Carloman, après l'avoir engagé à se rendre maître de Rome. Louis IV, fils d'Arnoul, enfant de sept ans, lui avoit succédé dans le royaume d'Allemagne. Un autre Louis, roi d'Arles, fils de l'usurpateur Boson, s'étoit fait donner la couronne impériale par Benoît IV. Mais Bérenger, l'ayant surpris à Vérone & lui ayant fait crever les yeux, étoit re-

Bérenger reste roi.

monté sur le trône d'Italie. Ces révolutions en annonçoient de plus grandes.

La maison de France ne règne plus en Allemagne.

Après la mort de Louis IV, en 911, l'Allemagne appartenoit de droit à Charles le Simple. Les Allemands le mépriſoient trop pour le reconnoître, & ſa foibleſſe ne lui permit pas même de réclamer la ſucceſſion. Les états élurent d'un conſentement unanime Otton, duc de Saxe, qui refuſant la couronne à cauſe de ſa vieilleſſe, propoſa lui-même Conrad, duc de Franconie. Conrad fut roi d'Allemagne, par les ſuffrages de la nation. Bérenger, roi d'Italie, fut couronné empereur en 916, par le pape Jean X. Ainſi la race de Charlemagne perdoit ſucceſſivement tous les fruits de la politique & des victoires de ce héros, parce qu'aucun de ſes ſucceſſeurs ne s'étoit montré digne de lui.

Conrad, duc de Franconie, roi par élection.

Ravages des Huns ou Hongrois.

Un fléau imprévu renouvela les horreurs dont l'Europe gémiſſoit depuis ſi long-tems. L'empereur Arnoul avoit appelé à ſon ſecours, contre un roi de Moravie, les Huns ou Hongrois, & avoit renverſé des retranchemens conſtruits par Charlemagne, le long du

Raab, pour arrêter leurs incursions. Aussi féroces que leurs ancêtres, ils furent bientôt les destructeurs de ceux qu'ils étoient venus secourir. Dès l'an 901, ils ravagèrent la Bavière, la Souabe, la Franconie. Toute l'Allemagne se vit ensuite exposée à leur avide fureur. Louis IV s'étant soumis à un tribut annuel pour s'en délivrer, ils fondirent sur l'Italie, & la mirent plusieurs fois au pillage. Ils dévastèrent encore l'Allemagne, sous Conrad I, qui s'obligea de même au tribut. Ils pénétrèrent en Lorraine & jusques en Languedoc, saccageant le pays, massacrant les hommes, n'épargnant rien.

Fanatisme avec les malheurs.

On ne doit pas s'étonner que tant de malheurs enfantassent le fanatisme. Chacun voyoit la fin du monde approcher. Chacun se dépouilloit de ses biens en faveur des églises & des monastères. Les désordres se multiplioient parmi le peuple, & dans le clergé, & dans la noblesse, & dans les gouvernemens. La déraison, l'ignorance la plus profonde, caractérisent le dixième siècle. C'étoit donc aussi le siècle des

crimes ; car il n'y avoit aucun frein pour les passions.

936. Hugues le Grand fait prisonnier le roi Louis d'Outremer.

Raoul étant mort, Hugues le Grand, qui possédoit plusieurs riches abbayes avec le comté de Paris & les duchés de France & de Bourgogne, dédaigna encore le titre de roi, ou craignit de paroître l'usurper. Il rappela Louis d'Outremer, fils de Charles le Simple, réfugié en Angleterre où sa mère l'avoit conduit pendant les troubles. Ce roi ne le fut que de nom, comme tant d'autres. Il voulut commander ; mais Hugues devint alors son ennemi, l'arrêta, & ne lui rendit la liberté qu'en se faisant céder le comté de Laon, auquel se réduisoit presque tout le domaine.

Singularités déplorables.

Otton I de Saxe, roi d'Allemagne, après Henri l'Oiseleur, son père, fut le médiateur de la paix entre le souverain & le vassal. Des conciles, le pape lui-même avoient excommunié Hugues. Une armée des évêques lorrains avoit secouru Louis. On s'étoit encore battu plusieurs années, au sujet de l'archevêché de Reims, que le comte de Ver-

mandois avoit fait donner à son fils, âgé de cinq ans, pour le posséder au nom de cet enfant. L'histoire n'offre qu'une suite uniforme d'extravagances & de brigandages.

954. Lothaire, successeur de Louis.

Louis d'Outremer laissa en mourant une ombre de royauté à Lothaire, son fils; ou plutôt Hugues le Grand voulut bien lui accorder le titre, en conservant le pouvoir. Ce seigneur, aussi redoutable que les anciens maires, mourut deux ans après. Son fils, Hugues Capet, hérita de ses abbayes comme de ses dignités & de sa puissance. Lothaire ne manquoit pas d'activité & de courage. Il entreprit de recouvrer la Lorraine, dont les rois allemands s'étoient rendus maîtres. Observons ici d'avance que l'empereur Otton II eut l'adresse de lui opposer un compétiteur, en cédant la basse Lorraine à Charles, frère du roi, qui la reçut à titre de vassal. Mécontent de ce traité, le roi se jeta sur la Lorraine, surprit l'empereur & le mit en fuite. Il fut battu à son tour; il fut encore une fois vainqueur. Enfin il

Il perdit le royaume de Lorraine.

renonça au royaume de Lorraine, qui demeura partagé entre Otton & le prince Charles. La fortune des Ottons va nous occuper, & mérite de faire époque.

TROISIÈME ÉPOQUE.

OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX ALLEMANDS. — LA FRANCE SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

Depuis le milieu du dixième siècle, jusqu'au tems de GRÉGOIRE VII.

CHAPITRE PREMIER.

La maison de Saxe parvient à la royauté & à l'empire. — Règnes des Ottons.

Henri l'Oiseleur, duc de Saxe, roi par l'élection des états.

UNE puissance formidable s'étoit élevée en Allemagne, & avoit réuni la dignité impériale avec la royauté. C'est ici le lieu de considérer cette nouvelle révolution. Conrad, duc de Franconie fut élu roi, comme nous l'avons dit ailleurs, au refus & par le conseil du

duc de Saxe. Il mourut sans enfans mâles, en 919, après avoir désigné aux états pour son successeur, Henri, fils de ce duc Otton, auquel il étoit redevable de sa couronne. Les états composés *du clergé, de la principale noblesse & des chefs de l'armée*, élurent effectivement Henri l'Oiseleur. (On le nommoit ainsi, parce qu'il se plaisoit à la chasse des oiseaux.) Ce prince vaillant & sage soumit des vassaux rebelles, discipline les troupes, bâtit des forteresses & des villes, refusa le tribut aux Hongrois, les tailla en pièces, & mit son royaume en sureté.

Quoique ses troupes lui eussent conféré le titre d'empereur, on ne voit pas qu'il l'ait jamais pris. On voit que dans un acte de 932, il se qualifie seulement *avoué de Rome*, c'est-à-dire, défenseur du temporel de l'église romaine: qualité qui désignoit ordinairement un officier de l'église.

Il se qualifioit *avoué* de Rome, quoique les troupes l'eussent nommé empereur.

Otton I, son fils, lui succède en 936 par l'élection des états. Il triomphe de plusieurs rebelles; il soumet au tribut le Danemarck & la Bohême: il devient le plus grand prince de son siècle.

Otton I, le plus grand prince de son siècle.

Révolutions & troubles en Italie.

L'Italie partagée entre des tyrans désunis, déchirée de factions & de guerres continuelles, toujours exposée aux ravages des Sarasins, qui en occupoient une partie, étoit un des pays les plus malheureux de l'Europe. Raoul ou Rodolphe II, roi des deux Bourgognes Transjurane & Cisjurane, avoit détrôné Bérenger; & avoit été détrôné par Hugues, marquis de Provence, dont le fils Lothaire fut de même détrôné par Bérenger II.

On aimoit trop à changer de maître.

Les Italiens n'étoient jamais contens de leur roi, & le changement agravoit toujours leurs infortunes. Quelques papes scandaleux, livrés à des femmes impudiques, fomentèrent les divisions. On appeloit les étrangers en Italie; on cherchoit en quelque sorte le joug, pour se délivrer des oppresseurs; on se repentoit, on ne vouloit point obéir, & l'on faisoit des rois au hasard. Les révolutions sont d'ordinaire les fruits de la discorde. Ces troubles procurèrent l'empire aux Allemands.

Otton laisse le royaume d'Italie à Bérenger II.

En 952, Otton passe en Italie, où l'appeloit Adélaïde, veuve du roi Lothaire, que Bérenger II tenoit captive

dans un château. Il délivre cette princesse & l'épouse. Il reçoit le serment de Bérenger, & lui laisse le royaume. Il va ensuite réprimer des rebelles en Allemagne. Rome lui avoit fermé ses portes : un pape, quelques années après, les lui ouvrit.

961. Jean XII le rappelle contre Bérenger.

Jean XII avoit été mis sur le saint siége à l'âge de dix-huit ans. Petit-fils de la célèbre Marozie, concubine de Sergius III, il joignoit aux mœurs corrompues de son siècle un caractère hardi & entreprenant. La tyrannie de Bérenger & de son fils Adalbert excitant par-tout l'esprit de révolte, ce pontife conjure Otton, *pour l'amour de Dieu & des saints apôtres, de venir délivrer l'église romaine des griffes de deux monstres qui la déchiroient.* Le roi d'Allemagne se rend à ses vœux. On dépose Bérenger & son fils, on couronne à Milan Otton roi d'Italie. L'année suivante, il est couronné empereur à Rome par Jean XII ; & il confirme les donations des princes françois, si intéressantes pour la papauté.

On le couronne roi & empereur.

Bientôt le pape oublie ses engagemens. Uni avec Adalbert contre l'em-

Le pape le trahit.

pereur, il rassemble même des troupes. Mais se voyant trop foible pour résister, il prend la fuite. Les Romains prêtent un nouveau serment de fidélité, par lequel ils s'engagent à n'élire & ne consacrer aucun pape, sans le consentement de l'empereur ou de son fils. Un concile fait le procès à Jean, accusé de crimes énormes. On le cite deux fois; on ne reçoit d'autre réponse que des menaces d'excommunication. On le dépose enfin, & on élit Léon VIII, simple laïque, mais homme vertueux. Le pontife déposé ne perd point courage. Il fait révolter les Romains; il entre dans la ville; il tient un concile où Léon est déposé à son tour. La mort subite de Jean XII n'éteignit point la sédition. Benoît V fut élu pour le remplacer; car les Romains ne pensoient déjà plus à leur serment. Ce peuple, selon Luitprand, évêque de Crémone, Lombard d'origine & auteur contemporain, étoit alors si méprisé, quoique toujours fier, qu'on désignoit par le seul nom de Romain un homme perfide, lâche & infame.

Jean déposé fait révolter les Romains.

Idée qu'on avoit de ce peuple.

Tant d'audace contre un grand prince eut l'effet des entreprises insensées. Otton qui venoit de prendre Bérenget dans Montéfeltro, assiége Rome, & la réduit aux abois. Les Romains obtiennent grace en se soumettant. Benoît comparoît en présence d'un concile, s'avoue coupable, se dépouille des habits pontificaux. Léon VIII, avec *tout le clergé & tout le peuple romain*, fait un décret célèbre qu'on regarde comme loi fondamentale de l'empire, portant, « qu'Otton & ses successeurs au » royaume d'Italie, auront à perpétuité » le pouvoir de se choisir un successeur, » de nommer le pape, & de donner » l'investiture aux évêques. »

964. Otton I subjugue Rome.

Fameux décret de Léon VIII.

Muratori & d'autres ont attaqué l'authenticité de ce décret, qui se trouve par extrait dans Gratien. Mais on observe que la forme peut en être fausse, sans que le fond en soit moins vrai, puisque Luitprand raconte le fait conformément à l'acte même. « La col- » lection de Golbastus, dit M. Pfeffel, » est remplie de lois & de constitu- » tions pareilles, dont le fond est in- » contestablement vrai, & qui cepen-

Si ce décret est faux.

» dant ſont de franches impoſtures. »

Nouvelle révolte des Romains, punie.

A peine l'empereur avoit quitté l'Italie, que les Romains, par un nouvel attentat, chaſsèrent Jean XIII, élu en préſence des commiſſaires impériaux après la mort de Léon VIII. Juſtement irrité, Otton vient pour la quatrième fois, & punit ſévérement les ſéditieux. Il exile les conſuls, fait pendre les tribuns, fait fouetter par les rues le préfet de Rome. On voit que les anciennes dignités ſubſiſtoient de nom; vaine pâture de l'orgueil d'un peuple auſſi foible que turbulent.

969 Guerre d'Otton avec les Grecs.

L'empereur grec, Nicéphore, avoit reconnu la dignité impériale d'Otton, avoit fiancé ſa fille au fils de ce prince; & cependant il fit aſſaſſiner les ambaſſadeurs qui devoient emmener la princeſſe. La guerre s'alluma entre ces deux empereurs. Les Allemands attaquèrent la Pouille & la Calabre. Une armée grecque fut battue, & les priſonniers, renvoyés à Conſtantinople, le nez coupé. Nicéphore ayant été tué par ſes ſujets, Jean Zimiſcès, ſon ſucceſſeur, conclut la paix avec Otton, en lui cédant la ſouveraineté ſur Capoue. Ot-

ton mourut en 973. Le surnom de Grand n'étoit point pour lui un hommage de la flatterie : il le méritoit. Sa mort.

Imitateur de Charlemagne dans ses entreprises, comme lui il aima les lettres; & Brunon, archevêque de Cologne, son frère, lui inspira le goût d'une espèce d'académie. Comme Charlemagne, il eut fort à cœur la conversion des barbares qu'il vouloit soumettre; & il fonda plusieurs évêchés dans le nord, où le christianisme étendoit ses branches. Soit dévotion à la mode, soit mauvaise politique, il rendit le clergé d'Allemagne trop puissant, en lui conférant des duchés & des comtés, avec les droits des autres seigneurs ou princes. Mais pour contrebalancer ce pouvoir, il établit des *avoués*, à la nomination de l'empereur, qui devoient partager le gouvernement avec les prélats. Les prélats se délivrèrent bientôt de ces avoués. Otton, comme Charlemagne, ou ne prévit point assez l'avenir, on fut entraîné par les circonstances. Il imitoit Charlemagne. Il rendit le clergé trop puissant.

L'hérédité des fiefs, autre principe de désordres, s'établit presque généra- Hérédité des fiefs établie.

lement en Allemagne. L'empereur fit décider par le duel une des grandes questions qui pussent exercer la sagacité des jurisconsultes : il s'agissoit de savoir si la représentation devoit avoir lieu en ligne directe ; si, par exemple, un petit-fils, représentant le fils, devoit succéder préférablement à ses oncles. Le droit des neveux prévalut, parce que leur champion fut vainqueur : la loi subsiste toujours. Sous le règne suivant, une diète ordonna que les causes douteuses ne seroient plus décidées par le serment, mais par le duel. Du moins les lâches perdirent l'avantage qu'ils pouvoient tirer du parjure.

Droit de représentation.

Le duel décide.

973. Otton II.

Otton II, n'ayant que dix-huit ans, succède à son père, qui l'avoit fait élire dès 961 ; précaution nécessaire pour assurer la couronne dans une famille. Sa jeunesse occasionna des troubles qu'il eut la force de dissiper. Rome ouvrit un théâtre à sa justice par de nouveaux crimes. Crescentius ou Cincius, fils de l'impudique Théodora, qu'on dit avoir été concubine de Jean X, ayant formé le projet de rétablir la république Romaine, souleva le peuple, & fit périr dans

Troubles de Rome.

dans une prison le pape Benoît VI, à qui les factieux donnèrent pour successeur Benoît VII. Une autre faction élut Boniface VII, une autre Jean XIV, dont Boniface fut le meurtrier. Ces horreurs se succédoient si rapidement que les historiens ne s'accordent point sur les noms ni sur les dates. Le pape des uns est l'antipape des autres.

Papes & antipapes en grand nombre.

J'ai parlé, sous la dernière époque, de la guerre de France au sujet du royaume de Lorraine, qu'Otton partagea politiquement avec le frère du roi Lothaire. Cette guerre finie, l'empereur se rendit à Rome, & réprima les séditieux. Il voulut ensuite prendre la Calabre sur les Grecs; mais les Sarasins, leurs alliés pour le moment, taillèrent son armée en pièces. Il mourut à Rome, où il faisoit de nouveaux préparatifs.

L'empereur meurt en Italie.

Son fils Otton III, déjà élu, lui succède à l'âge de trois ans. L'aïeule & la mère de l'empereur enfant se disputent l'autorité, & une régence orageuse trouble l'Allemagne. Rome vit bientôt renaître les factions & les scandales. Crescentius y mit tout en feu par son

983. Crescentius renouvelle à Rome les révoltes.

fanatiſme de liberté. Jean XV appela l'empereur. Otton parut en Italie en 996. Le pape étant mort, il mit à ſa place Grégoire V, & ſe fit couronner par ſes mains. Grégoire étoit proche parent de l'empereur. Creſcentius ne laiſſa pas de le chaſſer, établit un autre pontife, ſous le nom de Jean XVI, & perſuada encore aux Romains qu'ils étoient libres.

Otton III le punit enfin.

Mais en 998, Otton entre à Rome. Il aſſiége le château Saint Ange, où le rebelle étoit renfermé; il l'emporte d'aſſaut, ou, ſelon les auteurs italiens, y entre par capitulation : enfin, il fait trancher la tête à Creſcentius. Les Romains avoient crevé les yeux à leur antipape. Grégoire V porta la vengeance juſqu'à le faire promener ſur un âne, dont la queue lui ſervoit de bride. Qu'on juge des mœurs publiques, par celles des chefs de la religion, qui malheureuſement entraînés par le torrent de ces mœurs perverſes, y ajoutoient la force d'un exemple contagieux.

Aridité de l'hiſtoire, en paſſant.

Nous marchons ici à travers les ronces de l'hiſtoire. Les objets ſe confondent, ſe reſſemblent, & n'offrent preſ-

que aucun détail intéreſſant. C'eſt ce qui nous force à indiquer ſeulement les faits principaux, juſqu'à ce que les matières ſe prêtent à un développement plus agréable. Ces premiers pas ſont néceſſaires, pour arriver dans les campagnes enrichies par la culture. Nous trouverons toujours, en avançant, quelques fruits à moiſſonner; & c'eſt alors que les détails deviendront utiles.

CHAPITRE II.

Hugues Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. — Philippe I.

987. Hugues Capet veut s'approprier la couronne de France.

TANDIS que la maison de Saxe possédoit l'Allemagne & l'Italie, démembrées de l'empire françois, la maison de Charlemagne perdit la couronne de France, qui n'étoit presque plus qu'un titre sans réalité. La mort du roi Lothaire fut bientôt suivie de celle de Louis V, son fils. Hugues Capet, aussi illustre par son mérite que par sa naissance & son pouvoir, saisit l'occasion de s'approprier cette couronne, qu'avoient porté Robert, son aïeul, & Eudes, son grand oncle. Elle appartenoit par le droit du sang à Charles, duc de Lorraine, frère de Lothaire. La qualité de vassal de l'empereur parut un titre légitime pour l'en exclure. On le décria comme un lâche, indigne de son sang, traître à sa patrie.

Hugues avoit mis le clergé & les moines dans ſes intérêts, en renonçant aux abbayes qu'il avoit héritées de ſon père. Une extrême dévotion, réelle ou apparente, pour les reliques, lui attiroit leurs ſuffrages, & la vénération du peuple. Saint Riquier, dont il avoit porté la châſſe nu pieds, étoit cité comme lui ayant promis la couronne: & ce bruit, répandu à propos, lui en préparoit les voies. Enfin, l'adreſſe & la force contribuèrent au ſuccès de ſon ambition. Il ſe fit reconnoître dans une aſſemblée nationale; il ſe fit ſacrer à Reims; il eut la précaution de s'aſſocier Robert, ſon fils. Charles entra dans le royaume, s'empara de Laon, enſuite de Reims, par la trahiſon de l'archevêque Arnoul, ſon oncle. Mais trahi lui même par l'évêque de Laon, il tomba entre les mains de ſon rival, & mourut priſonnier en 992.

Comment il avoit gagné le clergé & les moines.

Il eſt ſacré au préjudice de Charles, duc de Lorraine.

Ce fut une grande affaire d'état, que le procès de cet Arnoul de Reims, ſi ingrat envers ſon bienfaiteur, envers un roi qu'il avoit reconnu, & à qui il avoit prêté ſerment. On aſſemble un concile pour le juger. Ses partiſans ſou-

Procès d'Arnoul de Reims, traître au roi.

tiennent que sa cause doit aller à Rome. Arnoul d'Orléans, un des plus respectables évêques du royaume, prouve le contraire. Après avoir dépeint vivement les scandales dont le saint siége étoit déshonoré, il dit : *Si le pape est recommandable par sa science & sa vertu, nous n'avons rien à craindre de sa part : encore moins devons-nous le craindre, s'il s'égare par ignorance ou par passion.* On reconnut enfin que le concile pouvoit juger. Le roi vint en personne presser la sentence. Le coupable se jeta humblement à ses pieds, se dépouilla des marques de sa dignité, & donna son acte de démission. Hugues promit de lui épargner la vie, s'il ne commettoit un nouveau crime digne d'être *puni par le glaive.* Le fameux Gerbert fut mis à sa place.

Disputes sur la juridiction du pape.

Gerbert, archevêque de Reims.

Gerbert, homme sans naissance, élevé par son génie, avoit été moine d'Aurillac. En butte à la haine jalouse des autres moines, qu'il méprisoit, il s'étoit retiré en Espagne, & y avoit étudié les sciences des Arabes. Comme mathématicien & philosophe, il étoit sorcier aux yeux du peuple. Mais il

avoit percé dans les cours ; il étoit devenu précepteur d'Otton III, ensuite de Robert, fils de Hugues Capet. Le roi ne pouvoit mieux le récompenser qu'en lui donnant le siége de Reims.

Sa fortune & son mérite l'exposoient trop. Des évêques envieux écrivirent à Jean XV, que la déposition d'Arnoul étoit nulle, puisqu'elle s'étoit faite sans le pape. Cette raison parut décisive. Malgré les remontrances respectueuses du roi, Jean ne balança point à interdire tous les prélats du concile. Alors Gerbert, se livrant à l'ardeur naturelle de son esprit, invectiva contre le souverain pontife, dans une lettre adressée à l'archevêque de Sens. « Ne donnons pas lieu à nos adversaires, dit il, de croire que le » sacerdoce soit tellement soumis à un » seul, que si cet homme se laisse corrompre ou séduire par argent, par » faveur, par crainte, par ignorance, » on ne puisse plus être évêque sans » employer auprès de lui de pareils » moyens. » Jean XV fut le plus fort. La cour vouloit le ménager, parce qu'il

Jean XV veut le déposer.

Sa lettre contre le pape.

attaquoit auſſi le mariage du roi Robert avec Berthe. Un légat vint de ſa part donner des ordres, tenir des conciles. Arnoul fut rétabli, Gerbert dépoſé. Mais le premier reſta en priſon juſqu'à la mort de Hugues Capet; & le ſecond, ayant trouvé un aſyle auprès d'Otton III, ſon élève, devint archevêque de Ravenne, enſuite pape ſous le nom de Silveſtre II.

Gerbert dépoſé.

996. Grégoire V caſſe le mariage du roi Robert.

Dès que Robert eut ſuccédé à ſon père, il ſe vit lui-même d'autant plus expoſé aux entrepriſes de la cour de Rome, qu'il joignoit à un caractère foible une dévotion ſcrupuleuſe & peu éclairée. L'égliſe avoit étendu les empêchemens du mariage juſqu'au ſeptième degré. Il étoit parent au quatrième de Berthe, ſon épouſe, tendrement chérie & digne de ſa tendreſſe. Leur mariage avoit été autoriſé par pluſieurs évêques. Grégoire V entreprend de le rompre; & dans un concile de Rome, ſans examen de la cauſe, ſans entendre les parties, avec l'autorité la plus deſpotique, il publie un décret foudroyant qui ordonne au roi & à la reine de ſe ſéparer, ſous peine d'excommunica-

tion ; & qui interdit tous les évêques complices de leur prétendu crime, jusqu'à ce qu'ils viennent faire satisfaction au saint siége.

Retenu par l'amour conjugal, Robert ne se pressa point d'obéir : il se tint pour excommunié. Selon le récit du cardinal Pierre Damien, les courtisans évitèrent tout commerce avec lui ; deux domestiques seulement lui restèrent, dont la superstition alloit jusqu'à purifier par le feu la vaisselle dont il s'étoit servi à table. Cet auteur crédule ajoute que la reine accoucha d'un monstre, qui avoit un cou & une tête d'oie : punition évidente de l'inceste. Robert converti par ce prodige, ou plutôt craignant une révolte, & cédant aux terreurs superstitieuses, répudia Berthe, épousa Constance, fille du comte d'Arles ; & se donna un tyran, au lieu de l'épouse aimable qu'on le forçoit de renvoyer. Grégoire l'obligea encore de rétablir le traître Arnoul sur le siége de Reims. Que n'annoncent pas des scènes si étranges ? On verra les foudres du Vatican embrâser bientôt toute l'Europe, ébranler tous les

Effets de l'excommunication de ce bon prince.

Il se soumet.

trônes, & rompre les plus forts liens de la société.

Il refuse la couronne d'Italie.

Cependant Robert auroit pu devenir souverain des papes, s'il avoit eu de l'ambition & de la vigueur. Après la mort de Henri II, successeur d'Otton III, le dernier empereur de la maison de Saxe; les Italiens, dégoûtés de la domination allemande, lui offrirent leur couronne & l'empire. Il eut la prudence de refuser. La maison de Franconie remplaça celle de Saxe, dans la personne de Conrad II, dont le règne commence en 1024.

Factions dans ce pays.

Sous celui de Henri II, Ardoin, marquis d'Ivrée, avoit porté le titre de roi d'Italie, & soutenu la guerre contre le monarque allemand. Pavie tenoit pour l'un, Milan pour l'autre. Une haine implacable s'éleva entre ces deux villes. Toute l'Europe étoit pleine de factions; mais nulle part elles n'étoient aussi orageuses qu'en Italie. On peut croire que l'état violent de Rome, partagée entre les empereurs, les papes & l'amour de la liberté, imprimoit au reste le mouvement, ou don-

noit plus d'activité à l'inquiétude nationale.

Pour revenir à Robert, son second mariage fut une source de chagrins & de malheurs. La reine Constance dominoit avec une hauteur insupportable. Elle voulut régler la succession. N'aimant pas le prince Henri, l'aîné de ses fils, elle remua tout pour que le roi s'associât le cadet, nommé Robert. Irritée d'un refus, elle persécuta les deux frères, unis par une sincère amitié. Elle fut cause qu'ils prirent les armes contre leur père, dont elle dictoit presque toujours les volontés. Heureusement ils rentrèrent bientôt dans le devoir.

Robert tyrannisé par sa femme.

Rien n'est plus propre à donner l'idée de cette princesse, & des mœurs du siècle en général, que l'affaire des hérétiques d'Orléans. Une femme italienne avoit dogmatisé en secret, & séduit plusieurs personnes, parmi lesquelles se trouvoient des ecclésiastiques de réputation. Leur hérésie attaquoit les dogmes & les usages de l'église. Ils furent arrêtés. Examinés dans un concile, où ils disputèrent avec les

Hérétiques d'Orléans.

évêques, on les condamna au feu. Constance étoit à la porte de l'église, quand ces malheureux passèrent pour être conduits au bûcher. Avec une baguette, elle creva l'œil à l'un des principaux, qui avoit été son confesseur : elle s'en applaudit vraisemblablement comme d'un effort de zèle & de vertu.

Trait de cruauté de la reine.

1031. Règne de Henri I.

Henri I, que Robert avoit fait sacrer de son vivant, lui succéda en 1031. Constance arma son autre fils contre ce frère, dont il s'étoit montré l'ami jusqu'alors. Le roi, d'abord fugitif en Normandie, dissipa peu de tems après la sédition, & donna le duché de Bourgogne au rebelle. Le trait le plus singulier de son règne, c'est qu'il épousa en secondes noces la fille de Jarodislas, czar ou prince de Russie. Les empêchemens du mariage étoient si multipliés, & l'exemple de son père si effrayant, qu'il crut sans doute devoir chercher une femme dans ce pays inconnu, pour ne pas courir les risques de l'excommunication. Telle étoit la confusion de toutes choses dans l'ordre civil, qu'un roi

Le mariage, très-difficile par les empêchemens.

même ne savoit comment se marier !

On ne peut dépeindre les désordres que l'anarchie produisoit d'ailleurs. La *paix* & la *trève de Dieu*, imaginées comme un remède, donneront du moins quelque idée du mal. En 1033, les évêques publièrent un décret, qu'ils supposoient d'inspiration divine, par lequel tout laïque étoit obligé de ne plus porter les armes, de ne pas exiger la restitution d'un bien usurpé, de ne pas venger la mort de ses parens, de pardonner aux meurtriers, de jeûner le vendredi au pain & à l'eau, & de s'abstenir de chair le samedi. Quiconque refuseroit de s'y obliger par serment, devoit être excommunié & privé de la sépulture.

Paix de Dieu ordonnée par les évêques.

Un seul évêque osa blâmer cette ordonnance : il représenta qu'il n'appartenoit qu'aux rois d'ordonner la paix ou la guerre ; qu'un tel serment ne serviroit qu'à multiplier les parjures ; que la prudence ne permettoit point d'imposer des obligations insupportables au plus grand nombre. On le regarda comme l'ennemi de la paix, jus-

Un sage prélat s'y oppose seul.

qu'à ce qu'il eût suivi l'exemple des autres.

Cette paix se détruit d'elle-même.

Mais l'expérience démontra bientôt la sagesse de son avis. Les guerres privées, les violences recommencèrent après un court accès de dévotion; & les scrupuleux en furent nécessairement les victimes. Chaque petit seigneur étoit alors le tyran de sa terre & l'ennemi de ses voisins; chaque grand seigneur étoit un plus terrible tyran. Il ne restoit ni lois ni justice: les armes décidoient de tout.

On la change en trêve aussi inutile.

Voyant l'inutilité de leurs censures, les évêques changèrent la paix de Dieu en trêve, vers l'an 1040. On ordonna que depuis le mercredi au soir jusqu'au lundi matin, les voies de fait seroient interdites, sous peine d'amende & d'excommunication. C'étoit encore trop. On restreignit ce réglement à l'espace depuis le samedi au soir jusqu'au lundi matin; de sorte que, tout le reste de la semaine, le meurtre & le brigandage pouvoient paroître autorisés. Un gouvernement de sauvages noffre rien de si mauvais. C'est le tableau de la

situation des François sous le régne de Henri I, qui ne finit qu'en 1060. Jetons un coup-d'œil sur les autres peuples, dont il suffit pour le présent d'avoir une idée générale. Nous verrons par tout les mêmes principes de calamités.

CHAPITRE III.

L'Angleterre, l'Eſpagne, l'empire des Arabes & l'empire de Conſtantinople, ſous les deux dernières époques, depuis Charlemagne.

L'ANGLETERRE.

Depuis Alfred, tout empire en Angleterre.

DEPUIS le grand Alfred, l'Angleterre perdit de jour en jour les fruits de ſes admirables inſtitutions, que les troubles, les guerres & la barbarie empêchoient de s'affermir dans le royaume. Edouard l'Ancien, ſon fils, fut ſans ceſſe armé contre les Danois. Trois fils d'Edouard, Athelſtan, Edmond I & Edred, régnèrent ſucceſſivement avec peu de tranquillité. Sous le dernier, les moines de l'ordre de ſaint Benoît s'établirent comme des réformateurs; attaquèrent le clergé & les autres moines, dont le déréglement étoit public; gouvernèrent l'eſprit du roi; occaſionnèrent une révolte contre

Les Bénédictins y deviennent trop puiſſans.

Edwy, son successeur, qui n'avoit pas le même système; devinrent plus puissans sous Edgar, dont ils ont vanté les vertus, quoique souillées de beaucoup de taches; & régnèrent en quelque sorte sous le nom d'Edouard le Martyr. Le célèbre abbé Dunstan, évêque de Worcester & de Londres, archevêque de Cantorbery, possédant à la fois ces trois siéges, avec la réputation de saint, fut l'ame de tous les mouvemens en faveur des moines. Il y attachoit la gloire & le service de dieu. L'empire étonnant qu'il leur procura, servit à augmenter celui que prenoit la cour de Rome.

L'abbé Dunstan, auteur de leur crédit.

Ce n'étoit pas le moyen de repousser les Danois, dont les irruptions recommencèrent en 991. Ethelred, prince sans génie & sans courage, excita leur avidité, en achetant leur retraite. Swenon, roi de Danemarck, & Olave, roi de Norwége, fondirent sur l'Angleterre. Ils gagnèrent une bataille, & vendirent pour seize mille livres pesant d'argent une paix honteuse, qui annonçoit de nouvelles hostilités. Les Anglois, comme la plupart des autres

Invasion des Danois, sous Ethelred.

Ils subjuguent le royaume.

Germains, avoient dégénéré de leur ancienne valeur, & de cet amour de la liberté qui bravoit la mort. Ils se soumirent à Swenon, en 1013. Canute le Grand, son fils, monta sur le trône en 1017. Ce prince affermit son pouvoir, conquit la Norwége, & posséda trois royaumes. Il finit son régne dans les exercices de dévotion, pélerin à Rome, fondateur d'églises en Angleterre. Ses deux fils, Harold & Canute II, ne soutinrent point sa gloire. Leur régne fut court. Après la mort du dernier, en 1041, les Anglois secouèrent le joug étranger; ils appelèrent Edouard le Confesseur, prince de l'ancienne maison royale, réfugié en Normandie, qui régna en prince foible. Ayant rendu son mariage stérile, par un vœu indiscret de virginité, il laissa l'Angleterre exposée à l'ambition du fameux Guillaume, duc de Normandie, comme on le verra sous l'époque suivante.

Canute le Grand régne après Swenon.

Edouard le Confesseur succede aux Danois.

L'ESPAGNE.

L'Espagne, plus agitée que l'Angleterre, ne présente qu'un tableau

Les chrétiens persécutés par leur faute

confus de grands désordres, de petits combats & de petites révolutions. Les chrétiens se firent persécuter dans le royaume de Cordoue, en outrageant par leurs discours le mahométisme ; ce que les lois défendoient sous peine de mort. Un sage évêque, déclara en vain qu'on ne devoit pas regarder comme martyrs, ceux qui sans nécessité venoient maudire Mahomet ; en vain un concile que Mariana traite de conciliabule, défendit cet excès de zèle : on en vit encore de nombreux exemples, célébrés comme des actions héroïques.

dans le royaume de Cordoue.

Le foible royaume des Asturies, fondé par Pélage, unique rejeton des rois goths, s'accrut par la valeur & la sagesse d'Alphonse III, surnommé le Grand. Garcias-Ximenès, françois d'origine, fondoit en même-tems le royaume de Navarre, qui dans la suite devint le plus considérable des états chrétiens du pays. Les Maures ou Arabes possédoient cependant encore le Portugal, la Murcie, l'Andalousie, Valence, Grenade, Tortose, & l'intérieur des provinces, jusqu'au-delà

Ils agrandissoient le royaume des Asturies ; & fondoient celui de Navarre.

Les Maures possédoient plus des trois quarts de l'Espagne.

des montagnes de Saragoſſe & de la Caſtille ; c'eſt-à-dire, plus des trois quarts de l'Eſpagne, & les plus fertiles contrées.

Diviſions entre les chrétiens, même ſous Alphonſe-le-Grand.

Parmi eux, une foule de ſeigneurs trop puiſſans, affectoient l'indépendance ; le ſouverain avoit à combattre les ſujets. Mais les chrétiens n'étoient pas entre eux plus unis. Toujours en guerre avec les Maures, ils ſe déchiroient encore mutuellement. Le régne d'Alphonſe-le-Grand fut plein de conſpirations & de révoltes. Sa propre femme, ſes deux fils, furent des rebelles. Il remit la couronne à Garcias, l'aîné ; il combattit même généreuſement ſous ſes ordres ; il mourut en 912 avec la gloire d'un héros. On a de lui une chronique, qui remonte juſqu'au régne de Wamba.

Ramire II défait les Maures à Simencas.

Un autre héros de l'Eſpagne, Ramire II, roi de Léon & des Aſturies, remporta en 938 la célèbre victoire de Simencas ſur les Maures, dont quatre-vingt mille, dit-on, furent tués. Il avoit promis à ſaint Jacques, dans un pélerinage de Compoſtelle, que, s'il étoit vainqueur, tous ſes ſujets donneroient

Son vœu à ſaint Jacques.

chaque année une certaine mesure de blé à cette église. L'église s'enrichit, & le nom de saint Jacques devint le cri de guerre des Espagnols. On trouve par-tout quelque trait semblable : par-tout la confiance qu'ils ont inspirée a quelquefois produit de grands succès.

Cependant le brave Almanzor, viceroi de Cordoue, ennemi célèbre des chrétiens, les tailla en pièces en 995, prit Léon d'assaut l'année suivante, saccagea ensuite Compostelle, pilla les trésors de Saint-Jacques, dont il fit transporter les portes à Cordoue, sur les épaules des vaincus. Une maladie épidémique l'ayant forcé à la retraite, les chrétiens, ne doutant pas que le ciel ne fût leur vengeur, se réunirent enfin, & battirent Almanzor en 998. Ce général, qui les avoit, dit-on, vaincus dans plus de cinquante combats, qui joignoit les vertus politiques à l'héroïsme militaire, qui gouvernoit les Juifs & les chrétiens avec autant d'équité que les Musulmans, ne put survivre à sa défaite, & se laissa mourir de faim.

Almanzor, vainqueur des chrétiens, vaincu enfuite.

Mort de ce grand homme.

Peu d'années après, deux seigneurs

Trois évêques tués en combattant pour des Maures.

Maures se disputent le trône d'Hissem II, dernier roi du sang d'Abdérame. Les comtes de Barcelone & d'Urgel, avec trois évêques, prennent les armes pour l'un contre l'autre; & les trois évêques sont tués en combattant. Quel pouvoit être le motif de ces chrétiens, unis à des infidèles malgré la haine de religion? sans doute le desir de profiter de leurs guerres civiles; peut-être aussi le goût de chevalerie & la passion des aventures, que les Sarasins inspiroient par leur exemple.

Le royaume de Cordoue divisé en plusieurs royaumes.

Dès le commencement du onzième siècle, le royaume de Cordoue fut démembré par l'ambition d'une foule de seigneurs qui, à la faveur des troubles, usurpèrent le titre de rois. Tolède, Valence, Saragosse, Séville, Orihuéla, presque toutes les grandes villes eurent des rois indépendans. Les provinces se changèrent en royaumes. Les royaumes se multiplièrent de même parmi les chrétiens. Un Sanche, roi de Navarre, surnommé le Grand, parce qu'il fit des conquêtes sur les Maures, eut l'imprudence de partager ses états entre ses quatre fils. Il y eut des rois de

Même division des royaumes parmi les chrétiens.

Léon, des rois de Navarre, des rois de Castille, des rois d'Aragon. Ces rois sortis de la même tige devinrent ennemis; car c'étoit le fruit des partages. En un mot, l'ancienne histoire d'Espagne est toujours moins intéressante & plus ténébreuse, à mesure qu'elle se subdivise en plus de branches entrelacées. On n'y voit guère qu'un ramas confus de crimes, que la discorde produit ailleurs avec plus d'éclat.

Ce qui rend l'ancienne histoire d'Espagne fatigante.

Une chose vraiment digne d'attention, c'est que le peuple étant par-tout esclave & opprimé, la noblesse d'Aragon lui procura de grands priviléges dans ce royaume, afin de se faire un parti puissant contre le souverain. Les *Ricos hombrès*, élus par le peuple, formèrent un tribunal très-redoutable à la couronne. A leur tête étoit le grand-justicier. Il recevoit le serment du roi; & lui tenant une épée nue sur le cœur, il prononçoit ces paroles: *Nous qui valons autant que vous, nous vous faisons notre seigneur & roi, à condition que vous maintiendrez nos priviléges & libertés; sinon, non.* En cas de viola-

Les Ricos hombrès d'Aragon.

Autorité du grand-justicier à l'égard du roi.

tion des priviléges, le juſticier avoit droit de le citer devant les états généraux, & de le faire dépoſer. Il étoit l'interprète, l'arbitre des lois, le juge ſuprême Dans la ſuite, en 1461, on créa un tribunal, à la nomination des états, pour juger en cas de beſoin le grand-juſticier. Il lui falloit des éphores. Cette magiſtrature ne commença que ſous Philippe II à perdre de ſon autorité : aujourd'hui ce n'eſt qu'un titre.

L'EMPIRE DES ARABES.

Diſcordes funeſtes à l'empire des Arabes.

Le grand empire des Arabes éprouvoit auſſi les révolutions, que produiſent la diſcorde & la guerre, & qui renverſent tôt ou tard les trônes les mieux affermis. Après Watik, vers le milieu du neuvième ſiècle, s'obſcurcit la gloire du califat. Sous des princes foibles ou méchans, les gouverneurs ſecouent le joug de l'autorité Alger, Tunis, Tripoli, forment des états particuliers. Bientôt les querelles de religion augmentent le déſordre, arment les ambitieux. La ſecte des Fatimites ſe relève avec la fureur du fanatiſme.

Secte des Fatimites.

Elle

Elle fonde un empire en Egypte. Le Caire, capitale de cet empire, devient en même tems le siége d'un nouveau calif, & une ville de commerce très-floriſſante. Calif du Caire.

D'autres fanatiques, perſuadés que le relâchement introduit dans la religion de Mahomet demandoit une réforme, ſe livrant aux tranſports de l'enthouſiaſme, s'attirent des perſécutions & des anathêmes, acquièrent des forces parce qu'ils ſont perſécutés. Ils ſe révoltent remportent des victoires, s'emparent des côtes occidentales de l'Afrique. Enfin, leur chef uniſſant, comme les deux autres califs, le ſacerdoce & la royauté, gouverne ſous le nom de Miramolin ce nouvel empire, détaché d'un corps immenſe. Troiſième calif en Afrique.

Les califs de Bagdad avoient reçu pour troupes auxiliaires les Turcs ou Turcomans, de la race des Huns, peuple ſorti de la Tartarie, ne reſpirant que la guerre & les conquêtes. Ces auxiliaires ſaiſirent l'occaſion de ſubjuguer ceux dont ils étoient les défenſeurs. Ils ſe rendirent maîtres des provinces de l'Aſie, ils dépouillèrent Les Turcs, appelés par les califs de Bagdad, les dépouillent bientôt.

les califs de l'autorité royale, en révérant leur dignité pontificale: car ils se soumirent avec prudence à la religion du pays. On vit naître plusieurs états sous des monarques, appelés sultans, qui prenoient l'investiture du calif, mais qui avoient grand soin de ne pas lui laisser prendre trop d'autorité. Le roi pontife, vers le milieu du onzième siècle, étoit déjà comme les rois de l'Europe : plus il avoit de vassaux, moins il avoit de pouvoir.

L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

Tout fait pitié ou horreur à Constantinople.

L'empire de Constantinople, sur le penchant de sa ruine, offre toujours un spectacle de foiblesse, de folie, de superstition, de crimes & de soulèvemens.

Nicéphore.

Nicéphore, que nous avons vu détrôner Irène, fut un tyran exécrable. Les Sarasins lui enlevèrent l'île de Chypre ; & les Bulgares, fléau de la Thrace, le tuèrent dans une bataille, en 811, après avoir détruit son armée.

Staurace.

Staurace, son fils, se rendit si odieux dès le commencement de son règne,

qu'une révolte générale l'engagea à se faire moine.

Michel Rangabé refusa de faire la paix avec les Bulgares, parce qu'un moine décida qu'on ne pouvoit pas en conscience rendre les transfuges. Alors les Bulgares défirent entièrement les Grecs; l'empereur prit la fuite, & les officiers indignés proclamèrent Léon l'Arménien. Michel Rangabé.

Celui-ci veut faire assassiner le roi des Bulgares, qui se venge en saccageant les faubourgs de Constantinople. L'empereur n'imagine rien de mieux pour sauver l'état, que de détruire l'idolâtrie, c'est-à-dire, les images. Il commande une nouvelle persécution, & on le massacre en 820 dans une église. Léon l'Arménien, iconoclaste.

Michel le Bègue, son successeur, tolère d'abord le culte des images, mais il change de système; il persécute, il veut même qu'on observe le sabbat, & qu'on célèbre la pâque comme les Juifs. Les Sarasins profitent de son imbécillité, pour prendre l'île de Crète (aujourd'hui Candie); ils s'emparent de presque toute la Sicile; ils envahissent la Pouille & la Calabre. Michel le Bègue.

Théodora, semblable à Irène.

Sous Théophile, quoique plus digne de régner, la persécution redouble, & les Sarasins étendent leurs conquêtes. Après sa mort, l'impératrice Théodora, régente pendant la minorité de Michel III, rétablit le culte des images, comme l'avoit fait Irène. Elle veut ensuite convertir les manichéens par la terreur, elle en fait égorger des milliers. Ceux qui échappent aux supplices vont grossir les troupes des Sarasins, & l'empire a pour ennemis ses propres sujets.

Michel III.

Michel relègue Théodora dans un couvent, se livre à tous les crimes, porte l'impiété jusqu'à faire une farce des cérémonies ecclésiastiques : enfin il est assassiné en 867 par Basile, qu'il s'étoit associé, & qu'il vouloit imprudemment déposer.

Basile.

Basile, mendiant autrefois, se trouve empereur. On vante sa vertu & sa justice ; mais il est la dupe du célèbre patriarche Photius, à qui il donne sa confiance après l'avoir exilé ; mais en occupant sa flotte à la construction d'une église, il laisse prendre Syracuse aux Sarasins.

Léon le Philosophe.

Léon, son fils, compose des ser-

mons, pendant que les ennemis font des ravages & des conquêtes ; il eſt cependant nommé le Philoſophe, parce qu'il aimoit l'étude & favoriſoit les ſavans.

Conſtantin Porphyrogénète, fils de Léon, dont le régne commence en 912, & finit en 959, mérite des éloges, comme protecteur des ſciences qu'il cultivoit. Des hommes du premier rang enſeignèrent la philoſophie, la géométrie, la rhétorique ; mais les affaires de l'empire n'en allèrent pas mieux. Conſtantin-Porphyrogénète.

Elles allèrent encore plus mal ſous Romain, fils de Conſtantin, qui avoit empoiſonné ſon père, & qui fut le tyran de ſon peuple. Son fils Romain l'empoiſonne.

Nicéphore-Phocas eut la gloire de vaincre les Saraſins, de leur enlever Antioche & d'autres conquêtes. Son avarice & ſa tyrannie le firent cependant déteſter ; ſa femme ſe mit à la tête d'une conſpiration, & on le poignarda dans ſon lit. Nicéphore-Phocas.

Jean-Zimiſcès, un des aſſaſſins, s'empara de l'empire. Les Ruſſes y avoient pénétré : il les défit à Andrinople & en Jean-Zimiſcès.

Bulgarie. L'eunuque Baſile, ſon grand-chambellan, enrichi de concuſſions, craignant d'être puni & dépouillé, empoiſonna ce vaillant prince en 976, & conſerva ſon crédit ſous Baſile II, petit-fils de Conſtantin-Porphyrogénète.

Baſile II.

Baſile ne fut qu'un guerrier terrible. Ayant vaincu les Bulgares, il fit crever les yeux à près de quinze mille priſonniers. Ses ſujets, accablés d'impôts, ne pouvoient ſe réjouir de ſes victoires: il combattoit pour lui & non pour eux.

Crimes de la princeſſe Zoé.

Sa mort fut ſuivie de crimes ſi noirs, qu'à peine en trouve-t-on ailleurs quelque exemple. La princeſſe Zoé, fille de Conſtantin, frère & collégue de Baſile, avoit épouſé Romain-Argyre, qu'on proclama empereur en 1028. Zoé devient amoureuſe de Michel Paphlagonien, homme de baſſe naiſſance: elle empoiſonne ſon mari, pour donner le trône à ſon amant; & le poiſon n'agiſſant pas aſſez vîte, elle fait noyer Argyre dans un bain. Le patriarche de Conſtantinople ſe montre d'abord difficile, pour le mariage de l'impératrice avec Michel; mais cinquante mille livres d'or lèvent ſes ſcrupules.

Elle fait mourir Romain pour épouſer Michel.

En 1041, l'empereur Paphlagonien, accablé de maladies & dévoré de remords, meurt sous un habit de moine. Zoé donne l'empire & sa main à Michel-Calaphate, fils d'un calfateur de vaisseaux & d'une sœur de l'autre Michel; espérant qu'il ne sera que le ministre de ses volontés. Ce nouvel empereur, jaloux du commandement, la relégue dans une île. On se révolte; on ramène l'impératrice avec sa sœur Théodora; on crève les yeux à Calaphate. Les deux sœurs régnent ensemble une année, & ne s'occupent que de bagatelles. Enfin le peuple voulant un prince, Zoé épouse Constantin-Monomaque, un de ses anciens amans, & le fait couronner.

Elle épouse Calaphate, qui la relégue.

On creve les yeux à Calaphate.

Ce nouvel empereur néglige sa femme pour une jeune maîtresse. Les Grecs en sont furieux: ils l'arrêtent dans une procession, & déclarent qu'ils ne veulent obéir qu'aux deux impératrices. On l'auroit mis en pièces, si les princesses n'avoient calmé les mutins. Monomaque, par sa rapacité, augmenta la foiblesse de l'empire. Les provinces frontières étoient chargées de se dé-

Zoé épouse Monomaque, son ancien amant.

Sédition contre ce prince.

fendre contre les barbares, & exemptes d'impôts pour cette raison. Il voulut qu'elles payassent comme les autres, prenant sur lui le soin de les garder. Ces provinces furent très-mal défendues, malgré les impôts.

L'esprit de superstition domine toujours dans l'empire.

C'en est assez pour faire connoître l'état de Constantinople. Si quelquefois on y trouve un prince habile & courageux, on y voit toujours le même esprit dominant. Isaac Comnène, un des meilleurs empereurs, proclamé en 1057, se fait haïr des moines, en appliquant aux besoins publics le superflu de leurs richesses. Les moines crient à l'impiété, au sacrilége. L'empereur, malade d'une chute de cheval, se livre à la dévotion, & se dépouille de la couronne en faveur de Constantin Ducas, pour prendre l'habit monastique en 1059.

Isaac-Comnène se fait moine.

Fautes de Constantin-Ducas.

Ducas, trop ami de la paix, abandonne les provinces aux ravages des Turcs. Il fait ses trois fils empereurs: il laisse le gouvernement à Eudocie leur mère, en exigeant qu'elle ne se remarieroit point. Elle s'y étoit obligée par écrit. Bientôt elle résolut d'épouser

Romain-Diogène, qu'elle venoit de condamner à mort, mais dont la bonne mine toucha son cœur. Sa promesse déposée entre les mains des patriarches lui causoit de l'embarras. Pour la retirer, elle feint de fixer son choix sur un parent du patriarche. Celui-ci approuve alors que l'impératrice se remarie, & s'empresse à rendre l'écrit. Sur le champ, Eudocie épouse Romain & lui procure l'empire. Les Grecs d'alors valoient-ils mieux que les barbares? Et qu'apprendrions nous d'utile, en nous étendant sur les détails uniformes de leur histoire?

Sa veuve trompe le patriarche, pour se remarier.

CHAPITRE IV.

Schiſme des Grecs.

Le patriarche Ignace ſupplanté par Photius en l'an 858.

LE ſchiſme des Grecs, conſommé vers le même tems, eſt un objet de curioſité digne de l'hiſtoire, indépendamment de ſes rapports avec la religion. Il faut remonter à ſon origine, pour en ſuivre les progrès. Ignace, patriarche de Conſtantinople, ayant été dépoſé en 858 par des intrigues de cour, on mit à ſa place Photius, ſimple laïque, d'une naiſſance illuſtre, d'un génie ſupérieur, le plus ſavant homme de l'Europe; mais d'un caractère dangereux, intrigant, ruſé, hypocrite, tantôt ſouple avec fineſſe, tantôt fier avec hauteur. En ſix jours, il parvint à la dignité patriarchale. Le premier jour, il fut fait moine, car il falloit l'être chez les Grecs pour s'élever dans l'égliſe; le ſecond jour, lecteur; le troiſième, ſoudiacre; le quatrième, diacre; enſuite prêtre, enfin évêque & patriarche.

Comme l'ancien & le nouveau patriarches avoient chacun leurs partisans, & que la discorde troubloit l'état, Michel III s'adressa au pape Nicolas I, qui ne demandoit pas mieux que d'être juge de l'église grecque, comme des églises d'occident. Un concile de plus de trois cents évêques, présidé par deux légats corrompus, confirma en 861 la déposition d'Ignace & l'élection de Photius. Mais dans un concile de Rome, Nicolas, après avoir cassé la sentence de Constantinople, excommunia Photius, *par l'autorité de Dieu, des apôtres, de tous les saints, des six conciles généraux, & du jugement que le saint Esprit prononce par la bouche du pontife.* Ce sont les termes de la sentence.

Concile, dont le jugement fut cassé par Nicolas I.

Excommunication de Photius.

Furieux d'une démarche si peu mesurée, Photius tint de son côté un concile, excommunia & déposa le pape, & prit le titre de patriarche écuménique ou universel; titre que l'on ne pouvoit souffrir à Rome. Selon le système déjà formé depuis long-tems, il prétendoit que la primatie étoit transférée à Constantinople avec le siége de

Vengeance du patriarche.

Il prend le titre d'écuménique.

Reproches qu'il fait à l'église romaine.

l'empire. Il conçut le projet de rendre l'église grecque indépendante de la romaine; & pour décrier celle-ci par des accusations capables de frapper le peuple, il lui reprocha de permettre le fromage & le lait pendant le carême; de suivre le manichéisme en imposant le célibat aux prêtres; mais surtout d'ajouter au symbole le mot *filioque*; impiété monstrueuse, disoit Photius, & destructive du christianisme. Il condamnoit de même le jeûne du samedi, & l'usage des clercs de raser leur barbe. Un grand génie auroit imaginé, sans doute, des griefs moins frivoles, s'il n'avoit voulu se conformer aux petites idées vulgaires.

Basile chasse Photius, & rétablit Ignace.

Basile, meurtrier & successeur de Michel III, suspendit la querelle en faisant rétablir Ignace. Photius, qui lui avoit reproché courageusement son parricide, fut chassé. On le foudroya dans un concile de Constantinople, (huitième concile général) où se trouvèrent trois légats d'Adrien II. La paix sembla rétablie entre les deux églises rivales: elle ne pouvoit durer, parce que la rivalité ne pouvoit s'éteindre. L'in-

térêt occasionna une autre rupture.

Le roi des Bulgares, dont la femme étoit chrétienne, avoit embrassé le christianisme ; & son exemple avoit, selon la coutume, entraîné une grande partie du peuple. La Bulgarie devoit-elle être soumise à la juridiction du pape, ou à celle du patriarche de Constantinople ? ce fut la matière d'une fameuse dispute. Le concile de Constantinople décida en faveur du patriarche. Mais les légats d'Adrien réclamèrent contre la décision ; & Jean VIII, son successeur, menaça Ignace de l'excommunier, de le déposer, s'il ne rappeloit incessamment les prêtres & les évêques employés dans la Bulgarie. Ce royaume étoit cependant un démembrement de l'empire grec. Rome vouloit encore tout soumettre à son empire.

Dispute entre les deux églises, au sujet de la Bulgarie.

Jean VIII menace d'excommunication Ignace.

Ignace étant mort, Photius ayant recouvré son crédit à la cour, le pape ayant besoin de Basile, (car les Sarasins l'avoient soumis à un tribut de vingt-cinq mille marcs d'argent,) tout changea bientôt de face. Jean VIII, résolu de reconnoître Photius, envoie

Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius.

des légats pour cet effet Un concile de près de quatre cents évêques, assemblé à Constantinople, en 879, rétablit solennellement le patriarche, & casse les jugemens des autres conciles où il a été condamné. Le pape écrivit même une lettre, par laquelle il traitoit de transgresseurs ceux qui avoient ajouté le *filioque* au symbole.

Mais il l'excommunie ensuite, au sujet de la Bulgarie.

Il ne doutoit point que Photius ne renonçât à la Bulgarie. Apprenant tout le contraire, il eut recours aux armes qu'il mettoit sans cesse en usage : il fulmina des excommunications. Ses successeurs refusèrent de reconnoître le patriarche. Celui-ci fut exilé par Léon le Philosophe, & laissa en mourant le germe d'un schisme éternel, où l'on ne peut trop déplorer l'influence de l'esprit de parti dans les affaires de religion.

Fin de Photius.

Michel Cérularius renouvelle les disputes, au onzième siècle.

La rupture fatale ne se fit qu'au milieu du onzième siècle. Le patriarche Michel Cérularius, moins habile & aussi ambitieux que Photius, entreprit de secouer le joug des papes : il invectiva contre l'église latine, s'attachant à des minuties, & faisant des

crimes de tout. Manger des viandes étouffées & des animaux immondes, de la viande le mercredi, des œufs & du fromage le vendredi, jeûner le samedi; se servir du pain azime ou sans levain pour la messe; ne pas chanter *alleluia* en carême; c'étoient selon lui, des abominations. Dans une réponse faite à Rome, il est dit que les Latins imposoient une rude pénitence à quiconque mangeoit du sang & des viandes étouffées, hors le péril de mourir de faim. La passion, bien plus que le préjugé, animoit Cérularius; & il ne cherchoit que des prétextes pour colorer son entreprise.

Petites choses dont il fait des crimes aux Latins.

Une lettre fort vive de Léon IX irrita la haine du patriarche. Léon reprochoit aux Grecs plus de quatre-vingt-dix héréſies, condamnées par l'église romaine; il prouvoit la puissance temporelle des papes par la donation chimérique de Constantin. Ses raisons ne valoient guère mieux que celles de Cérularius. Celui-ci refusa de voir des légats envoyés à Constantinople. Alors ils déposèrent sur l'autel de Sainte Sophie, en 1054, un acte d'excommu-

Reproches de Leon IX aux Grecs.

1054. Excommunication singulière contre eux.

nication, portant *que Michel & ſes ſectateurs ſoient anathêmes, avec les ſimoniaques, les hérétiques, & avec le diable & ſes anges, s'ils ne ſe convertiſſent pas.* Les Grecs ſont accuſés dans cet acte de rendre eunuques leurs hôtes, & de les faire enſuite évêques; de dire que la loi de Moyſe eſt maudite; d'obſerver les purifications judaïques; de retrancher du ſymbole la proceſſion du ſaint Eſprit; de permettre le mariage aux prêtres, & d'exiger qu'on porte la barbe & les cheveux longs; en un mot, de renouveler toutes les anciennes héréſies.

Cérularius, de ſon côté, inſulte les Latins.

Cérularius de ſon côté répondit aux légats par un décret injurieux: *Des hommes impies, ſortis des ténèbres de l'occident, ſont venus en cette pieuſe ville, d'où la foi orthodoxe s'eſt répandue dans tout le monde; ils ont entrepris de corrompre la foi orthodoxe par la diverſité de leurs dogmes.* Ce début ſeul fait voir combien les eſprits s'échauffent dans la diſpute, lorſqu'on s'éloigne des bornes de la modération.

Le ſchiſme ſe perpétue à jamais.

Les Grecs mépriſoient ſouverainement les Romains. Ils les regardoient comme

des barbares ignorans; ils étoient indignés de l'empire que vouloient prendre les papes sur tout l'univers; ils rendoient anathêmes pour anathêmes. Les empereurs de Constantinople, ayant besoin des secours de l'occident, s'efforcèrent quelquefois de réunir les deux églises; mais les intérêts politiques n'étouffent pas les haines de religion. Le schisme s'est perpétué, quoiqu'il y ait eu quelque intervalle de paix apparente. Nous aurons encore occasion d'en parler.

CHAPITRE V.

Observations générales sur les deux dernières époques.

Utilité des observations suivantes.

POUR connoître le prix & la néceſſité des lumières que la raiſon doit acquérir par l'étude, il importe de réfléchir ſur les égaremens de nos ancêtres. Pour ſentir les avantages d'un bon gouvernement, où l'autorité eſt revêtue de la force convenable, où la ſoumiſſion eſt fondée ſur le bien public, il importe de conſidérer les déſordres d'un gouvernement abſurde & odieux. C'eſt le double objet que je me propoſe dans les obſervations ſuivantes.

L'ignorance & l'anarchie produiſent des maux infinis.

Quels déſordres enracinés partout depuis Charlemagne! que de maux accablent le genre humain! L'ignorance & l'anarchie concourent au malheur extrême des nations. L'une anéantit les principes, l'autre anéantit les droits. La première, non-ſeulement abrutit les hommes, mais les rend eſclaves d'une

infinité d'erreurs & de préjugés nuisibles, dont les brutes du moins sont exemptes: la seconde fait de la société un assemblage monstrueux de brigands, acharnés à s'entredétruire, de tyrans féroces, & d'esclaves stupides ou furieux. Voilà ce qui caractérise les derniers siècles, & ce qui demande quelques nouvelles observations.

I.

A la faveur de l'ignorance, les moines & les clercs s'emparent de l'autorité.

L'ignorance étoit si profonde en occident, excepté parmi les Maures d'Espagne, que très-peu de personnes savoient lire, encore moins écrire. Les clercs & les moines, restant seuls en possession de cet important secret, devinrent nécessairement les arbitres & les juges des affaires. Ils enveloppèrent dans leur juridiction les mariages, les contrats, les testamens, qu'ils avoient soin de considérer sous quelque rapport mystique. Ils s'ouvrirent ainsi de nouvelles sources d'autorité & de richesses, pour se dédommager des biens que leur avoient ravis les seigneurs. Tout prit une couleur de religion; le civil

se trouva confondu avec le spirituel : de ce mélange contraire à la nature des choses, naquirent une infinité d'abus.

Ils l'étendent particulièrement sur le mariage.

N'en citons pas d'autre preuve que le mariage même, le plus essentiel, sans doute, de tous les engagemens de la société, & celui, par conséquent, sur lequel les lois civiles doivent avoir le plus d'inspection. Les empereurs chrétiens avoient suivi, à cet égard, l'exemple des anciens législateurs, sans que personne réclamât. Mais le clergé, devenu presque souverain, ne vit dans le mariage qu'un sacrement. Il fit des empêchemens nouveaux de parenté, d'affinité, d'affinité même spirituelle; & les étendit si loin, qu'on ne savoit presque où trouver une épouse légitime; car il n'y en avoit point jusqu'au septième degré. Les papes s'arogèrent un droit spécial sur ce grand objet, d'où dépendent tous les autres. Comment en usèrent-ils? le pieux roi de France Robert fut forcé de quitter sa femme, parce qu'elle étoit sa parente au quatrième degré; quoique des prélats françois eussent autorisé leur chaste

& tendre union. Henri, fils de Robert, pour éviter de pareilles violences, n'imagina rien de mieux que de faire venir une épouse de Moscovie.

Puisque la religion seule pouvoit exercer quelque empire sur des barbares sans frein, le pouvoir de ses ministres auroit été fort salutaire, s'ils avoient su en général l'employer avec sagesse. Mais barbares eux-mêmes & ignorans, comment auroient ils pu être de bons guides & de bons pasteurs? Les préjugés s'accumulèrent, la religion devint méconnoissable; & les motifs religieux qui régloient tout, s'éloignant du but où il falloit tendre, devinrent souvent des principes d'égarement & de folie.

Mais barbares eux-mêmes & ignorans, ils dévoient abuser de leur pouvoir.

Au lieu des devoirs essentiels du christianisme, si propres à établir l'ordre & à inspirer la justice, on attacha la vertu à des pratiques arbitraires, qui s'allient aisément avec le crime. La morale fut comme étouffée sous un tas de dévotions. Avec des reliques, des pélerinages, des offrandes & des legs pieux, la porte du ciel parut ou-

Les pratiques & les formules substituées aux devoirs.

verre aux plus méchans hommes. Autrefois la sévérité de la pénitence contenoit les uns, corrigeoit les autres. On crut y suppléer par ces signes équivoques de piété, dont les cœurs corrompus se font quelquefois un titre pour être impunément vicieux. Ils se persuadèrent en effet que dieu n'exigeoit rien de plus, & ils achetèrent, en quelque manière, le droit de suivre sans remords le penchant des passions.

Abus énorme de l'excommunication.

Si les prélats ignoroient l'esprit du christianisme, ils ignoroient davantage les bornes de leur autorité. Au lieu de consacrer au bien des ames les censures ecclésiastiques, il les consacrèrent à la défense de leurs priviléges, à soutenir leurs prétentions. Le sacerdoce, destiné principalement à bénir, fut exercé davantage à maudire. On excommunia souvent pour damner, non pour sauver; on excommunia au gré de la politique & de la vengeance; on excommunia les grands, les rois mêmes, qu'on vouloit ou dépouiller ou réduire en servitude: & cette arme invisible

devint un instrument de guerres & de révolutions sanglantes, comme nous le verrons bientôt.

Enfin, il n'est sorte d'excès ni d'illusions que l'ignorance ne consacrât. L'histoire de ces siècles fait l'opprobre de l'esprit humain. La religion en seroit déshonorée elle-même, si l'on pouvoit lui imputer ce qu'elle condamne dans ses propres ministres. Elle produisoit toujours quelques grands exemples de vertu, malheureusement absorbés par le tourbillon des vices, mais propres du moins à confondre les vicieux.

L'esprit de la religion, opposé à ces excès.

Un clergé ignorant, avide, qui s'étigeoit un tribunal universel; qui regardoit comme une infamie, de prêter le serment de fidélité au souverain; qui prétendoit disposer de la couronne; qui en France, en Espagne, & ailleurs, en disposa réellement plusieurs fois; qui voulant tout juger, ne reconnoissoit aucun juge; qui voyoit ces absurdes prétentions consacrées par les fausses décrétales, par les écrits de prélats vertueux & savans, d'un Agobard de Lyon, & même du célèbre Hincmar

Les mœurs du clergé, alors corrompues.

de Reims : un clergé qui ordonnoit la paix ou la guerre ; qui cependant, toujours exposé aux violences des seigneurs, se servoit aussi souvent de l'épée que des censures : par quel miracle auroit-il eu les mœurs de son état ? A peine connoissoit-on les bienséances. Le scandale régnoit jusques sur le saint-siége. On voyoit des évêques mariés publiquement, au mépris des canons sévères de l'église romaine. Les prêtres, les anciens moines, avoient la plupart ou leurs femmes ou leurs concubines, sans honte & sans scrupule. Les biens de l'église servoient de patrimoine aux bâtards des bénéficiers. Plus souvent ils se vendoient à l'enchère ; & la simonie, surtout à Rome, étoit un négoce public, où la violence ne se mêloit que trop aux manéges de l'intérêt. Les monumens même ecclésiastiques ne laissent aucun doute sur des faits si déplorables. Faut-il s'étonner qu'on perde les mœurs, quand les vices sont autorisés par l'ignorance ?

La réforme de Cluni parut un remède au mal.

Comme il est impossible que le désordre extrême ne ranime des sentimens de zèle & de vertu ; comme d'ailleurs

d'ailleurs les calamités publiques, dont l'Europe étoit accablée, inſpirent une ferveur religieuſe; la réforme monaſtique de Cluni prit naiſſance au commencement du dixième ſiécle, & ſes progrès furent prodigieuſement rapides. Un ſpectacle nouveau de ſainteté frappa les peuples. Des moines pieux & auſtères parurent des anges venus du ciel pour ſauver le genre humain. Plus ils mépriſoient d'abord les richeſſes, plus on s'empreſſa de les enrichir. Tous les genres de malheurs contribuant à perſuader que la fin du monde approchoit, on ſe mettoit peu en peine des beſoins d'une famille. On s'imaginoit aſſurer à ſes enfans & à ſoi-même le bonheur de l'autre vie, en donnant ſes biens aux zélés ſerviteurs de Dieu, que la fin du monde n'empêchoit pas de les recevoir. On ambitionna l'avantage d'être aggrégé dans leur corps. On mépriſa des évêques, des prêtres, des moines, dont la conduite étoit réellement mépriſable; & les réformateurs acquirent autant de crédit & d'autorité, qu'on avoit pour eux de vénération & de confiance.

On prodigue les richeſſes aux nouveaux moines.

Mépris pour le clergé & les anciens moines; ſource de diſcordes.

De-là les rivalités, les querelles, entre le clergé séculier & le clergé régulier, entre les anciens & les nouveaux moines. Ceux-ci dominèrent enfin, & ce fut encore une source de désordres; car cette domination, contraire à l'ordre par sa nature, étoit pour eux-mêmes l'écueil des vertus, qui leur procuroient tant de pouvoir, & qui les rendoient si respectables.

La religion surchargée de nouvelles pratiques monacales.

C'est alors que la religion, déjà fort déchue de son antique simplicité, se vit surchargée de plusieurs pratiques du cloître. C'est alors que les prières vocales s'alongèrent à l'infini; que les génuflexions & d'autres cérémonies acquirent un mérite supérieur; que les dévotions particulières furent beaucoup plus respectées que les devoirs; qu'on inventa des moyens étranges de soulager les morts, & d'expier les crimes des vivans; qu'on prétendit, par exemple, satisfaire à la justice divine, non-seulement pour soi-même, mais pour autrui, en se donnant un certain nombre de coups de fouet, qui devoient racheter d'un certain nombre d'années de purgatoire. C'est alors

qu'on remplit les vies des saints d'une infinité de fables, pour accréditer tout ce que l'on inspiroit au peuple. Métaphraste répandit ces fables chez les Grecs : les Latins, plus ignorans, devoient être encore plus crédules. En un mot, les écrits de ce temps fourmillent d'extravagances, parce que la superstition aveugle ou intéressée tenoit la plume ; & qu'autant les uns aimoient à tromper, autant les autres aimoient à croire. Les savans moines ou ecclésiastiques d'aujourd'hui reconnoissent tous ces abus, comme nous reconnoissons toutes les folies de nos ancêtres. (Voyez *Fleury*).

Fables de légendaires.

Sur la fin du neuvième siécle, on se mêloit encore de raisonner, après avoir déjà perdu les régles du sens commun. Il s'éleva donc en France quelques controverses théologiques. Le moine Gothescalc crut éclaircir le mystère de la prédestination suivant la doctrine de saint Augustin. Mais il trouva dans le fameux Hincmar de Reims un adversaire terrible qui, ne pouvant le réduire par les argumens, le fit fustiger en présence du roi Charles le Chauve.

Disputes théologiques du neuvième siécle.

Gothescalc fustigé.

Ratbert & d'autres moines opposés sur l'eucharistie.

Le moine Ratbert exprima le dogme de la présence réelle en termes si durs & si nouveaux, que deux autres moines, Raban & Ratram, parurent combattre le dogme, quoiqu'ils n'attaquassent que les expressions de Ratbert. Alors la curiosité se porta sur la digestion de l'eucharistie, sur l'enfantement de la Vierge, sur des matières que les théologiens sages ne pourroient eux-mêmes toucher, sans risque de profaner les mystères. Heureusement toutes ces disputes s'évanouirent dans le chaos du dixième siècle. Que seroit devenue la doctrine de l'église, si l'ignorance la plus profonde n'avoit pas empêché de dogmatiser encore?

Dialectique pernicieuse du onzième siécle.

Les études se renouvellent au onzième siècle; mais quelles études! Une fausse dialectique subtilise sur les mots, & ne donne aucune idée des choses. Elle confond tout en voulant tout analyser; elle forme un jargon scientifique, capable lui seul d'anéantir toute science; elle ouvre un champ de bataille aux esprits ardens qui vont, à l'exemple des Grecs, allumer avec leurs so-

phiſmes le feu des controverſes & des héréſies. Comme les nouveaux docteurs ne ſe donnent que pour théologiens, les matières théologiques ſont le principal objet de leur travail ; & comme ils ne connoiſſent ni l'hiſtoire, ni l'antiquité, ni la critique, leur travail ne peut guère produire de bons fruits. Auſſi Bérenger, chanoine de Tours, en voulant expliquer la préſence réelle, fera-t-il naître la diſpute ſur la *tranſſubſtantiation*. Auſſi le moine Lanfranc, ſon rival, en le faiſant condamner par pluſieurs conciles, en remuant contre lui & les évêques & les papes, expoſera-t-il la tranſſubſtantiation, ſur laquelle on ne diſputoit que dans une ſeule école, à être attaquée par des légions de ſectaires.

Bérenger & Lanfranc oppoſés ſur la tranſſubſtantiation.

Le nombre des abſurdités devoit s'accroître par les mauvaiſes études. Nous n'en verrons que trop d'exemples. Mais le plus frappant de tous eſt le pouvoir énorme que l'opinion donna aux papes. Ce fut principalement l'ouvrage de ces moines pieux, devenus les oracles de l'Europe. La cour de

Pouvoir infini attribué au pape par les moines.

Rome leur prodiguoit des priviléges inouis, les exemptoit de toute autre juridiction que de la sienne, & se les attachoit par tous les liens imaginables. D'ailleurs, accoutumés dès la jeunesse à recevoir les ordres absolus d'un supérieur, comme des ordres de la divinité; ils supposèrent aisément que le chef de l'église, le vicaire de Jésus-Christ, avoit une autorité sans bornes. Le préjugé & l'intérêt firent leurs principes, l'ignorance & l'enthousiasme les consacrèrent Un premier pas conduisit toujours à un autre plus hardi; un succès parut bientôt un titre certain. Des sophismes & des fausſetés tinrent lieu de démonstration. Enfin les entreprises de Grégoire IV contre Louis le Débonnaire, de Nicolas I contre Lothaire, roi de Lorraine, d'Adrien II contre Charles le Chauve, de Jean VIII contre diverses puissances, de Grégoire V contre le roi Robert, ne sont rien en comparaison de celles que formera Grégoire VII, qui aura de zélés imitateurs.

Influence des idées religieuses.

Ainsi la religion va servir plus que jamais de prétexte aux excès les plus

étranges. Elle entrera dans toutes les grandes affaires ; elle ſera le premier mobile des événemens. C'eſt donc une néceſſité de connoître les erreurs & les abus qui la corrompoient. On doit les regarder comme eſſentiels à l'hiſtoire de l'eſprit humain, ainſi qu'à l'hiſtoire politique ; car les idées religieuſes abſorboient alors toute l'intelligence des hommes, qui certainement ne connurent jamais ſi peu ni la politique ni même la religion.

II.

Un autre caractère diſtinctif de ces deux époques, eſt l'anarchie née du gouvernement féodal. Les *bénéfices* ou *fiefs*, que les rois donnoient aux grands pour récompenſer leurs ſervices, & pour les mettre en état de ſervir, étant amovibles dans l'origine, devoient ſoutenir l'autorité royale, loin d'en ſapper les fondemens, ſi les rois avoient tous été des Charlemagnes. Mais l'ambition & l'avarice des ſeigneurs ſurent profiter de la foibleſſe des princes. Ils ruinèrent le domaine, en extorquant

Comment les fiefs ſe multiplierent aux dépens de la royauté.

L'hérédité les fixe dans les familles.

de nouveaux fiefs. Non-contens d'être usufruitiers, ils voulurent devenir propriétaires ; & l'hérédité fixa dans leurs familles les dépouilles de la couronne. Malheur inévitable, dès que les rois ne savoient plus régner ; dès que les dissentions civiles & les périls toujours renaissans les forçoient d'acheter le secours, je dirois presque, la protection de leurs sujets ; dès que les seigneurs eurent la force d'usurper ce qu'il étoit dangereux de refuser à leurs desirs. L'exemple de quelques-uns fut le titre & le droit des autres : une fois la digue rompue, le torrent se déborda de toutes parts.

Les seigneurs & le clergé s'emparent des villes & des terres.

Les *ducs* ou gouverneurs des provinces, les *marquis* prépossés à la garde des frontières, les *comtes* même chargés de l'administration de la justice, auparavant officiers du roi, furent bientôt les maîtres de leurs duchés, de leurs marquisats & de leurs comtés. Les évêques, les moines, s'emparèrent comme eux & des villes & des terres, où ils se trouvoient les plus forts. En Allemagne, ils devinrent plus puissans qu'ailleurs, parce que la mau-

En Allemagne, le clergé plus puissant qu'ailleurs.

vaiſe politique des Ottons voulut s'en faire un parti contre les grands. On aſſure que ces princes donnèrent à l'égliſe les deux tiers des biens du royaume. Ne devoient-ils pas prévoir que le clergé auroit les mêmes paſſions que les laïques, & y ajouteroit l'art de les couvrir de tout ce que la religion a d'impoſant & de formidable ?

Gouvernement féodal, établi partout.

Dans le neuvième & le dixième ſiécles, le gouvernement féodal jeta les plus profondes racines. Preſque tous les états modernes de l'Europe en adoptèrent la conſtitution, liée peut-être aux anciennes coutumes germaniques. Le roi, comme *ſuzerain*, recevoit l'hommage & le ſerment de fidélité de ſes vaſſaux, pour les fiefs qu'ils tenoient de la couronne, & qui, au défaut d'héritiers, devoient revenir à ſon domaine. Il avoit droit de les convoquer pour la guerre ; de les juger dans ſa cour avec leurs *pairs* aſſemblés ; de confiſquer leurs fiefs, en cas de *félonie* ou de révolte. Mais du reſte, les grands vaſſaux jouiſſoient chez eux des droits régaliens ; ils bat-

toient monnoie, exerçoient souverainement la justice, faisoient des lois, avoient leur cour & leurs vassaux : en un mot, ils étoient la plupart assez puissans, pour faire trembler le monarque, si l'on peut donner ce nom à des princes sans autorité réelle.

Fiefs & arrière-fiefs, multipliés à l'infini.

L'anarchie laissant un libre cours aux violences, & la protection immédiate des premiers seigneurs étant plus utile que celle du roi ; le nombre de leurs vassaux augmenta de jour en jour. Chacun vouloit participer aux avantages du corps féodal. Les possesseurs des terres libres qu'on appeloit *franc-aleux*, les donnoient à quelque grand pour les recevoir de lui en fief : ils se faisoient un défenseur, en se rendant feudataires. De là vint que les fiefs se multiplièrent à l'infini ; que des moulins & des fours en prirent le nom ; que des arrière-fiefs eurent sous eux d'autres arrière-fiefs ; & qu'il se forma une chaîne de droits respectifs, si compliqués & si obscurs qu'on s'efforceroit en vain de les éclaircir.

Désordres affreux nés de l'anarchie féodale.

Du gouvernement féodal naissoient les plus horribles désordres. La force

y décidoit de tout. Grands & petits seigneurs, toujours armés, ne pensoient qu'à envahir ou à se défendre. Nulle autorité ne pouvant punir le crime, les meurtres & les rapines se perpétuoient sans interruption. Les guerres privées étoient une sorte de droit public. La plupart des seigneurs, tyrans chez eux, brigands au-dehors, comptoient pour rien les principes de l'équité & les sentimens de la nature. Les hommes devenoient des bêtes féroces. Et il ne faut pas s'étonner que les évêques aient eu recours à des expédiens bizarres, aient imaginé la *paix de Dieu*, la *trève de Dieu*, pour mettre un frein à la fureur générale. De mauvais médecins vouloient guérir des maux sans remède; & les remèdes étoient une nouvelle source de maux.

Le service militaire, principale obligation des vassaux, n'avoit pas même de régles fixes, ni pour la durée de la campagne, ni pour la distance des lieux, ni pour le nombre des soldats, ni pour la nature des guerres. Il étoit limité à un espace de tems, soixante,

Le service militaire, dû au souverain, se réduisoit à peu de chose.

quarante jours, plus ou moins, ſuivant des conventions arbitraires qui ne pouvoient être ſolides. En certains cas, les vaſſaux, loin d'être obligés de ſervir le ſuzerain, étoient en droit de le combattre. Le ſouverain ſe trouvoit quelquefois le vaſſal de ſes vaſſaux. Tout dépendoit enfin des circonſtances, parce que le plus fort ou donnoit la loi, ou refuſoit de s'y ſoumettre. Les Scythes, errans avec leurs troupeaux, étoient certainement mieux gouvernés.

Misère & ſervitude du peuple.

Il ſeroit inutile de peindre l'état déplorable du peuple: on l'imagine aiſément. L'eſclavage, où il ſe trouvoit par-tout réduit, afflige encore moins l'humanité, que les violences & les beſoins dont il étoit la victime. Abruti par l'oppreſſion & par les calamités publiques, mais capable de quelque retour ſur lui-même, ſa foible raiſon devoit mettre le comble à ſes maux. La ſeule remarque à faire ici, c'eſt qu'une grande partie du peuple s'étoit rendue volontairement eſclave, ſoit du clergé & des moines, ſoit des ſéculiers; tantôt par une dévotion ſtu-

pide, tantôt pour se procurer du pain avec du travail, tantôt pour se soustraire à une plus cruelle tyrannie. La servitude (qui le croiroit ?) fut une ressource dans ces tems d'horreurs.

III.

Le goût de la chevalerie, déjà fort commun, utile à quelques égards, devint funeste en augmentant la passion des armes & des aventures. Chez les anciens Germains, on armoit pour la première fois les jeunes gens avec de certaines cérémonies, propres à inspirer l'ardeur martiale. Mais la chevalerie, considérée comme un ordre militaire & politique, étoit encore moderne au onzième siécle. On lit avec plaisir dans les mémoires de M. de Sainte-Palaye, (*Académie des Inscript. tome* 20.) les détails qui concernent cet établissement. On y voit la religion ou la dévotion tellement liée à la chevalerie, que des enthousiastes la transformoient en une espèce de sacrement, & la comparoient au sacerdoce, à l'épiscopat même : idée

Le goût de la chevalerie augmentoit la passion des armes.

Religion mêlée à la chevalerie.

tout-à-fait digne des folies antiques. Après les jeûnes prescrits, la *veille des armes* passée en prières dans une église, la réception des Sacremens, & plusieurs cérémonies religieuses, où des prêtres & des parrains prêtoient leur ministère ; le novice recevant l'épée & l'accolade, se vouoit solennellement à la défense de la foi, à celle des veuves, des orphelins & des opprimés.

Galanterie romanesque, empruntée des Maures.

Les Maures d'Espagne avoient répandu une galanterie romanesque, qui devint un des principaux caractères de la chevalerie. Combattre pour l'honneur des dames, surtout pour la gloire de celle dont on se déclaroit le chevalier, fut un devoir sacré & inviolable. Des sentimens généreux commençoient à naître : pouvoient-ils s'épurer au sein des vices dominans ?

Enthousiasme pour la chevalerie.

Cette institution s'accordoit trop bien avec les mœurs guerrières, pour ne pas inspirer l'enthousiasme. La jeune noblesse, élevée dans les maisons des chevaliers, apprit sous eux le métier des armes, la religion & l'amour. Elle les servoit en qualité de pages, en-

ſuite d'écuyers, aſpirant au rang ſuprême de la chevalerie, où l'on ne parvenoit qu'après des preuves éclatantes de valeur. Il réſultoit de-là deux avantages pour la nobleſſe. Celle qui étoit en poſſeſſion des fiefs, élevoit de braves guerriers attachés à ſon ſervice; celle qui étoit pauvre trouvoit des reſſources, une éducation & des moyens d'avancement. Mais toute idée de mérite ſe bornant aux objets de la chevalerie, l'ignorance, la ſuperſtition, & la fureur des combats, devinrent plus que jamais le caractère diſtinctif de la nobleſſe.

Avantages que la nobleſſe en retire.

Malgré les éloges que M. de Sainte-Palaye donne à la chevalerie, la vérité l'oblige de convenir, » que les ſiécles dans leſquels elle étoit la plus floriſſante, furent des ſiécles de débauche, de brigandage, de barbarie & d'horreur; & que ſouvent tous les vices & tous les crimes ſe trouvoient réunis dans les mêmes chevaliers qu'alors on érigeoit en héros. » (*Cinquième Mémoire.*) » Les hommes ſont inconſéquens, ajoute ce ſavant judicieux;

Abus de la chevalerie.

il y a toujours bien loin de la ſpéculation à la pratique. Dans les états les plus réguliers, le nombre de ceux qui vivent conformément aux régles eſt toujours le plus petit, ſi ce n'eſt peut-être dans les premiers commencemens. A meſure que l'on s'éloigne de l'origine, le tems introduit des abus, mais ces abus doivent être imputés aux hommes, & non pas à la profeſſion qu'ils ont embraſſée. La chevalerie eut, à cet égard, le ſort de tous les autres inſtituts; & d'ailleurs, pour ne rien déguiſer, ſa conſtitution même étoit inſéparable de divers inconvéniens A la conſidérer même du côté de la guerre, avec quel déſordre ne devoit point combattre une milice impétueuſe, qui ne recevoit de lois que de ſon courage, & ſembloit chercher uniquement les moyens de multiplier les dangers; qui confondoit l'oſtentation avec la gloire, la témérité avec la valeur; & qui, dans l'ivreſſe de ſes faux préjugés, n'auroit jamais pu croire qu'il y eût des peuples plus ſages, tels que les Lacédémoniens & les Romains,

1°. Nulle diſcipline.

chez lesquels l'excès du courage étoit puni comme une lâcheté : une milice enfin presque incapable de se rallier, par conséquent de réparer ses fautes & ses pertes. »

2°. Superstition.

— » Une religion, toute superstitieuse, sembloit être l'unique régle de leur conduite : ils ne connoissoient que des pratiques extérieures, recommandées par des prêtres, la plupart aussi ignorans que ceux dont ils gouvernoient les consciences ».

3°. Débauche.

— » Comme il n'y avoit qu'un pas de la superstition de nos dévots chevaliers à l'irréligion, ils n'avoient aussi qu'un pas à faire de leur fanatisme en amour, aux plus grands excès du libertinage, &c. »

Joûtes & tournois; passion des aventures.

Sans nous arrêter à peindre les chevaliers errans de l'Espagne, ni les joûtes & les tournois que les Maures mirent en usage; observons seulement que ces jeux superbes & meurtriers furent bientôt usités chez les autres peuples, & que les chevaliers de tous les pays se livrèrent à la passion des aventures. Cette passion donna lieu

aux conquêtes des Normands en Italie; elle fut une des principales causes des croisades. Les entreprises de la chevalerie, mêlées à celles de la puissance pontificale, vont faire une époque très-intéressante.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GRÉGOIRE VII.

GUERRES DU SACERDOCE AVEC L'EMPIRE. — CROISADES.

Depuis le milieu du onzième siécle, jusqu'au treizième.

CHAPITRE PREMIER.

État de l'église de Rome avant le pontificat de Grégoire VII. — Conquêtes des Normands en Italie. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume.

Les papes vont troubler le monde.

NOUS touchons au temps où des souverains pontifes, oubliant les bornes & les devoirs de leur ministère de paix, allumeront l'incendie des guerres civiles, armeront les sujets contre les princes, & bouleverseront l'Eu-

rope entière par les terreurs de la superstition. Le célèbre Grégoire VII fut proprement l'auteur de ces maux ; mais la matière étoit préparée de loin, comme on a dû souvent l'observer ; les faits qui précèdent de quelques années son pontificat, annoncent encore mieux ses funestes entreprises.

Trois papes ensemble, qui ont acheté le pontificat.

Quoique le scandale fût commun dans toutes les églises, celle de Rome en étoit plus infectée que les autres. Benoît IX, successeur de Jean XIX, mort en 1033, se fit chasser pour ses débauches & sa tyrannie. Étant remonté sur le saint siége, il vendit sa dignité à Grégoire VI, que le moine Glaber représente comme un saint. Silvestre III qui, après l'expulsion de Benoît, avoit de même acheté le pontificat, continuoit à prendre le titre de pape. Tous trois ne cherchoient que de l'argent ; & ce Grégoire si vanté adressa une lettre circulaire aux chrétiens, pour demander de quoi soutenir son rang avec honneur. Un historien du siècle avoit il tort de comparer les dignités ecclésiastiques à des marchandises qu'on

étaloit en plein marché ? On ne connoissoit plus ni mœurs, ni décence, ni lois, ni principes.

L'empereur Henri III, fils de Conrad II, indigné de ces désordres, se rend à Rome en 1046, & fait déposer les trois papes. On élit Clément II, & après lui Damase II. Leur pontificat fut très-court. Henri jette ensuite les yeux sur Brunon, évêque de Toul, son parent, recommandable par des mœurs édifiantes. Une assemblée de Worms le nomme pape. Il passe en Italie, demande une élection canonique, est intronisé avec acclamation, & prend le nom de Léon IX. L'empereur lui cède Bénévent, pour racheter un tribut annuel de cent marcs, qu'on payoit depuis Henri II, en reconnoissance de ce que l'évêché de Bamberg avoit été soumis immédiatement au saint siége. On voit que les papes, en détruisant le droit commun, augmentoient leur trésor ainsi que leur juridiction, par la faute même des empereurs. Combien de graces achetées à Rome, qui n'étoient que des abus du pouvoir !

L'empereur Henri III les fait déposer.

Élection de Léon IX.

1049. Henri lui cède Bénévent, en échange d'un tribut.

Léon zélé pour la réforme, mais despotique.

Si Léon IX avoit eu autant de modération que de zèle, il auroit mérité davantage d'être mis au nombre des saints. Plein d'ardeur pour la réforme, & se croyant en droit d'employer tous les moyens d'autorité, à peine fut-il sur le trône de l'église, qu'il agit en maître absolu. Sans l'agrément du roi de France, Henri I, & même en dépit de ce prince, il vint tenir un concile à Reims, où il déposa quelques évêques, où il excommunia ceux qui avoient mieux aimé obéir au roi, que de se rendre au concile. Il retourne en Italie, déposant & excommuniant par les chemins quiconque lui paroît digne des censures. Dans un concile de Rome, il déploie avec plus d'éclat sa rigoureuse sévérité. Les anathèmes pleuvent sur les simoniaques, sur les concubinaires; mais les mœurs ne changeoient point.

Il brave le roi de France Henri I.

Un concile de Paris menace de faire marcher les troupes contre des hérétiques.

Un concile de Paris, de la même année 1050, condamna Bérenger & ses sectateurs, & déclara que s'ils ne venoient à résipiscence, toutes les troupes du royaume, ayant à leur tête le clergé en habits sacerdotaux, les

poursuivroient jusqu'à ce qu'ils fussent soumis au dogme, ou punis de mort. Les évêques François exerçant de cette manière la puissance spirituelle, il étoit difficile qu'un pape Allemand fût l'exercer avec la modération convenable. On le verra bientôt joindre l'épée aux censures, contre les princes Normands qui s'établissoient en Italie. Établissement remarquable par sa singularité comme par ses effets.

Voyages des Normands en Italie.

Selon la foule des historiens, quarante gentilshommes Normands, au retour d'un pélerinage de Jérusalem, sauvèrent, en 1016, la ville de Salerne, dont les Sarasins s'emparoient déjà; ils refusèrent les récompenses que l'on offroit à leur courage héroïque; & portèrent dans leurs pays, avec la gloire d'une si brillante expédition, l'enthousiasme guerrier qui devoit en produire de plus importantes. M. de Saint-Marc rejette ce fait par des raisons très-plausibles. Il soutient que les premiers Normands vinrent au Mont-Gargan en pélerinage; que Mélo, vaillant capitaine Lombard, ennemi des Grecs, leur persuada de s'établir dans

la Pouille ; qu'en effet ils en inſpirèrent le deſir à leurs compatriotes ; & que ce fut la véritable origine de leurs conquêtes.

Ils s'y battent, y obtiennent des terres & fondent Averſe.

Quoi qu'il en ſoit, les Normands conſervoient encore l'audace intrépide & l'ambition de leurs ancêtres. L'eſpérance de s'enrichir étoit auſſi pour eux un puiſſant motif de combattre. Ils ſe jetèrent par troupes en Italie. Ils vendirent leurs bras à qui payoit mieux ; tantôt alliés des Grecs, & tantôt de leurs ennemis. Le duc de Naples, qu'ils avoient ſervi utilement contre le prince de Capoue, leur donna un grand territoire entre ces deux villes, où ils fondèrent Averſe, en 1029.

Les fils de Tancrède, gentilhomme Normand, s'emparent de la Pouille.

Cet établiſſement attire de nouveaux aventuriers. Trois fils de Tancrede de Hauteville, gentilhomme de Normandie, dont l'un s'appelle Guillaume *Fier-à-bras* ou *Bras-de-fer*, jettent les fondemens d'une nouvelle domination pour leur famille. Après avoir enlevé la Pouille au Catapan, (c'étoit le titre du magiſtrat qu'envoyoit la cour de Conſtantinople,) ils

ils partagent la conquête entre eux & les autres officiers. Bras-de fer eſt comte de la Pouille par les ſuffrages de ſes ſoldats. Son frère Drogon lui ſuccède en 1046. Robert Guiſcard, leur cadet, arrive avec deux de ſes frères : cette famille, compoſée de douze héros, devient chaque jour plus redoutable.

1053. Léon IX, qui les attaque, eſt fait priſonnier.

L'Italie, ſans ceſſe inondée de ſang, craignoit en eux de nouveaux ennemis. Léon IX, voyant les terres de l'égliſe expoſées à l'invaſion comme les terres profanes, demande des troupes à l'empereur. Il forme une armée d'Allemands & d'Italiens, & la conduit en perſonne contre ces guerriers, après les avoir excommuniés. Les Normands, dont le nombre ne montoit guère qu'à trois mille hommes, lui envoient une députation reſpectueuſe, offrant de lui faire hommage de leurs fiefs. Sur le refus du pape, ils taillent ſon armée en pièces, le font priſonnier, ſe jettent à ſes genoux, reçoivent l'abſolution & lui rendent la liberté.

Ce qu'ils avoient offert à Léon IX, Nicolas II

Leur donne en fief ce qu'ils pourront conquérir.

s'exécuta en 1059, sous Nicolas II. Robert Guiscard lui prêta serment de fidélité, ayant reçu de lui en fief toutes les conquêtes qu'il avoit faites dans la Pouille & dans la Calabre, & toutes celles qu'il pourroit faire encore, soit dans ce pays, soit en Sicile. Le pape accorda de même à Richard, comte d'Averse, l'investiture de la principauté de Capoue, que Richard ne possédoit point. La politique romaine cherchoit alors à se faire un appui contre l'empereur. Elle donnoit aux Normands ce qu'elle ne pouvoit pas donner, mais ce qu'ils devoient conquérir. On s'attachoit par-là de puissans vassaux; on acquéroit des droits précieux de suzeraineté; & l'on se ménageoit de nouveaux moyens d'agrandissement.

Il cherchoit à s'attacher les Normands contre l'empereur.

Hildebrand, auteur de cette politique.

L'auteur de cette politique ambitieuse étoit le fameux Hildebrand, (depuis Grégoire VII) moine Italien, de basse extraction, mais austère, appliqué, habile, d'un génie hardi & d'un caractère indomptable; zélé pour la réforme de l'église, & encore plus pour les prétentions de la

cour romaine; capable de les porter au dernier excès, & de les soutenir avec la dernière violence. Ses panégyristes, en le comparant à Elie, s'imaginoient qu'un pape devoit faire descendre le feu du ciel, pour détruire tout ce qui s'opposoit à ses volontés. Jésus-Christ avoit enseigné d'autres maximes, auxquelles on ne pensoit plus.

Il gouverne déjà l'église sous différens papes.

Hildebrand gouverna long-tems l'église de Rome, avant que d'en être le pontife. A la mort de Léon IX, en 1055, les Romains l'envoyèrent en Allemagne, pour lui choisir un successeur. Il fixa son choix sur Victor II, qui le fit aussitôt légat en France, où il commença par déposer six évêques simoniaques. Etienne IX, abbé du Mont-Cassin, ayant succédé à Victor, Hildebrand devint cardinal-archidiacre. Après la mort d'Etienne en 1058, il eut le crédit de faire déposer un antipape, & d'élever sur le saint siége Nicolas II, dont il dirigea toute la conduite.

Concile de Rome.

Dans un concile de Rome, Nicolas publie ce décret célèbre, en vertu du-

quel les cardinaux doivent élire le pape; & le reste du clergé avec le peuple, donner son consentement à l'élection; *sauf l'honneur dû à notre très-cher fils Henri (IV), actuellement roi, & qui sera bientôt empereur, comme nous le lui avons accordé, & cet honneur passera à ceux de ses successeurs à qui le saint siége aura personnellement accordé le même droit.* Le droit de confirmer l'élection, est supposé ici n'être qu'un privilége personnel; droit fondé néanmoins sur tant de titres incontestables. Henri étoit fort jeune, & Hildebrand profitoit de tout.

Décret pour l'élection du pape.

Bérenger, que Lanfranc ne cessoit de poursuivre, fut contraint dans ce concile de signer un formulaire, portant que le pain & le vin sont après la consécration le vrai corps & le vrai sang de Jésus-Christ, *touchés & rompus par les mains des prêtres, & brisés par les dents des fidèles.* On crut avoir triomphé de l'hérétique; mais sa profession de foi, rétractée avec éclat, devint la matière d'un nouveau scandale. Le zèle inquiet du moine Lanfranc, semblable à celui d'Hilde-

Bérenger signe par force un formulaire, & le rétracte.

brand, marchoit à grands pas vers la fortune.

On foudroie de nouveau le concubinage des prêtres & la simonie. Il paroît singulier qu'en attaquant avec force les abus, le pape conservât son archevêché de Florence. Léon IX avoit gardé de même l'évêché de Toul, & cet exemple avoit été suivi par d'autres. Quels droits n'attachoit-on pas au titre de souverain pontife, ou *d'évêque universel?* car ce dernier titre s'étoit introduit, sans doute, pour l'opposer à celui de *patriarche écuménique*, dont on faisoit un crime aux patriarches de Constantinople.

On foudroie la simonie; mais les papes conservoient leurs premiers siéges.

Après la mort de Nicolas II, Hildebrand, qui venoit de rendre les princes Normands feudataires de l'église romaine, fait élire Alexandre II, sans daigner consulter la cour. L'impératrice Agnès, veuve de Henri III, régente dans la minorité de son fils, veut réprimer cette entreprise. Cadaloüs, évêque de Parme, est élu par quelques évêques, sous le nom d'Honorius II. Des troupes allemandes arrivent pour le mettre en possession du

1061. Alexandre II élu sans l'aveu de la cour.

On lui oppose en vain Cadaloüs.

pontificat. Mais les princes d'Allemagne changent tout-à-coup le gouvernement; l'archevêque de Cologne enlève le jeune Henri à sa mère; l'antipape est abandonné & jeté dans une prison.

Pierre Damien, légat; ses fausses idées sur bien des choses.

Le génie d'Hildebrand animoit le nouveau pontificat. Pierre Damien, son ami, ardent promoteur des nouvelles dévotions monastiques, se signala dans plusieurs légations. Il travailla surtout en France à cimenter les priviléges de Cluni, qui alloient jusqu'à défendre, sous peine d'excommunication aux évêques, même du diocèse, d'excommunier un moine. Il répandit le goût des flagellations volontaires, qu'on vit bientôt dégénérer en fanatisme. Ce pieux cardinal, excessivement austère pour lui-même, avoit des maximes commodes pour les pécheurs. Il supposoit qu'on pouvoit se charger pour eux de la pénitence. On lit avec surprise dans une de ses lettres à un prélat : *Vous savez que, lorsque les pénitens nous donnent quelque fonds de terre, nous diminuons de leur pénitence à proportion de leur présent.* Ses

ouvrages ſont un des monumens les plus ſinguliers des fauſſes idées & de la crédulité de ſon ſiécle. (Voyez *Fleury*.)

La cour de Rome occupée d'objets politiques.

Comme les affaires politiques occupoient ſans ceſſe la cour romaine ; les ordres, les décrets, les menaces, les foudres de Rome vont produire des événemens, qui paroîtroient incroyables, ſi l'opinion ne pouvoit tout à la faveur de l'ignorance. La conquête même de l'Angleterre par les Normands vint en partie de cette ſource de révolutions. C'eſt un des événemens les plus mémorables du onzième ſiécle.

Edouard, roi d'Angleterre, ne laiſſe point d'héritier.

Nous avons vu Edouard le Confeſſeur, prince de la famille royale des Anglo-Saxons, ſuccéder aux Danois qui étoient montés ſur le trône. Sa dévotion lui interdiſant le commerce conjugal, il ſe trouvoit ſans poſtérité. Il avoit paſſé ſa jeuneſſe en Normandie : il chériſſoit le duc Guillaume, ſon parent : il eut envie de le déclarer ſon ſucceſſeur. Mais les Normands qu'il avoit attirés dans le royaume, y étoient devenus odieux par leur crédit. Les

Anglois, jaloux jusqu'à la révolte, l'avoient même réduit à les chasser. Après sa mort, la nation choisit Harold, seigneur puissant & ambitieux, dont la politique se frayoit le chemin du trône depuis long-tems.

Les Anglois choisissent Harold.

1066. Guillaume, duc de Normandie, veut conquérir ce royaume.

Harold eut pour concurrent un héros, non moins habile que brave. Le fameux Guillaume, duc de Normandie, bâtard du duc Robert, s'étoit maintenu contre les efforts du roi de France Henri I, & contre ses propres vassaux qui vouloient le dépouiller. Maître chez lui, il osa entreprendre de conquérir l'Angleterre. Un testament vrai ou faux d'Edouard fut son titre. Sa réputation, & celle de ses Normands, attirèrent sous ses drapeaux une foule de guerriers. Il se rendit favorable la cour d'Allemagne, & même la cour de France où le roi Philippe I, encore mineur, ne montroit aucune qualité digne du trône.

Le pape le favorise.

Mais un des principaux secrets de sa politique fut de se ménager l'approbation du pape Alexandre, qui lui envoya l'étendard de saint Pierre, comme le gage d'une victoire juste &

infaillible, après avoir anathématisé Harold comme un tyran.

Le duc débarque en Angleterre avec soixante mille hommes. Il fait vœu de bâtir un monastère sur le champ de bataille; il remporte une victoire décisive à Hastings, où Harold est tué; il force les Anglois à subir le joug, & règne par le droit des armes. Les anathèmes du pape ébranloient tellement les esprits, que le frère du roi avoit employé ce motif pour le dissuader de combattre. Si Harold eût suivi son conseil, l'hiver, la fatigue & la disette, auroient probablement consumé les forces de l'ennemi. Les conquérans doivent beaucoup aux fautes de ceux qu'ils attaquent.

Il réussit dans son entreprise.

Alexandre II, ou Hildebrand qui gouvernoit, profita d'une conquête entreprise avec le sceau de l'autorité pontificale. L'Angleterre reçut pour la première fois un légat. Or, par le moyen des légations, le pontife étoit comme présent, & exerçoit sa puissance absolue dans tout les pays. Lanfranc, ce moine Italien que le desir de la fortune avoit attiré en France, placé

Premier légat en Angleterre.

ſur le ſiége de Cantorbéry, primat du royaume, travailla efficacement à y enraciner les principes ultramontains.

Mais Guillaume tient le clergé dans la ſubordination.

Mais Guillaume, tout dévot qu'il paroiſſoit, ne l'étoit point aſſez pour ſoumettre les droits de la couronne à l'égliſe. Il voulut que les canons des ſynodes & même les bulles du pape n'euſſent d'effet qu'avec le ſceau de l'autorité royale. Le clergé ne remua point ſous ſon régne.

CHAPITRE II.

Pontificat de Grégoire VII. — Ses démêlés avec l'empereur Henri IV.

1073. Hildebrand pape sous le nom de Grégoire VII.

ENFIN, Hildebrand est élu pape après la mort d'Alexandre, sans l'aveu de la cour impériale. Il diffère prudemment son sacre, jusqu'à ce qu'il ait obtenu le consentement nécessaire; il l'obtient par cette marque de soumission. Le jeune empereur, Henri IV, ne prévoyoit pas les malheurs que lui causeroit un tel pontife. Grégoire VII (c'est le nom du nouveau pape) se montra bientôt l'ennemi de toutes les couronnes. Austère, entreprenant, inflexible, ses préjugés & son caractère le rendoient capable de bouleverser les états.

Son système de monarchie universelle.

On croira difficilement qu'un moine, devenu chef de l'église, ait prétendu à la monarchie universelle; qu'il ait regardé tous les rois chrétiens comme ses vassaux; & qu'il ait réellement entrepris de les soumettre en

cette qualité à son empire. Cependant ses lettres même le démontrent. Quiconque d'ailleurs compare l'état ancien des pontifes, avec la puissance où ils étoient déjà parvenus, conçoit qu'un génie audacieux pouvoit enfanter ce projet, & peut-être en avancer beaucoup l'exécution, s'il avoit eu autant d'adresse que de vigueur.

Il prétend que l'Espagne appartient au saint siége.

Il débute par déclarer ses prétentions sur l'Espagne. Il ordonne qu'on lui paye un tribut, pour les conquêtes qu'on y fera sur les Sarasins : *Car vous n'ignorez pas sans doute*, écrit-il aux Espagnols, *que le royaume d'Espagne, autrefois du domaine de saint Pierre, n'appartient encore à aucun mortel, mais seulement au siége apostolique.* Il leur défend de faire des conquêtes, s'ils ne veulent sincèrement payer le tribut ; aimant mieux voir ce pays entre les mains des infidèles, que de voir l'église *traitée par ses enfans comme par ses ennemis.* Après une telle déclaration, rien n'est incroyable.

Il menace de faire révolter la France contre Philippe I.

Le roi de France Philippe I, prince foible & vicieux, arrêtoit le sacre d'un évêque de Mâcon ; & de plus

étoit accusé de vendre les bénéfices. Grégoire écrit à l'évêque de Châlons-sur-Saône, que le roi changera de conduite, ou qu'il sera puni par l'autorité de saint Pierre; & que *les François, frappés d'un anathème général, refuseront de lui obéir, s'ils n'aiment mieux abjurer la foi chrétienne.* Philippe envoie des ambassadeurs l'assurer de son respect & de son obéissance.

Il envoie contre lui des ordres terribles aux évêques.

De nouvelles plaintes s'élèvent bientôt, à l'occasion de quelques pélerins maltraités, de quelques marchands Italiens rançonnés dans une foire. C'en est assez pour que le pape écrive aux évêques : *Votre roi est un tyran, & non un roi, lui qui a passé toute sa vie dans le crime & dans l'opprobre. S'il ne veut pas vous écouter, séparez-vous entièrement du service & de la communion de ce prince, mettez en interdit toute la France. Si l'anathème ne le corrige point, qu'on sache qu'avec le secours de Dieu, nous emploierons toutes sortes de moyens pour délivrer le royaume de l'oppression.* Dans une autre lettre, il déclame contre le *crime*

inoui, déteſtable, de Philippe, roi de France, ou plutôt loup raviſſant & tyran inique. Ce crime atroce eſt d'avoir pris une ſomme aux marchands Italiens.

Il livre la France au deſpotiſme d'un légat.

Soit que Philippe ſe ſoumît, ſoit que les affaires d'Allemagne empêchaſſent Grégoire de le pourſuivre, le *tyran* demeura ſur le trône. Mais la France fut livrée à un légat terrible, évêque de Die, François, qui devint le fléau de la nation, qui commanda en deſpote, tint des conciles malgré les défenſes du roi d'y aſſiſter, dépoſa une foule d'évêques ſans forme de procédures, exigea des troupes & de l'argent pour le pontife; en un mot, foula aux pieds tous les droits de l'épiſcopat & de la couronne. Grégoire prétendoit que la France devoit lui payer, comme l'Angleterre, le tribut d'un denier au moins par maiſon, (environ un écu de notre monnoie.) S'il ne put la rendre tributaire, il parvint du moins à y établir ſolidement la primatie de Lyon, la ſeule qui ait triomphé des anciennes maximes du clergé national.

Il vouloit que le royaume lui payât tribut.

Toujours armé d'excommunications contre la ſimonie, & contre les mariages des clercs, il éprouva que les vices étoient plus difficiles à ſubjuguer que les ſouverains. On défendoit d'entendre la meſſe des prêtres concubinaires, on leur interdiſoit toute fonction eccléſiaſtique, on vouloit que le célibat fût religieuſement obſervé. Ces loix publiées dans un concile de Rome parurent intolérables, tant l'uſage avoit prévalu ſur la diſcipline. Elles excitèrent des ſéditions. Grégoire fut traité d'hérétique qui altéroit la doctrine de Jeſus-Chriſt & de ſaint Paul. *S'il perſiſte, nous aimons mieux renoncer à la prêtriſe qu'à nos femmes, & il pourra chercher des anges pour gouverner les égliſes.* C'étoit, ſelon les hiſtoriens du temps, un langage très-commun. Lanfranc lui-même ne put mettre la loi en vigueur. Dans un concile de Wincheſter, il défendit bien aux chanoines d'avoir des femmes; mais il permit aux prêtres de la campagne de garder les leurs, & ordonna ſeulement qu'à l'avenir perſonne ne ſeroit fait diacre ou prêtre,

Il ne peut ſoumettre à la diſcipline les prêtres concubinaires.

Lanfranc eſt obligé de les tolérer en Angleterre.

sans s'être engagé à la continence. Presque par-tout, une grande partie du clergé & du peuple ne regardoit plus alors le célibat ecclésiastique comme un devoir, malgré les anciens décrets des conciles. On crioit donc en Occident, à-peu-près comme on eût fait en Orient, si un patriarche de Constantinople avoit entrepris de soumettre le clergé grec au célibat.

1075. Droit des princes de donner l'investiture des grands bénéfices.

Le pontife n'avoit rien tant à cœur que de rendre le sacerdoce indépendant des princes, & par-là plus dépendant de Rome. Prétendre qu'il ait envisagé le célibat comme un moyen de parvenir à ce but, parce que des hommes sans famille ont peu de liens qui les attachent à la société politique; c'est une supposition hasardée par des écrivains suspects. Mais on ne peut guère douter du motif qui suscita la querelle des investitures. Les évêques & les abbés, tenant leurs fiefs des souverains, devoient en recevoir l'investiture, ainsi que les autres seigneurs. Cette cérémonie les mettoit en possession du temporel des églises; & leur dépendance à cet égard paroît

d'autant plus juste, qu'en qualité de seigneurs, ils étoient plus riches & plus puissans.

Dès le neuvième siècle, on voit la coutume établie en Allemagne de les investir par une crosse & un anneau, que le prince leur remettoit. Certainement personne n'avoit eu l'idée de leur conférer de la sorte l'autorité spirituelle du ministère. Grégoire VII le supposa néanmoins, pour avoir un prétexte spécieux d'anéantir le droit des couronnes. Il traita l'investiture de simonie; & dans un concile de Rome, il défendit sous peine d'excommunication de la recevoir des laïques. Les évêques d'Allemagne, empressés de se soustraire à la domination des empereurs, devoient appuyer cette démarche avec ardeur: ceux des autres pays y étoient de même intéressés. Telle fut la source des guerres du sacerdoce & de l'empire; guerres d'autant plus affreuses, qu'elles apprirent à prodiguer le sang humain, sous prétexte de religion.

Grégoire VII suppose que c'est une simonie, pour rendre le clergé indépendant.

Comme la simonie réelle étoit commune en Europe, le faux zèle trou

La simonie réelle, alors très-commu-

ne, lui fournissoit des prétextes.

voit des raisons pour colorer ses attentats. Des rois presque sans autorité, sans domaines, sans argent, tiroient volontiers parti des bénéfices. Ils ne se faisoient pas scrupule de les vendre quelquefois; & l'on ne s'en faisoit pas de les acheter. Les mœurs & les circonstances en étoient cause. Nous avons vu aussi la papauté vendue à un nombre d'acheteurs, par le clergé qui élisoit les papes. Où ne règnoit pas le désordre? Un droit est-il nul, parce qu'on en fait une matière d'abus?

Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faisoit la guerre aux Saxons.

Henri IV, que Grégoire vouloit sur-tout opprimer, jeune prince plein de courage, mais livré aux passions de la jeunesse, & trafiquant des bénéfices, combattoit les Saxons rebelles: leur insolence s'étoit portée jusqu'à lui offrir un duel, pour décider s'il resteroit empereur ou non. Pendant cette guerre civile, Rome lui avoit déjà donné de l'inquiétude; & il avoit eu la prudence d'user à son égard de ménagement. Il avoit même prié Grégoire d'excommunier les Saxons comme sacrilèges. Ceux-ci, s'adressant

au même tribunal, l'accusèrent de simonie & d'autres crimes. Bientôt après, ils furent contraints de se soumettre; mais le pontife préparoit ses foudres contre l'empereur.

1076. Il le somme de comparoître. Henri le fait déposer à Worms.

Une diète venoit de régler les conditions d'accommodement, lorsque tout-à-coup arrivent deux légats, qui somment Henri de comparoître devant le pape au jour marqué, pour répondre aux accusations de ses sujets. Il répond à cette insulte, en faisant déposer le pape dans un concile de Worms. Il lui marque ensuite qu'un souverain n'a que Dieu pour juge, & ne peut être déposé pour aucun crime, à moins qu'il n'abandonne la foi. (Restriction remarquable & bien hasardeuse; car on pouvoit aisément supposer le crime d'hérésie, contre un prince qui paroîtroit attaquer l'église dans la personne de son chef.) Alors le pontife prononce en plein concile, au nom de saint Pierre, l'anathème foudroyant, par lequel il ôte à Henri le royaume Teutonique avec celui d'Italie, déliant tous les sujets du serment de fidélité, & leur défendant de

Le pape déposé Henri dans un concile.

le reconnoître pour roi. Voilà, pour la première fois, un souverain déposé par un pape. Cette sentence servira de modèle à quantité d'autres.

La comtesse Mathilde y assistoit.

Rien n'est peut-être plus étrange, que de voir dans le concile de Rome, où elle fut prononcée, la célèbre comtesse Mathilde & sa mère Béatrix. Souveraines d'une grande partie de l'Italie, dévouées aveuglément à Grégoire, elles l'animoient & lui promettoient toutes leurs forces contre Henri, leur proche parent. Ce n'étoit pas le moindre motif de confiance pour le pape, instruit d'ailleurs de la disposition des Allemands à la révolte.

Sophismes de Grégoire contre les couronnes.

Il eut soin de justifier à sa manière une entreprise si révoltante, par des sophismes qui servoient de preuves. *Si le saint siége* (écrivoit il à l'évêque de Metz) *a reçu de Dieu le droit de juger les choses spirituelles, pourquoi pas les temporelles? Si les hommes spirituels sont jugés quand il le faut, pourquoi les séculiers ne seront-ils pas punis de leurs crimes? Ils s'imaginent peut-être que la dignité royale est au-dessus de l'épiscopale. Ils peuvent en connoître la diffé-*

rence par leur origine. *L'une a été inventée par l'orgueil humain, l'autre instituée par la bonté divine : celle-là court après la vaine gloire, celle ci n'aspire qu'à la vie céleste, &c.* De ces raisonnemens on pouvoit conclure qu'il falloit abolir la royauté, & reconnoître le souverain pontife pour unique maître du monde.

Sa sentence détermine les Allemands à la révolte.

Les lettres de Grégoire, ses légats, & quelques dévots fanatiques envoyés exprès en Allemagne, firent valoir sa sentence comme si Dieu l'avoit rendue. Indignés de la vente scandaleuse des bénéfices, de quelques vexations du prince, & de sa vie licencieuse, les Allemands, ceux même qui avoient déposé le pape, ne tardèrent point à se déclarer contre l'empereur. Une assemblée de Tibur délibéroit sur les partis les plus violens. Henri s'humilia jusqu'à offrir de remettre le gouvernement aux seigneurs, & de ne garder que le titre, ainsi que les ornemens de roi. On décida que le pape seroit invité de venir à Augsbourg juger l'affaire ; que si le roi n'étoit pas absous de l'excommunication dans un an, il

Ils déclarent Henri déposé, s'il ne se fait absoudre dans un an.

perdroit la couronne ſans retour ; qu'en attendant il vivroit à Spire comme un excommunié, exclu de l'égliſe, & ne faiſant aucune fonction publique. On penſa dès-lors qu'une année entière d'excommunication entraînoit, *par le droit Teutonique*, la perte des fiefs & de tous les biens. Les Allemands ſembloient courir à l'eſclavage, lors même qu'ils enchaînoient leur ſouverain.

CHAPITRE III.

Suite des démêlés de Grégoire VII avec l'empereur. — Fin de Guillaume le Conquérant.

HENRI atterré par la disgrace, forcé de subir la loi des rebelles, craignant les suites du jugement qu'il ne pouvoit éviter, prend la résolution d'aller lui-même demander miséricorde au pontife, son oppresseur. Il arrive comme un humble pénitent. Il se rend à Canosse sur l'Apennin, place de la comtesse Mathilde, où Grégoire étoit renfermé avec elle. Une triple enceinte de murailles environnoit cette forteresse. On l'arrête dans la seconde enceinte. On l'y fait attendre trois jours, au cœur de l'hiver, nud pieds & sans domestique, qu'il plaise au pape de lui donner audience. Il l'obtient après une si rude épreuve, à force de prières & de promesses. Il reçoit l'absolution; mais en s'engageant à comparoître devant la diète

1077. Henri va implorer la miséricorde du pape à Canosse.

Il est absous aux conditions les plus dures.

d'Allemagne, à se soumettre au jugement du pape, à perdre la couronne si le pape l'ordonnoit, & à ne faire en attendant aucune fonction de la royauté. Henri jure tout ce qu'on veut.

Épreuve de l'eucharistie que le pape veut lui faire subir.

Alors Grégoire dit la messe; consume une moitié de l'hostie pour prouver son innocence; lui présente l'autre moitié, en l'invitant à se justifier de même. Le prince, touché sans doute de sentimens de religion, s'excuse sous prétexte que les absens ne se contenteront point de cette preuve.

Les Lombards font violer à Henri son serment.

Cependant les Lombards, mécontens alors de Grégoire, se récrient sur la foiblesse & le déshonneur de Henri; ils menacent de le détrôner, de mettre son fils à sa place. La circonstance le ranime. Il viole ses sermens & regagne l'affection des Lombards. Mais les Allemands vengèrent le pontife en déposant le roi. Rodolphe, duc de Souabe, fut élu dans une diète.

Alors les Allemands le déposent & élisent Rodolphe.

Grégoire veut juger ces deux princes.

Grégoire n'osa d'abord se déclarer pour l'un ni pour l'autre, donna à entendre qu'il décideroit en faveur de celui des deux, qui seroit le plus soumis

mis au saint siége. Enfin, il voulut que ses légats jugeassent l'affaire sur les lieux, & menaça d'anathême quiconque leur résisteroit. *Nous le lions*, dit-il dans son décret, *non-seulement quant à l'esprit, mais quant au corps, & lui ôtons toute prospérité en cette vie, & la victoire à ses armes.* On eût dit qu'il disposoit des élémens & de la fortune.

1080. Il porte un décret absurde & revoltant contre Henri.

Après des expéditions malheureuses, Rodolphe remporta enfin une victoire, qui fit pencher la balance de son côté. Aussitôt le fier Grégoire, dans un concile de Rome, prive de nouveau Henri IV du royaume de Germanie & d'Italie, le dépouille de toute puissance & dignité royale, défend à tout chrétien de lui obéir comme à son roi, le condamne à n'avoir aucune force dans les combats & à n'être jamais victorieux. Ce sont les propres termes du décret, où apostrophant saint Pierre & saint Paul, il finit en ces termes : *Faites-donc voir à tout le monde que, si vous pouvez lier & délier dans le ciel, vous pouvez aussi sur la terre ôter ou donner à chacun, selon*

Son apostrophe singulière à saint Pierre.

ſes mérites, les empires, les royaumes, les principautés, les duchés, les marquiſats, les comtés, & les poſſeſſions de tous les hommes..... Que les rois & les princes du ſiécle connoiſſent donc maintenant votre pouvoir; qu'ils tremblent de mépriſer les ordres de votre égliſe! Que votre juſtice s'exerce ſi promptement ſur Henri, qu'on ne puiſſe douter qu'il ne tombe par votre puiſſance, & non par haſard!

Ses maximes ſur la ſupériorité des clercs & des pontifes.

Nous avons une ſeconde lettre à Hériman, évêque de Metz, qui achève de dévoiler les opinions de Grégoire, & les principes d'un deſpotiſme ſans exemple. Il y avance que le ſimple exorciſte a plus de pouvoir qu'aucun ſeigneur laïque; car l'exorciſte commande aux démons, dont les mauvais princes ſont eſclaves: Que les prêtres ſont évidemment au-deſſus des rois; car ils jugent les rois, & peuvent les abſoudre de leurs péchés: Que les bons chrétiens du plus bas rang doivent être regardés comme rois, plutôt que les princes vicieux; car les uns ſont membres de Jéſus-Chriſt, & les autres du diable: Qu'à plus forte rai-

son, les papes sont au-dessus de tout ; car la papauté rend impeccable, & depuis saint Pierre, on compte près de cent papes au nombre des plus grands saints. Comment, après les scandales infinis du dixième & du onzième siècle, osoit-on faire de la sainteté une espèce de privilége inhérent au pontificat ? L'opinion a souvent la force de changer les absurdités en principes. Enfin, des canonistes ont écrit que *le pape n'est ni un dieu ni un homme, mais un être mitoyen.*

Il suppose les papes impeccables.

Absurdité de quelques canonistes.

Naturellement plus porté que Grégoire aux actes de violence, Henri, furieux des affronts qu'il essuyoit, franchit de son côté toutes les bornes. Il avoit fait déposer le pape dans un concile, & nommer à sa place Guibert, archevêque de Ravenne. Ayant vaincu Rodolphe, qui fut tué dans une bataille, il revint en Italie avec son antipape & une armée. Grégoire s'étoit ménagé du secours. Outre la comtesse Mathilde qu'il gouvernoit, & qui avoit signalé son dévouement par une donation de ses états au saint siége, il pouvoit compter sur Robert

1081. Henri, vainqueur de Rodolphe, marche contre Grégoire.

Celui-ci défendu par Mathilde & par les Normands

Guiscard, duc de la Calabre & de la Pouille, & sur les autres Normands. Foudroyés auparavant de ses anathêmes, ils étoient traités alors avec tous les ménagemens de la politique. Une guerre sanglante s'alluma encore pour la cause du pontife, qui sans doute oublioit trop son ministère de paix.

1084. On l'assiége; Robert Guiscard le délivre.

Après diverses expéditions & un long siége, Henri IV se rend maître de Rome. Guibert est intrôniſé sous le nom de Clément III, & le couronne empereur. Grégoire, excommunié par un concile d'Utrecht, tient ferme dans le château Saint-Ange. Robert Guiscard vole à son secours & le délivre. Cependant, ne se croyant plus en sureté à Rome, le pape se retire à Salerne, après avoir fulminé de nouvelles excommunications contre l'antipape & l'empereur. Il mourut l'année suivante 1085. Ses dernières paroles, empruntées de l'écriture, auroient été dignes du plus grand saint : *J'ai aimé la justice & haï l'iniquité : c'est pourquoi je meurs en exil.*

Mort de Grégoire VII.

Jusqu'où alloient de son tems les prétentions de Grégoire VII.

On peut excuser en partie les entreprises de Grégoire VII, par les pré-

jugés que les fauſſes décrétales avoient établis, & qui s'étoient accrus ſans ceſſe à la faveur de l'ignorance. Ils alloient ſi loin, par rapport à l'excommunication, qu'un excommunié ſembloit exclus entièrement de la ſociété civile. Quiconque communiquoit avec lui étoit excommunié lui-même de fait; quiconque communiquoit avec ces derniers excommuniés, l'étoit également, & ainſi du reſte, par une progreſſion infinie. Or il ne s'agiſſoit pas ſeulement de la communion eccléſiaſtique, il s'agiſſoit du commerce de la vie, des choſes même les plus indiſpenſables. Grégoire crut uſer d'une grande *miſéricorde*, en exceptant les femmes, les enfans, les ſerviteurs des excommuniés, & en permettant de donner le néceſſaire à ceux qui étoient ſous le joug de l'excommunication. Selon de tels principes, fort différens des anciennes régles, un prince excommunié devoit être dépoſé. jugés ſur l'excommunication.

Ce pape répète ſouvent dans ſes lettres les paroles de Jérémie; *maudit ſoit celui qui n'enſanglante pas ſon* Ses prétentions énormes ſur tous les états.

épée. Il les appliquoit fort mal, & perdoit de vue les vrais principes de la religion & du sacerdoce. Mais où avoit-il pris que la France, l'Angleterre, l'Espagne, le Danemarck, la Hongrie, la Dalmatie, la Pologne, la Russie même, &c. lui devoient des tributs, ou l'hommage & le serment de fidélité, comme il l'exigeoit? que la Saxe avoit été donnée à l'église Romaine par Charlemagne? que le roi d'Allemagne qu'on éliroit après Rodolphe, seroit obligé de se reconnoître pour son vassal, & de lui obéir en tout? que l'empire par conséquent, attaché à la couronne d'Allemagne, dût relever du siége de Rome, tandis que les empereurs avoient le droit incontestable de confirmer l'élection des pontifes? Si un tel système avoit pu s'établir par la seule force de l'opinion & des armes spirituelles, le nouvel empire du sacerdoce eût effacé à Rome les conquêtes de cet empire Romain, autrefois si redoutable.

Guillaume le Conquérant avoit refusé de lui rendre hommage;

Le conquérant de l'Angleterre, par la vigueur de sa politique, se fit seul respecter d'un pape qui fouloit aux

pieds les couronnes. Grégoire l'ayant sommé de lui rendre hommage, & de lui payer le tribut, (car il appeloit ainsi ce *denier de saint Pierre*, que la dévotion du roi Offa avoit établi comme une offrande,) Guillaume répondit qu'il vouloit bien accorder le denier, selon la coutume; mais au lieu de rendre hommage, il défendit aux évêques d'aller à Rome pour un concile. Aussi Grégoire ordonna-t-il à son légat de le ménager. » Quoiqu'il » ne se comporte pas en certaines » choses, écrivoit ce pontife, aussi » religieusement que nous voudrions; » cependant, comme il ne vend point » les églises, qu'il n'a pas voulu se » joindre aux ennemis du saint-siége, » qu'il a même juré d'obliger les prê- » tres à quitter leurs femmes, & les » laïques à se dessaisir des dixmes, ils » mérite plus d'honneur que les autres » rois. » & l'avoit forcé de le ménager.

On peut juger par le trait suivant, de la conduite qu'auroit tenue Guillaume, en cas de révolte du clergé. L'évêque de Bayeux, son frère utérin, complotoit d'aller à Rome avec des Comment ce prince traite l'évêque de Bayeux coupable de trahison.

tréfors, suivi d'un grand nombre de seigneurs, dans l'espérance de se faire pape. Le roi instruit du complot, après lui avoir reproché sa trahison, commande aux seigneurs de l'arrêter. Personne n'osant mettre la main sur un prélat, il le saisit lui-même. Le coupable réclamoit les immunités ecclésiastiques. *Je n'arrête pas l'évêque*, s'écria Guillaume, *j'arrête le comte.* Il avoit donné à son frère le comté de Kent.

Il régnoit despotiquement en Angleterre.

Ce monarque étoit l'oppresseur de l'Angleterre. Il y exerça jusqu'au bout le droit de l'épée, sur lequel portoit sa couronne. Quelques soulèvemens des Anglois lui fournirent un prétexte pour les asservir; & peut-être n'avoit-il que ce moyen de les réduire à la soumission: tant les conquêtes attirent de malheurs sur l'humanité. Il les dépouilla de leurs biens en faveur de ses officiers; il s'efforça d'anéantir leurs lois, leurs coutumes, & jusqu'à leur langue. Dans les actes publics & dans les tribunaux, on n'employa que le françois. En un mot, il rendit sa domination odieuse, mais il sut la rendre

durable. Sa politique fut celle d'un deſpote habile & courageux.

Robert, un de ſes fils, auquel il deſtinoit la Normandie, voulut en jouir avant le tems, & ſe révolta, ſoutenu en ſecret par la cour de France. Guillaume pourſuit le rebelle. Ils ſe battent dans un combat ſingulier, ſans ſe connoître ſous le caſque. Le roi bleſſé tombe de cheval; le prince Robert le reconnoiſſant alors, ſe jette à ſes pieds, & le fléchit avec peine.

Il combat un de ſes fils.

Philippe I, roi de France, s'expoſa, par une raillerie indiſcrète, à la colère d'un ſi dangereux vaſſal, beaucoup plus puiſſant que lui. Guillaume, irrité prit les armes, pénétra juſqu'à Mante, brûla cette ville, & auroit porté ſa fureur juſqu'à Paris, ſi une maladie mortelle ne l'eût arrêté. Au lit de la mort, il ſe reprocha d'avoir prodigué le ſang humain; mais, pour ſe raſſurer contre les terreurs de l'avenir, il fit le dénombrement de ſes bonnes œuvres: il ſe félicita d'avoir honoré l'égliſe; d'avoir élevé aux premières places Lanfranc, Anſelme, & d'autres moines illuſtres; d'avoir augmenté & enrichi

1087. Il ſe venge d'une raillerie de Philippe I.

Ses ſentimens au lit de la mort.

dix abbayes fondées par ſes pères ; d'avoir établi en Normandie dix-ſept nouveaux monaſtères d'hommes & ſept de filles. Il ordonna de diſtribuer ſes tréſors aux égliſes & aux pauvres. C'eſt ainſi qu'on croyoit devenir ſaint, après avoir été le fléau des hommes. Guillaume le Roux, ſecond fils du conquérant, lui ſuccéda en Angleterre par la force ; Robert l'aîné, n'eut que la Normandie & le Maine ; Henri, le cadet, qui d'abord n'eut preſque rien, s'emparera un jour de toute la ſucceſſion.

Fin du Tome Premier.

TABLE
DES MATIÈRES
CONTENUES
DANS CE PREMIER VOLUME.

OBSERVATIONS
PRÉLIMINAIRES.

Sur l'établiſſement des Barbares dans l'empire romain. page 69

LA ruine de l'empire romain, grand objet de réflexions. Cette révolution s'explique par les cauſes morales. Comment les Romains avoient acquis leur empire. Comment & à quel point ils ſe corrompirent. Quelques grands empereurs ne remédièrent au mal qu'en paſſant. Licence affreuſe des ſoldats. Vices & misère du peuple. Etat déplorable de l'occident, après la fondation de Conſ-

tantinople. Brigandages publics Révolutions continuelles. Trahisons employées contre les barbares. Plus de vertu ni d'honneur. Haines de religion, après l'établissement du christianisme Violences contre les païens. De-là les discordes & le fanatisme. Les chrétiens eux-mêmes divisés entre eux. Empereurs théologiens & persécuteurs. Le clergé prenant trop d'empire. Acharnement des sectes. Mauvaises lois de Théodose & de ses fils. Les barbares, bien supérieurs aux Romains de ce temps-là. Les Vandales sous Genséric. Alaric & les Visigoths. Attila, grand homme à plusieurs égards. Odoacre & Théodoric, conquérans de l'Italie. Leur tolérance, comparée à l'intolérance de Justin. Clovis & les Francs. Révolution passagère sous Justinien. Fautes énormes de cet empereur. Les Lombards établis en Italie. Héraclius se conduit mal en orient. Mahomet & les Arabes. Leur conduite par rapport aux chrétiens. Tous les barbares devoient vaincre les Romains. Tristes effets de la révolution. Les lois romaines tombent. Abus des lois barbares. Mélange dangereux de ces deux espèces de lois. Gouvernement des barbares, beau en apparence. Inconvéniens qui en résultent. Avilissement du peuple. Indépendance des grands. Les fiefs. Gouvernement féodal. Anarchie féodale. Mœurs barbares. Pourquoi l'ancienne Rome avoit été vertueuse. Tout devoit empirer chez les nouveaux peuples. Leurs excès. Charlemagne tenta envain de les réformer. L'ignorance fomenta la barbarie. Cette ignorance devoit augmenter. Ce n'étoit pas comme à la Chine, où les Tartares se font

éclairés. Funeſtes effets de l'ignorance. Superſtition aveugle. Pouvoir exceſſif du clergé. En Eſpagne, les évêques diſpoſent de la couronne. En France, ils font auſſi la loi. Les lois eccléſiaſtiques confondues avec les lois civiles. Autres abus. Entrepriſes des papes. Comment l'europe ſortira enfin de la barbarie. Auparavant elle éprouvera tous les malheurs.

Des Nations groſſières, ſous l'influence de la propriété & de l'intérêt, 124.

HISTOIRE MODERNE.

145

DESSEIN de cette partie de l'Hiſtoire générale.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

FONDATION DE LA MONARCHIE FRANÇOISE.

LA BARBARIE RÉPANDUE EN EUROPE.

Depuis CLOVIS jusqu'à CHARLEMAGNE.

Espace d'environ trois siècles, à commencer à l'an 486.

CHAPITRE PREMIER.

MONARCHIE françoise, jusqu'au tems où les maires du palais dominent, 148

IDÉE générale des barbares qui avoient détruit l'empire. Leurs établissemens dans la Gaule. Clovis, vainqueur des Romains. Sa politique pour gagner les Gaulois. Il épouse Clotilde. Il se fait chrétien après la bataille de Tolbiac. Guerre inutile contre Gondebaud, roi de Bourgogne. Clovis attaque, sous prétexte de religion, le roi des Visi-

goths. Théodoric sauve une partie de ce royaume. Cruautés & fin de Clovis en 511. Réglement sur l'admission des clercs. Quatre fils de Clovis partagent sa succession. Barbaries qu'ils commettent. Théodebert, célèbre roi d'Austrasie. Conquete du royaume de Bourgogne, en 534. Les François, alliés perfides des Romains & des Ostrogoths. Autre expédition en Italie. Après la mort de Clotaire I, la monarchie partagée en quatre. Brunehaut & Frédégonde, rivales furieuses Gontran, roi de Bourgogne, trop loué par les historiens du tems. Clotaire II régne seul. Maires du palais Leur puissance s'accroît sous Dagobert & ses successeurs. L'Austrasie, tyrannisée par le maire Ebroin, ne veut plus de roi. Le duc Pepin la gouverne, & devient maître de la monarchie. Charles-Martel, son fils, succède à toute sa puissance.

CHAPITRE II.

L'ESPAGNE envahie par les Sarasins. — Charles-Martel les défait en France, 163

ÉTAT du royaume des Visigoths en Espagne. Le clergé y domine. Révolutions fréquentes. Principaux régnes. Leuvigilde. Recared. Sisebut. Chintila. Récésuinthe. Vam-

ba. Ervige. Vitiza. Rodéric. Progrès du mahométiſme. Les Saraſins ou Maures envahiſſent l'Eſpagne. Bataille de Xérès en 712. Trahiſon d'Oppas. Pélage réfugié dans les Aſturies. Charles-Martel défait les Maures, qui vouloient conquérir la France. L'Eſpagne fut d'abord malheureuſe ſous leur empire. Révolution du califat. Royaume des Maures en Eſpagne, fondé par Abdérame ou Almanzor. Ce prince régne glorieuſement. Charles-Martel ne remplit pas le trône vacant. Il meurt, en 741, après avoir partagé la monarchie à ſes deux fils. Sa mémoire flétrie par les eccléſiaſtiques. Carloman ſe fait moine, & laiſſe tout à ſon frère Pepin.

CHAPITRE III.

ETAT du royaume des Lombards & de l'empire de Conſtantinople. — Intrigues des papes. — Pepin détrône la race de Clovis, 173

ÉTAT du royaume des Lombards, depuis Alboin. Autharic ſe fait chrétien, & gouverne ſagement. Agilulf veut conquérir Rome. Sa femme le rend catholique. Rothar, légiſlateur de ſon royaume. Luitprand. Sa loi ſur le duel. L'empire grec s'affoibliſſoit

tous les jours, quoique les Sarafins ſe fuſſent ſoumis au tribu. La ſuperſtition aveugloit les princes & les peuples. Héréſie des iconoclaſtes, ſous Léon l'Iſaurien. Elle excite des ſéditions. Les moines excitoient à la révolte. En Italie, la fermentation étoit auſſi grande. Luitprand s'empare de Ravenne, & de pluſieurs autres villes. Les papes, déjà très-puiſſans à Rome, & occupés d'objets politiques. Grégoire II fait chaſſer de Ravenne les Lombards. Grégoire III & Zacharie ſuivent ſes vues. Fin de Luitprand. Ratchis, ſon ſucceſſeur, ſe fait moine, après une entrevue avec le pape. Déciſion de Zacharie en faveur de Pepin, qui veut être roi. Pepin détrône Childéric. Cérémonie du ſacre, dont on abuſera un jour. Négociation hardie d'Etienne III avec Pepin. Lettre artificieuſe du pape, pour l'engager à la guerre contre les Lombards. Pepin donne au pape pluſieurs villes, dont Aïſtulf s'étoit emparé. Il conſerve la ſouveraineté comme patrice. Mort de Pepin, en 768.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS générales. 189

I.

TOUS les barbares, établis dans l'empire d'occident, se rassembloient. Leur premier gouvernement fut une démocratie militaire. Leurs rois; leurs chefs. Assemblées de la nation. Après l'établissement, la démocratie devint aristocratie. Puissance législative dans le peuple. Comment la puissance royale augmenta, sur-tout en France. Bénéfices. Succession à la couronne. Les lois des barbares trop douces. Pourquoi. Le duel, au défaut de preuves judiciaires. Pourquoi. Gondebaud l'oppose à l'abus du serment. Absurdité des épreuves judiciaires, fondée sur l'opinion. Après l'établissement du christianisme, la superstition les maintint encore. On étoit jugé par ses pairs. Ordre de juridiction.

II.

La religion devoit s'altérer parmi les barbares. On croyoit se sauver en enrichissant l'église. Plaintes de Clovis & de Chilpéric à ce sujet. Pouvoir excessif des évêques. Discordes du clergé & des laïques; effets qui en

réſultent. Les évêques deviennent redoutables aux rois mêmes. Dangereuſe multiplication des moines en orient. Règle de ſaint Baſile. Les moines s'établiſſent en occident. Saint Benoît. Fondation de monaſtères. Les vices y pénètrent. Pourquoi. Exemptions monaſtiques, avantageuſes aux papes. Accroiſſemens de l'autorité pontificale. Ordres qu'ils donnent ſur ce qui ne les regarde point. La connoiſſance des abus en fait de religion, eſt eſſentielle. Ce qui augmenta l'ignorance. Mauvaiſe politique du clergé. Aveugle crédulité des hommes. Fauſſes idées de religion qu'on leur donnoit. Les maux devoient augmenter.

SECONDE ÉPOQUE.

CHARLEMAGNE,

OU

LE NOUVEL EMPIRE D'OCCIDENT.

INVASION DES NORMANDS.

Depuis la fin du huitième siècle, jusqu'au milieu du dixième.

CHAPITRE PREMIER.

GUERRES de Charlemagne, 213

COMMENCEMENS du régne de Charlemagne. Mort de son frère. Haine mutuelle des papes & des rois Lombards. Paul I & Didier. Ingratitude d'Etienne IV envers Didier. Charlemagne épouse la fille de ce roi, & la répudie. Il détruit le royaume des Lombards, au gré d'Adrien I. Son voyage à Rome pendant le siége de Pavie. Ses droits & ceux du pape. Idée générale des guerres d'alors, simples expéditions. Expédition d'Espagne contre Abdérame. Mort d'Abdérame. Mosquée de Cordoue subsistante. Guerre

de trente ans avec les Saxons. Massacre que fait Charlemagne. Witekind soumis. Violences pour l'établissement du christianisme en Saxe. Durée des lois saxonnes, quoique barbares. L'Allemagne soumise à la France.

CHAPITRE II.

CONCILE de Francfort & affaires ecclésiastiques. — Charlemagne empereur. — Fin de son régne, 223

CHARLEMAGNE étendoit ses soins à tout. Fameux concile de Francfort. Le roi y déploie son autorité. Irène rétablit le culte des images. Décision du concile de Nicée. Charles fait rejeter ce concile avec mépris. Livres Carolins. Prudence & politique du pape Adrien. Ses projets en faveur de Charles, pour le saint siége. Il promet d'excommunier sans autre raison que le temporel. Léon III fugitif auprès de Charles. Ce prince juge le pape à Rome. Léon le couronne empereur. Second empire d'occident, sur quoi fondé. Irène détrônée par Nicéphore. Traité avec l'empereur d'Orient. Charlemagne en liaison avec Haroun-al-Raschid. Les califs faisoient fleurir les sciences & les arts. Partage de la monarchie françoise. Louis associé à l'empire.

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS sur Charlemagne. — État de l'Angleterre, jusqu'à la fin de l'Heptarchie, 234

FIN de Charlemagne. Étendue de son empire. Ses grandes qualités. Envoyés royaux, qu'il établit. Ce qu'il fit en faveur du clergé. Il se piquoit trop de théologie. Affaire du *filioque*, ajouté au symbole. Léon III prévient un schisme par sa prudence. Projets & établissemens de Charlemagne. Écoles; ce qu'on y apprenoit. Largesses pour l'église. L'abbé Alcuin, savant enrichi. Sur l'Angleterre, depuis la conquête des Saxons. Comment le christianisme s'y établit. Le roi Offa va chercher l'absolution à Rome. Denier de saint Pierre. Egbert réunit les sept royaumes de l'Heptarchie. Incursions des Danois.

CHAPITRE IV.

RÉGNE foible & malheureux de Louis le Débonnaire. — Partage de son royaume. 243

FOIBLESSE & dévotion de Louis. Ce prince partage imprudemment la monarchie. Révolte de Bernard, roi d'Italie. Sa punition. Louis s'humilie mal à propos. L'impératrice Judith trouble la famille royale. L'abbé Vala, chef des factieux. Louis est presque détrôné. Il s'étoit soumis à la censure des évêques. Étrange discours sur la dignité épiscopale. Fautes multipliées, source de révolte. Grégoire IV se joint aux princes rebelles. Agobard pour le pape. Fausses décrétales, dont on abusoit. Louis est trahi, & se livre aux rebelles qui le déposent. Les évêques se servent de la pénitence pour l'exclure du trône. Circonstances ignominieuses de cette cérémonie. Lothaire fugitif; l'empereur rétabli. Il reconnoît devoir la couronne aux évêques, & à saint Denis. Vie fabuleuse du saint. Procès des évêques les plus coupables. Louis toujours foible. Nouvelles fautes, suivies d'une révolte. Mort de Louis le Débonnaire. Rétablissement des élections canoniques. Convenoient-elles à la sûreté de la couronne? Donations à l'église,

au préjudice des enfans. Les papes profitèrent de la foiblesse de l'empereur. Cependant il exerçoit la souveraineté à Rome. Les Sarasins en Sicile, &c.

CHAPITRE V.

TROUBLES & guerres civiles sous Charles le Chauve, 258

ENFANS de Louis le Débonnaire, brouillés. Bataille de Fontenai. Le clergé donne les états de Lothaire à ses frères. Nouveau partage entre eux. La monarchie menacée de toutes parts. Fameuse assemblée de Mersen. Réglemens funestes à l'autorité royale. Mort de Lothaire; partage entre ses trois fils. Charles le Chauve, sans prudence dans les périls. Dissentions entre le clergé & les seigneurs. Triomphe des derniers à Épernai. Louis le Germanique, appelé contre son frère Lettre remarquable qu'Hincmar lui écrit. On chasse Louis; & les évêques François lui envoient leurs ordres. Sa réponse foible. Procès de Vénilon de Sens. Requête du roi Charles. Les évêques se croyoient maîtres de disposer de la couronne. Comment leurs prétentions se fortifioient.

CHAPITRE

CHAPITRE VI.

ENTREPRISES des papes. — Divorce de Lothaire & ſes ſuites. — Fin de Charles le Chauve, 267

LES papes, devenus plus indépendans. Trait de Sergius II. Maximes de Nicolas I, pour la papauté, contre les couronnes. Lothaire répudie ſa femme & épouſe ſa concubine. Idée du mariage; coutume du divorce. Nicolas veut juger le roi de Lorraine, &c. Il eſt inflexible, malgré toutes ſortes de ſoumiſſions. Ses entrepriſes ſur d'autres objets. On lui reproche de ſe faire empereur de l'univers. Lothaire va ſe juſtifier à Rome. Il eſt abſous. Sa mort. Adrien II menace le roi de France comme uſurpateur. Fameuſe lettre d'Hincmar au pape. Entrepriſe d'Adrien contre Charles le Chauve. Il finit par le flatter publiquement. Jean VIII donne l'empire à ce prince. Comment les Italiens le reconnoiſſent. Il tâche d'établir un vicaire du pape en France. Charles veut dépouiller les fils de ſon frère Louis le Germanique. Le pape l'appelle contre les Saraſins. Mort de Charles en Italie. Capitulaire qui introduit l'hérédité des fiefs.

CHAPITRE VII.

INCURSIONS des Normands en France & en Angleterre. — Régne d'Alfred le Grand, 280

IDÉE générale des Normands. Leur religion féroce. Ce qu'ils eſpéroient dans l'autre vie. Athéiſme de ceux qui raiſonnoient. Leurs principes ; leurs émigrations. Leur courage commun aux femmes. Mépris de la mort. Irruptions des Normands, depuis Charlemagne. Leurs ravages. Paix achetée par Charles le Chauve. Contributions ordonnées pour les Normands. L'Angleterre étoit auſſi dévaſtée. Alfred monte ſur le trône en 871. Ses malheurs. Comment il défait les Danois. Il leur permet de s'établir dans des provinces dépeuplées. Sageſſe de ſon gouvernement. Ses inſtitutions pour la juſtice & le bon ordre. Il excite à l'étude & donne l'exemple. Sa mort.

CHAPITRE VIII.

DÉCADENCE totale de l'empire françois, 290

LOUIS le Begue, comme soumis à ses sujets. Jean VIII vient commander en France, quoique fugitif. Un concile fait Boson roi de Provence. Démembremens. L'empereur Charles le Gros, élu roi de France. Sa lâcheté & sa perfidie irritent les Normands. Fameux siége de Paris. Charles renvoie les ennemis à force d'argent. Eglise de saint-Germain pillée. Révoltes contre Charles. En Allemagne. En Italie. En France. Eudes élu roi. Il partage avec Charles le Simple. Royaume de Bourgogne-Transjurane. Charles le Simple cède aux Normands. Rollon, duc de Normandie. Il fait le bonheur de ses sujets. Révolte contre le roi Charles. Il est dépouillé de ses états, & détrôné. Il meurt en prison. Révolutions en Italie. Bérenger reste roi. La maison de France ne régne plus en Allemagne. Conrad, duc de Franconie, roi par élection. Ravages des Huns ou Hongrois. Fanatisme avec les malheurs. Hugues le Grand fait prisonnier le roi Louis d'Outremer. Singularités déplorables. Lothaire, successeur de Louis. Il perdit le royaume de Lorraine.

TROISIÈME ÉPOQUE.

OTTON LE GRAND.

L'EMPIRE TRANSFÉRÉ AUX ALLEMANDS. — LA FRANCE SOUMISE AUX CAPÉTIENS.

Depuis le milieu du dixième siècle, jusqu'au tems de GRÉGOIRE *VII.*

CHAPITRE PREMIER.

LA maison de Saxe parvient à la royauté & à l'empire. — Règnes des Ottons, 304

HENRI l'Oiseleur, duc de Saxe, roi par l'élection des états. Il se qualifioit *avoué* de Rome, quoique les troupes l'eussent nommé empereur. Otton I, le plus grand prince de son siècle. Révolutions & troubles en Italie. On aimoit trop à changer de maître. Otton laisse le royaume d'Italie à Berenger II. Jean XII le rappelle contre Bérenger. On le couronne roi & empereur. Le pape le

trahit. Jean déposé fait révolter les Romains. Idée qu'on avoit de ce peuple. Otton I subjugue Rome. Fameux décret de Léon VIII. Si ce décret est faux. Nouvelle révolte des Romains, punie. Guerre d'Otton avec les Grecs. Sa mort. Il imitoit Charlemagne. Il rendit le clergé trop puissant. Hérédité des fiefs établie. Droit de représentation. Le duel décide. Otton II. Troubles de Rome. Papes & antipapes en grand nombre. L'empereur meurt en Italie. Crescentius renouvelle à Rome les révoltes. Otton III le punit enfin. Aridité de l'histoire, en passant.

CHAPITRE II.

HUGUES Capet détrône en France la maison de Charlemagne. — Robert. — Philippe I, 316

HUGUES Capet veut s'approprier la couronne de France. Comment il avoit gagné le clergé & les moines. Il est sacré au préjudice de Charles, duc de Lorraine. Procès d'Arnoul de Reims traître au roi. Disputes sur la juridiction du pape. Gerbert, archevêque de Reims. Jean XV veut le déposer. Sa lettre contre le pape. Gerbert déposé. Grégoire V casse le mariage du roi Robert. Effets de l'excommunication de ce bon prince. Il se soumet. Il refuse la couronne d'Ita-

lie. Factions dans ce pays. Robert tyrannisé par sa femme. Hérétiques d'Orléans. Trait de cruauté de la reine. Régne de Henri I. Ce mariage, très-difficile par les empêchemens. Paix de Dieu, ordonnée par les évêques. Un sage prélat s'y oppose seul. Cette paix se détruit d'elle-même. On la change en trêve aussi inutile.

CHAPITRE III.

L'Angleterre, l'Espagne, l'empire des Arabes & l'empire de Constantinople, sous les deux dernières époques, depuis Charlemagne, 328

L'Angleterre.

Depuis Alfred, tout empire en Angleterre. Les Bénédictins y deviennent trop puissans. L'abbé Dunstan, auteur de leur crédit. Invasion des Danois, sous Ethelred. Ils subjuguent le royaume. Canute le Grand régne après Swenon. Edouard le Confesseur succède aux Danois.

L'Espagne.

Les chrétiens persécutés par leur faute dans

le royaume de Cordoue. Ils agrandiſſoient le royaume des Aſturies, & fondoient celui de Navarre. Les Maures poſſédoient plus des trois quarts de l'Eſpagne. Diviſions entre les chrétiens, même ſous Alphonſe le Grand. Ramire II défait les Maures à Simencas. Son vœu à ſaint Jacques. Almanzor, vainqueur des chrétiens, vaincu enſuite. Mort de ce grand homme. Trois évêques tués en combattant pour des Maures. Le royaume de Cordoue, diviſé en pluſieurs royaumes. Même diviſion des royaumes parmi les chrétiens. Ce qui rend l'ancienne hiſtoire d'Eſpagne fatigante. Les *Ricos hombrès* d'Aragon. Autorité du grand-juſticier à l'égard du roi.

L'EMPIRE DES ARABES.

Diſcordes funeſtes à l'empire des Arabes. Secte des Fatimites. Calif du Caire. Troiſième calif en Afrique. Les Turcs, appelés par les califs de Bagdad, les dépouillent bientôt.

L'EMPIRE DE CONSTANTINOPLE.

Tout fait pitié ou horreur à Conſtantinople. Nicéphore. Staurace. Michel Rangabé. Léon l'Arménien, iconoclaſte. Michel le Bègue. Théodora, ſemblable à Irène. Michel III. Baſile. Léon le Philoſophe. Conſtantin-Porphyrogénète. Son fils Romain l'empoiſonne. Nicéphore-Phocas. Jean Zimiſcès. Baſile II. Crimes de la princeſſe Zoé. Elle fait mourir Romain pour épouſer Michel. Elle épouſe Calaphate, qui la relègue. On

crève les yeux à Calaphate. Zoé épouse Monomaque, son ancien amant. Sédition contre ce prince. L'esprit de superstition domine toujours dans l'empire. Isaac-Comnène se fait moine. Fautes de Constantin-Ducas. Sa veuve trompe le patriarche, pour se remarier.

CHAPITRE IV.

Schisme des Grecs. 346

Le patriarche Ignace supplanté par Photius en l'an 858. Concile, dont le jugement fut cassé par Nicolas I. Excommunication de Photius. Vengeance du patriarche. Il prend le titre d'écuménique. Reproches qu'il fait à l'église romaine. Basile chasse Photius, & rétablit Ignace. Dispute entre les deux églises, au sujet de la Bulgarie. Jean VIII menace d'excommunication Ignace. Après la mort d'Ignace, le pape fait rétablir Photius. Mais il l'excommunie ensuite, au sujet de la Bulgarie. Fin de Photius. Michel Cérularius renouvelle les disputes, au onzième siècle. Petites choses, dont il fait des crimes aux Latins. Reproches de Léon IX aux Grecs. Excommunication singulière contre eux. Cérularius, de son côté, insulte les Latins. Le schisme se perpétue à jamais.

CHAPITRE V.

OBSERVATIONS générales sur les deux dernières époques, 354

UTILITÉ des observations suivantes.

I.

L'ignorance & l'anarchie produisent des maux infinis. A la faveur de l'ignorance, les moines & les clercs s'emparent de l'autorité. Ils l'étendent particulièrement sur le mariage. Mais barbares eux-mêmes & ignorans, ils devoient abuser de leur pouvoir. Les pratiques & les formules substituées aux devoirs. Abus énorme de l'excommunication. L'esprit de religion, opposé à ces excès. Les mœurs du clergé, alors corrompues. La réforme de Cluni parut un remède au mal. On prodigue les richesses aux nouveaux moines. Mépris pour le clergé & les anciens moines; source de discordes. La religion surchargée de nouvelles pratiques monacales. Fables des légendaires. Disputes théologiques du neuvième siécle. Gotheſcalc fustigé. Ratbert & d'autres moines opposés sur l'eucharistie. Dialectique pernicieuse du onzième siècle. Bérenger & Lanfranc opposés sur la transsubstantiation. Pouvoir infini attribué

au pape par les moines. Influence des idées religieuses.

II.

Comment les fiefs se multiplièrent aux dépens de la royauté. L'hérédité les fixe dans les familles. Les seigneurs & le clergé s'emparent des villes & des terres. En Allemagne, le clergé plus puissant qu'ailleurs. Gouvernement féodal, établi par-tout. Fiefs & arrière-fiefs, multipliés à l'infini. Désordres affreux nés de l'anarchie féodale. Le service militaire, dû au souverain, se réduisoit à peu de chose. Misère & servitude du peuple.

III.

Le goût de la chevalerie augmentoit la passion des armes. Religion mêlée à la chevalerie. Galanterie romanesque, empruntée des Maures. Enthousiasme pour la chevalerie. Avantages que la noblesse en retire. Abus de la chevalerie. 1°. Nulle discipline. 2°. Superstition. 3°. Débauche. Joutes & tournois; passion des aventures.

QUATRIÈME ÉPOQUE.

GRÉGOIRE VII.

GUERRES DU SACERDOCE AVEC L'EMPIRE. — CROISADES.

Depuis le milieu du onzième siécle, jusqu'au treizième.

CHAPITRE PREMIER.

ÉTAT de l'église de Rome avant le pontificat de Grégoire VII. — Conquêtes des Normands en Italie. — Conquête de l'Angleterre par Guillaume, 379

LES papes vont troubler le monde. Trois papes ensemble, qui ont acheté le pontificat. L'empereur Henri III les fait déposer. Élection de Léon IX. Henri lui cède Bénévent, en échange d'un tribut. Léon zélé pour la réforme, mais despotique. Il brave le roi de France Henri I. Un concile de Paris menace de faire marcher les troupes contre des hérétiques. Voyages des Nor-

mands en Italie. Ils s'y battent, y obtiennent des terres, & fondent Averſe. Les fils de Tancrède, gentilhomme Normand, s'emparent de la Pouille. Léon IX, qui les attaque, eſt fait priſonnier. Nicolas II leur donne en fief ce qu'ils pourront conquérir. Il cherchoit à s'attacher les Normands contre l'empereur. Hildebrand, auteur de cette politique. Il gouverne déjà l'égliſe ſous différens papes. Concile de Rome. Décret pour l'élection du pape. Bérenger ſigne par force un formulaire, & le rétracte. On foudroie la ſimonie; mais les papes conſervoient leurs premiers ſiéges. Alexandre II élu ſans l'aveu de la cour. On lui oppoſe en vain Cadaloüs. Pierre Damien, légat; ſes fauſſes idées ſur bien des choſes. La cour de Rome occupée d'objets politiques. Edouard, roi d'Angleterre, ne laiſſe point d'héritier. Les Anglois choiſiſſent Harold. Guillaume, duc de Normandie, veut conquérir ce royaume. Le pape le favoriſe. Il réuſſit dans ſon entrepriſe. Premier légat en Angleterre. Mais Guillaume tient le clergé dans la ſubordination.

CHAPITRE II.

PONTIFICAT de Grégoire VII. Ses — démêlés avec l'empereur Henri IV, 395

HILDEBRAND, pape ſous le nom de Grégoire VII. Son ſyſtême de monarchie uni-

verſelle. Il prétend que l'Eſpagne appartient au ſaint ſiége. Il menace de faire révolter la France contre Philippe I. Il envoie contre lui des ordres terribles aux évêques. Il livre la France au deſpotiſme d'un légat. Il vouloit que le royaume lui payât tribut. Il ne peut ſoumettre à la diſcipline les prêtres concubinaires. Lanfranc eſt obligé de les tolérer en Angleterre. Droit des princes de donner l'inveſtiture des grands bénéfices. Grégoire VII ſuppoſe que c'eſt une ſimonie, pour rendre le clergé indépendant. La ſimonie réelle, alors très-commune, lui fourniſſoit des prétextes. Il inquiète l'empereur Henri IV, qui faiſoit la guerre aux Saxons. Il le ſomme de comparoître. Henri le fait dépoſer à Worms. Le pape dépoſe Henri dans un concile. La comteſſe Mathilde y aſſiſtoit. Sophiſmes de Grégoire contre les couronnes. Sa ſentence détermine les Allemands à la révolte. Ils déclarent Henri dépoſé, s'il ne ſe fait abſoudre dans un an.

CHAPITRE III.

SUITE des démêlés de Grégoire VII avec l'empereur. — Fin de Guillaume le Conquérant, 407

HENRI va implorer la miſéricorde du pape à Canoſſe. Il eſt abſous aux conditions les plus dures. Épreuve de l'euchariſtie que le

pape veut lui faire ſubir. Les Lombards font violer à Henri ſon ſerment. Alors les Allemands le dépoſent & éliſent Rodolphe. Grégoire veut juger ce deux princes. Il porte un décret abſurde & révoltant contre Henri. Son apoſtrophe ſingulière à ſaint Pierre. Ses maximes ſur la ſupériorité des clercs & des pontifes. Il ſuppoſe les papes impeccables. Abſurdité de quelques canoniſtes. Henri, vainqueur de Rodolphe, marche contre Grégoire. Celui-ci, défendu par Mathilde & par les Normands. On l'aſſiége; Robert Guiſcard le délivre. Mort de Grégoire VII. Juſqu'où alloient de ſon tems les préjugés ſur l'excommunication. Ses prétentions énormes ſur tous les états. Guillaume le Conquérant avoit refuſé de lui rendre hommage; & l'avoit forcé de le ménager. Comment ce prince traita l'évêque de Bayeux, coupable de trahiſon. Il régnoit deſpotiquement en Angleterre. Il combat un de ſes fils. Il ſe venge d'une raillerie de Philippe I. Ses ſentimens au lit de la mort.

Fin de la Table des Matières du premier Volume.

NOTICE des Ouvrages de M. l'Abbé MILLOT, *de l'Académie Françoiſe, qui ſe trouvent chez* PIERRE-ÉTIENNE-GERMAIN DURAND, *Neveu, Libraire, rue Galande, à la Sageſſe.*

ELÉMENS de l'Hiſtoire de France, depuis Clovis juſqu'à Louis XV, 4e. édition, 1778, 3 vol. *in*-12. 7 l. 10 ſ.

— D'Angleterre, depuis la conquête des Romains juſqu'au règne de Georges II, 3e. édition, 1776, 3 vol. *in*-12. reliés, 9 l.

— Générale, première Partie, *Hiſtoire Ancienne*, nouvelle édition, conſidérablement augmentée, 1778. 4 vol. *in*-12. 12 l.

— Seconde Partie, *Hiſtoire Moderne*, nouvelle édition, conſidérablement augmentée, 1778. 5 vol. *in*-12. 15 l.

Hiſtoire Littéraire des Troubadours, contetant leurs Vies, les Extraits de leurs Pièces, & pluſieurs Particularités ſur les Mœurs, les Uſages & l'Hiſtoire du douzième & treizième ſiécles, 1774. 3 vol. *in* 12. 9 l.

Mémoires Politiques & Militaires, pour ſervir à l'Hiſtoire de Louis XIV & de Louis XV, compoſés ſur les pièces originales recueillies par Adrien-Maurice, Duc de

Noailles, Maréchal de France & Miniſtre d'Etat ; ſeconde édition, 1777, 6 vol. *in*-12. 18 l.

Imprimé chez M. Moutard, dont on trouvera des exemplaires chez Durand, ainſi que l'on trouvera chez ledit Sieur Moutard les autres Ouvrages du même Auteur, pour la commodité du Public.

Diſcours Académiques ſur divers ſujets, un vol. *in*-8°. Lyon. 3 l.

Harangues d'Eſchine, un vol. *in*-12. 2 l.

— Choiſies des Hiſtoriens Latins, 2 vol. *in*-12. 4 l.

Eſſais ſur l'Homme de Pope, traduit de l'Anglois, un vol. *in*-12. 2 l.

Œuvres de l'Abbé NOLLET, *de l'Académie Royale des Sciences.*

Leçons de Phyſique 6 vol. *in*-12. reliés, 21

L'Art des Expériences, ou Avis aux Amateurs de la Phyſique, 3 vol. *in*-12. rel. 10 l. 10 ſ.

Eſſais, Recherches & Lettres ſur l'Electricité, 5 vol. *in*-12. rel. 15 l. 10 ſ.

Mémoires Hiſtoriques, Critiques, & Anecdotes des Reines & Régentes de France, nouvelle édition, revue, corrigée & augmentée, par M. Dreux Duradier, 6 vol. *in*-12. reliés. 18 l.

Dictionnaire raiſonné d'Hyppiatrique, Cavalerie, Manége & Maréchalerie, par M. Lafoſſe, 4 vol. *in*-12. reliés en 2 vol. 12 l.